Jackson Library-UNCG
c.1 v.1 NGUV
ff DC801.A96 B3
Labande / Le Palais des papes et les monument
3 0510 0420555U

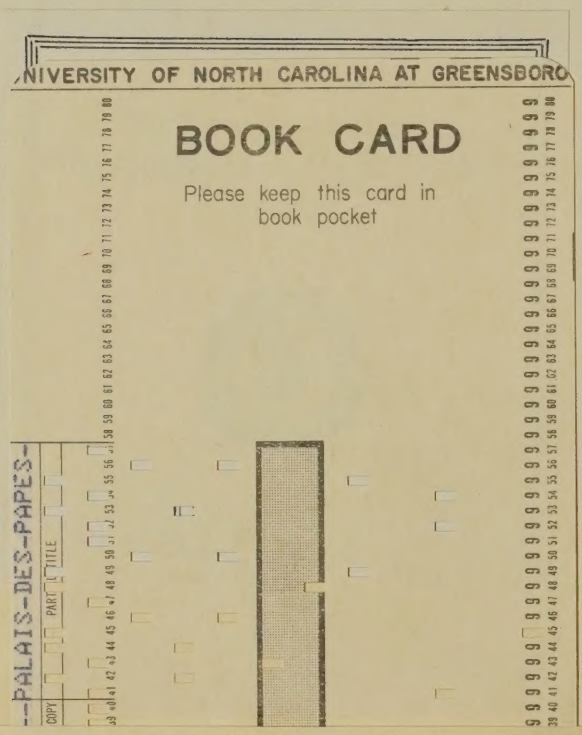

University of North Carolina at
Greensboro, North Carolina 27412

Walter Clinton Jackson Library

The Hechtman Bindery, Inc.
N. Manchester, Ind.
"Bound to Please"
MAY 1953

Date Due			

L.-H. LABANDE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

LE PALAIS DES PAPES ET LES MONUMENTS D'AVIGNON AU XIVe SIÈCLE

Illustrations de FERNAND DETAILLE

TOME I

MARSEILLE
F. DETAILLE, ÉDITEUR
21, Rue Noailles, 21

LE PALAIS DES PAPES
ET LES MONUMENTS D'AVIGNON
AU XIVe SIÈCLE

Date Due			

VXORI DILECTISSIMAE
FILIABVSQVE CARISSIMIS
AVENIONENSIBVS
D. D. D.

L.-H. L.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

850 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN,
ET 50 EXEMPLAIRES DE LUXE, SUR PAPIER A LA CUVE
DES PAPETERIES D'ARCHES, NUMÉROTÉS DE 1 A 50.

Collaborateurs :

M. GEORGES DETAILLE, *pour une grande partie des relevés photographiques.*

M. A. JAUBERT, *pour la composition de la couverture.*

L.-H. LABANDE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

LE PALAIS DES PAPES ET LES MONUMENTS D'AVIGNON AU XIVe SIÈCLE

Illustrations de FERNAND DETAILLE

TOME I

MARSEILLE
F. DETAILLE, ÉDITEUR
21, Rue Noailles, 21
1925

Vue générale d'Avignon, côté du Rhône, en 1890.

INTRODUCTION

Mai lou Palais pountificau
Ero entro tôuti sènso egau.
MISTRAL, *Nerto*, ch. II.

L est traditionnel d'affirmer que le pays que l'on décrit est un des plus beaux du monde. L'amour-propre de l'auteur y est engagé. Nous voudrions ne pas tomber dans ce travers. Cependant, nul ne refusera d'admettre que l'aspect de la ville d'Avignon est extrêmement séduisant; pour les artistes, pour ceux qui gardent le culte du passé, il possède un attrait tout particulier.

Appuyée contre son rocher, véritable falaise dont la violence des vents froids a repoussé l'habitation des hommes, la cité s'étend mollement sur la rive gauche du Rhône aux eaux impétueuses. Elle se hérisse de clochers effilés comme les minarets orientaux ou de tours massives. Elle s'enveloppe dans une enceinte de murailles crénelées, elle tend par delà le fleuve les arches d'un vieux pont de pierre, dont les plus proches ont pu seules résister à la force du courant.

Mais, c'est sur les hauteurs, dominant la vallée de l'autre côté du Rhône, qu'il faut s'élever, si l'on veut véritablement jouir du spectacle merveilleux. La vue s'étend sur la ville entière. Le rocher s'abaisse, les monuments grandissent. Le plus majestueux, le plus noble, le plus dominateur, est le Palais apostolique. Ses hautes murailles, ses tours puissantes constituent une masse dont l'œil ne peut plus se détacher. Tout s'efface devant lui. Pourtant, telles sont ses heureuses proportions que, lorsque le voyageur se trouve amené devant la façade occidentale, il éprouve, certes, le sentiment de la grandeur, mais pas celui de l'écrasement. Il a peine même à concevoir l'élévation des tours. Il faut qu'il soit mis au pied de quelques murailles comme celles de Trouillas ou de Saint-Laurent, sur des placettes ne permettant pas le recul, pour qu'il reconnaisse sa petitesse à côté du colosse de pierre. Il faut encore qu'il le contemple de loin.

170805

Qu'il aille donc sur les collines de Villeneuve, qu'il mette encore plus d'espace dans sa vision. Au pied des Alpilles, il est une terre que les dieux ont visitée et qui a conservé une empreinte d'éternelle beauté. La plaine s'étend jusque-là, elle élève par larges ondulations le feuillage argenté de ses oliviers, le vert sombre de ses muriers, l'or de ses moissons. A l'extrémité, là-bas, là-bas, s'érige le Palais des Papes. Frappé par le soleil, il illumine l'horizon; tout ce qui rampe à ses pieds a disparu. Lui seul existe. Et l'on comprend sa grandiose destinée. Ce n'est pas seulement une forteresse dressée pour la protection d'un pays, ce n'est pas seulement le château d'un riche baron, c'est la demeure du maître de l'univers. Qui entreprendrait de le juger d'après le Vatican ou des palais de rois, n'aurait aucune idée de ce qu'il fut ou de ce qu'il est encore. Malgré ses dimensions, le Vatican, écrasé par la coupole de Saint-Pierre, manque de grandeur et d'unité. Le Palais d'Avignon, bâti en moins d'un quart de siècle, est en même temps le plus magnifique monument d'architecture civile laissé sur notre sol par les constructeurs français du XIVe siècle, et le symbole éminent de la puissance de la Papauté aux temps héroïques du Moyen âge, reine des peuples, maîtresse des souverains.

C'est une œuvre d'art qui ne laisse personne indifférent. Vidée des meubles, des tentures, des orfèvreries, des trésors qui emplissaient ses chambres, ses salles, ses chapelles, mutilée par des ignorants ou plus simplement par des gens sans goût et sans faste qui voulurent l'approprier mesquinement à leur usage, elle reste abandonnée de la foule bariolée qui, de toutes les parties du monde chrétien, s'y donnait rendez-vous. Cependant, elle est vêtue d'une telle splendeur qu'elle n'a pu mourir. Les jeux variés de l'ombre et de la lumière animent ses murailles. Flambant dans l'éblouissement des midis d'été, agonisant dans la pourpre violacée des soirs d'automne et d'hiver, elle reste un spectacle émouvant, même pour les esprits les plus vulgaires. Les passants, les voyageurs les plus pressés ne peuvent l'oublier, la population qui vit à ses pieds l'aime d'un ardent amour, quelquefois trop inconscient. Il n'en a pas toujours été ainsi : le Palais eut longtemps à souffrir de l'indifférence ou de la brutalité des hommes. Mais aujourd'hui, il semble qu'on veuille se faire pardonner l'abandon où fut jadis laissé ce monument unique au monde.

Déjà, beaucoup d'écrivains se sont attachés à célébrer ses merveilles, à raconter son histoire, à rappeler ses hôtes illustres. Des érudits ont consacré de longs, de difficiles travaux à la recherche des documents qui permettront d'en écrire l'histoire complète et définitive. Nous ne devons pas oublier leurs noms et c'est une obligation de justice, au seuil de notre ouvrage, de rappeler ce qui est dû à ces précurseurs. Passons par dessus les annalistes du XIVe siècle, les voyageurs et archéologues qui se sont succédé jusqu'au début du XIXe et qui n'ont même pas eu l'idée de donner une description du Palais, mais cependant signalons l'œuvre de Gio.-Antonio Canini, dédiée au cardinal Chigi; elle nous a laissé de précieux renseignements sur la situation du monument vers 1664, sur les inscriptions et les blasons décorant les différentes salles. Elle est bien supérieure aux pages trop erronées écrites par le jésuite Valladier dans son Labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois, *à l'occasion de l'entrée de Marie de Médicis à Avignon (1600). Ne maudissons pas trop les chefs du génie militaire, qui eurent après la Révolution le pénible devoir d'organiser dans le Palais la caserne d'un régiment, car ils ont laissé des plans précieux et des notes instructives. Ayons aussi un souvenir reconnaissant pour Montalembert, pour Mérimée. Les premiers, ils ont, dans la littérature française, jeté le nom du Palais et protesté contre le sort odieux qui lui était réservé. Mérimée était, trop de personnes l'ignorent, inspecteur des Monuments historiques. Grâce à ses rapports substantiels la Commission, instituée à Paris pour la sauvegarde de notre patrimoine architectural, fut intéressée à la protection du Palais. C'était aussi un archéologue au jugement sûr, à la conscience avertie; ses* Notes de voyage dans le Midi de la France *et différents articles trop peu connus lui font le plus grand honneur.*

Viollet-le-Duc fut, après Mérimée et en même temps que lui, trop amoureux des œuvres léguées par le Moyen âge français, pour ne pas s'attacher au Palais avignonais. Il l'étudia avec soin, en donna le plan, des coupes, des élévations, dans son Dictionnaire d'architecture, *aussi bien que dans les* Archives de la Commission des Monuments historiques. *Mais, dans ce dernier ouvrage, ses conceptions furent gâtées par le souci d'une restauration qu'il aurait dirigée. La chute du second Empire, on peut l'avouer maintenant, a sauvé le monument d'un extrême danger; si en effet les projets de Viollet-le-Duc avaient pu être réalisés, ils l'auraient en grande partie défiguré, au point qu'il n'aurait pas été possible de reconnaître souvent l'état ancien.*

Il faut le dire, pendant longtemps, les descriptions et notices furent trop incomplètes et trop erronées, faute d'une documentation solide. On dut attendre jusqu'aux vingt dernières années du XIX^e^ siècle pour posséder des mémoires écrits au moyen de pièces du XIV^e^. Trois érudits, dont le nom restera en vénération, eurent, à peu près en même temps, l'heureuse idée de consulter les Archives : les regrettés Eugène Müntz et Maurice Faucon

Projet de Viollet-le-Duc pour la restauration de la façade orientale du Palais.

pour le Vatican, M. L. Duhamel, archiviste départemental de Vaucluse, pour les collections locales dont il avait la garde. Ce dernier donna même le premier guide que l'on puisse qualifier de sérieux. Il mérite bien par son zèle d'être considéré comme un des principaux bienfaiteurs du Palais.

L'élan donné par ces premiers chercheurs, les précieuses indications fournies par eux sur l'histoire du Palais, encouragèrent d'autres savants et les incitèrent à puiser plus méthodiquement et plus abondamment aux sources contemporaines. Celui qui le fit avec le plus de bonheur fut le R. P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane. Son œuvre, parue en 1890, reste encore la plus importante à consulter. Il n'avait pas tout dit, ni tout publié. Le R. P. Denifle, le D^r^ J.-P. Kirsch, MM. Léon Mirot et Claude Faure ont édité depuis des textes fort utiles à connaître.

Mais ce fut notre jeune et brillant confrère Robert André-Michel, qui apporta la plus précieuse contribution à la science historique du Palais. Pendant qu'il préparait un recueil de documents nouveaux (il n'eut malheureusement pas le temps de le mettre au point), il écrivit une série de monographies, des plus remarquées, principalement sur

les peintures. Il avait d'autres projets lorsque la guerre éclata : il partit avec le courage qui animait les meilleurs combattants, il donna sa vie héroïquement et succomba le 13 octobre 1914.

Un allemand, le Dr Karl-Heinrich Schäfer, chargé par la Gôrres-Gesellschaft de publier, d'après les registres du Vatican, les comptes des dépenses faites par les papes d'Avignon depuis Jean XXII, a édité également des textes nombreux concernant l'histoire du Palais. Son deuxième volume, terminé avec le pontificat d'Innocent VI, porte la date du 2 août 1914, date fatidique! Les textes publiés par Ehrle, R. André-Michel et Schäfer, après ceux de Duhamel, constituent aujourd'hui la base de toute étude sur le Palais.

Grâce au labeur désintéressé de ces érudits, on a la possibilité de se rendre compte de la façon dont le monument fut construit et entretenu, de savoir par quels maîtres il fut bâti et décoré. Le premier qui utilisa à peu près l'ensemble des textes parus avant 1907 est M. Félix Digonnet, auteur d'un volume sur Le Palais des Papes d'Avignon. *Il ne fut pas sans reproches, loin de là, mais quel est donc l'auteur infaillible, l'écrivain qui ne commette pas d'erreurs? M. Digonnet eut au moins le mérite de fournir au grand public l'ouvrage d'ensemble qui avait manqué jusqu'alors. Les présentant sous une forme agréable, il mit à la portée des visiteurs les textes du R. P. Ehrle et ses savants commentaires, parfois rectifiés heureusement.*

Cependant tout n'était pas dit à beaucoup près, bien des questions restaient insolubles ou avaient obtenu des réponses inexactes. Le Dr Colombe, aujourd'hui conservateur très qualifié du Palais, s'attache depuis quatorze ans aux problèmes qu'on avait peu ou mal abordés. Il y apporte des qualités éminentes d'observateur, de logicien, de commentateur des textes; il sonde les murailles, explore les parties les plus difficiles d'accès. Par une

Vue du Palais et de la ville d'Avignon au XVIIe siècle. (Gravure d'Israël Silvestre.)

série de mémoires, dont les derniers corrigent les premiers quand il y a lieu, il a déjà projeté la lumière, dévoilé l'erreur, reconstitué la vérité sur une infinité de points. Il est certainement un de ceux qui auront le plus fait pour la connaissance du Palais. Si sa trop grande modestie ne l'avait retenu, c'était lui qui aurait dû écrire cet ouvrage.

Jusqu'ici, le Dr Colombe s'est surtout intéressé à la construction, aux transformations, à l'aménagement des bâtiments. D'autres écrivains ont voulu étudier les peintures : celui qui signa R. P. un article de la Ruche Provençale *en 1819, Chaix, Crowe et Cavalcaselle,*

Vue générale d'Avignon au XVIII^e siècle. (Tableau anonyme du Musée Calvet.)

Léon Palustre, Paul Achard, Maurice Faucon, Agnès Gosche, etc. Il est même à présumer que ce sont les fresques qui ont amené Eugène Müntz, très épris de l'art italien, à s'occuper du Palais : elles ont fait l'objet de bon nombre de ses notices. Celles qui ont été découvertes en dernier lieu n'ont pas manqué de susciter une vive émotion dans le monde des artistes et de provoquer des travaux originaux, des observations pénétrantes : les pages les plus remarquables ont été éditées en allemand par M^me Betty Kurth, en français par Robert André-Michel. Ce dernier devait écrire une étude d'ensemble sur Matteo di Giovanetti de Viterbe, l'auteur de la plupart de nos anciennes peintures : il est bien regrettable qu'il n'ait pu le faire.

A ces historiens, à ces archéologues, il faut joindre les architectes, qui après Viollet-le-Duc et avec plus de respect, se sont occupés du Palais pour le débarrasser des constructions parasites, le restaurer dans la mesure du possible. Au regretté Henri Révoil fut donné surtout de relever les murs et la voûte de l'ancienne chapelle de Benoît XII, de rétablir le couronnement de la tour de la Campane. Son successeur, M. Henri Nodet, inspecteur général des Monuments historiques, a la bonne fortune d'avoir de plus larges crédits, d'être libéré des entraves d'une occupation militaire. Aussi apporte-t-il dans la restauration des différentes salles, des façades, des voies d'accès, un soin méticuleux, un souci prudent de ne rien négliger de l'enseignement des textes, de la suggestion des témoins laissés sur place par les démolisseurs. De tels architectes sont les collaborateurs précieux des historiens. M. Nodet le devient encore plus, en fournissant très aimablement les dessins, plans et relevés utilisés pour l'illustration du présent volume.

Nous avons le devoir de nous efforcer à ne pas rester trop au-dessous de nos prédécesseurs. Déjà, en certaines circonstances, nous avons dû improviser en quelque sorte plusieurs articles sur le Palais. Ils sont fortement rectifiés dans le présent ouvrage, où avant tout a été recherchée l'exactitude. Le genre de ce livre ne permet pas de noter les emprunts faits aux sources, ni de discuter les opinions des auteurs que nous ne suivons pas, ni de justifier par une accumulation de preuves celles qui ont été admises. Cependant, il faut qu'on en soit assuré, il n'est pas ici une seule affirmation qui ne puisse être appuyée

par des textes précis. Les publications de documents et les mémoires archéologiques parus jusqu'aujourd'hui ont été très largement mis à contribution; fréquemment des renseignements restés inédits, provenant de recherches personnelles, ont été ajoutés.

Notre œuvre ne sera cependant pas à l'abri des critiques. Les uns lui reprocheront d'être trop savante, les autres de ne pas avoir écarté résolument des hypothèses, de n'avoir pas établi assez de comparaisons avec les monuments d'architecture, les motifs de sculpture, les fresques de la même époque, d'avoir passé trop rapidement sur les événements dont le Palais fut le théâtre, etc. Nous savons tout ce qui lui manque; nous avons la conviction intime que, plus tard, quand la restauration du monument sera plus avancée, surtout si on a la chance de mettre la main sur de nouvelles séries de documents, il y aura lieu de reprendre le sujet en plusieurs parties, de supprimer des hypothèses, d'établir une vérité mieux démontrée.

Que le lecteur daigne donc ne pas trop incriminer le peu de science ou le faible talent de l'auteur. Les difficultés des temps présents ont aussi failli empêcher la mise au jour de l'ouvrage : elles ont opposé parfois un obstacle insurmontable aux projets qu'on aurait souhaité réaliser. Il a fallu aussi limiter avec énergie le nombre des pages, négliger les faits secondaires, abréger les descriptions, écarter de nombreux détails. Deux chapitres entiers ont été supprimés : l'un sur le mobilier, les pièces d'argenterie et les ornements qui paraient les autels des chapelles, l'orfèvrerie placée sur la table des festins, les tentures couvrant les murailles, les tapisseries et tapis; l'autre sur le personnel de la Cour, les dignitaires, officiers, domestiques, gardes vivant dans le Palais, sur les fêtes qui s'y donnaient, les réceptions des souverains, l'entrée des ambassades solennelles. L'histoire du Palais pourrait donc facilement être traitée dans de plus vastes proportions, être rendue plus intéressante par des développements littéraires, archéologiques et artistiques, par l'évocation de tous les souvenirs qui s'y attachent. La matière serait très longue à épuiser.

Il reste encore beaucoup à faire, pour des expériences plus mûries, pour des ardeurs plus jeunes et plus entreprenantes. Nous revendiquerons seulement l'honneur de compter parmi ceux qui auront aimé avec passion le monument, qui auront eu le respect de son passé, qui auront gardé une admiration raisonnée pour ses constructeurs, ses architectes, ses décorateurs, manifesté enfin la plus profonde vénération pour les grands papes qui l'ont habité.

15 janvier 1922.

Vue générale de la ville d'Avignon. Revers de la médaille frappée en l'honneur du vice-légat J. Ferrier (1609).

PLANCHE I. — *Chapelle de Saint-Martial : fresques de la voûte, tableau B.*

LE PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

CHAPITRE PREMIER

LES PAPES D'AVIGNON

Depuis le XIVe siècle, c'est un lieu commun de parler de la captivité de Babylone à propos du séjour des papes sur les bords du Rhône. Cependant, ni les imprécations de Pétrarque au patriotisme italien si jaloux, ni les dures paroles attribuées à sainte Catherine de Sienne pour arracher d'Avignon la Cour romaine, ne doivent faire oublier la vérité. Les souverains pontifes qui ont vécu dans le Palais avignonais ont presque tous été de grandes figures, l'un d'eux même a été canonisé. Grâce à leur détermination de vivre loin des agitations de l'Italie, la Papauté a pu remplir un rôle glorieux dans le monde : elle ne fut pas l'esclave, comme on l'a dit, de la royauté française ; les documents publiés chaque jour montrent au contraire son esprit d'indépendance. Mais qui donc pourrait reprocher aux papes français leur affection particulière au salut de leur patrie, victime de la guerre de Cent ans? Est-ce que les papes italiens n'avaient pas déjà manifesté une inclination déterminée envers leurs compatriotes? Est-ce que ceux qui siégèrent au Vatican après le retour de la Papauté à Rome n'ont pas souvent oublié leur caractère de père commun des chrétiens et suivi une politique exclusivement italienne, purement nationaliste?

Si la barque de saint Pierre est venue se fixer au rivage d'Avignon, on sait maintenant que ce n'est pas aux intrigues du roi Philippe le Bel qu'on le dut, au marché qu'il aurait conclu avec Bertrand de Got avant l'élévation de ce prélat au pouvoir suprême. La situation de l'Italie était assez troublée et depuis assez longtemps, pour justifier les résolutions de Clément V et de son successeur. Un auteur récent a relevé l'itinéraire des papes qui s'étaient succédé depuis 1243. Pour tous, la turbulence de leurs sujets avait rendu le séjour de la Ville éternelle impossible; elle les avait forcés

Église des Dominicains d'Avignon, au XVII^e siècle. (Dessin de l'album Laincel, au Musée Calvet.)

d'émigrer, « à tel point que leur séjour à Rome devint exceptionnel ». A n'en prendre que deux, Innocent IV avait dû se réfugier à Lyon de 1244 à 1251, Grégoire X était revenu dans la même ville pour tenir le quatorzième concile œcuménique. Benoît XI, le prédécesseur immédiat de Clément V, avait songé à s'établir en Lombardie.

Cependant, si plusieurs papes, et non des moindres, étaient venus et avaient résidé en France avant le XIV^e siècle, aucun d'eux n'avait eu l'idée d'y installer sa Cour d'une façon indéfinie. Ce n'est même pas Clément V qui s'y résolut, bien qu'il n'ait pas mis les pieds en Italie. On le compte comme le premier pape d'Avignon. A vrai dire, il ne se figura jamais être chez lui dans cette ville; il garda jusqu'à la fin l'ambition de retourner à Rome. Peu de temps après son élection, répondant au souhait exprimé par les cardinaux, il annonça son intention de partir pour l'Italie; plus tard, ayant confirmé l'élévation d'Henri de Luxembourg à la dignité suprême de l'Empire (26 juillet 1309), il prescrivit pour le 2 février 1312 la cérémonie du couronnement de ce prince, qu'il voulait lui-même présider à Saint-Pierre de Rome. Les événements furent plus forts que ses désirs.

Archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got visitait son diocèse lorsqu'il apprit que les cardinaux, réunis en conclave à Pérouse, l'avaient élu pape le 5 juin 1305. Il fixa son couronnement à Vienne, puis à Lyon, et n'arriva dans cette dernière ville que le 29 octobre suivant, après un voyage qui l'avait amené aux portes d'Avignon, à Remoulins, Roquemaure, Bagnols. Ayant reçu la tiare, Clément V, au lieu de gagner la péninsule italique, séjourna plusieurs mois à Lyon ou dans les environs; puis il retourna à Bordeaux, en passant par Nevers, Bourges, Limoges et Périgueux. Il arriva une première fois en Avignon, le 8 ou 9 mars 1309. Il y était attiré, entre autres considérations, par la proximité de Vienne, où il avait convoqué, pour le 1^er octobre de l'année suivante, un concile général qui déciderait du sort des Templiers.

La présence d'un pape n'était pas pour les Avignonais une nouveauté aussi grande qu'on pourrait le croire. Ils avaient probablement perdu le souvenir des passages rapides d'Urbain II, de Gélase II et d'Innocent II dans leur cité, en 1095, 1096, 1118 et 1132; mais ceux de leurs pères, qui n'avaient pas trempé dans la conjuration anticléricale de 1247-1251, avaient pu se joindre au cortège qui avait accompagné dans

le Venaissin Innocent IV revenant de Lyon, et assister, le 27 avril 1251, à la consécration solennelle de la cathédrale de Cavaillon. Plus récemment encore, un autre pape voyageur, Grégoire X, après un court séjour à Orange, avait résidé plusieurs mois (du 14 mai au 4 septembre 1275) à Beaucaire; il était revenu ensuite à Orange; sans aucun doute, il avait traversé la cité avignonaise. Aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, on s'était habitué à voir la Papauté errer ainsi de ville en ville.

On pouvait penser que Clément V continuerait ces anciennes traditions. Aussi, rien n'avait été préparé en Avignon pour un séjour prolongé de la Cour romaine. Le pape s'y trouvait cependant dans une situation plus digne qu'ailleurs. Il était dans le voisinage immédiat du comté Venaissin, que l'Église possédait en fait depuis 1274. Et puis, Charles II d'Anjou, seigneur d'Avignon, était le vassal de la Papauté comme roi de Sicile.

Clément V se logea dans le couvent des Dominicains construit hors des remparts du XIII^e^ siècle, dans une ancienne île du Rhône, à l'ouest de l'agglomération urbaine. Les cardinaux et les fonctionnaires de la curie s'installèrent comme ils purent dans la ville. En principe, le pape établit là sa résidence habituelle, jusqu'à l'époque du concile de Vienne (16 octobre 1311-6 mai 1312). Cependant, dès septembre 1309, il prit l'habitude de fréquents séjours dans le Venaissin, à Monteux, Malaucène, le Groseau et Carpentras. Il se plut particulièrement dans le modeste prieuré du Groseau, où il trouvait en été une température plus agréable qu'au bord du Rhône. Jouissant d'une santé très précaire, après son retour de Vienne et une station plus prolongée en Avignon, il passa les derniers mois de son existence dans une agitation maladive. Depuis le 8 mai 1313, il erra de Châteauneuf à Bédarrides, au Groseau, à Caromb, à Monteux, Carpentras et Pernes, pendant que l'Audience apostolique, son tribunal, obligée à plus de stabilité, tenait ses assises en la capitale du Venaissin, à Carpentras. Moribond, il eut l'espoir que l'air natal le guérirait : il partit pour la Guyenne, mais succomba à Roquemaure, le 20 avril 1314.

Conformément aux prescriptions du défunt, les cardinaux se réunirent en con-

Chateauneuf-du-Pape : château et remparts élevés par Jean XXII. (Dessin de l'album Laincel.)

clave à Carpentras. Ils inaugurèrent leurs séances vers le 1er mai. Le désaccord qui existait entre eux, les violences exercées par les Gascons commandés par les neveux de Clément V, qui avaient pillé le trésor apostolique, dispersèrent l'assemblée. De longs mois s'écoulèrent sans que cessât le veuvage de l'Église. A la fin, les cardinaux, cédant aux instances des représentants du roi de France, se décidèrent à venir à Lyon. Longtemps encore ils discutèrent. Pour hâter leurs délibérations, les troupes royales cernèrent le couvent des Dominicains où ils siégeaient : ils retrouveraient leur liberté seulement après l'élection d'un pape. C'était le bon parti. Jacques Duèse, cardinal de Porto, fut élu le 7 août 1316 et prit le nom de Jean XXII.

C'était un ancien évêque d'Avignon. Né à Cahors, docteur et professeur en droit canon et en droit civil, lieutenant du chancelier du roi de Sicile, il avait été élu à l'évêché de Fréjus,le 4 février 1300. Devenu lui-même chancelier du roi Robert, il avait été un des administrateurs les plus actifs de ses États, principalement de la Provence; il avait séjourné à Naples, pris contact avec des peuples à tempéraments divers, avec de hauts personnages français et italiens. Le 18 mars 1310, Clément V l'avait transféré à Avignon. Tenant sa science et son zèle religieux en haute estime, il lui avait ensuite conféré la pourpre cardinalice (23 décembre 1312), avec d'abord le titre presbytéral de Saint-Vital, puis l'évêché de Porto. Sa promotion au cardinalat lui avait fait perdre le siège d'Avignon. Clément V avait nommé pour l'y remplacer son neveu, Jacques de Via (19 février 1313).

Avant même qu'il fût procédé à son couronnement, le nouveau pape annonça

Château de Sorgues, construit par Jean XXII (Dessin de l'album Laincel.)

son intention de se fixer avec la Cour romaine à Avignon. Il nomma immédiatement des commissaires pour préparer les logements. Ceux-ci s'entendirent avec les syndics de la ville et travaillèrent, dès le 16 août, à la répartition des immeubles, à la rétribution des propriétaires. Au pape lui-même furent réservés le Palais épiscopal et le couvent des Dominicains. On adjoignit encore au Palais des maisons prélevées sur les immeubles du chapitre de la cathédrale, celle du prieur de l'église Saint-Étienne et deux hôtels particuliers. Au Palais épiscopal c'était prendre le logis de Jacques de Via. A vrai dire, cet évêque avignonais n'avait pas encore été sacré, même il ne

Chartreuse de Bompas édifiée aux frais de Jean XXII (Dessin de l'album Laincel.)

devait jamais l'être. En tout cas, son oncle eut une façon élégante de compenser son éviction : il le nomma cardinal, le 17 décembre 1316. L'évêché devint ainsi vacant. Jean XXII décida qu'il n'aurait plus de titulaire au moins pendant un certain temps : il en confia l'administration d'abord à Jacques de Via, puis à ses compatriotes Gasbert de Laval et Arnaud de Capdenac, ce dernier remplacé, le 5 juillet 1318, par Géraud de Campmul.

Il arriva le 2 octobre dans la résidence qu'il s'était fixée. Mais ce n'était encore dans sa pensée qu'une étape vers l'Italie, un lieu d'attente où il aurait le loisir de poursuivre l'exécution de ses grands desseins. Un auteur, se faisant l'écho d'un racontar puéril mais assez caractéristique, prétendit même que, devenu pape, il avait juré pe ne monter jamais à cheval si ce n'était pour aller à Rome. Agé d'environ 72 ans au moment de son élection, frêle d'apparence, menacé dès les premiers jours par la jalousie et la haine de personnages qui ne reculaient pas devant les pratiques de magie et peut-être d'empoisonnement, Jean XXII eut de longs espoirs et nourrit de vastes pensées. Sa vivacité d'esprit, son énergie de volonté, sa puissance de travail le servirent à peu près sans défaillance pendant plus de dix-huit ans : son pontificat fut le plus long de ceux des papes d'Avignon. Jetant les yeux jusqu'aux confins extrêmes de la chrétienté, il voulut rétablir la paix entre les princes, restaurer l'ordre dans la ville de Rome et le Patrimoine de saint Pierre, tiraillés entre les factions et livrés à l'anarchie, arrêter les guerres entre Guelfes et Gibelins, plus fortes que jamais dans le nord de l'Italie, calmer l'effervescence des Franciscains partisans de la pauvreté absolue, réformer les ordres religieux en décadence, poursuivre l'hérésie, lancer l'Occident dans une nouvelle croisade libératrice des Lieux saints, et pour tout cela reconstituer le trésor apostolique dilapidé. Une période de recueillement dans un abri tranquille était nécessaire : la longueur des combats qu'il fallut soutenir, la résistance acharnée des tyrans italiens, une lutte âpre contre l'empereur Louis de Bavière qui alla, malgré Jean XXII, se faire couronner à Rome et y proclamer un antipape, les complications de la politique éloignèrent la réalisation du projet caressé de retourner en Italie. Un instant cependant, dans les dernières années de son règne, Jean XXII crut qu'il allait pouvoir transférer la Cour romaine à Bologne, au centre d'un royaume administré directement par ses recteurs ou gouverné par un prince vassal. En novembre 1331, il annonça son prochain départ d'Avignon : des désastres se produisirent,

Ancien Palais épiscopal, puis archiépiscopal d'Avignon, jadis livrée d'Arnaud de Via (Dessin de l'album Laincel.)

et lui restituer son Palais ? Sans doute, à Rome, depuis toujours, le pape cumulait les fonctions d'évêque, mais le gouvernement de la ville et de sa circonscription était traditionnellement exercé par des auxiliaires et selon des règlements au manque desquels on avait suppléé tant bien que mal en Avignon. Probablement, de graves inconvénients s'étaient ici manifestés. Toujours est-il qu'après mûres réflexions, Benoît XII résolut d'y mettre fin. Il se décida à nommer au siège épiscopal un de ses chapelains et peut-être compatriotes, dont il avait fait son trésorier quelques semaines après son couronnement. Jean de Cojordan, le nouveau prélat, reçut ses bulles le 10 mai 1336.

Déjà, depuis le 22 février précédent, le pape avait acquis, au prix de 7.000 florins, la livrée cardinalice qu'Arnaud de Via, neveu de Jean XXII, s'était aménagée sur un terrain qui dominait le Rhône, entre le Rocher des Doms et l'hôpital du pont Saint-Bénézet. Arnaud était décédé depuis trois mois, en laissant par une clause de son testament la jouissance viagère de son immeuble au cardinal Talleyrand de Périgord. Cette servitude n'empêcha pas Benoît XII de poursuivre la réalisation du projet qu'il avait élaboré de loger en cet endroit l'évêque d'Avignon. Assurément, Jean de Cojordan, installé auprès du pape à cause de ses fonctions, pouvait attendre : cependant, il lui fallait savoir où se retirer quand cesserait son service de trésorier. Donc, le 5 juin 1336, le pape chargea le cardinal Pierre des Prez, évêque de Préneste, et Gotio de Rimini, patriarche de Constantinople, de procéder à un échange : l'ancien Palais épiscopal passerait entièrement à l'Église romaine et deviendrait ainsi le Palais apostolique, résidence officielle des souverains pontifes ; l'ancienne livrée d'Arnaud de Via serait à l'avenir la propriété de l'évêque d'Avignon, le lieu de sa demeure. Conformément aux instructions papales, le contrat fut passé, douze jours après, entre Jean de Cojordan et Louis de Pierregrosse, archiprêtre de Viviers, procureur du pape. Benoît XII le ratifia seulement à la date du 1er février 1341.

Tombeau de Benoît XII, jadis à la cathédrale d'Avignon (D'après la gravure des Bollandistes.)

Désormais chez lui, il poursuivit avec plus d'activité les travaux qu'il avait commencés. On est émerveillé quand on songe que les sept années de son règne suffirent pour la construction de la tour des Anges, des appartements privés, de la salle du Consistoire surmontée du grand Tinel, de la cuisine, de la tour des Latrines, qui formèrent l'aile orientale du Pa-

lais nouveau; l'agrandissement de la chapelle pontificale de Jean XXII, au nord; la réfection du cloître autour de l'ancien Palais épiscopal, l'élévation de l'aile méridionale dite du Conclave, du corps de logis de l'ouest connu sous le nom d'aile des Familiers et de la tour Campane qui le termine; enfin la bâtisse des étages inférieurs de la tour de Trouillas, l'aménagement et la clôture d'un verger.

Pendant le même temps, par esprit de reconnaissance, il faisait entourer de hautes et solides murailles le monastère de Boulbonne, où il avait pris l'habit de cistercien; il entreprenait de rebâtir à Paris le collège de Saint-Bernard, où il avait résidé lorsqu'il suivait les cours de la Sorbonne. Il considérait aussi de son devoir de subvenir aux nécessités des églises romaines : ce n'est pas parce qu'il se trouvait obligé de résider en Avignon qu'il avait à se désintéresser des basiliques dont il avait la charge. Au mois de juillet 1335, il expédia à Rome le frère de son maître d'œuvres avignonais, Jean Poisson; il lui donna à diriger la restauration du Palais du Vatican et de l'église de Saint-Pierre. Les travaux effectués furent assez importants pour que le souvenir en fût consacré par le buste du pape bienfaiteur, sculpté en 1341 par Paul de Sienne et érigé au-dessus de la grande porte de Saint-Pierre. Cette œuvre d'art, après la démolition de l'ancienne basilique, trouva un refuge dans les *Grotte Vaticane:* elle y reste le témoignage que les papes d'Avignon, quoi qu'on en ait dit, gardèrent une véritable sollicitude pour les églises de Rome. Jean XXII et Benoît XII eurent en effet des imitateurs dans la personne de Clément VI et d'Innocent VI, avant le voyage d'Urbain V et le retour de Grégoire XI.

En résumé, Benoît XII fit tant qu'après avoir dépensé près de 53.000 florins d'or en acquisitions d'immeubles, notamment autour de l'ancien Palais épiscopal, il en employa plus de 127.000 à des constructions et restaurations de monuments, soit environ 18 % des recettes de son trésor.

Il eut la satisfaction de voir achevés les édifices qu'il avait bâtis pour son logement et celui de sa Cour, sauf la tour de Trouillas qui fut terminée par son successeur. Il mourut le 25 avril 1342 et fut, comme son prédécesseur, enterré en l'église de Notre-Dame-des-Doms.

Autant il avait été austère, rigide, dur même dans certaines circonstances, autant le cardinal qui lui succéda sur le trône apostolique fut de tempérament souple et gracieux, de caractère fastueux, de sentiments généreux. C'est du reste en vertu d'une règle assez générale que se produisent pareilles réactions : la rigueur appelle la clémence, l'avarice

Statue du pape Clément VI, couchée sur son tombeau à la Chaise-Dieu.
(D'après le moulage exposé au Palais d'Avignon.)

la prodigalité. Cependant l'élu n'avait pas que des qualités de grand seigneur aux gestes larges, c'était encore un diplomate extrêmement avisé, un théologien érudit et éloquent, un pontife préoccupé des hautes destinées de l'Église. Ce fut le pape Clément VI. Proclamé le mardi 7 mai 1342, il fut couronné en l'église des Dominicains douze jours plus tard. Dans le brillant cortège qui le ramena au Palais, figurait au premier rang Jean, duc de Normandie, fils aîné et héritier présomptif du roi de France.

Avant son accession au trône de Saint-Pierre, il s'appelait Pierre Roger, fils du seigneur de Rosières. Né dans le diocèse de Limoges, à Maumont (Corrèze), il était entré jeune au monastère de la Chaise-Dieu. Il était abbé de Fécamp, lorsque la bienveillance de Jean XXII lui avait conféré le siège épiscopal d'Arras. Il y était resté moins d'un an, avait été transféré à l'archevêché de Sens et douze mois plus tard à celui de Rouen. Chancelier du royaume de France, il avait été appelé au Sacré-Collège par Benoît XII le 18 décembre 1338. Le choix de sa personne pour la dignité suprême paraissait d'autant plus heureux que ses relations particulières avec les Cours de France et d'Angleterre, son expérience des affaires le rendaient apte, mieux que beaucoup d'autres, à poursuivre avec succès la politique de conciliation inaugurée par son prédécesseur entre Philippe VI de Valois et Édouard III. La guerre, qui avait éclaté entre les deux rois malgré l'intervention de Benoît XII, devait attirer son attention soutenue et justifier sa présence sur les bords du Rhône.

Aussitôt après son élection, il entama une action diplomatique pour la prolongation des trèves existantes. Il fut loin d'être toujours heureux, et il eut la douleur d'assister impuissant aux luttes meurtrières entre France et Angleterre. Mais il ne perdit pas courage, et plus la cause de la paix semblait compromise, plus il agissait. Cette politique l'incita donc à répondre, lorsqu'au début de son pontificat une ambassade solennelle des Romains lui demanda de revenir au Vatican, qu'il le voudrait bien, mais qu'il ne le pouvait pas. Plus tard, la situation de l'Italie elle-même lui interdit toute pensée de retour : les États de l'Église furent de nouveau violemment agités par des révoltes; le préfet de Rome, Giovanni di Vico, entreprit la conquête du Patrimoine, Cola di Rienzo souleva le peuple romain, les Visconti s'emparèrent de Bologne ; il fallut engager de nouvelles luttes meurtrières. Le pape, contraint à en rester éloigné, donna des compensations à ses sujets de la Ville éternelle : il concéda que le jubilé aurait lieu tous les cinquante ans, ce qui amena une foule énorme de pèlerins auprès du tombeau des Apôtres en l'année 1350; plus tard, il accorda au peuple une subvention de 14.000 florins, il fit restaurer la basilique du Latran, etc.

Son pontificat marque la période la plus magnifique du séjour des papes en Avignon. Les clercs, chassés de la Cour de Benoît XII, revinrent plus nombreux, attirés par ses générosités. Avec des principes comme ceux-ci : « Nul ne doit se retirer mécontent », ou bien « Un pape doit faire le bonheur de ses sujets », il fut assailli de sollicitations. D'autre part, ayant une haute idée de sa charge, il voulut qu'elle s'exerçât dans un cadre éblouissant. « Mes prédécesseurs n'ont pas su être papes » disait-il. Et il montra bien que, lui, le savait. Le Palais

Bulle scellant les actes de la cour temporelle d'Avignon sous la domination des papes.

Tour du pont à Villeneuve-lez-Avignon et constructions du XIV^e^ siècle. (Dessin de l'album Laincel.)

de Benoît XII se présentait sévère dans une architecture dépourvue d'ornementation. Il donnait seulement l'idée de force, de puissance. Clément VI le rendit infiniment plus attrayant, il en fit décorer les murs par des peintres français et italiens.

Ce palais de Benoît XII, bien qu'il fût, dit un auteur contemporain, magnifique d'aspect et construit avec art, fut aussi jugé insuffisant. Quelques semaines après son avènement, Clément VI entreprit de le compléter par l'adjonction d'une nouvelle cuisine, puis d'une tour flanquant au sud celle où était sa chambre (tour de la Garderobe); il fit achever la tour de Trouillas. Mais bientôt des plans nouveaux germèrent dans son esprit : il résolut de bâtir un nouveau Palais, *novum opus, palatium novum,* d'architecture plus riche, qui se souderait à l'ancien, ferait disparaître les bâtiments édifiés par Jean XXII conservés jusqu'alors et entourerait entièrement la place, limitée déjà au nord et à l'est par les constructions de son prédécesseur immédiat. En cours d'exécution, cette grande œuvre fut encore amplifiée. Commencée en 1344, elle n'était pas achevée, lorsque le pape, terrassé par la maladie, expira. C'était le jeudi 6 décembre 1352. Lui qui s'intéressait tellement aux travaux de son Palais qu'il avait fait pratiquer une porte secrète pour les surveiller, eut cependant la joie, avant de mourir, d'officier et de prêcher aux fêtes précédentes de la Toussaint, dans la splendide chapelle construite selon ses vœux. Il pouvait disparaître : son souvenir était fixé pour toujours sur le sol avignonais par un monument défiant l'atteinte du temps.

Il eut également la satisfaction de devenir le souverain temporel des Avignonais. On se rappelle que lorsque Clément V et Jean XXII s'arrêtèrent ou vinrent s'établir en Avignon, la ville reconnaissait l'autorité des rois de Sicile, comtes de Provence. Les papes entretenaient, d'ailleurs, les meilleures relations avec ces princes, leurs

vassaux pour le royaume de Sicile. Après la mort du roi Robert (19 janvier 1343), son héritage était passé à l'aînée de ses petites-filles, à la reine Jeanne, si chère encore à la mémoire populaire. Celle-ci, unie depuis peu à André de Hongrie, témoigna bientôt de l'aversion pour son mari. Un assassinat, dont ses ennemis voulurent faire remonter la responsabilité jusqu'à elle, la rendit veuve (18 septembre 1345). Louis de Hongrie, frère de la victime, prétendit venger le meurtre; furieux encore du mariage de Jeanne avec son cousin Louis de Tarente, il marcha contre Naples à la tête d'une armée. La jeune reine et son mari furent obligés de fuir. Ils arrivèrent à Avignon. Là, ils apprirent que les barons napolitains se soulevaient contre l'usurpateur. Jeanne manquait d'argent pour retourner à Naples avec une escorte suffisante de gens d'armes; elle eut l'idée de vendre ses droits sur Avignon au pape Clément VI. Le contrat fut conclu le 9 juin 1348, moyennant 80.000 florins. L'empereur Charles VI possédait, comme héritier des anciens rois d'Arles, la suzeraineté plus juridique que réelle sur les terres de la rive gauche du Rhône. Appelé à sanctionner l'acte du 9 juin, il concéda qu'à l'avenir les papes ne relèveraient pour leur nouvelle acquisition d'aucun souverain, qu'ils n'auraient à rendre hommage à personne.

Ainsi donc, la situation de la Papauté était devenue complètement indépendante sur les bords du Rhône. Après Benoît XII qui avait donné au Saint-Siège la propriété du Palais, Clément VI faisait mieux : lui seul commandait en Avignon. Cependant le changement de régime ne fut pas accepté immédiatement par ses nouveaux sujets, ils firent attendre neuf années leur hommage et leur serment de fidélité. On n'a pas encore démêlé les sentiments qui les animèrent en cette circonstance; probablement jugeaient-ils insuffisantes les garanties offertes pour le maintien de leurs privilèges. Quoi qu'il en fût, l'événement de 1348 était de la plus haute importance : les souverains pontifes restèrent maîtres et souverains d'Avignon jusqu'à ce que l'Assemblée législative de 1791 proclamât l'annexion définitive de cette ville à la France. Toutefois, ils maintinrent (et ce fut sans doute une condition imposée par les Avignonais) la cité et son territoire complètement séparés du comté Venaissin. Les deux États pontificaux subsistèrent côte à côte, avec leur administration et leurs tribunaux distincts.

Au moment où la reine Jeanne arriva dans la cité avignonaise, la peste, la fameuse peste de 1348 y sévissait. Laure, l'aimée de Pétrarque, avait succombé. Selon la lettre d'un ami du poète, du 25 janvier au 27 avril, le fléau avait fait disparaître 62.000 habitants et il n'avait pas encore cessé, loin de là. La charité de Clément VI ne recula pas devant les cruelles nécessités qui s'imposèrent. Elle s'exerça aussi en donnant accueil aux Juifs, que le peuple, désespéré, accusait d'avoir empoisonné les sources. Le malheur public assombrit les dernières années de son règne : les guerres, que ses légats furent, peu après, obligés de soutenir en Italie, contribuèrent encore à l'affliger. Peut-on espérer qu'il trouvait un dérivatif à ses chagrins dans les travaux commandés par lui en Avignon?

Il ne borna pas au Palais son amour des constructions neuves : dès le début de son pontificat, il fit remanier, agrandir et décorer l'ancienne maison du cardinal Napoléon Orsini, près de la tour du pont, sur le territoire de Villeneuve. Il aimait à s'y retirer de temps à autre. Il voulut aussi que l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il avait fait profession, recueillît le bénéfice de son élévation à la Papauté; l'église et les bâtiments claustraux furent reconstruits, son tombeau y fut préparé. C'est là qu'effectivement son corps, cousu dans une peau de cerf, fut transféré pour reposer sous la garde des moines.

Il avait dépensé plus de 200.000 florins, somme énorme pour l'époque, à ses diverses constructions. La plus grosse partie de cette fortune avait été consacrée au Palais d'Avignon.

Le 18 décembre 1352, après un conclave de trois jours, le cardinal Étienne Aubert, évêque d'Ostie et de Velletri, fut proclamé pape sous le nom d'Innocent VI (18 décembre 1352). C'était encore un limousin, étant né au village de Mont, près de Pompadour (Corrèze). Ancien professeur de droit à l'Université de Toulouse, ancien juge-mage dans la sénéchaussée de ce nom, il avait été, avant sa promotion au cardinalat (20 septembre 1342), évêque de Noyon et de Clermont. Lui aussi voulait servir la paix, faire tomber les armes des mains des Anglais et des Français, mettre fin aux luttes continuelles ensanglantant l'Italie. Malgré son âge avancé, sa santé chancelante, ses répugnances mêmes, il dut recourir à la force pour rétablir la domination pontificale si compromise dans la péninsule. Il eut heureusement sous la main, avec le cardinal

Remparts d'Avignon commencés par Innocent VI (partie restaurée).

Albornoz, un vaillant homme de guerre et un diplomate clairvoyant; il l'envoya comme légat en Italie. Albornoz entreprit une série de campagnes, qui eurent pour effet de reconstituer la souveraineté temporelle des Papes. Innocent VI ne vit malheureusement pas la fin de ces combats.

Bien plus, à Avignon même, il se vit menacé. Ce n'est pas qu'il eût à craindre l'ambition du roi de France, dont les États avoisinaient les siens, ni de la reine Jeanne, souveraine de la Provence; mais les ennemis de ces princes étaient les siens. Depuis la trêve du 23 mars 1357, proclamée entre Édouard III et le dauphin Charles, régent de France, les troupes de mercenaires jusqu'alors soudoyées par les Anglais s'étaient constituées en compagnies irrégulières. Elles se proposaient de vivre le plus grassement possible sur le pays, de rançonner les habitants, de s'emparer des forteresses. L'archiprêtre de Vélines, Arnaud de Cervole, vint par deux fois, en 1357, ravager la Provence, occuper quelques châteaux du Comtat, faire trembler les Avignonais. La tentation était forte de s'enrichir au dépens de tous ceux qui gravitaient autour de la Cour romaine, des marchands, des banquiers, des collecteurs de taxes pontificales, des car-

dinaux, du pape lui-même. Il était donc nécessaire de se protéger et tout d'abord d'éloigner les brigands à prix d'argent, puis d'élever des fortifications autour de la ville. La population avait en effet largement débordé l'ancienne enceinte; d'ailleurs, celle-ci, fort négligée depuis longtemps, était assez mal en point.

Innocent VI s'était inquiété, même avant les menaces d'Arnaud de Cervole, c'est-à-dire dès janvier 1355, d'assurer la clôture et la défense de la cité. Après 1357, il fallut activer les travaux, creuser les fossés nouveaux, élever les remparts. L'événement se chargea de montrer leur utilité urgente : dans la nuit du 28 au 29 dé-

Statue du pape Innocent VI sur son tombeau à Villeneuve-lez-Avignon.

cembre 1360, des bandes armées, rendues libres par la conclusion du traité de Brétigny, vinrent s'emparer du Pont-Saint-Esprit; elles arrêtèrent tout trafic par le Rhône, dirigèrent des raids en Languedoc et dans le Venaissin, pillèrent, razzièrent. L'effroi se répandit à la Cour d'Avignon, on barricada la partie de la ville qui n'était pas encore défendue par les murailles, des secours furent demandés partout. A la fin, on versa de l'argent aux routiers pour leur départ. Ils devaient revenir à diverses reprises : l'opération était trop avantageuse. Comble de malheur, en 1361, un retour offensif de la peste, succédant à la pénurie des vivres, fit encore 17.000 victimes, parmi lesquelles neuf cardinaux et une centaine d'évêques.

L'obligation de subvenir aux dépenses des guerres en Italie et à la protection de la Cour d'Avignon, coûta au budget pontifical plus d'un million de florins. Les dépenses somptuaires, à quoi s'était complue la prodigalité de Clément VI, devaient donc être supprimées. Cependant, Innocent VI dut parfaire au Palais apostolique l'œuvre de son prédécesseur. Il n'y manqua pas; par contre, il n'inaugura aucune nouvelle construction en dehors de ce qui fut jugé indispensable. Il donna seulement suite au projet qu'il avait eu d'appeler des Chartreux dans le palais qu'il avait possédé, comme beaucoup d'autres cardinaux, à Villeneuve-lez-Avignon. Secondé par son neveu le cardinal Audoin Aubert et par le cardinal Gui de Boulogne, il fit élever et décorer les bâtiments conventuels, construire un cloître et une église. Il voulut y dormir son dernier sommeil; là fut élevé par ses soins le monument où ses restes furent déposés.

Après un règne bien tourmenté, le malheureux Innocent VI mourut le 12 septembre 1362. Les cardinaux célébrèrent ses obsèques solennelles, se réunirent en con-

clave dans la partie habituelle du Palais d'Avignon, portèrent leurs suffrages d'abord sur Hugues Roger, frère de Clément VI, qui refusa, et finirent par nommer un personnage étranger au Sacré-Collège, Guillaume Grimoard, abbé de Saint-Victor de Marseille (28 septembre). L'élu se trouvait alors dans le royaume de Naples : ils attendirent son arrivée et l'assurance de son acceptation ; ils restèrent donc en conclave. L'entrée du nouveau pape en Avignon eut lieu le 31 octobre. Le dimanche suivant, 6 novembre, il se fit couronner dans la grande chapelle du Palais. Ce fut le saint pape Urbain V.

Né, en 1310, au château de Grisac dans le diocèse de Mende, il avait étudié le

Statue du pape Urbain V, jadis sur le mausolée érigé en l'église Saint-Martial d'Avignon. (Musée Calvet.)

droit dans les Universités de Toulouse, Montpellier, Avignon, Paris; ayant gardé le goût du travail intellectuel, il n'avait rien de plus à cœur que de favoriser les études des jeunes gens. Il y en eut plus d'un millier entretenus à ses frais auprès de diverses Universités, même dans de simples bourgades comme Trets ou Manosque. Ses fondations de collèges, notamment à Montpellier, sont restées célèbres.

Les œuvres architecturales qu'on dut à sa magnificence sont multiples : les églises de Bédouès, de Grisac, de Quézac et autres localités dans son pays d'origine furent reconstruites ou agrandies par ses soins; le clocher du monastère de Chirac où il avait pris l'habit fut édifié ; la cathédrale de Mende fut rebâtie et dotée de riches ornements; le monastère de Saint-Victor de Marseille vit son église renouvelée dans son chevet, amplifiée et fortifiée, dotée de splendides reliquaires, tapisseries et joyaux ; à Montpellier, la cathédrale actuelle, le collège de Saint-Benoît (aujourd'hui Faculté de médecine), les collèges de Mende et de Saint-Ruf, le monastère de Saint-Germain proclamèrent la générosité du nouveau pontife. A Avignon, il continua l'œuvre des remparts, édifia un couvent pour les religieuses Bénédictines, que l'insécurité du pays chassait de Fours. Dans son Palais, il entreprit enfin des travaux importants que nous aurons à signaler, il lui adjoignit tout un quartier dans l'ancien verger de Benoît XII. En Italie, la restauration des basiliques de Saint-Pierre et du Latran fut son œuvre; on admire encore le ciborium qu'il fit élever dans cette dernière église, où devaient être exposés, dans des châsses merveilleuses, les chefs de saint Pierre et de saint Paul.

Cependant, le légat Albornoz était parvenu à dompter les ennemis de l'Église en Italie, à reconquérir les domaines qui constituaient son patrimoine. D'autre part,

la paix semblait devoir être établie pour longtemps entre la France et l'Angleterre, le règne de Charles V commençait sous des auspices assez favorables. Mais la ville d'Avignon restait le point de mire des Grandes Compagnies; les richesses accumulées y étaient une proie trop tentante. Il n'est pas jusqu'à Duguesclin lui-même, conduisant en Espagne des bandes de routiers, qui ne vînt rançonner le pape, les Avignonais et les Comtadins.

Urbain V jugea donc qu'il était temps de quitter les bords du Rhône et de rétablir le Saint-Siège auprès du tombeau des Apôtres. Depuis plusieurs années déjà, l'empereur Charles IV l'y incitait fortement. En septembre 1366, il annonça son prochain départ et fit commencer les préparatifs. Le 30 avril suivant, Avignonais et Français eurent la douleur de le voir s'éloigner avec une partie du Sacré-Collège. La plupart des cardinaux manifestaient pourtant une grande répugnance à le suivre, à affronter les fatigues d'un voyage pénible, à courir les hasards de la fortune. Le pape fut inébranlable : il laissa la garde de son Palais, le gouvernement de la ville, le vicariat général de l'évêché, la rectorie du Venaissin au vieil ami de Pétrarque, Philippe de Cabassole, patriarche de Jérusalem, puis il partit. Le 19 mai, à Marseille, il monta sur les galères envoyées par les États italiens ou mises à sa disposition par les Hospitaliers. Le 3 juin, il débarquait à Corneto; le 9, il s'installait pour quelques mois à Viterbe. Il eut, dans cette ville, avec une émeute sanglante, un avant-goût des difficultés qui l'attendaient. Enfin, à la grande joie des Romains, le 16 octobre, il fit son entrée solennelle dans la Ville éternelle; la veille de la Toussaint, il célébra à l'autel de Saint-Pierre la messe qui n'avait plus été dite depuis Boniface VIII. « Dieu soit loué, s'écria-t-il, qui a permis l'accomplissement de notre vœu ! »

Malgré l'empressement que mirent à le visiter rois et empereurs, il fut loin d'éprouver, de la part de ses sujets, toutes les satisfactions espérées. Aussi, au début de l'été 1370, la reprise des hostilités entre Anglais et Français motiva une déclaration de prochain retour en Avignon. Car, véritablement, il considérait de son devoir d'intervenir personnellement auprès des rois ennemis, de les amener à la conclusion d'une paix durable. Il fut aussi ferme dans sa nouvelle décision qu'en 1367; le 5 septembre, les galères, que lui avaient fournies les rois de France et d'Aragon, la reine de Sicile et les Provençaux, enfin ses fidèles Avignonais, mirent à la voile sous ses enseignes. Les Avignonais ne s'étaient pas consolés de l'avoir perdu. Ils témoignèrent une intense satisfaction, lorsque, le 24 du même mois, ils l'accueillirent. Hélas ! le pape qu'ils fêtaient tomba malade quelques semaines plus tard : le 19 décembre 1370, il expira. Après les cérémonies solennelles des obsèques célébrées à Avignon, son corps fut transporté à Marseille dans l'église abbatiale de Saint-Victor. Respecté pendant plusieurs siècles, son tombeau y est maintenant presque entièrement détruit.

Avec une rapidité flatteuse pour l'élu, le nouveau conclave se termina, le 30 décembre, par la proclamation du pape Grégoire XI. C'était un des plus jeunes cardinaux; il s'était même trouvé le plus jeune, quand, à l'âge de 19 ans, il avait été appelé par son oncle Clément VI dans le Sacré-Collège (1348). Pierre Roger de Beaufort, tel était alors son nom, ne s'était pas laissé amollir par les honneurs; il avait poursuivi ses études juridiques, acquis une culture savante. Son séjour en Italie, les relations personnelles qu'il y avait conservées, la connaissance qu'il y avait perçue des dispositions des peuples, une conviction intime que la présence du pape à Rome était nécessaire pour maintenir ses sujets dans l'obéissance, expliquent qu'aussitôt après son couronnement il ait nourri le dessein de quitter Avignon.

Son départ fut retardé plus qu'il l'aurait souhaité : pendant les premières années, la guerre avec le seigneur de Milan rendait le passage incertain, dangereux même. Puis, les négociations en vue de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre le

retinrent. Il finit cependant par annoncer son retour en Italie pour l'automne de 1374 ou le début de 1375. Les efforts des plénipotentiaires français et des cardinaux prolongèrent l'attente; l'embarquement fut ajourné au printemps de 1376. La désillusion fut grande en Italie et le mécontentement très vif. Les Florentins exploitèrent la situation; ils se mirent à la tête d'une ligue et soulevèrent tous les États de l'Église: Rome seule resta fidèle à la Papauté. Il fallait reprendre les armes, expédier en Italie des compagnies de routiers, mener une campagne sanglante et réduire les adversaires de l'Église.

Persuadé que sa présence ramènerait la paix, Grégoire XI ne voulut entendre aucune objection. Son trésor était vide, il emprunta, engagea ses joyaux. Au jour fixé par lui, le 13 septembre 1376, il partit d'Avignon. Mais il laissait dans la ville six cardinaux, chargés d'administrer les États pontificaux citramontains. Après être passé par Saint-Maximin et avoir prié sur le tombeau de sainte Madeleine, il prit la mer à Marseille le 2 octobre. Les éléments semblèrent vouloir empêcher son voyage : il brava les tempêtes, les dangers de toutes sortes. Il toucha enfin terre à Corneto, le 6 décembre; le 17 janvier suivant, il pénétra dans Rome avec un brillant cortège. Il eut effectivement la joie de recevoir peu après la soumission de ses ennemis. Pendant que délibérait le congrès qui devait assurer le succès de sa politique, Grégoire XI expira dans son Palais du Vatican. C'était dans la nuit du 26 au 27 mars 1378.

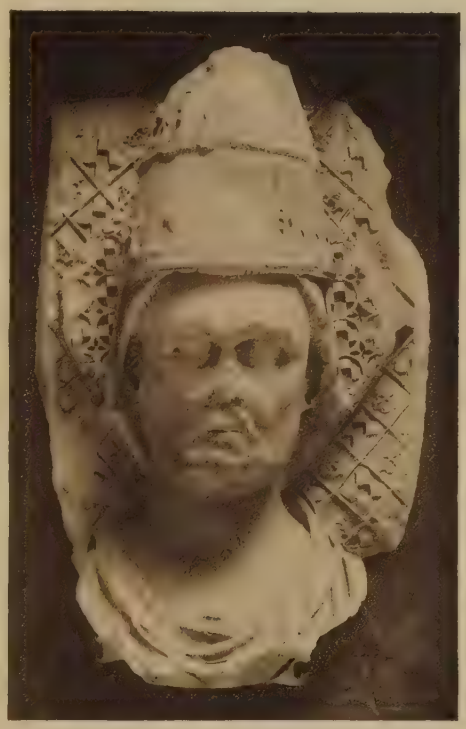

Débris de la statue du pape Clément VII, jadis sur son tombeau aux Célestins d'Avignon. (Musée Calvet.)

Les Romains attendaient cet événement pour imposer un pape à leur convenance et empêcher le retour du Saint-Siège en Avignon. Après avoir sommé, avec menaces, les cardinaux de nommer un pontife romain, à tout le moins italien, ils n'eurent pas la patience d'attendre dans le calme le résultat du conclave. Ils envahirent le Vatican, où le Sacré-Collège était renfermé; ils causèrent de tels troubles que les cardinaux effrayés se hâtèrent d'élire plus ou moins librement l'archevêque de Bari, Barthélemy Prignano (8 avril); puis les prélats s'enfuirent sans avoir proclamé ni intronisé le nouveau pape. Les formalités nécessaires furent cependant accomplies le lendemain et Prignano, ayant adopté le nom d'Urbain VI, fut couronné. Avec lui, la Cour apostolique était certaine de rester en Italie.

Il aurait pu, avec une politique adroite et conciliante, faire oublier les vices de son élection; mais il se montra fantasque et autoritaire, maltraita son entourage. Les cardinaux l'abandonnèrent les uns après les autres. Sur les seize, qui avaient participé au conclave, douze étaient français. Avec le cardinal Jean de Lagrange qui vint les rejoindre, ils se réfugièrent à Agnani; le 2 août, ils dénoncèrent la nullité de leurs opérations, comme entachées de violence. Puis, le 20 septembre, à Fondi, sous la protection des bandes armées bretonnes et gasconnes, en présence des trois cardinaux italiens (le quatrième était décédé depuis quelques jours), ils formèrent un nouveau conclave

Armoiries du pape Clément VII, autrefois aux Célestins. (Musée Calvet.)

et nommèrent Robert de Genève. Leur second choix était bien meilleur : Robert, homme de cour, frère du comte du Génevois, était allié à la plupart des maisons régnantes de l'Europe ; mais leur tort était d'agir bien trop tard et de provoquer un schisme. Leur élu fut couronné le 31 octobre, sous le nom de Clément VII.

Les cardinaux avignonais avaient appris, dès le mois de juillet, les irrégularités qui avaient vicié le vote du 8 avril ; cinq d'entre eux décidèrent de supprimer le nom d'Urbain VI des actes publics et firent effacer ses armoiries déjà peintes au Palais. Aussi se rallièrent-ils avec empressement au parti de Clément VII. Le roi de France fit comme eux un peu plus tard. Les prélats et princes chrétiens se trouvèrent divisés, les uns tenant pour Urbain VI, les autres pour son rival. Le schisme devait causer à l'Église des maux incalculables pendant une quarantaine d'années.

Il n'y avait pas de place en Italie pour deux papes. Clément VII, dont les partisans s'y trouvaient en minorité, fut contraint de chercher un refuge ailleurs. Il ne pouvait en avoir de plus honorable qu'au Palais d'Avignon. Après bien des tribulations, il vint s'établir dans cette magnifique demeure. Le 20 juin 1379, il fit son entrée solennelle dans la cité, aux acclamations des habitants, heureux du retour de la Cour apostolique. Tous les services furent réorganisés comme aux plus beaux jours de la Papauté. Malgré les tristesses du schisme, les déboires de la politique, les désillusions des expéditions contre les Urbanistes, on revit de magnifiques ambassades, des princes et des rois au Palais ; de splendides cérémonies se déroulèrent dans la grande chapelle ; des saints comme Pierre de Luxembourg suscitèrent l'enthousiasme et attirèrent la foule des pèlerins ; le luxe et les somptuosités furent plus abondants que jamais.

Les seize années du pontificat de Clément VII s'écoulèrent sans que fût très notablement améliorée sa situation, ni que l'on pût prévoir une fin aux divisions de l'Église. Le pape de Rome était mort le 15 octobre 1389 ; mais les cardinaux de son obédience lui avaient donné un successeur en la personne de Boniface IX. Cependant, l'on se fatiguait d'une querelle aussi âpre et sanglante. L'Université de Paris élevait la voix en faveur de l'union, le clergé français se désolait des taxes énormes qu'il supportait, lorsque Clément VII fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 16 septembre 1394.

Florins d'or du pape Clément VII et de la reine Jeanne.

PLANCHE II. — *Façade orientale du Palais, vue générale.*

La Cour de France aurait voulu profiter de la vacance du siège pour entamer des négociations avec le parti adverse et essayer de ramener l'accord avant la création d'un nouveau pape. Elle fut surprise de la hâte mise par les cardinaux avignonais à entrer dans le conclave et à refuser ses suggestions. Il est vrai que les électeurs signèrent presque tous l'engagement d'abdiquer, s'il n'y avait pas d'autre moyen de pacifier l'Église. C'est dans ces conditions que, le 28 septembre, le cardinal d'Aragon, Pierre de Luna, fut nommé. Agé de 66 ans, c'était une des personnalités les plus remarquables du Sacré-Collège avignonais. Noble par ses origines, érudit dans la science du droit canon qu'il avait professée à Montpellier, diplomate exercé par de laborieuses légations, d'une réelle austérité et d'une haute dignité dans ses mœurs, d'une énergie de caractère peu commune, il s'imposait par d'éminentes qualités. Ce fut le pape Benoît XIII, le dernier pontife qui ait résidé en la ville d'Avignon.

Puisque les négociations et les expéditions militaires (la voie de fait selon l'expression du temps) n'avaient pas abouti, les esprits les plus sensés, les plus amis de la paix, estimèrent qu'il fallait suivre la voie de cession, c'est-à-dire obtenir des deux papes rivaux leur abdication. Les deux collèges de cardinaux réunis procéderaient à un choix nouveau et unique. L'obstination de Benoît XIII, habile à détourner les menaces, sa confiance dans ses tractations italiennes firent échouer les efforts des ambassadeurs qui se succédèrent auprès de lui. A la fin, après trois conciles nationaux, une ordonnance royale proclama la soustraction de la France à l'obédience du pape avignonais (27 juillet 1398). La rupture de tout lien, la suppression de tout subside, décidées par les divers pays, auraient été de nature à réduire les rivaux à meilleure composition. Mais il aurait fallu que les mesures prises par la France fussent générales et absolues : c'est ce qui ne se produisit pas. Benoît XIII pouvait toujours compter sur l'appui du roi d'Aragon, qui lui avait rendu visite à Avignon l'année précédente, sur la bonne volonté du duc d'Orléans, frère du roi Charles VI.

La publication de la soustraction d'obédience eut lieu à Villeneuve-lez-Avignon, le 1er septembre : elle n'ébranla pas la fermeté du pontife. En vain dix-huit de ses cardinaux l'abandonnèrent; en vain les Français de sa Cour, auditeurs, fonctionnaires de la chancellerie, familiers, clercs de la chapelle, même un de ses secrétaires les plus intimes, s'enfuirent; en vain les Avignonais eux-mêmes se délièrent de leurs devoirs de soumission, empêchèrent ses fidèles de circuler et de se ravitailler; en vain ses ennemis appelèrent Geoffroy Boucicaut et les troupes qu'il conduisait; en vain la tour du pont, seul point fortifié occupé par ses hommes d'armes en dehors de sa demeure, lui fut enlevée : il resta inébranlable. Un véritable siège fut établi devant son Palais. Par prévoyance il y avait enfermé une garnison, amassé des engins, des munitions et des vivres. Les soldats ennemis, établis dans le clocher de Notre-Dame-des-Doms, les livrées les plus proches et la maison du maréchal de la Cour (vice-gérence), élevèrent des barricades, lancèrent d'énormes boulets de pierre, incendièrent la provision de bois au nord de la tour de Trouillas, tentèrent d'envahir le Palais en passant par l'égout de la cuisine clémentine, minèrent les tours de la Campane, de Saint-Laurent et de la Gache; ceux de Benoît XIII ripostèrent énergiquement, mirent le feu aux immeubles voisins du Palais, bombardèrent la ville, établirent des contre-mines, organisèrent des sorties, arrêtèrent tous les assauts. Le Palais se révéla impossible à forcer. La lutte, qui durait depuis le 22 septembre, s'arrêta au bout de deux mois. Une trêve fut conclue, mais le pape n'en fut pas moins étroitement bloqué dans sa forteresse. Cependant, les ambassadeurs aragonais intervenaient, l'opinion publique se soulevait en faveur du pontife opprimé, une flotille catalane et valencienne remontait le Rhône pour lui apporter des secours (les eaux basses l'empêchèrent d'arriver jusqu'à Avignon) : il fallut reprendre les négociations. Enfin, du 29 avril au

4 mai 1399, en vertu d'accords conclus, les 104 hommes d'armes défenseurs du Palais furent évacués, la centaine de serviteurs restant auprès de Benoît XIII promit d'observer la paix, son ravitaillement fut toléré, les représentants du roi Charles VI furent constitués gardiens du pape et de la ville.

La situation se prolongea; l'intrépide Benoît XIII réussit à gagner du temps, à user la patience de ses adversaires, à profiter de leurs divisions, à susciter des mouvements et des interventions en sa faveur, à éluder des engagements trop formels. Mais il était toujours prisonnier. Il trompa pourtant la confiance de ses gardes. Dans la nuit du 11 au 12 mars 1403, il passa par la maison du doyen du chapitre avoisinant le Palais, fit déboucher la porte de cet immeuble et se trouva dans la rue; accueilli par des affidés, il fut conduit en la maison de Saint-Antoine. Quelques heures après, les portes de la ville étant ouvertes, il sortit par celle du Limas, s'embarqua sur le Rhône, remonta la Durance et accosta près de Châteaurenard. La Provence le reconnaissait comme pape, il y était en sûreté et libre. Sa cause reprit aussitôt une nouvelle faveur. Les 28 et 29 mars, le Collège des cardinaux, la ville d'Avignon et le comté Venaissin firent leur soumission; puis le roi de Castille lui rendit l'obédience; un peu plus tard, ce fut le roi de France (28 et 30 mai).

Benoît XIII allait-il rentrer en triomphateur dans le Palais? Il l'aurait souhaité. Le 17 avril, il partit de Châteaurenard, passa par Bonpas, Cavaillon, l'Isle ; le 5 mai, il arriva à Carpentras; le 8 juin, il y tint, pour la première fois depuis 1398, le consistoire avec ses cardinaux. Incommodé par la chaleur et appelé par les vœux ardents des Avignonais, il se remit en route, mais s'arrêta en son château de Sorgues. Il y demeura jusqu'au 1er octobre; comme la peste continuait ses ravages en Avignon, il s'éloigna du côté de Salon, arriva à Marseille le 8 novembre, se logea au monastère de Saint-Victor, attendant le moment de passer en Italie.

Désormais, il mena une vie errante. On ne le revit plus dans son Palais. Tout le monde sait que l'échec de ses espérances, l'abandon de presque tous ses partisans, sa déposition par les conciles de Pise et de Constance ne brisèrent pas son entêtement de vieillard obstiné. Quand il mourut à Peniscola (novembre 1422), l'union des cardinaux et des princes, précédant l'élection de Martin V, avait détruit le schisme; mais lui-même avait nommé quatre cardinaux, avec ordre de procéder à la nomination de son successeur. Précaution inutile, on était las de divisions. Ses partisans durent se soumettre ; l'antipape Clément VIII fut enfin contraint d'abdiquer (26 juillet 1429).

Le départ de Benoît XIII clôt la première période de l'histoire du Palais. La deuxième fut d'abord très agitée et funeste au monument. Puis le calme se fit; une vie régulière, moins brillante qu'auparavant, anima de nouveau les salles et les cours. Ce sera l'objet des chapitres de notre second volume.

Urbain V retournant à Rome.
(Dessin dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Avignon.)

Remparts et Palais d'Avignon au XVIII^e siècle, d'après la gravure de Moutet.

CHAPITRE II

LE PALAIS DE JEAN XXII

INSTALLÉ au Palais épiscopal d'Avignon, Jean XXII se retrouva dans un décor qui lui était familier. Il le connaissait de longue date, même avant de l'avoir habité comme évêque. Avec les églises voisines et les habitations consacrées aux chanoines, son logis formait un ensemble pittoresque; on doit se le représenter, pour bien comprendre ce qui advint par la suite.

Il était accroché au flanc méridional du Rocher des Doms, qui constituait lui-même une sorte d'acropole. On peut même affirmer que cette éminence, surplombant le lit du Rhône, émergeant des terrains inondés ou marécageux aux temps les plus anciens, fut la raison d'être de la ville d'Avignon, par cela même qu'elle offrit un refuge aux populations primitives. Elle en fut le noyau et en resta toujours le centre religieux. Au début du XIV^e siècle, le sommet, balayé par le souffle impétueux du mistral, restait un peu dénudé. On conservait cependant le souvenir du château, de dimensions réduites, qui avait appartenu jadis à la commune et avait donné son nom à la colline *(rupes castri)*. On y voyait surtout de maigres pâturages : ils arrivaient au sud jusqu'au cimetière de Notre-Dame-des-Doms, à la chapelle de Notre-Dame-du-Château; ils rejoignaient à l'ouest des habitations particulières.

Sur une première plate-forme inférieure, aménagée sur le versant méridional, s'élevait la cathédrale, Notre-Dame-des-Doms. Elle passait pour avoir été bâtie par sainte Marthe et consacrée par le Christ en personne; la légende voulait encore qu'elle eût été reconstruite par Constantin ou par Charlemagne. Si elle avait été réédifiée au XII^e siècle, elle remontait certainement comme fondation à une époque reculée, peut-être au temps de Constantin. Lorsque le christianisme avait été reconnu religion d'État, l'évêque était très probablement venu établir là son église, sa demeure, celle

des clercs vivant auprès de lui, enfin le monument où il administrait le baptême. Ce baptistère, dédié à saint Jean, existait encore, isolé, au sud de Notre-Dame-des-Doms. En outre, un édifice avait été consacré au culte paroissial : c'était l'église Saint-Étienne. Son vocable suffit à indiquer une fondation ancienne. Située plus au sud et plus bas que le baptistère, elle était d'étroites dimensions. Le cimetière, dit de Courtine, qui recevait le corps de ses paroissiens, avait été réservé sur son flanc nord; il la séparait par conséquent et de Saint-Jean et de Notre-Dame-des-Doms. Le prieur desservant Saint-Étienne avait son habitation tout contre l'église.

Extrait du plan d'Avignon daté de 1635.

1. Palais archiépiscopal. — 2. Palais apostolique. — 6. Couvent des Dominicains. — 36. Cathédrale et cloître des chanoines.

Depuis la séparation des menses épiscopale et canoniale au x^e^ siècle, depuis l'établissement de la règle de saint Augustin qui avait obligé les anciens clercs de l'évêque à vivre en communauté, les bâtiments du chapitre, distincts du Palais épiscopal, étaient installés à l'est et au sud-est de Notre-Dame-des-Doms. Les principaux étaient rangés autour d'un cloître à double étage de galeries : la salle capitulaire, le réfectoire, le parloir et le dortoir. Le prévôt, premier dignitaire du chapitre, avait son habitation particulière, qualifiée de neuve, contre le chevet oriental de l'église Saint-Étienne. Plus à l'est encore et en contre-bas, était un groupe d'immeubles connu depuis longtemps sous le nom, assez énigmatique, de Trouillas. Administré par le premier doyen du chapitre, qui y logeait avec le second doyen, il comprenait, avec une chapelle probablement dédiée à

Mur latéral de Notre-Dame-des-Doms, avec les bandes lombardes du XII^e siècle.

saint Augustin, patron des chanoines, des magasins de provisions pour la communauté, un cellier notamment. Peut-être certains services de la Prévôté y avaient-ils trouvé une place récente.

La séparation des immeubles réservés au chapitre et à l'évêque n'avait cependant pas été effectuée assez bien pour constituer des premiers un tout compact. L'Aumônerie, avec son hôpital, ses maisons d'habitation, son verger, était restée éloignée; elle était située au sud-est du Palais épiscopal; établie sur le bord oriental du rocher, elle y était en contre-bas.

Le Palais de l'évêque formait au contraire un massif de constructions ramassées autour d'une cour centrale. Il procédait d'une tradition romaine, qui s'était conservée dans la plupart des évêchés et des établissements monastiques. Cette tradition revivait aussi dans les maisons des chevaliers avignonais; elle persista pendant plusieurs siècles encore. En principe, les bâtiments épiscopaux formaient un quadrilatère à un ou deux étages sur rez-de-chaussée. Au milieu était un préau, entouré des galeries d'un cloître. La pièce principale, au premier étage, à côté de l'appartement particulier du prélat, était ce qu'on appelait la salle (ce fut plus tard la salle de Parement); là se donnaient les audiences, là s'accomplissaient les actes officiels, là étaient donnés les festins. Dans tous les Palais de ce genre était aussi une chapelle, de plain-pied ou presque avec la chambre de l'évêque.

Ces prescriptions avaient été fidèlement observées à Avignon. Le préau, le *pratum episcopi*, avec ses galeries, figura dans les premiers comptes des travaux commandés par Jean XXII : c'était là que, pendant la période révolutionnaire de 1247-1251, s'était fréquemment réunie l'assemblée générale des citoyens, alors que les conseillers et les magistrats municipaux délibéraient dans la salle de l'évêque expulsé. Un puits y était creusé, non pas au centre, mais près de l'angle sud-ouest. Le cloître, comme celui des chanoines, possédait deux étages de galeries, l'une au rez-de-chaussée, celle du dessus couverte en terrasse. Il avait été dallé nouvellement au milieu du XIII^e siècle.

Sur la partie nord du préau s'élevaient les bâtiments de la Prévôté, l'église Saint-Étienne et la maison du prieur. Tout cela ne laissait guère de place pour l'évêque. Sur les trois autres côtés était édifié son Palais. A la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e, l'aile orientale, dominant un verger en contre-bas du rocher, était la plus ancienne :

elle avait contenu, avec les cuisines, la chambre de l'évêque, qualifiée de vieille dès 1198; la salle vieille, qu'un texte de 1215 dit précédée d'une pièce voûtée; la chambre peinte, connue dès la même année; enfin, la chapelle de Saint-Jean, notée en 1237 et dont le souvenir a été conservé par Benoît XII. Ce corps de bâtiment, jugé sans doute trop archaïque, venait d'être démoli, avec les galeries du cloître qui le flanquaient, quand Jean XXII fut élu pape; mais on en avait entrepris la reconstruction, même la bâtisse du rez-de-chaussée était très avancée. Bientôt, à la fin de décembre 1317, on appellera *hospicium novum* l'aile orientale, qui se distinguera ainsi de l'*hospicium vetus* ou aile méridionale.

Celle-ci était elle-même qualifiée de neuve vers la fin du XII^e^ siècle. Elle avait donc été rebâtie peu de temps après la cathédrale elle-même; elle était contemporaine assurément du porche de Notre-Dame-des-Doms, d'allure si classique, et de la belle église du Thor, si renommée dans le monde savant. C'est dire que, construite à l'époque où l'art roman était en son plein épanouissement, elle offrait, avec des formes trapues, résistantes, une décoration élégante, certainement inspirée de l'antique : colonnes ou pilastres avec chapiteaux corinthiens, frises et corniches avec feuilles d'acanthe, rinceaux, modillons sculptés, peut-être aussi bandes lombardes comme sur les murs latéraux de Notre-Dame-des-Doms. Les fenêtres des étages supérieurs s'ouvraient aussi très probablement sous des archivoltes supportées par des colonnettes. Qui connaît le style architectural de la région se l'imagine facilement.

L'aile méridionale avait deux étages, au-dessus d'un cellier formant rez-de-chaussée et cité dès l'année 1200 : au premier étaient la grande salle, et tout à fait à l'est la chapelle de Saint-Denis, cette dernière signalée à partir de 1264. Cet oratoire n'est pas à identifier avec la chapelle de Saint-Michel, marquée près de la grande salle en 1185 et 1209. Ce titre de Saint-Michel ne fut pas perdu : il fut relevé plus tard, par Clément VI, pour sa chapelle de la tour de la Garde-robe. Enfin, au bas, tout contre l'aile orientale, la porte principale s'ouvrait sur l'extérieur.

L'aile occidentale était probablement du même temps; elle rejoignait au nord, non loin de Notre-Dame-des-Doms et tout près de Saint-Étienne, une tour, que les premiers comptes présentés au trésorier de Jean XXII qualifièrent de tour de la maison épiscopale, de tour vieille, de tour à côté du clocher ou de tour du clocher, de tour de la Campane. C'est dans ce corps de bâtiment qu'on logerait plus volontiers la salle dite de Saint-Étienne, marquée dans une charte de 1232. Elle serait alors à identifier avec la grande salle regardant l'ouest, citée en 1296. Plus loin, tout à fait au sud, la chambre nouvelle de l'évêque. Mais c'est dans l'aile méridionale que l'on verrait mieux la chambre supérieure, à côté d'une terrasse, connue dès 1231, celle qu'avoisinait la grande salle du haut.

Le Palais épiscopal offrait certainement une sécurité très grande à ses occupants : on vit un jour le pape Clément V s'y réfugier comme dans un asile sûr, lorsqu'il craignit une pression trop violente des ambassadeurs français sur sa volonté. A l'imitation des maisons fortes des chevaliers avignonais, il possédait plusieurs tours : celle dite de la Campane vient d'être citée; de bonne heure, dans les comptes pontificaux, avant les reconstructions de Jean XXII, il fut aussi question de la tour au-dessus ou à côté des latrines, de la tour au-dessus de la terrasse. C'est sur l'une d'elles que, depuis la première moitié du XIII^e^ siècle et peut-être avant, se tenait le guetteur de nuit, qui veillait sur la ville et signalait les incendies. Sauf du côté du nord, le Palais était autant isolé que pouvait l'être un édifice de ce genre au milieu d'une cité du Moyen âge : une rue en séparait l'angle nord-est des bâtiments du doyenné, à Trouillas; un verger ou jardin s'étendait le long de l'aile orientale; celle-ci, extérieurement, semblait prolongée par l'Aumônerie du chapitre, mais au midi, une place de dimensions assez

restreintes (jusqu'au milieu peut-être de la cour d'honneur du Palais actuel), servait de dégagement à la porte principale. Cette place avait, d'ailleurs, une pente très inclinée du nord au sud dans le sens du rocher. Enfin à l'ouest, une rue montant à la cathédrale, passait sous les murs de l'habitation épiscopale.

Quelles que fussent ses dimensions, le Palais était loin d'être suffisamment grand, lorsque, affecté à la résidence du pape Jean XXII, il dut recueillir en même temps les hauts dignitaires de son entourage, le personnel attaché à son service, les sergents d'armes chargés d'assurer sa protection. Aussi, les officiers envoyés de Lyon en fourriers et chargés de préparer le logement de la Cour romaine, mirent à sa disposition, non seulement le couvent des Dominicains, où Clément V avait trouvé asile, mais encore les maisons du prévôt, du sacriste, des doyens de la cathédrale, l'Aumônerie du chapitre, l'habitation du prieur de Saint-Étienne. Le Palais épiscopal s'agrandissait donc de presque tous les bâtiments qui le touchaient au nord, au nord-est et au sud-est.

Immédiatement, le trésorier pontifical fit remettre au receveur de l'évêché une somme de plus de cent florins d'or, pour commencer les travaux d'aménagement. Le principal effort des ouvriers porta d'abord du côté de l'est, dans la partie en reconstruction : il fallait la rendre habitable au plus tôt pour l'installation du Consistoire.

Afin d'avoir plus de liberté dans l'exécution de ses projets, Jean XXII, quelques semaines après son arrivée, s'empressa d'annexer franchement et définitivement au Palais épiscopal (13 décembre 1316) les maisons de l'Aumônerie, avec son hôpital et son verger, et de la Prévôté neuve, avec également son verger. Un an après, il y incorpora, pour servir de chapelle pontificale, l'église Saint-Étienne, qui restait comme une enclave fâcheuse dans le quadrilatère. Mais les habitants du quartier, à qui elle servait de paroisse, ne pouvaient rester dépouillés. Le pape leur donna en échange la chapelle de la Madeleine, en contre-bas du rocher, au sud-ouest du Palais, à quelque 200 mètres de là; comme elle était trop petite, il leur permit d'aliéner une partie de ses biens et d'en consacrer le prix à l'achat d'un terrain voisin. Plus tard encore, en juin et juillet 1318, il acquit un certain nombre d'immeubles à l'est, au sud-est et au sud du Palais, soit pour accroître l'étendue du verger, soit pour édifier sur leur emplacement des constructions nouvelles, l'Audience notamment. La plupart étaient en bordure de la rue ou traverse des Rainouard, qui avait pris son nom d'une des plus notables familles de l'aristocratie avignonaise. Ces acquisitions se poursuivirent, plus rares, les années suivantes; elles portèrent encore sur des maisons au sud et à l'ouest du Palais. Elles ne devaient pas suffire : jusqu'à la fin de son pontificat, Jean XXII paya le loyer de différentes habitations pour des services, même pour des personnes de sa Cour, à qui il devait assurer le vivre et le couvert. L'école de théologie, en particulier, fut ouverte dans un local loué à Bertrand Rainouard.

En principe, la haute direction des travaux qui s'effectuaient dans les résidences papales appartenait à l'un des plus éminents dignitaires, le camérier, ou bien encore au trésorier, mais sous les ordres du camérier. C'est ainsi que l'on vit, sous Jean XXII, Gasbert de Laval, trésorier, puis camérier, et Aymar Ameil, trésorier, intervenir fréquemment auprès des entrepreneurs de constructions. Mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient s'intéresser aux détails, traiter avec les maîtres des différents corps de métiers, surveiller l'exécution des contrats et la bonne marche des travaux, payer le salaire des ouvriers à la journée, vérifier les fournitures, en assurer la conservation, tenir les comptes, justifier les dépenses. Ce rôle fut dévolu à un fonctionnaire à gages, qui plus tard fut connu sous le nom de proviseur ou maître des œuvres. Ce n'était pas nécessairement un professionnel dans l'art de bâtir; c'était même bien souvent un personnage engagé dans les ordres, un clerc des bureaux pontificaux. Les chapitres des cathédrales

Vue générale de la ville et du Palais au XVII^e siècle. (Dessin de l'album Laincel.)

1. Pont Saint-Bénézet. — 2. Châtelet du Pont. — 3. Remparts de la ville. — 4. Palais archiépiscopal. — 5. Clocher de la cathédrale. — 6. Tour de Trouillas. — 7. Tour de la Trésorerie au nord-est de la cathédrale. — 8. Tour de la Campane. — 9. Aile des Familiers dans le Palais de Benoît XII. — 10. Tour de Plomb ou des Anges. — 11. Porte Notre-Dame. — 12. Porte des Champeaux. — 13. Tour de la Gache. — 14. Aile de l'Audience et de la grande chapelle.

s'étaient de même déchargés sur un chanoine du soin de veiller à la construction, à l'entretien ou aux réparations de leurs bâtiments. C'était l'*operarius*, l'ouvrier. Ainsi, en 1315, à Notre-Dame-des-Doms, l'ouvrier, cité parmi les dignitaires, était le chanoine Guillaume Marin.

Au début du pontificat de Jean XXII, ce fut Guillaume Géraud, dit de Cucuron, sans doute à cause de sa naissance en ce village provençal, qui fut préposé aux travaux du Palais. On a voulu en faire un architecte, l'auteur des plans alors exécutés. Ce n'était qu'un administrateur : il fut qualifié en effet d'*administrator operum et edificiorum domus papalis Avinionensis*, ou bien encore d'*operarius domini nostri papae*, ce qui rappelle étrangement l'ouvrier des cathédrales. D'ailleurs, Guillaume Géraud était prêtre, il exerçait une charge personnelle auprès du Pape en qualité de chambrier ou de cubiculaire. Il était depuis longtemps apprécié pour ses mérites, et Jean XXII en rendra témoignage, lorsque, le 12 octobre 1317, l'église paroissiale de Saint-Andiol lui fut conférée, avec l'obligation toutefois d'abandonner la chapellenie de Notre-Dame qu'il possédait à Noves. Il ne garda pas longtemps ce bénéfice, il s'en démit pour accepter l'église Saint-Michel de son pays natal. En novembre 1323, il était encore recteur de l'église de Cucuron; plus tard (1^er juillet 1326), il fut pourvu d'un canonicat en l'église Saint-Agricol d'Avignon.

Le début de ses fonctions d'administrateur se place à la fin d'octobre 1316, c'est-à-dire moins d'un mois après l'installation du pape dans le Palais. On a conservé quelques-uns des registres, écrits en très médiocre latin, qu'il tint jour par jour : par leurs articles sont précisés les appartements ou les parties de bâtiments dans lesquels on opérait. Guillaume de Cucuron, tout en restant à la Cour de Jean XXII, abandonna ce service au mois de décembre 1322, après six années d'un labeur ininterrompu.

Il eut pour successeur un homme de métier, le maître fustier (charpentier-menuisier) Raymond Mézier. Ce nouveau surintendant des œuvres et édifices du pape, tel fut le titre qu'il porta, avait été employé aux Palais d'Avignon et de Sorgues dès les premiers jours du mois d'octobre 1316; il avait exécuté des travaux de son art, il avait même été chargé d'achats de bois en Savoie. Cependant, sa profession de fustier ne le

rendait pas plus apte que Guillaume de Cucuron à l'établissement de plans d'architecture. C'était encore un administrateur, plus renseigné peut-être au point de vue pratique et technique que son prédécesseur. La mort interrompit promptement sa carrière : le 14 juillet 1323, il était lui-même remplacé dans sa surintendance par Pierre Audibert.

Ce dernier était un lapicide, un entrepreneur de maçonnerie, aux offices de qui on avait eu recours depuis novembre 1316 pour la reconstruction du bâtiment du Consistoire et de la galerie voisine du cloître. Mais, quatre jours plus tard, la surveillance des travaux, le paiement des ouvriers, la tenue des livres de comptabilité passèrent à Arnaud Escudier, qualifié de fustier du Pape. Il garda cette charge jusqu'à la fin du pontificat de Jean XXII. Quoique dépossédé de son rôle provisoire d'administrateur et de surintendant, Pierre Audibert continuait ses travaux au Palais, comme Arnaud Escudier le fera sous le règne de Benoît XII.

Si Guillaume de Cucuron, Raymond Mézier, Arnaud Escudier, si même Pierre Audibert ne peuvent être qualifiés d'architectes, ce titre serait excessif encore, au sens que nous lui donnons aujourd'hui, s'il était appliqué à ceux qui, probablement après discussion des projets avec le camérier ou son représentant, exécutaient les travaux de maçonnerie à eux commandés. Avec Audibert, les principaux, ou du moins ceux qui furent signalés le plus souvent, furent les maîtres Jean Foucaud et Pons Lerouge, surtout Daudet Arnaud, lapicide de Montpellier, qui travaillait au Palais dès le mois de juillet 1319. Ce Daudet Arnaud fut distingué par l'appellation d'ouvrier des œuvres du Pape, ce qui semblerait lui attribuer un rôle d'administrateur à côté de Guillaume Géraud ; mais s'il paraît avoir été à la tête d'une équipe de maîtres-maçons, il était lui-même sous la surveillance et il recevait son salaire du même Guillaume.

Donc Jean XXII fit apporter d'importantes modifications au Palais épiscopal ; entreprises même avant son arrivée, elles furent continuées jusqu'à sa mort en 1334. Il est inutile d'entrer dans un détail minutieux des opérations. Examinons cependant comment fut transformée la demeure de l'évêque, comment elle fut adaptée à ses nouvelles destinées. Il est d'autant plus intéressant de le savoir que bon nombre des dispositions arrêtées par Jean XXII s'imposèrent à ses successeurs et furent maintenues, malgré les reconstructions auxquelles il fut procédé.

Le logement particulier du Pape et les appartements de réception étaient dans les ailes occidentale et méridionale. Voilà ce qu'on peut affirmer en toute sécurité. Le difficile est maintenant de localiser chacune des pièces : les principales étaient la salle *(aula)*, la chambre proprement dite du souverain pontife *(camera)*, sa garde-robe, son cabinet de travail *(studium)*, enfin sa chapelle secrète ou particulière.

L'ancienne salle de l'évêque, située au midi, à laquelle on accédait directement du dehors par un escalier, resta affectée aux mêmes usages que jadis : salle de réception, salle de festins. Ainsi, le roi Robert de Sicile y mangea en mars 1320. Mais, déjà à cette époque, on l'appellait la salle vieille. Une autre, qualifiée de neuve, existait dès le mois de mai 1318 ; peut-être était-ce la petite salle, *aula parva*, voisine d'un cabinet de travail du Pape, qui, moins solennelle, servait pour les petites réceptions et les repas de tous les jours ; on la situerait assez volontiers du côté du couchant. La première resta la grande salle, *magna aula*. Elle était, comme au temps des évêques, au-dessus d'un cellier, dont on refit la voûte en 1333. Un entresol avait été aménagé entre cette cave et la salle : deux neveux du pape semblent y avoir logé pendant un certain temps, puis ce furent des damoiseaux. La première garde-robe de Jean XXII y trouva aussi sa place. La chapelle de Saint-Denis, que nous avons marquée précédemment dans la partie orientale de cette aile, disparut probablement ou fut désaffectée : il n'en fut

plus question après le mois de mars 1317. Ce corps de logis fut surmonté d'un étage, au moins d'une chambre, en 1325.

En lisant les textes, on a l'impression que l'aile occidentale et les appartements qui la continuaient en droite ligne dans l'aile méridionale, étaient plus spécialement habités par Jean XXII. Mais il y eut de nombreux remanîments et des transformations, pour lesquels les comptables de la Cour romaine ont manqué trop souvent de précision. La première chambre du pape, auprès de laquelle fut organisée dès les premiers jours une petite chapelle, fut d'abord pavée de carreaux peints, avec personnages et motifs décoratifs, achetés de 1316 à 1318. Ce fut la *camera vetus*, probablement la chambre du bas *(camera inferior)*, au-dessus d'un cellier, celle qui donnait sur la galerie au premier étage du cloître. C'est dire qu'il y en eut une autre, neuve, à un étage supérieur; elle est marquée déjà en 1318. Nous ne savons si nous errons, mais il nous paraît qu'elle fut la conséquence des travaux effectués, l'année précédente, sous la surveillance de Guillaume Géraud; il s'agissait alors de construire une tour au-dessus de la chambre du pape, tour du trésor et de la chambre du pape, ou tour voisine *(juxta)* de la chambre du pape. Elle était certainement différente de la tour de la Campane, située à l'extrémité septentrionale de l'aile du couchant. Elle devait être elle-même à l'autre bout et fortifier l'angle sud-ouest du Palais. La chambre nouvelle, qui pouvait avoir des vues vers le midi et le couchant, s'ouvrait sur une terrasse surmontant les galeries du cloître. Elle communiqua sans doute avec l'appartement aménagé au-dessus de la grande salle du premier étage, et Jean XXII se serait fait arranger là une salle à manger particulière. Une des dernières améliorations exécutées de ce côté fut en effet l'établissement, à côté de la chambre et de la salle les plus élevées, réservées au souverain pontife, d'un fourneau de plâtre destiné à réchauffer ses aliments. Il faut remarquer, en effet, que les cuisines étaient assez loin de là.

Une double garde-robe pour les vêtements et le linge du pape exista aussi: la plus ancienne et la plus petite était où nous l'avons déjà marquée, à l'entresol de l'aile méridionale. L'autre fut construite dans l'automne de l'année 1331. Toutes deux restèrent distinctes de la tour des Fourrières ou des Fourrures *(Folrariarum)*, élevée dans le courant de l'année 1322 par Bérenger Bermond et Hugues Wilfred, dit l'Anglais. Les indications fournies au sujet de ce nouveau bâtiment sont si vagues qu'on ne saurait préciser où il s'éleva. Là, l'officier du Palais, qualifié de fourrier, enfermait les étoffes de soie, les fourrures et vêtements d'hiver, les tapisseries, les tapis, les garnitures de lits, les tentures pour la décoration des appartements.

Les cabinets de travail, les *studia* de Jean XXII avoisinaient ses chambres et s'éclairaient sur le cloître soit dans la galerie du premier étage, soit au-dessus. Dans celui du bas fut organisée, au mois de juillet 1318, une salle de bains. Celui du haut fut édifié en avril 1319.

A l'extrémité septentrionale de l'aile du couchant était la vieille tour de la Campane. Elle portait une cloche, d'où son nom. Le clocher où elle fut suspendue, rebâti par Pons Lerouge en mars 1318, était peut-être tout simplement une arcade ouverte, semblable à celle qui fut érigée plus bas par Benoît XII, pareille encore à celle qui surmonte la façade de la chapelle Saint-Nicolas sur le pont Saint-Bénézet et à celles que l'on rencontre fréquemment dans la région. Pourtant il fut question, en 1320, de la réfection des boiseries aux fenêtres du clocher du Palais; à moins que cela ne s'applique à la tour elle-même, il faudrait supposer qu'un édicule sur plan carré et couvert d'un toit à quatre pentes, avait été édifié au-dessus d'elle. Tout ayant disparu, on en est réduit à des hypothèses.

Les principaux bâtiments sis au nord du préau étaient, on n'en a pas perdu le

souvenir, l'église Saint-Étienne et la Prévôté : l'église à l'ouest, la Prévôté à l'est. La première avait été incorporée au Palais au mois de décembre 1317, mais avec réserve du cimetière, qui la flanquait au nord, pour les anciens paroissiens. Déjà Jean XXII y avait fait commencer des travaux; il désirait y accéder lui-même directement de son appartement et s'y trouver plus en sûreté : à cet effet, il avait commandé de surmonter la porte principale d'une bretêche, de fermer des arcs, etc. Il y avait évidemment des précautions à prendre par là, puisque précédemment l'église était libre d'accès pour tous et que le cimetière voisin restait ouvert au public. Aussi le pape jugea-t-il qu'il y avait lieu de fortifier plus particulièrement ce côté : en 1328 et 1329, il fit établir des postes de surveillance et de défense dans des chambres élevées au-dessus du baptistère de Saint-Jean et disposées soit dans le clocher, soit à côté du clocher de la cathédrale. En raison de sa position sur un terrain très en pente, Saint-Étienne comptait deux étages : il existait une chapelle basse et une chapelle haute. Cette dernière, couverte en terrasse, était surmontée d'un clocher qui n'était pas seulement une simple arcade, car des pièces de bois entrèrent dans sa confection. Ce fut la chapelle pontificale. Un escalier partant du préau y montait, un autre descendait des galeries du cloître à la chapelle du bas. Jean XXII commanda de nombreux travaux dont le détail importe peu : notons cependant qu'il fit démolir la voûte du chœur au mois d'avril 1318. Voulut-il agrandir cette partie de l'édifice et fermer par un mur plat le chevet oriental? On ne saurait le dire. Un grenier fut aussi établi de ce côté au moyen de cloisons : en quel endroit? Il est difficile de le savoir.

La Prévôté neuve, annexée par le pape, s'étendait depuis le chevet de Saint-Étienne jusqu'à la naissance d'un escalier conduisant probablement à Notre-Dame, puis par un plan incliné jusqu'à la porte de Trouillas ou de la maison du doyenné, dont la séparait un passage. Une partie, la plus voisine de Saint-Étienne, fut démolie à la fin de l'année 1317 : le reste fut aménagé, mieux que cela même restauré, agrandi, surélevé, élargi. C'est qu'en effet Jean XXII y installa son neveu Jacques de Via, encore évêque d'Avignon. Jacques de Via, nommé cardinal, y continua sa résidence. Enlevé prématurément à l'affection de son oncle (13 juin 1317), il fut remplacé dans son logement par son frère Arnaud, qui reçut immédiatement la pourpre cardinalice. Bien que ce nouveau prince de l'Église n'ait jamais occupé le siège des évêques à Notre-Dame-des-Doms, on le connut sous le nom de cardinal d'Avignon : aussi, suppose-t-on qu'il participa à l'administration de l'évêché, à côté de Gasbert de Laval et de Géraud

Statue du cardinal Arnaud de Via, en la collégiale de Villeneuve-lez-Avignon.

de Campmul. La maison qu'il habita avait une entrée près du cimetière de Courtine; elle était de plus assez grande pour se rapprocher tellement des cuisines du pape que le cardinal jouissait de terrasses établies par dessus; enfin, son voisinage de Trouillas la fit désigner quelquefois sous ce même nom. Les pièces principales en furent tout naturellement une salle et la chambre du prélat : elles étaient au premier, peut-être même à un deuxième étage desservi par un escalier couvert. Arnaud de Via y avait une chapelle ; un clocher la surmontait, absolument comme à l'église Saint-Étienne. Une cuisine particulière au cardinal se trouvait au rez-de-chaussée de son immeuble; les latrines étaient établies dans une tourelle, etc.

Avec cette habitation, nous rejoignons l'aile orientale du Palais de Jean XXII. Il a déjà été dit qu'elle était en reconstruction en 1316. La galerie du cloître, qui la côtoyait et desservait, fut réédifiée dans le courant de l'année suivante par les deux lapicides Jean Foucaud et Pierre Audibert : le rez-de-chaussée seul fut d'abord prévu, car le plus grand des bâtiments voisins, où fut installé le Consistoire, ne possédait lui-même alors qu'une salle de plain-pied avec le préau. Mais lorsque le Consistoire fut surélevé d'un étage, le cloître dut l'être également. Vers le nord, la galerie supérieure communiquait par un couloir couvert en terrasse et élevé sur un arc, un pont comme l'on disait alors, avec la cuisine du pape; une porte donnait aussi sur le Consistoire du haut.

La cuisine se localise assez facilement; elle était située à l'est, au-dessus du verger; elle avoisinait la maison habitée par le cardinal de Via et en même temps le Consistoire. Benoît XII rebâtit la sienne sur le même emplacement. Celle de Jean XXII était dite neuve dès le mois d'avril 1317. On y accédait par un escalier couvert, aussi bien que par le couloir dont il vient d'être question. C'est dire qu'elle occupait un premier étage par rapport au préau du cloître. Elle possédait des dépendances qui pouvaient, au moins pour quelques-unes, se trouver au rez-de-chaussée : la bouteillerie avec plusieurs pièces, la paneterie. Quant à la maison de la boucherie elle devait faire partie des immeubles de Trouillas. Les caves ou celliers étaient assez grandes pour recevoir plus de 200 tonneaux de vin chaque année après les vendanges. Il a déjà été dit qu'il en existait une sous la grande salle, dans l'aile méridionale du Palais, et sous la chambre basse du pape. En 1317, une neuve, ainsi nommée peut-être à cause d'une réfection ou d'un agrandissement, se distinguait d'une ancienne plus basse; elle se trouvait au-dessous des chambres en entresol réservées aux damoiseaux. L'autre eut sa voûte refaite au début de 1319. Où était celle-ci? Au bas de l'aile occidentale? Quelle était encore celle que l'on qualifia de grande?

En arrière de la cuisine et plus au nord étaient les latrines communes. Il y en avait de particulières dans différentes parties du Palais, dans la tour de la Campane notamment. Un personnel plus nombreux obligea à perfectionner ce qui avait existé au temps des évêques. Une tour fut construite, dès l'automne de 1317, au-dessus des latrines communes. Une tour, et l'on reconnaît bien là les précautions prises par Jean XXII pour renforcer de tous les côtés la défense de sa demeure. Elle fut réédifiée dans le courant de 1322 et terminée pendant les premiers mois de l'année suivante. On ne craint pas de se tromper en affirmant qu'elle occupa le même emplacement que la tour des Latrines actuelles.

Le Consistoire de Jean XXII était, comme il a déjà été dit, à l'est du cloître et au sud de la cuisine. C'était, on se le rappelle, l'*hospicium novum* des premiers textes de 1316-1317. Le rez-de-chaussée était en voie d'achèvement et les charpentiers y travaillaient pendant l'automne de 1316. Le pape s'empressa de réserver ce grand local aux audiences solennelles, aux délibérations avec les cardinaux, aux procès plaidés devant lui et le Sacré-Collège, etc. Bien que surélevé par le rocher au-dessus du verger

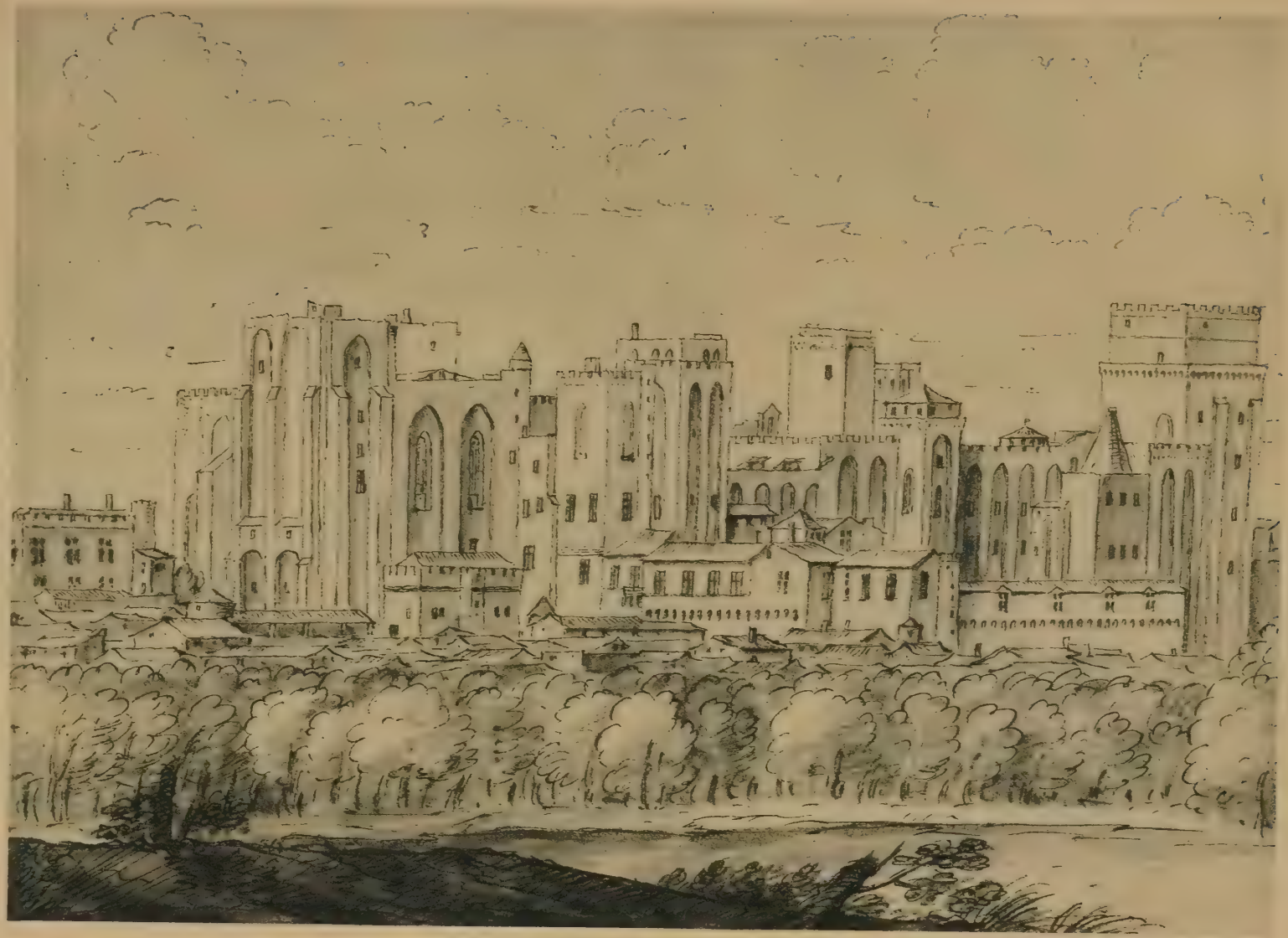

PLANCHE III. — *Façade orientale du Palais au XVII^e siècle, avec les appartements des vice-légats et la Mirande. (Dessin de l'album Laincel au Musée Calvet.)*

qu'il dominait, ce bâtiment de plain-pied avec le préau devait offrir des inconvénients. Jean XXII le fit surmonter d'un étage dès le début de 1318 : la salle qu'il obtint ainsi fut le nouveau Consistoire, le Consistoire du haut.

En dehors du quadrilatère, dont nous venons de faire le tour, et en prolongement, vers le sud, de l'aile orientale, était l'ancienne Aumônerie du chapitre, dont les bâtiments furent annexés au Palais. Là furent logés le camérier et le trésorier avec leurs bureaux; ils n'avaient pu trouver place dans les locaux autour du cloître. Là fut la trésorerie ou du moins une partie de la trésorerie dont une autre était conservée dans la tour de la chambre du pape, signalée précédemment. Il fallut donc procéder à des aménagements appropriés, à des agrandissements, à la transformation des anciens locaux. On connaît la salle qui s'y trouvait, plusieurs chambres naturellement, une chapelle, des corridors, des terrasses, plus des annexes : une cour, une écurie, une citerne, etc. En enlevant l'Aumônerie à sa destination, Jean XXII avait contracté l'obligation de compenser la perte qui en résultait pour les pauvres et les malades assistés par le chapitre. Il le fit très largement, très généreusement, d'abord par la reconstruction près de son Palais d'un hôpital dont on ne saurait marquer l'emplacement précis, puis par la création d'un établissement d'assistance publique près du cimetière des Juifs. Il fut connu sous le nom de Pignotte. Ici, chaque année, des milliers de pauvres reçurent des vêtements ou de la nourriture et rendirent un éloquent témoignage à la charité d'un pape qu'on n'a pas craint d'accuser, fort injustement, d'avarice.

Au sud du Palais et formant presque un retour d'équerre avec l'extrémité de l'ancienne Aumônerie, les lapicides Jean de Cairanne et Pierre Audibert furent chargés, en 1319, de construire, sur l'emplacement de maisons achetées à des particuliers, l'Audience pontificale. C'était le tribunal, institué depuis quelques années seulement et chargé de juger les procès qui lui étaient renvoyés par le pape ou le vice-chancelier de l'Église romaine, principalement ceux qui se rapportaient à la collation des bénéfices. La construction des deux maîtres maçons ne dut pas être bien solide : en 1327, elle menaçait ruine dans plusieurs de ses parties. Il fallut notamment en refaire la toiture. En rez-de-chaussée seulement, elle était couverte d'une charpente. L'Audience de Jean XXII fut également celle de Benoît XII; pendant que toutes les autres parties du Palais étaient entièrement démolies et reconstruites, elle seule restait debout. Elle ne disparut que lorsque Clément VI eût achevé la magnifique salle que nous admirons aujourd'hui. Cependant, plus heureuse que l'ancien Palais épiscopal, elle a laissé des traces dans le sol qu'on avait creusé pour la recevoir. Lorsque récemment des fouilles furent opérées dans la cour principale du Palais, on a retrouvé son emplacement, le bas de ses murs, son dallage, les bancs de pierre jadis recouverts de boiserie, les entailles même pour les pièces de bois qui maintenaient les lambris contre les parois.

Il existait à la Cour du pape, avec le Consistoire et l'Audience, un troisième tribunal, celui des Lettres contredites. Il avait à connaître de toutes les chicanes élevées par les plaideurs qui s'opposaient à la continuation des procès devant leurs premiers juges : récusation de la personne du demandeur ou du juge, allégation de fausseté pour les pièces produites, etc. Il fut installé tardivement dans un autre bâtiment, construit en 1331 par Jacques Alasaud, dans l'espace resté libre entre la grande Audience dont il vient d'être parlé et la maison de la Trésorerie ou ancienne Aumônerie. Ajoutons enfin que, vers l'angle sud-est de la grande Audience, était l'immeuble où, depuis 1319, le maître de théologie du Palais professait ses cours. Il fut réparé et augmenté dans les dernières années du pontificat.

Nous n'avons pas encore épuisé la matière. Il faudrait dire aussi ce que devinrent

les immeubles groupés autour ou près de la place de Trouillas, avec leur puits et leur verger. Empruntés simplement aux doyens du chapitre cathédral, ils constituèrent les dépendances dont le Palais avait besoin ; il est même très probable que le prévôt de la cathédrale, dépossédé de son ancienne habitation auprès de l'église Saint-Étienne, trouva un refuge dans une de ces maisons. Les autres changèrent peu de destination : au lieu de servir aux chanoines, les magasins ou greniers, les écuries, la buanderie, le poulailler furent à la disposition du pape qui les fit rebâtir ou restaurer. Ce quartier est assez facile encore à délimiter : il resta en effet la propriété des successeurs de Jean XXII. On y installa même une ménagerie, où l'on gardait des ours, un lion, des autruches, un chameau, des cerfs, un chat sauvage, des sangliers, des chèvres, etc. Jean XXII aimait les bêtes : il avait dans sa chambre un perroquet et des petits oiseaux. Tous les ans, ses chambriers remettaient gravement au trésorier la note des dépenses qu'ils avaient faites en graines de chènevis et de mil. Nous savons même le prix que coûta la cage du perroquet. Amateur de poissons frais, qui se rencontraient en trop petite quantité dans la région d'Avignon, le même pape fit creuser des viviers, l'un près de la ville, dans un terrain voisin de Notre-Dame-des-Miracles et loué à un particulier, un autre à Sorgues. Il y fit transporter à grands frais, de la Saône et de l'étang de Scamandre près de Saint-Gilles, des espèces de brochets appelés lus, gros ou petits, des carpes, des brêmes, etc., même le menu poisson destiné à leur nourriture.

Un des immeubles de Trouillas, celui même que l'on qualifiait plus spécialement de maison de Trouillas, était situé au-dessous du réfectoire des chanoines de Notre-Dame, dans le voisinage et au nord de la cuisine ; sa position sur la déclivité du rocher était telle que son rez-de-chaussée était profondément enfoncé en sous-sol par rapport au niveau de la cour intérieure du Palais. En 1324, cette partie basse fut arrangée pour servir de bûcher : il fallait qu'elle fût bien grande, si elle était seule à contenir les milliers de quintaux de bois que tous les ans on devait enfermer à l'abri des intempéries. Au-dessus on construisit des chambres pour le personnel de la Cour, et l'on monta les murs tellement haut qu'il y eut là, à partir de 1326, une nouvelle tour. Elle mérita même de s'appeler la grande tour. Nous reconnaissons en elle la première tour de Trouillas, celle qui exista avant les constructions dues à Benoît XII. C'est ainsi que nous retrouvons dans le Palais épiscopal et ses alentours les prototypes des édifices ultérieurs.

Le verger de Trouillas, celui qui avait été octroyé au prévôt, celui de l'Aumônerie, furent réunis à l'ancien verger des évêques à l'est de leur Palais, en contre-bas du rocher. Les achats de Jean XXII l'agrandirent encore, et firent disparaître quelques-unes des maisons d'habitation qui l'avoisinaient et le restreignaient. Le pape le clôtura d'un mur.

Tout serait à peu près dit sur le Palais de Jean XXII, s'il ne fallait encore marquer d'un trait plus accusé son caractère particulier de forteresse. Faut-il rappeler toutes les tours qui en assuraient la défense et en protégeaient les approches, depuis la vieille tour épiscopale de la Campane, jusqu'à la plus récente, celle de Trouillas? Le sommet des murs, aussi bien dans le Palais proprement dit que dans ses annexes comme l'ancienne Aumônerie, était garni de créneaux. Peut-être les merlons n'étaient-ils pas encore placés en surplomb sur des encorbellements séparés par des mâchicoulis : on a des raisons d'imaginer qu'ils se trouvaient sur le même plan que le parement inférieur. En cas de nécessité, on aurait donc planté des hourdages dans les trous ménagés à cet effet, comme on le faisait, par exemple, au fort de Saint-André de Villeneuve ou aux remparts d'Aiguesmortes. Mais, d'autre part, il est possible que les constructeurs de Benoît XII aient reproduit des dispositions adoptées par leurs

prédécesseurs, car leurs procédés étaient encore fort archaïques, ainsi qu'on le verra plus loin.

Des trois portes qui donnaient passage aux visiteurs et aux personnes de service, deux paraissaient avoir existé dans la partie du nord; il y en avait une, en tout cas, qui conduisait directement à Notre-Dame-des-Doms. Celle que l'on appelait la première, la plus importante à beaucoup près, débouchait sur le préau du Palais dans l'angle sud-est, c'est-à-dire entre l'aile orientale et celle du midi, là où l'on retrouve la porte principale du Palais réédifié par Benoît XII. L'appareil défensif que lui avaient donné les évêques fut notablement renforcé. Un mur fut élevé au-devant, sur la place extérieure; il fallut passer à travers une tourelle plus ou moins forte pour accéder au guichet. Le chemin qui y amenait était difficile : Jean XXII fit briser le roc et favorisa ainsi la marche des arrivants. Mais il fit établir encore des barrières de bois, ce qu'on appelait des cancels, pour se protéger davantage. Déjà, en 1319, il en avait ordonné autour du Palais; en 1329 et 1330, il y en eut partout où les étrangers pouvaient se glisser : devant la porte principale, autour de l'Audience, etc. La place qui s'étendait au sud du Palais entre l'Audience et le mur protégeant l'aile méridionale, devint la place des Cancels.

Malgré cette austérité de forteresse, ce luxe de précautions contre un ennemi éventuel, l'art décoratif n'avait pas abdiqué ses droits. Le contraire eût été anormal. On n'avait eu d'ailleurs qu'à continuer les traditions laissées par les évêques du XIII^e^ siècle, traditions auxquelles nous ferons plus d'une fois allusion. A défaut de sculpteurs, Jean XXII eut des peintres, dont il utilisa les services pendant de longues années. Il en existait à Avignon depuis la fin du XI^e^ siècle dont les noms sont connus; l'on peut même montrer, à l'entrée de Notre-Dame-des-Doms, un reste de leurs premières œuvres. Cependant le talent de ceux qui exerçaient en 1316, comme le Jean Olivier, décorateur du château de Noves, n'était pas assez estimé. Le pape en fit venir un de Toulouse : le frère Mineur Pierre du Puy. Il arriva avec un compagnon et des serviteurs à la fin de juillet 1317, si ce n'est le 1^er^ ou le 2 août. Guillaume Géraud, qui eut à le payer et à lui procurer le nécessaire, nota qu'il fut chargé immédiatement de peindre la chapelle pontificale. A cette date, l'incorporation au Palais de l'église Saint-Étienne n'était pas encore prononcée; peut-être s'agissait-il de décorer l'oratoire particulier du Pape à côté de sa chambre. Avant la fin de ce travail, les *claustra teracie*, c'est-à-dire les galeries du premier étage du cloître, furent livrés au pinceau de Guillaume Sernin, Pierre Carmellaire, Raymond Gazagne, Jean de Grandprix, Pierre Massonnier et leurs compagnons. Puis, ce furent les chambres du pape, celle du haut, la neuve, comme celle du bas. En janvier 1318, Jean Lombard, Pierre Massonnier, Colin de Grandprix, Pierre Gaudrac ou Gaudran, Raymond d'Entrechaux, Jean Dalbon et d'autres commençaient la peinture des deux chapelles de Saint-Étienne. Trois mois plus tard, ils entraient au Consistoire inférieur. L'année d'après, ils décoraient la chapelle du feu cardinal Jacques de Via dans la Prévôté annexée au Palais, puis le Consistoire nouveau, le *studium* de la chambre neuve de Jean XXII, le corridor au-dessus du pont desservant la cuisine et le Consistoire, la chambre d'Arnaud de Via, la petite salle du Palais, la salle ancienne, etc. Partout ils étaient sous la direction artistique de Pierre du Puy. Rien n'a subsisté de leurs fresques; si le plus souvent ils n'exécutaient que de banales compositions décoratives, ils ont pu fort bien s'attaquer à la représentation de figures ou de scènes religieuses. Ils n'en étaient pas incapables : Pierre Massonnier et l'anglais Thomas Daristot s'y employèrent à diverses reprises. D'ailleurs il n'était pas au Palais que des peintures murales : nous avons conservé le souvenir de tableaux, *tabulae pictae*, de rétables, placés soit dans les galeries supérieures du cloître, soit dans les chapelles de Saint-Étienne.

Un des grands luxes de ce temps était la décoration des appartements au moyen de tentures, étoffes de soie, tapis, toiles peintes. Les comptes de Jean XXII en signalent très fréquemment qui provenaient d'achats. Ce n'étaient pas seulement des ornements pour les chapelles; il y en avait pour tous les appartements, surtout pour ceux qu'habitait le souverain pontife, pour ceux où il donnait audience, pour les deux Consistoires. Ainsi ses chambres possédaient des tentures et garnitures de siège en couleur verte, des tapis d'Espagne, des rideaux de toile verte. Ses cabinets de travail montraient également des tentures vertes de lin; des tapis en jonchaient le sol. Les tentures murales embellissaient la salle du festin, où Jean XXII recevait les rois et grands seigneurs. A la magnificence des repas contribuait encore la vaisselle d'or et d'argent, les objets précieux exposés sur les dressoirs ou buffets et posés sur les tables. De même, les plus belles pièces d'orfèvrerie, les calices d'or, les ornements de soie, les vêtements pontificaux chargés de broderies et de perles, les toiles peintes, faisaient des cérémonies religieuses célébrées au Palais un spectacle magnifique. Il serait facile d'en retracer ici les splendeurs ; il faut nous hâter d'aborder un nouveau sujet, la reconstruction du Palais de Jean XXII par son successeur.

Clef de voûte à Sainte-Catherine d'Avignon, montrant saint Pierre avec la tiare semblable à celle de Jean XXII.

Extrait de la vue générale d'Avignon et de Villeneuve, gravée en 1746, par le chartreux Bruno Borelli.

CHAPITRE III

LE PALAIS DE BENOIT XII

BENOIT XII, l'austère Benoît XII, si ennemi de la prodigalité et du faste, est pourtant le pape à qui l'on doit le monument actuel du Palais dans sa plus vaste étendue. Son nom devrait y être gravé en lettres d'or, pour que nul visiteur n'ignore son initiative.

Les chroniqueurs qui relatèrent les principaux événements de son règne, n'eurent garde d'oublier de célébrer son action comme bâtisseur : « Il commença, dit l'un d'eux, à élever depuis les fondements le Palais pontifical, là où avait été la maison épiscopale; il en poursuivit l'œuvre toute sa vie. Ce fut un Palais grandiose, d'une beauté merveilleuse, d'une puissance extraordinaire avec ses murailles et ses tours. » Un autre, Jean de La Porte, écrivit : « Il arrêta le torrent des dépenses de l'Église, mais pas pour longtemps, car la maison qu'il entreprit d'édifier est grande. Il la construisit depuis les fondations, l'amplifia d'une façon étonnante et y dépensa un énorme trésor. »

Benoît XII se décida, dès les premières semaines après son couronnement, aux grands travaux qui caractérisèrent son pontificat. Une lettre au dauphin du Viennois, en date du 9 février 1335, en fournit la preuve : c'était une recommandation pour un frère convers de Fontfroide, chargé d'acheter en Dauphiné des bois de construction pour le Palais.

Nous avons déjà dit les raisons qui le déterminèrent à jeter bas progressivement

les bâtiments où avait été logé son prédécesseur : si ce n'était pas le disparate de constructions élevées ou remaniées à diverses époques, c'était certainement leur étroitesse et leur peu de solidité. Les appartements où Jean XXII avait vécu devaient être particulièrement incommodes, car Benoît XII commença par s'en procurer d'autres.

Ce fut sur l'emplacement de l'ancienne Aumônerie capitulaire et de quelques immeubles voisins. Ceux-ci appartenaient encore à des particuliers. Le pape les acheta, les fit abattre, se procura ainsi un terrain propice à l'exécution de ses projets. Il avait déjà, comme on le sait, l'intention d'assurer à l'Église romaine le bénéfice de ses œuvres avec la propriété définitive du Palais épiscopal. Grâce à l'échange du 17 juin 1336, l'ancienne demeure des évêques devint réellement le Palais apostolique. L'acquisition de Benoît XII se trouvait limitée, au nord, par l'église cathédrale, dont la séparaient le baptistère de Saint-Jean et le cimetière de Courtine, puis par le cloître ou les habitations communes aux chanoines; au nord-est, par les maisons du sacriste et du doyen du chapitre, dont une voie publique l'isolait, et avec les maisons de Trouillas réservées au prévôt; à l'ouest, par la rue montant du puits de Guillaume Ameil à la cathédrale; enfin, au sud, par les maisons de Bertrand Gautier et des hoirs de Bertrand Rainouard, ou par des rues. De ce côté, elle englobait l'Audience de Jean XXII et une maison de particulier. Telle était alors l'étendue du Palais. Elle s'accrut encore au temps de Benoît XII, car il est certain que tous les immeubles de Trouillas furent annexés aux services de la Cour. De plus, des immeubles pris en location, quelques-uns au sud du Palais, d'autres plus éloignés, permirent de loger différentes personnes ou d'aménager des dépôts de vivres, des greniers, un cellier de décharge, les prisons, l'office de la bulle, etc.

Le personnage, à qui le pape confia d'abord, sauve toujours l'autorité du camérier et du trésorier, la direction, la surveillance, la comptabilité hebdomadaire des travaux à effectuer, se nommait Pierre Poisson. Il était originaire de Mirepoix et appartenait à une famille qui gravitait autour de Benoît XII, probablement depuis que celui-ci avait été évêque de la même ville (1326-1327). Il garda jusque vers la fin de sa vie la qualification de citoyen de Mirepoix et fut inscrit au nombre des écuyers du pape de 1335 à 1340. Il eut même le titre de familier et en cette qualité reçut, le 29 mars 1341, le privilège d'absolution à l'article de la mort. Au contraire de Guillaume de Cucuron, c'était un laïque. Il faut donc le distinguer d'un homonyme de 1335-1336, chanoine de Mirepoix et de Mende, professeur de droit canon et droit civil, familier du cardinal Jean de Comminges. Notre Pierre avait un frère dans les ordres, du nom de Jean, qui ne doit pas encore être confondu avec un chanoine de Mirepoix, puis de Béziers, familier et chapelain du pape, trésorier de la cour du maréchal. Recteur des églises d'Escueillans, puis de Pérignan, plus tard chanoine de Narbonne après l'élévation de Jean de Cojordan à l'évêché d'Avignon, Jean Poisson fut envoyé à Rome dans le courant de l'été 1335, pour diriger les travaux de restauration en la basilique de Saint-Pierre et au Palais du Vatican. Il eut la charge d'altariste de Saint-Pierre et reçut les pouvoirs de Benoît XII pour participer, en 1337, à l'administration de la ville. Il était décédé à la date du 30 novembre de l'année suivante; après apuration de ses comptes, son frère et héritier reçut quittance de sa gestion, le 28 avril 1339.

Quels étaient donc les titres de Pierre et de Jean qui les désignaient ainsi à l'attention du pape. Avaient-ils réellement la science réclamée d'un véritable architecte? Étaient-ils simplement les proviseurs des œuvres pontificales, comme Guillaume Géraud au temps de Jean XXII? Jean n'était pas autre chose, mais Pierre semble bien avoir été mieux que cela. Son nom est toujours précédé de la qualification de maître *(magister)*; nommé pour la première fois à la date du 5 mai 1335, il

Palais de Benoît XII : aile des Familiers, tour de la Campane, grande chapelle, galeries supérieures du cloître.

est dit *deputatus ad faciendum opera edificiorum domus palatii papalis*, mais bientôt il apparaît comme le *magister operum seu edificiorum*, le maître des œuvres et édifices du pape. Plus tard, alors qu'il n'exerçait plus ces fonctions, il sera désigné comme ayant été le *moderator operum*, des œuvres exécutées à Avignon et Sorgues. On le verra aussi procéder à l'estimation des murailles élevées par les maîtres maçons, donner des ordres pour l'établissement d'une porte, etc. Il annoncera lui-même qu'il avait fait travailler à tel ou tel endroit. Il possédait donc des connaissances techniques, il fut plus et mieux qu'un surveillant, qu'un comptable. Fut-il un véritable créateur de plans, un architecte? C'est à peu près certain. En tout cas, il avait affaire non seulement aux carriers et lapicides, mais encore aux fustiers et aux peintres.

Les comptes hebdomadaires qu'il présenta au trésorier pontifical commencèrent au 3 avril 1335, c'est-à-dire quatre mois à peine après le couronnement de Benoît XII. Ils se terminèrent le 31 juillet 1337 et ne furent approuvés définitivement que le 17 janvier 1340. Après quoi, son action paraît suspendue. Il resta bien inscrit parmi les écuyers; rarement il fut depuis chargé d'achats de matériaux. En 1341 seulement, il reprit un rôle un peu plus actif, mais non comparable à celui qui avait été le sien précédemment. Le pape l'avait logé à côté de son principal chantier (la tour de Plomb), dans une partie de la maison d'Alfan Sarrallier.

Celui qui le remplaça dans la tenue des livres et la surveillance fut un clerc du diocèse de Narbonne, Bernard Canelle, déjà pourvu d'un office de tabellion. Ses fonctions ne durèrent que dix-huit mois environ; il les abandonna lorsqu'il lui fallut résider à Auriac, dans le diocèse de Narbonne, dont l'église lui fut conférée (8 juillet 1338).

On ne voit pas quel fut le personnage à qui elles furent ensuite confiées. Le trésorier de Benoît XII paya directement fournisseurs et entrepreneurs.

De nombreux lapicides, fustiers et autres gens de métier, furent employés aux constructions nouvelles, à commencer par ceux que Jean XXII avait légués à son successeur : Pierre Clair, Jacques Alasaud, Pierre Audibert, Arnaud Escudier, Jean Foucaud. Les noms des principaux seront marqués ci-après, avec l'indication des œuvres qu'ils exécutèrent. On retiendra cependant dès maintenant le nom d'un compatriote de Pierre Poisson, Bernard Olier, qui fut qualifié en 1339 de directeur des manœuvres, et d'un fustier, originaire de Noves, dont l'activité fut grande au Palais pendant de longues années, Rostan Berc. Celui-ci fut de bonne heure assimilé aux sergents d'armes du pape et en reçut les gages.

La première mission que Benoît XII donna à Pierre Poisson fut la construction d'une tour et d'une chapelle. Ce sont d'ailleurs les édifices qui frappèrent le plus l'imagination d'un contemporain : il ne vit rien de mieux à signaler parmi les œuvres du pape que la chapelle du Palais agrandie et la tour, grande et carrée à l'image du souverain pontife, ajoutée à l'ancien monument.

Au début, des bois de chêne furent achetés en vue de ces édifices dans le nord du comté Venaissin, à Richerenches et Valréas, puis dans les régions voisines du Languedoc, à Bourg-Saint-Andéol; mais le pays fournissait trop peu de ces matériaux. Il était nécessaire d'opérer comme au temps de Jean XXII, d'aller s'approvisionner en Savoie : ce qui fut fait dès le commencement de l'été. Les voyages se poursuivirent les années ultérieures.

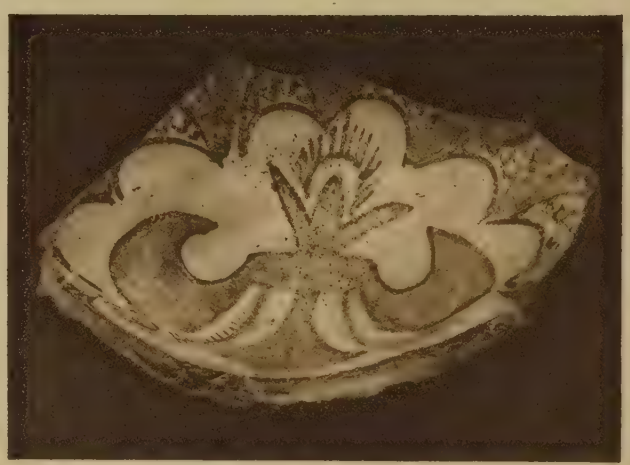

Fragment de pavé au Palais des papes. (Musée Calvet.)

La chapelle en question se construisit à côté et en prolongement de l'ancienne église Saint-Étienne. Elle s'éleva à l'est, en très grande partie sur l'emplacement des bâtiments de la Prévôté réservés au cardinal Arnaud de Via. Les ouvriers furent mis à l'œuvre le 3 avril 1335. On peut suivre l'importance des travaux effectués par la mention des sommes payées mensuellement : Pierre Poisson dépensa, en avril seulement, un peu plus de 4 livres; en mai (y compris quelques réparations en dehors), 261 florins et 333 livres 7 sous; en juin, 329 livres et 37 florins et demi d'or; en juillet, 294 florins; en août, 635 livres 12 sous et 80 florins; en septembre, 70 florins et 628 livres 5 sous, etc. Bien que les maçons et fustiers fussent loin d'avoir achevé leur besogne, une équipe de peintres arrivait dans la chapelle vers la fin de novembre. Elle y resta pendant une grande année. Déjà, au mois de juillet, on avait payé la pose de verres aux fenêtres, peut-être dans une partie précédemment édifiée.

De même que la première chapelle de Jean XXII fut établie au-dessus d'une chapelle inférieure, celle de Benoît XII, plus grande, s'éleva au-dessus d'un rez-de-chaussée, qui servait de cave ou cellier en juillet 1338. Les vitraux de cet oratoire furent commandés, en mars 1336, au verrier Pierre de Paris, qui eut à y travailler jusque vers la fin de 1338. En avril 1336, commençaient à venir de Saint-Quentin, au diocèse d' Uzès,

les « mallons » pour le carrelage. Enfin, le 23 juin suivant, sur l'ordre de Benoît XII, le camérier Gasbert de Laval, archevêque d'Arles, procéda à la consécration du maître-autel. Il le dédia à Dieu, à la Vierge et aux saints apôtres Pierre et Paul. Des indulgences, renouvelées le 1er juillet 1340, furent concédées aux visiteurs lors de certaines solennités. Chose extraordinaire, ce ne fut jamais sous le nom de chapelle des Saints Pierre et Paul que l'oratoire fut connu : Benoît XII était encore vivant qu'on l'appelait la chapelle ou église Saint-Jean, quand on la désignait autrement que sous le titre de grande chapelle du Pape. La cérémonie de la consécration ne marqua pas la fin des travaux; jusqu'au mois de novembre suivant, Pierre Poisson y entretint des ouvriers et des peintres.

Il est fort difficile de reconnaître comment la chapelle de Benoît XII se présenta après ces premiers travaux. Il semblerait qu'elle ne formât pas un seul et même édifice avec celle de Jean XXII. L'unification des deux vaisseaux supérieurs, leur transformation en une nef unique, aurait eu lieu seulement dans les derniers mois de 1340 et dans les premiers de 1341, lorsqu'on rebâtit aussi la sacristie donnant sur le cloître. Cependant, on ne peut pas identifier les piliers ronds

Tour de Plomb ou des Anges, œuvre de Pierre Poisson.

des chapelles, les formerets, les arcs au-dessus des piliers, les arcs-boutants, les croisées d'ogives, les petites nefs, la nef principale dont il est question dans les comptes. La grande chapelle haute, que M. Révoil a restaurée, ne comporte qu'une nef, terminée par un mur plat au levant, sans piliers, sans nervures à la voûte en berceau brisé. Il y a là un problème qui ne peut être résolu. Quant à croire que la chapelle de Benoît XII ait été entièrement reconstruite après 1341, il faudrait en avoir la preuve : les comptes sont muets. Restons donc dans l'indécision.

La tour, dont Pierre Poisson ouvrit le chantier, le 24 avril 1335, est moins décevante. Elle est encore debout, à peu près telle qu'elle fut édifiée sous sa direction. Elle fut bâtie à côté de la chambre de l'ancienne Trésorerie pontificale, jadis Aumônerie des chanoines; mais ses fondations obligèrent à en démolir la garde-robe et les privés. C'est celle qui se présente en face du visiteur entrant dans la cour d'honneur du Palais. Depuis le XVI^e^ siècle, elle a reçu le nom de tour des Anges. Aux XIV^e^ et XV^e^, on l'appelait la grande tour, la tour du Pape, la tour de la chambre du Pape, la tour du Trésor, la tour de Plomb. En effet, c'est dans un de ses étages que Benoît XII établit sa chambre, que dans un autre fut conservé le trésor de l'Église; enfin la charpente fut recouverte d'une chape de plomb, dont les premiers paiements furent soldés le 18 mars 1337.

Tour de Plomb et tour du Studium. *Façade orientale.*

Sa construction aurait donc demandé deux années. Ce laps de temps ne paraîtra pas extraordinaire, si l'on songe d'abord à son importance (17 mètres de côté extérieurement), à sa hauteur (46 m. 50), à l'obligation où l'on fut d'entailler profondément le rocher pour l'asseoir. Elle fut établie entre la place du Palais et le verger. Elle se trouve sur un terrain beaucoup plus élevé à l'ouest qu'à l'est; deux étages de la tour furent donc en sous-sol par rapport à la place: un rez-de-chaussée servant de cave, puis la salle du Trésor. Plus haut fut la chambre du camérier; au-dessus encore la chambre du pape. Deux autres étages, le

premier consacré à la Trésorerie haute et la bibliothèque, le second aux défenseurs du Palais, couronnèrent l'édifice.

La prolongation des travaux s'explique encore du fait que, en même temps que la tour, s'édifiait sur l'emplacement de l'Aumônerie ou Trésorerie de Jean XXII, c'est-à-dire au nord, un nouveau corps de logis. Il s'étendait jusqu'au Consistoire. Là, se trouvèrent les pièces réservées particulièrement au pape. La construction en fut commencée très probablement dans les premières semaines de 1336 : toujours est-il que Pierre Poisson, après avoir fait travailler des peintres aux chambres de la tour du pape dans le courant de novembre 1336, les établit le mois suivant *a la cambra nova prop de la tor*, en la chambre neuve voisine de la tour. Ils y restèrent plusieurs mois. Cette chambre neuve, désignée encore sous le nom de grande chambre, de salle neuve, *aula nova*, de chambre peinte, il n'est pas malaisé de l'identifier. C'est celle que l'on connut dès 1342 comme la chambre de Parement. Elle était à un niveau un peu plus bas que la chambre du pape, avec laquelle elle communiquait. La grande pièce du dessous fut la salle du Jésus, ainsi appelée à cause du motif décoratif (monogramme du Christ) peint sur ses murs.

Il y eut plus. On acquit promptement la conviction que ce nouveau corps de logis, joint à la grande tour, serait lui-même insuffisant pour le service particulier du pape. Le constructeur prit alors la résolution d'empiéter à l'ouest sur la place du Palais, d'appliquer contre la salle du Jésus et la chambre de Parement un autre édifice, non prévu à l'origine, et de le prolonger plus au sud entre la tour du pape à l'est et un nouveau rempart à l'ouest. Il a aujourd'hui complètement disparu : les plans établis à la fin de l'époque révolutionnaire en indiquent l'emplacement avec précision. A leur défaut, on devinerait très exactement sa place et un peu moins bien ses divisions intérieures, en utilisant les renseignements fournis par les comptes. Le commencement des travaux, sous la direction de Pierre Poisson, peut se placer au moins en février 1337, avec la construction du mur élevé devant l'Audience. Ce n'était peut-être que le rempart, dont il sera question plus tard. Mais, quelques mois après, il était question de la maison, *domus*, voisine de la tour et proche de l'Audience. Ce bâtiment vint jusqu'au devant de la porte traversant l'aile méridionale du Palais de Jean XXII, dont elle masqua en partie l'entrée. Il comprit dès le début (mai 1337) une petite chapelle dite secrète, où le pape disait sa messe en privé; à côté de la chambre de Parement, le petit Tinel ou salle à manger particulière du souverain pontife. Le Tinel est signalé à partir du mois de février 1338, date à laquelle on solda les travaux d'agrandissement des foyers de cheminée. Ses fenêtres donnaient sur les cancels ou barrières fermant la place du Palais. Il fut voûté sur croisées d'ogives à la fin de 1340 ou au début de l'année suivante. Dès 1338, Benoît XII le fit mettre en communication avec l'aile méridionale du Palais de Jean XXII qu'il rebâtissait; ce fut au moyen d'une arche de pierre appliquée contre l'extrémité nord de la paroi extérieure de la chambre de Parement; le passage couvert qui fut ainsi établi permit au pape d'aller directement dans la galerie supérieure du cloître, et par là à sa grande chapelle.

On essaiera de reconnaître plus tard quels étaient les appartements qui furent l'objet des constructions au sud du petit Tinel et à l'ouest de la tour du pape. Il faut seulement noter dès maintenant la présence d'une garde-robe, séparée de la petite salle à manger du pape par une pièce voûtée, à la fin de 1340 ou au début de 1341. Plus loin, était la cuisine secrète, qualifiée de neuve au mois de juillet 1337. Un escalier couvert, qui lui fut adjoint quelques mois plus tard, la mit en relations directes avec le puits du verger, en contournant l'angle sud-ouest de la tour du pape. Elle brûla dans la soirée du 14 novembre 1339, juste au moment où l'on ordonnait le dîner pour la réception des rois d'Aragon et de Majorque. C'était par extraordinaire qu'un festin

Palais de Benoît XII : sommet de la tour de Plomb, aile du Conclave; plus loin, tour de la Campane, grande chapelle, sommet de la tour de Trouillas.

aussi solennel s'y préparait; mais la grande cuisine, se trouvant alors en reconstruction, était inutilisable. Au dire d'un chroniqueur, cet accident fâcheux n'aurait pas empêché les convives de se retirer satisfaits. La cuisine secrète fut aussitôt rebâtie; la maçonnerie en fut payée le 7 août 1340. Benoît XII fit édifier à la suite un autre corps de logis. Il eut aussi des latrines secrètes contre la partie méridionale de sa grande tour.

La tour du Pape débordait, du côté de l'est, le bâtiment qui renfermait la chambre de Parement. Dans l'angle ainsi aménagé, Pierre Poisson logea une autre tour, de moins grandes dimensions. Il la commença, semble-t-il, en même temps que le corps de logis sur la place, contenant le petit Tinel. C'est là, en effet, que fut le *studium*, le cabinet de travail de Benoît XII, dans une petite pièce située un peu en contre-bas de sa chambre et éclairée par une fenêtre donnant au-dessus du verger. Pendant longtemps, on avait appelé cette tour la tour des Étuves. Le Dr Colombe a parfaitement démontré que cette dénomination est injustifiée. Il faudrait plutôt dire la tour de l'Étude. Au-dessous du *studium* se trouva une petite chambre, où l'on rapporta plus tard que le pape revêtait les ornements pontificaux avant d'entrer au Consistoire. Le cellier du rez-de-chaussée, de plain-pied avec le jardin, eut ses fenêtres percées (ou agrandies) seulement en 1347.

Bien que ses fonctions eussent cessé avant la fin, on peut dire que Pierre Poisson présida à la construction des principaux appartements réservés au pape. Les autres travaux, extrêmement importants, exécutés à partir du mois d'août 1337, échappèrent à sa direction et à sa surveillance. Il semble que le trésorier et le camérier de Benoît XII revinrent aux habitudes du pontificat précédent et traitèrent directement avec les fournisseurs et entrepreneurs, ne laissant à Bernard Canelle que le contrôle et le paiement hebdomadaire des ouvriers. Ces versements s'espacèrent; les entrepreneurs travaillèrent non plus à la journée, mais à la tâche, à prix-fait; ils reçurent des acomptes du trésorier et ne furent soldés complètement qu'après vérification et mesurage de l'œuvre.

La tour et les appartements de Benoît XII étaient en dehors du quadrilatère formé par l'ancien Palais épiscopal. Dès qu'il eut la possibilité de s'y retirer, le pape fit entreprendre la démolition de chacune des ailes de ce Palais et sa reconstruction sur un plan plus grandiose, sans doute plus uniforme. Il commença par celle du sud, celle où s'était trouvée jadis la grande salle des évêques et de Jean XXII. En novembre 1337, le chantier était en pleine activité; même, à la date du 20, Pierre Foucaud et Jean Capelier, les lapicides qui s'étaient chargés de la bâtisse, avaient déjà reçu 1.400 florins d'or. C'était une somme beaucoup trop importante pour être considérée comme une simple avance de fonds. Comme les lapicides avaient traité au prix de trois florins et demi la canne carrée de maçonnerie (2 mètres sur 2 environ), on juge facilement qu'ils avaient déjà fort avancé leur besogne; le début de leurs travaux remonterait à plusieurs mois auparavant. Ils avaient commencé par la partie orientale. Les démolitions se faisaient au fur et à mesure de la nécessité. On le devine en observant que, le même jour du 20 novembre, on versait 83 florins d'acompte à Lambert Fabre et Martin Guiraud, qui devaient jeter bas l'ancienne chambre du pape et les murs du corridor, c'est-à-dire de la galerie voisine du cloître. Cette chambre du pape, nous l'avons placée à l'extrémité occidentale de l'aile du midi, en prolongement de celle du couchant. Pierre Foucaud, Jean Capelier et leurs associés, Jacques Alasaud, Pierre Audibert et Bernard de Gaujac, poursuivirent leur œuvre si rapidement, que le 26 juillet 1338, on avait achevé la vérification des travaux, on avait reconnu qu'ils comprenaient 1.041 cannes, 6 pans et demi de maçonnerie. En conséquence, il était encore dû aux entrepreneurs 1.654 florins. Le 1er octobre suivant, la toiture de tuiles, posée sur la charpente du fustier Jacques Véran, était soldée. Tout était fini, les déblais enlevés, la place nettoyée au mois de décembre. Ce qui venait d'être rebâti fut ce que l'on appela la salle neuve, le Tinel devant la porte principale du Palais, l'appartement des hôtes, la chambre royale ou impériale, et plus tard, la salle du Conclave. C'est très justement que ces derniers noms lui furent donnés: nous dirons de même l'aile du Conclave.

Au-dessus de l'ancienne cave, que l'on approfondit pour en augmenter la capacité, un entresol, comme jadis, fut réservé à des chambres pour les panetiers et bouteillers du pape. A l'extrémité orientale, fut rétablie avec ses deux portails, l'un intérieur, l'autre extérieur, l'ancienne entrée principale du Palais. Une chambre aménagée sur le flanc occidental, une autre établie au-dessus pour la manœuvre des herses et le service des mâchicoulis, assurèrent la défense du passage. Au premier étage, fut l'appartement des hôtes.

Sur le flanc méridional, à l'extrémité ouest du bâtiment, une tourelle carrée, élevée en même temps, contribua à la protection du chemin d'accès à l'ancien Palais. C'est au docteur Colombe que l'on doit d'avoir prouvé parfaitement qu'à elle devait s'appliquer le nom de tourelle du Cardinal blanc. Cette appellation lui viendrait, non du pape Benoît XII lui-même, bien qu'il eût conservé la robe blanche des Cisterciens, mais de son neveu, moine du même ordre, Guillaume Curti ou Courthieu, admis au Sacré-Collège le 18 décembre 1338 et connu particulièrement comme le Cardinal blanc.

Concurremment avec l'aile du Conclave ou à peu près, fut réédifiée l'aile orientale du Palais de Jean XXII. Car ce n'est pas, comme l'a écrit un auteur récent, après la fin des travaux exécutés au midi de l'ancienne demeure épiscopale que les maçons se mirent à refaire la partie de l'est. Déjà, le 1er janvier 1338, Jean Mathe, Bertrand Gafeuil, Pierre de Lunel, avaient reçu 1.850 florins sur le prix à eux consenti pour cette besogne. Eux aussi avaient traité à raison de 3 florins et demi la canne carrée, sauf pour les chapelles que nous indiquerons, pour lesquelles ils devaient recevoir trois quarts de florin en moins par canne.

L'œuvre était un peu plus importante que l'appartement des hôtes. Il s'agissait en effet, après avoir fait table rase de tous les bâtiments qui existaient (et ce fut le

Palais de Benoît XII, façade orientale : aile du Consistoire, tour de Saint-Jean, tour des cuisines de Clément VI, tour des Latrines et tour de Trouillas.

travail d'autres entrepreneurs), de réédifier la tour des Latrines et le Consistoire, puis d'appliquer sur le flanc oriental du Consistoire une tour contenant deux chapelles superposées. Entre temps, il fallut aussi reprendre la cuisine de Jean XXII, en rebâtir à peu près tous les murs (1339), l'établir sur une voûte nouvelle, la couvrir elle-même

d'une voûte conique chargée d'un double étage de chambres, lui adjoindre une bouteillerie et une paneterie neuves. Il fallut enfin refaire complètement les galeries voisines du cloître. Aussi Jean Mathe, Bertrand Gafeuil et Pierre de Lunel prirent des collaborateurs : Pierre Foucaud dit Capelier, Pierre Clair, Jacques Alasaud, Jean Caille.

Le compte final, après métrage de tous les murs, ne fut établi pour le Consistoire, la tour des Latrines, la tour des chapelles, certains murs des cuisines, les contreforts flanquant le bâtiment du Consistoire du côté du cloître et du verger, les mâchicoulis et merlets surmontant les édifices, qu'à la date du 26 janvier 1341. L'œuvre était achevée depuis plusieurs mois : s'il fut question seulement pour la première fois en août 1338 des fondations de la chapelle du verger, puis du salaire de ceux qui brisaient le rocher où reposeraient celles du Consistoire, on se préoccupait déjà, au 9 octobre suivant, de couvrir le Tinel au-dessus du Consistoire. Au 23 du même mois, on citait les Latrines neuves ; des cloisons de plâtre avaient été établies dans l'étage du haut, sous la chambre qui fut plus tard un

Palais de Benoît XII.
Façade occidentale: aile des Familiers et tour de la Campane.

dépôt d'armes. Il est vrai, on n'inscrivit le paiement de leur toiture que le 14 septembre 1339, mais depuis le 1er juillet 1338 on notait la maçonnerie des murs. Au 28 décembre de la même année, les séances du Consistoire se tenaient déjà dans la grande salle neuve du bas, et l'on s'était procuré la pierre d'autel de la chapelle voisine. Inutile de poursuivre davantage cette énumération : à noter seulement le règlement du prix des toitures couvrant la tour des chapelles et le grand Tinel, au 7 août 1339. Les travaux à la cuisine ou au-dessus paraissent avoir été les derniers exécutés : on en soldait encore à la fin de l'année. En 1340 et 1342, on devait en effectuer de nouveaux dans la tour des Latrines.

Le Consistoire de Benoît XII occupa la salle du bas, dans le bâtiment entre la cuisine et les appartements particuliers du pape. L'unique étage qui le surmonta fut le grand Tinel, la salle destinée aux festins solennels. Il fut mis aussi en relations directes avec la chambre de Parement. Du côté du verger, contre le bâtiment du Consistoire et du grand Tinel fut élevée, comme on le sait, la tour carrée à laquelle on a donné le nom de Saint-Jean. Elle comprit quatre étages au-dessus d'un rez-de-chaussée ; elle est fondée en effet sur un terrain en contre-bas. L'étage correspondant au Consistoire fut la chapelle consacrée aux deux saint Jean, le Baptiste et l'Évangeliste. Elle conservait, à n'en pas douter, le souvenir de l'oratoire du même nom qui avait existé au temps des évêques. Au-dessus, fut la chapelle du grand Tinel. Benoît XII ne semble pas lui avoir donné de nom. Son successeur la dédiera à un apôtre des Gaules, particulièrement honoré dans son pays d'origine, à saint Martial. Ces quelques renseignements suffiront maintenant au lecteur. Le Consistoire, la grande salle à manger, les oratoires voisins, les cuisines et la tour des Latrines seront décrits plus amplement dans un chapitre ultérieur.

L'empressement marqué par Benoît XII pour la réédification du Palais de son prédécesseur, est vraiment remarquable. Il n'attendait pas qu'un chantier fût clos pour en ouvrir un autre. Les entrepreneurs étaient à peine arrivés au terme de leurs travaux dans l'aile méridionale qu'ils amorçaient la réédification de l'aile occidentale, en bordure de la rue montant à Notre-Dame-des-Doms : le compte du 26 juillet 1338 en donne le témoignage formel. Il semble cependant qu'un temps d'arrêt se produisit : c'est seulement en effet à la date du 28 décembre suivant, que le trésorier inscrivit dans ses registres une somme de 10 florins payée à Guillaume Sauve, Raymond Chabaud et Martin Guiraud, occupés à démolir les constructions élevées de ce côté. Ils devaient faire place nette, mais laisser debout la tour de la Campane ; comme elle avait été restaurée quelques mois plus tôt par Bertrand Gafeuil et Pierre Audibert, elle était sans doute jugée suffisamment forte et solide. Les démolisseurs firent donc table rase ; puis, les maçons approfondirent les anciennes fondations, ils en creusèrent de nouvelles, aussi bien le long de la rue que du côté du préau. Enfin, Pierre Clair, Bertrand Gafeuil et leurs associés élevèrent les murailles : des bois de charpente étaient achetés au 30 novembre 1339.

Cependant, sur ces entrefaites, le maintien de l'ancienne tour de la Campane parut gênant ou dangereux. Sa démolition fut décidée. Arnaud Escudier et ses compagnons furent chargés de l'opérer, en faisant également disparaître les murs proches de la chapelle pontificale et les galeries voisines du cloître. Ils étaient à l'œuvre au début du mois d'août 1339. Le même mois, les lapicides Isnard et Raymond Durand, de Bédarrides, et Jacques Gasc ou Gascon, étaient sur le terrain pour entreprendre la reconstruction.

Les deux chantiers furent actifs : le 20 février 1340, le trésorier établit avec Pierre Clair, Bertrand Gafeuil, Pierre de Lunel, Jean Mathe, Jacques Alasaud et Jean l'Anglais, le compte de ce qu'on leur devait pour avoir élevé les murailles le long de la rue

et du cloître, depuis les fondations jusqu'aux dormants, et celle du nord, près de la tour de la Campane, jusqu'à une certaine marque. La veille, il avait commencé à payer les couvreurs qui posaient les tuiles sur les charpentes ; les travaux de maçonnerie n'étaient cependant pas achevés, peut-être n'avaient-ils porté que sur un rez-de-chaussée et un premier étage. Quoi qu'il en fût, le sommet des murs latéraux dut être repris, relevé, garni de mâchicoulis et de créneaux (1341). Ces modifications ont fait croire à tort que la façade occidentale de cette aile est encore celle du Palais de Jean XXII ; elle n'aurait été que restaurée et fortifiée. Les textes s'opposent absolument à cette conception. Toute cette muraille fut reconstruite sur l'ordre de Benoît XII depuis les fondations jusqu'au sommet, mais en deux fois ; les grands mâchicoulis en arrière des arcs

Palais de Benoît XII : ancienne galerie du cloître (aujourd'hui démolie) le long du Consistoire. (Les arcs dans le mur de gauche ont été aveuglés.)

jetés entre les contreforts et les merlons firent l'objet d'une troisième campagne. Du côté du cloître, au-dessus de l'arc joignant les deux premiers contreforts au sud, un campanile en forme d'arcade fut élevé pour recevoir la cloche du pape. Il en coûta 25 florins au trésor pontifical (24 avril 1340). GuillaumeValréas, lapicide de Florensac, en fut l'auteur. On y accéda par un escalier partant du chemin de ronde, payé le 17 mai suivant.

Le bâtiment ainsi construit était dit du côté du Tinel du camérier et de l'évêque de Riez. Ce dernier prélat, du nom de Geoffroy Isnard, était médecin du pape et son aumônier secret. Le nouvel édifice comporta au premier étage une grande salle, avec dans la partie sud un *studium* pour Benoît XII. Car le pape ne se contenta pas de celui qu'on lui avait aménagé près de sa chambre, du côté du verger. Il en voulut un autre, ayant vue soit sur le cloître, soit sur la rue montant à Notre-Dame. Le mur qui établit la séparation avec la salle voisine fut compris dans les constructions réglées aux lapicides le 20 février 1340. Cette pièce fut voûtée, tandis que la grande salle ne

le fut pas. Au-dessous du *studium* et de la salle furent organisées quatre chambres. Tout ce corps de logis est désigné aujourd'hui sous le nom d'aile des Familiers.

Quant à la nouvelle tour de la Campane, sa construction s'opéra aussi très rapidement. Un accident survint pendant les travaux : un maçon fut tué. Le pape, compatissant au malheur de sa famille, fit donner une petite dot à ses sœurs Douciane, Aicarde et Françoise Dupuy. Le 22 décembre 1340, toute la maçonnerie était achevée, reconnue, mesurée et payée, avec des travaux accessoires : Isnard et Raymond Durand et Jacques Gasc avaient élevé trois murailles de la tour depuis les fondements jusqu'au sommet; pour la quatrième, celle du sud, ils n'avaient fait que surélever la paroi édifiée par les constructeurs de l'aile des Familiers; ils avaient établi le crénelage sur encorbellement, bâti trois voûtes à l'intérieur, et à l'extérieur près de la chapelle un escalier, montant aux déambulatoires qui longeaient la salle neuve, etc. Il est même facile de suivre la marche de leurs opérations : les cintres pour la voûte du rez-de-chaussée avaient été payés le 17 décembre 1339; la couverture en dalles au-dessus l'avait été le 11 février suivant; les cintres de la deuxième voûte, le 26 juin 1340, etc. Les charpentes avaient été l'œuvre du fustier Pierre Gautier, à qui l'on dut aussi celles du corps de logis adjacent, celles des tours des Latrines et de Saint-Jean. La cloche, qui se trouvait sur l'ancienne tour de la Campane et qui lui avait donné son nom, ne fut pas rétablie sur la nouvelle. Elle fut placée dans le petit campanile signalé ci-dessus.

Remparts de Benoît XII, le long de la rue du Vice-légat.

Avec la reconstruction de tous les bâtiments qui entouraient le préau du vieux Palais épiscopal, il était inévitable que les galeries du cloître fussent elles-mêmes soumises à de profondes modifications. Elles subirent plus que des remanîments, elles furent réédifiées en entier, au fur et à mesure que s'élevaient les salles voisines. Les démolitions figurent dans plusieurs articles de comptes, bien qu'on n'ait pas conservé mention de toutes : mais, lorsqu'à la date du 1er octobre 1338, il était question de jeter par terre l'ancienne chambre du pape, il fallait aussi raser la partie méridionale du cloître qui lui était contiguë; au 7 mai 1339, le comptable inscrivait le salaire de ceux qui avaient détruit les parois et murs anciens dans le cloître à côté de la sacristie; au 9 du mois suivant, la somme payée pour abattre les déambulatoires du côté du puits, c'est-à-dire au

sud-ouest du préau; aux mois de septembre et décembre, les frais de destruction des anciens déambulatoires à côté de la chapelle ou de l'ancien escalier; plus tard, c'étaient ceux qui avoisinaient la tour de la Campane qui avaient disparu. Ainsi donc, les démolitions sont bien prouvées. Les reconstructions ne le sont pas moins. C'est à Pons Guyot, Bernard Gafeuil, Jacques Gasc, Henri de Montpellier et Raymond Durand, lapicides bien connus, que le trésorier régla, le 18 mars 1339, les sommes dues pour les piliers et arcs du cloître commencé depuis plusieurs mois et bâti le long du Consistoire neuf; les mêmes avaient établi également un arc au-dessous de la sacristie. On retrouverait facilement les mentions de travaux de maçonnerie, de charpente ou de couverture, pour les autres parties : nous n'en voulons pas fatiguer le lecteur. Qu'il sache seulement que les galeries de l'ouest et du nord étaient entièrement refaites au début de 1340. Comme précédemment, sur les quatre côtés, elles comprenaient un rez-de-chaussée et un premier étage. Aucune n'était voûtée; toutes possédaient des plafonds de charpente.

Pour ces restaurations, les constructeurs prirent la précaution de niveler, mieux qu'il ne l'avait été, le sol du préau, ils brisèrent le rocher qui affleurait. En même temps, ils firent monter contre la galerie du nord l'escalier de pierre qui a déjà été cité.

Voilà donc tout l'ancien Palais de Jean XXII réédifié par les soins de Benoît XII. Avec ses tours, ses murailles massives, ses mâchicoulis et ses créneaux, il offrait un abri sûr à la Papauté. Il était utile cependant d'en défendre les abords et d'en protéger l'accès. L'entrée principale avait été maintenue dans l'angle sud-est du quadrilatère; mais l'ancien mur, bâti au devant par Jean XXII, avait été jugé insuffisant et avait été jeté par terre lors des grands travaux. Un autre, fort épais, taluté par la base, fut établi à sa place; il s'étendit depuis la tourelle du Cardinal blanc (il a subsisté contre la façade méridionale de cette tourelle) jusqu'à la paroi extérieure du petit Tinel. Défendu par des mâchicoulis, surmonté de créneaux en avant d'un chemin de ronde, il fut percé d'un portail, qui traversa un massif rectangulaire en forme de tour. Une chambre au-dessus du passage servit à loger les gardes manœuvrant les herses; d'autres, à côté de l'entrée, reçurent les portiers et les défenseurs du logis. Le compte de cet édifice fut réglé au maître Jean Gaubert, lapicide d'Avignon, le 19 mars 1341. C'est au-dessus de ce portail, décoré des armes pontificales, que Jean de Loubières, en 1344, devait placer, comme gargouilles, deux singes de pierre, sculptés en forme humaine.

Il existait d'autres portes secondaires. Leur emplacement n'est pas toujours facile à déterminer. Il y en avait une à l'est de la grande chapelle pontificale, conduisant à Notre-Dame-des-Doms et au cloître des chanoines. Celle qu'on appelait le deuxième portail avait été soldée le 14 décembre 1340 ; elle était dite contiguë à la porte de la Trésorerie.

Ce même souci de protection avait déjà, depuis quelques années, déterminé le pape Benoît XII à clore solidement le verger au sud et à l'est du Palais. Il n'est pas utile d'essayer d'expliquer tout ce qui fut fait. Il est cependant certain que, sous la direction de Pierre Poisson, s'éleva, dans le cours des années 1336-1337, le rempart crénelé visible encore aujourd'hui. Ses fondations seules subsistent dans la cour d'honneur actuelle. Le mur partait de l'extrémité méridionale du corps de logis comprenant le petit Tinel. Il se dirigeait vers le sud-est jusqu'à la rue, puis longeait de l'ouest à l'est, en se coudant légèrement, la rue appelée maintenant du Vice-légat, la bordait pendant environ 45 mètres, se rompait ensuite en angle obtus, remontait vers le nord en droite ligne, finissait par revenir vers l'ouest après avoir formé un autre angle moins obtus, et se soudait au chevet septentrional de l'aile du Consistoire. Il laissait donc en dehors les bâtiments construits au nord du Consistoire, la cuisine, la tour des

Latrines, tous ceux de Trouillas. De ce côté de Trouillas, une poterne, protégée par des mâchicoulis, livrait un passage assez étroit, que défendait encore la tour des Latrines établie presque en face. Le rempart supportait un chemin de ronde, véritable galerie close de toutes parts, soutenue par des piliers dans le jardin et desservant les mâchicoulis extérieurs et intérieurs. Cette superstructure fit l'objet de travaux jusqu'en 1340.

Le verger posséda un puits. C'était Pierre Poisson, qui l'avait fait creuser au mois de mai 1335, lorsqu'il avait ouvert le chantier de la tour de Plomb. Tout auprès, il y eut des constructions, des murs, qu'on ne peut plus guère se représenter. En tout cas, des étuves, c'est-à-dire une salle de bains voûtée, existèrent sous le déambulatoire du verger avant la construction de la tour de la Garde-robe due à Clément VI. Quelle part faut-il attribuer à Benoît XII dans son établissement, c'est ce qu'il est difficile de dire.

La ménagerie de Jean XXII, conservée par Benoît XII, fut-elle comprise dans le verger ou resta-t-elle en dehors, dans les dépendances de Trouillas? On ne saurait le décider. Elle s'était enrichie notamment d'un lion, que le roi Robert de Sicile avait fait présenter au pape, en mars 1335, par son chambellan Jean Triboulet, avec le turc qui probablement le soignait.

Jusque vers la fin de son règne, Benoît XII conserva la tour de Trouillas élevée par son prédécesseur, qui contenait au rez-de-chaussée le bois de chauffage. Il y fit des réparations, logea ses chapelains dans les étages supérieurs. Le camérier y eut même son habitation à un moment donné. Mais ce bâtiment cessa de plaire, ou ne parut plus répondre aux exigences du moment. Il fut condamné à disparaître. Le pape ordonna de le remplacer par une tour plus puissante, qui viendrait s'appuyer contre les parois septentrionales de la grande cuisine et de la tour des Latrines. Au printemps de 1341, il fut jeté bas avec ce qui pouvait subsister de la Prévôté et probablement la vieille église de Trouillas, connue encore en 1337; une construction nouvelle fut entreprise. Un article des comptes pontificaux, à la date du 20 avril, relatant l'achat de 16 paniers d'osier, montre que l'on commençait alors les fondations. Notons ce détail que les paniers en question étaient destinés à des Sarrasins, qui enlevaient les terres et débris de roches. Ces individus, au nombre d'environ 18, étaient des prisonniers de guerre, des captifs maures, que le roi Alfonse XI de Castille avait envoyés au pape en guise de trophées, avec l'étendard du roi de Maroc enlevé dans la bataille. Arrivés à la fin de mars, ils avaient été placés sous la garde d'un certain Louis Jean, dit le Turc; ils furent employés aux travaux de terrassement et de déblaiement.

L'établissement de la nouvelle tour que l'on voulait plus forte que la précédente, obligeait en effet à approfondir les fondations, à creuser davantage le rocher, sur la déclivité duquel on avait à bâtir. L'activité devint bientôt grande sur le chantier Guillaume Didier fournissait les pierres et le sable; les chaufourniers Rostan Prophète, Erric Lambert, Raymond de Castillon et Jacques Burgondion, approvisionnaient de chaux les lapicides; Pierre Clair, Jean Mathe, Jacques Alasaud et Bertrand Gafeuil élevaient les murs; Rostan Berc dirigeait les fustiers; Guillaume Rostan livrait les fers nécessaires; le serrurier Hugues de Saint-Paul ouvrait de son métier; Louis Jean dirigeait les manouvriers, etc. On fit si bien que, le 31 mars 1342, on se préoccupait de voûter l'étage au milieu duquel se construisait un pilier : c'était le premier au-dessus des deux en sous-sol par rapport à la cour du cloître. Malheureusement, la mort de Benoît XII survint le 25 avril et tout fut interrompu. Les cardinaux, qui administrèrent l'Église pendant la vacance du Saint-Siège, firent seulement payer un solde de 50 florins à Jacques Alasaud, Pierre Clair et Bertrand Gafeuil.

État actuel de la tour de Trouillas, façade nord.
(Le chevet de la chapelle de Benoît XII apparaît à droite.)

Les autres immeubles de Trouillas, maréchalerie, écurie ou palaphernerie, greniers, magasins divers, avaient été aussi l'objet de restaurations. Des barrières furent élevées de ce côté, soit pour protéger les chantiers, soit pour éviter les vols nocturnes. Il est inutile d'insister.

Il est encore une construction contiguë au Palais que l'on dut à Benoît XII, en 1338. Ce fut un hôpital. Il fut placé sous le vocable de saint Jacques. On ne saurait dire où était son emplacement. Sa disparition ne doit sans doute laisser aucun regret, car il ne paraît pas avoir été très important.

L'action de Benoît XII dans le Palais apostolique fut constante. Elle s'exerça avec un succès merveilleux. Elle ne procéda cependant pas selon des plans bien fixés à l'avance. Il est certain que le pape n'avait pas prévu dès le début l'ensemble des bâtiments qu'il laissa auprès de la tour de Plomb : il fit ajouter logis contre logis, créa jusqu'en 1341 des appartements dont il n'avait pas eu l'idée précédemment. Les anciennes tours de la Campane et de Trouillas ne furent pas non plus sacrifiées sans hésitation. La grande chapelle ne fut pas construite d'abord dans l'état où nous la voyons après sa restauration. Cependant, la réédification des trois ailes, qui au sud, à l'est et à l'ouest, encadraient l'ancien préau épiscopal, semble bien procéder d'une conception arrêtée dès le premier jour.

L'initiative prise par Benoît XII d'établir ses propres appartements hors de l'ancienne enceinte du Palais épiscopal et de créer comme un immense avant-corps dont la tour de Plomb constituait la partie la plus éloignée du centre et la plus forte, puis le prolongement du verger et la construction de son rempart jusqu'à la rue actuelle du Vice-légat, devaient susciter dans l'avenir de nouvelles conceptions. Assurément le corps de logis n'était pas aussi isolé que le supposerait une pensée non réfléchie. Mais la place qui s'était formée entre l'aile du Conclave et l'Audience de Jean XXII et par où s'effectuait le passage principal de ceux qui venaient au Palais, était de trop petites dimensions; l'Audience elle-même était d'une architecture trop mesquine. Il ne semble pas pourtant que l'idée s'imposa tout de suite de compléter le plan imaginé d'abord. Elle échappa certainement à Benoît XII; son successeur ne l'eut qu'au bout d'un certain temps. C'est ce qui doit ressortir de l'exposé que nous allons faire maintenant.

Support de nervure en la tour de la Campane.

PLANCHE IV. — *Façade occidentale du Palais.*

Sommet de la tour de la Campane et de l'aile des Familiers, vu de la terrasse sur la tour d'angle du Palais de Clément VI.

CHAPITRE IV

LE PALAIS DE CLÉMENT VI

CLÉMENT VI, après les constructions grandioses de son prédécesseur, trouva les moyens de créer un nouveau Palais. Mais alors que celui de Benoît XII, cruellement éprouvé par le temps et dévasté par les hommes, a perdu quelques-uns de ses bâtiments, n'a conservé que les quatre murs de plusieurs autres, celui de Clément VI nous est parvenu entièrement. Dégradé, certes, mais non d'une manière irréparable.

Après la mort de Benoît XII, les cardinaux s'étaient réunis en conclave dans le Palais. Les lapicides avaient établi deux grands arcs de pierre, qu'il fallut fermer ensuite, entre l'appartement des hôtes et le grand Tinel, entre cette dernière pièce et la chambre de Parement : c'était pour la plus grande commodité des prélats enfermés. On sait qu'ils restèrent peu de jours dans leur réclusion. Le 8 mai 1342, le cardinal de Rouen, Pierre Roger, était élu. La chapelle pontificale était encore trop petite et trop incommode pour les cérémonies du couronnement : il fallut retourner chez les Dominicains. Ce fut, d'ailleurs, la dernière fois.

Même, s'il n'avait pas eu des goûts de luxe, s'il n'avait pas eu l'idée d'amplifier la demeure de son prédécesseur, Clément VI aurait été engagé dans des œuvres de construction : il fallait terminer au moins la tour de Trouillas. Le nouveau pape ne devait pas s'en contenter, l'idée lui vint petit à petit d'autres travaux.

L'emploi de *provisor operum* n'avait plus été tenu, semble-t-il, pendant les dernières années précédentes. Il ne le fut peut-être pas non plus dans les premiers mois du nouveau pontificat. En décembre 1342, il appartenait à Pons Sernin, un languedocien vraisemblablement. Ce personnage, qualifié même de *magister operum*, s'occupait aussi bien du Palais que du logis aménagé pour le pape à Villeneuve, dans l'ancienne maison du cardinal Napoléon Orsini. Chanoine de Saint-Afrodise de Béziers, il n'avait aucune compétence technique qui lui permît de dresser des plans ou de prendre la direction d'une œuvre. Ce n'était qu'un fonctionnaire de trésorerie, comme beaucoup de ses prédécesseurs.

Son dernier compte, présenté le 20 février 1348, est relatif à des dépenses effectuées en novembre et décembre 1347. Après lui, son rôle fut dévolu à Raymond Guibaud ou Guinebaud. Ce nouveau directeur des édifices pontificaux était également un clerc. Il possédait, entre autres bénéfices, un canonicat avec prébende en l'église de l'Isle-Jourdain au diocèse de Toulouse. Au service de Clément VI depuis la première année de son règne, plusieurs fois il avait secondé Pons Sernin dans ses rapports avec les fournisseurs de matériaux ou les maîtres d'œuvre. Il eut lui-même des collaborateurs : nous en connaissons un, Hugues Potron. En 1360, il fit valoir que, depuis plus de douze ans, il avait assisté Raymond Guibaud; aussi lui succéda-t-il dans son canonicat. Diverses personnes furent encore chargées de diriger des services particuliers, tel Siffrein Sellier, chanoine de Béziers, qualifié de *magister conductus aquae*, de maître de la conduite des eaux prises dans les puits du Palais. Quant à Guibaud, il resta en fonctions pendant les dernières années de Clément VI. Innocent VI le maintint dans son emploi jusqu'en 1360, date de sa mort.

Tout n'était pas concentré dans les mains de Sernin ou de Guibaud. Le camérier et le trésorier continuaient à entretenir des relations directes avec un certain nombre d'autres personnages attachés à la Cour par un titre particulier. C'étaient pour la plupart des professionnels dans l'art du bâtiment. Le plus connu est Jean de Loubières ou de Lubières. Il fut véritablement l'architecte du nouveau Palais, beaucoup plus complètement que Pierre Poisson ne l'avait été pour le Palais de Benoît XII. Il ne figura cependant pas, avec cette qualité, dans les premiers comptes de Clément VI: c'était alors un maçon *(lathomus)*, ou plutôt un entrepreneur de maçonnerie. Mais il fut presque immédiatement chargé de la construction de la plupart des bâtiments nouveaux du Palais, de ceux qui furent élevés en outre dans la ville d'Avignon ou à Villeneuve sur les ordres du pape. Aussi, reçut-il, dès 1345, le titre et les appointements de sergent d'armes et de maître des œuvres du Palais apostolique.

Quel était son pays d'origine? Faut-il le rattacher à la famille de Lubières qui existait à Tarascon? La lumière n'est pas encore faite sur ce point. Quoi qu'il en soit, son action fut extrêmement importante. Son mérite fut aussi tellement apprécié qu'Innocent VI lui conservera son titre et ses fonctions ; il lui permettra d'achever les édifices commencés. Jean de Loubières eut à s'absenter en 1348, pour se rendre en France. Il ne voulut pas que ses chantiers restassent sans surveillance. Le 18 juin, il passa procuration en faveur de Guillaume Richomme, qualifié de préparateur ou directeur des œuvres du Palais, et d'Erric Geoffroy, autrement dit de Loubières, son cousin germain; il leur donna pouvoir de commander en son absence, les autorisa à toucher pour lui de la Chambre apostolique les sommes affectées à ses travaux, d'embaucher des ouvriers, de les payer, de le suppléer, en un mot, autant que possible. Il n'était

donc pas isolé à Avignon; un de ses cousins, du nom d'Arouet, travaillait encore à ses côtés, en 1346.

Maître des œuvres du Palais, il était devenu un des fonctionnaires de la Cour romaine. Il ne fut pas le seul. Le fustier Rostan Berc, employé depuis 1335, fut qualifié officiellement de fustier du pape. On sait qu'il avait déjà depuis quelques années le titre de sergent d'armes. Il dirigea tous les travaux de menuiserie et de charpente, mais il s'occupait aussi des manouvriers déblayant les chantiers, se chargeait d'œuvres de gipserie, faisait entoiler les fenêtres. Innocent VI le gardera également à la tête de son service.

Rempart de Benoît XII et son ancienne poterne au-dessous de la cuisine de Clément VI.

Il était au Palais un autre fustier d'Avignon, Pierre Gautier. Benoît XII l'avait envoyé en Savoie faire des achats de bois (Clément VI lui renouvela pareilles missions), il l'avait même délégué à Paris pour vérifier les travaux exécutés en l'église des Bernardins. Gautier était qualifié de courrier et de fustier du pape, au moment de l'avènement du nouveau pontife. Plus tard, sous Innocent VI, il échangera son titre de courrier contre celui de sergent d'armes. Ses fonctions furent beaucoup plus variées que celles de Rostan Berc; il ne se contentait pas de voyager pour les acquisitions et de surveiller les travaux de charpente, il passait aussi des contrats avec différents entrepreneurs, maçons ou autres, vérifiait leurs constructions, les mesurait, discutait la bonne exécution, dressait des expertises. Il eut même des relations avec les peintres de Clément VI. En une circonstance au moins, il fut assisté par un italien, Giovanni Massari, de Castiglion près d'Arezzo. Le fait est assez rare pour être noté, car en dehors des peintres, il n'y eut guère que des français employés aux constructions du Palais.

Un troisième fustier, le vieil Arnaud Escudier, du temps de Jean XXII, continuait à se trouver en rapports directs, mais moins fréquents, avec les grands dignitaires

Nous ne le citons ici que pour montrer le maintien du même personnel. Car Escudier ne possédait plus de titre qui l'attachât officiellement à la Cour de Clément VI.

Le forgeron Pierre Chaulet fut qualifié de maître des ferrures ou de serrurier du Palais apostolique. Il présenta fréquemment des comptes particuliers. Le forgeron de Pernes Bertrand de Canaux, le ferratier d'Avignon Guillaume Rostan furent aussi les fournisseurs habituels du pape.

Enfin, comme directeur de la partie purement artistique, exista le fameux Matteo di Giovanetti, de Viterbe, qualifié de *pictor palacii Papae* ou de peintre du pape. Nous en reparlerons plus loin.

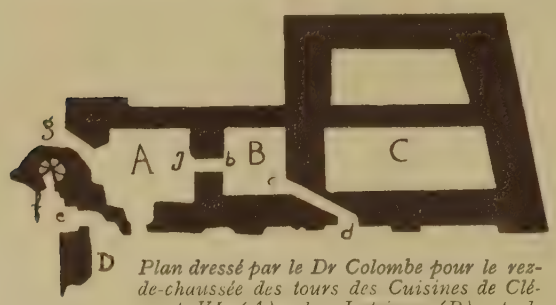

Plan dressé par le Dr Colombe pour le rez-de-chaussée des tours des Cuisines de Clément VI (A), des Latrines (B) et de Trouillas (C).

D. Rempart de Benoît XII. — *f b, c d*, Passage de l'égout. — *e*, Poterne de Benoît XII. — *f*, Escalier de la cuisine de Clément VI.

Telles étaient les principales personnalités employées par Clément VI pour ses constructions, sans compter celles qui ne furent pas officiellement attachées à sa Maison. Car il y en eut d'autres, à commencer par les entrepreneurs qui avaient élevé les bâtiments de Benoît XII autour du cloître et commencé la tour de Trouillas.

Parmi ces derniers fut choisi le maître du premier chantier. Ce fut quelques semaines après le couronnement du nouveau pape. Il fallait édifier une nouvelle cuisine plus commode et non moins spacieuse que la grande de Benoît XII. On devine bien pourquoi on dut commencer par là : c'est que l'exécution des plans projetés par Clément VI pour la construction de la tour de la Garde-robe allait rendre presque inutilisable, en la privant d'accès commode, la cuisine secrète de Benoît XII. Il y avait donc lieu de se préoccuper de préparer la place à de nouveaux fourneaux. Le lapicide Jean Mathe en fut chargé.

La cuisine en question devait se trouver au sommet d'une sorte de tour, logée entre la tour des Latrines au nord, l'ancienne cuisine à l'ouest, le rempart du verger au sud. Elle utilisa donc les murs voisins, elle porta même sur celui du verger, ce qui permit une économie de matériaux. Le foyer s'en trouva au niveau du grand Tinel. Jean Mathe commença ses travaux vers le milieu de juillet 1342, mais il ne paraît pas avoir terminé lui-même l'œuvre entreprise. En février 1343, Pierre Clair, Bertrand Gafeuil et Jacques Alasaud édifiaient la nouvelle cuisine. La construction allait être bientôt achevée, car on s'était occupé de la voûte deux mois auparavant. Mais, pendant les semaines et même les années qui suivirent, de multiples modifications ou améliorations y furent apportées, ainsi qu'à toutes les parties voisines du Palais. Les services annexes se logèrent facilement soit dans les étages inférieurs de la cuisine clémentine, soit au-dessus de celle de Benoît XII. Notons dès maintenant que la première fut appelée la cuisine du Tinel, tandis que la seconde (celle de Benoît XII) devint à son tour la cuisine secrète, la cuisine de la bouche, *coquina oris*.

Une conduite d'eaux pluviales, arrivant du préau du cloître au bas de la tour des Latrines, existait depuis la fin de 1340. Elle reçut les eaux expulsées de la nouvelle cuisine, fut prolongée à travers la tour des Latrines et aboutit à un égout souterrain, que Clément VI, dans les derniers mois de 1343 et le début de 1344, fit creuser par les maîtres perriers Pierre Perrot et André d'Alais. L'égout alla jusqu'à la Sorguette, qui longeait les anciens remparts du XIII^e^ siècle et tombait dans le Rhône un peu plus bas. Ce souterrain, dont le parcours a été nettement reconnu par le D^r^ Colombe, a longtemps occupé l'imagination populaire; on l'a dit passant au-dessous du fleuve !

D'autre part, des conduites furent établies, vers la fin du même pontificat, pour amener l'eau du puits existant dans le cloître de Benoît XII aux cuisines, à la bouteillerie, à la paneterie et au garde-manger. Une citerne fut encore creusée à côté du puits.

Les réparations effectuées dans cette partie du Palais au temps de Clément VI furent trop nombreuses pour être ici énumérées en détail : à citer seulement l'établissement, en 1350, par le maçon Hugues de Vaucouleur, d'un grand arc surbaissé dans la cuisine de Clément VI. Noter également la construction entre la tour de Trouillas et la chapelle de Benoît XII, contre un mur édifié à nouveau, d'une chambre de charbon. Ce combustible avait d'abord été entreposé dans le fond de la tour nouvelle de Trouillas. Il en fut enlevé en 1346. Non loin de là, plus au nord, on établit un fruitier ou chambre des raisins, près du pignon de Notre-Dame-des-Doms.

Pendant que s'élevaient les murailles de la nouvelle cuisine et que se transformait l'ancienne, les officiers de bouche avaient installé leurs fourneaux dans le dernier étage alors bâti de la tour de Trouillas. Une toiture provisoire les avait mis à l'abri. Lorsque les cuisines furent en état d'être utilisées, le pape ordonna l'achèvement de l'énorme tour. Les travaux furent en pleine activité pendant les années 1344 et 1345 : Clair, Mathe, Alasaud et Gafeuil s'en étaient chargés. Comme ils utilisaient le mur septentrional de la tour des Latrines, Jean Mathe et Jean Galfroy en consolidèrent la base au mois de juin 1344. Un premier compte, s'élevant à 909 florins, fut réglé aux entrepreneurs le 19 février 1345, pour toute la partie comprise entre les fondations et certains crocs de fer plantés aux quatre angles. Un second et dernier fut apuré le 30 mars de l'année suivante; il comprit jusqu'aux merlons couronnant le sommet. Déjà, depuis le début de 1346, du plomb était acheté pour la couverture de l'édifice. Cette chape métallique fut établie sur une charpente des fustiers Guillaume André et Pierre Picard. La toiture se termina par une pomme de cuivre doré, fournie par le campanier Jean Belhomme. Elle fut surmontée d'une croix de fer. Plus tard, c'est-à-dire en 1349, deux lucarnes furent pratiquées par le plombier Jean de Saint-Marcel.

Sommet de tours, montrant la cuisine de Clément VI adossée à la tour des Latrines et la tour de Trouillas reposant en partie sur cette dernière.

Pendant le pontificat de Clément VI, les maçons et fustiers revinrent fréquemment dans la tour de Trouillas : ce fut pour établir un escalier de pierre descendant aux salles basses où était le bûcher, ce fut encore pour refaire des cheminées ou des planchers, aménager des salles ou des magasins d'armes, consolider les murs par des tirants de fer dans les parties supérieures. Au cours des premiers mois de 1351, le feu prit dans les coursières du haut; les dégâts furent réparés.

D'autre part, ce qui restait des anciennes constructions de Trouillas, la maréchalerie, les écuries, les greniers à foin, les maisons des officiers et gens de service, furent remaniés, quand les bâtiments n'en furent pas démolis pour être rebâtis depuis les fondations. L'emplacement sur lequel ils s'élevaient devint même insuffisant, surtout quand on eut établi un bûcher dans la partie occidentale qui flanquait au nord la tour de Trouillas: le rez-de-chaussée de cette tour était en effet insuffisant pour toute la provision de bois à brûler. En 1346, 1348 et 1349, il fallut acquérir de nouveaux terrains, soit dans le voisinage immédiat, soit plus loin. On en acheta par exemple près du portail Aurose, où s'élevèrent d'autres écuries (palaphernerie nouvelle); des greniers à grains furent organisés près du portail Eyguière ; un grenier à foin près du portail des Infirmières. Le pape retint également en pleine propriété l'immeuble d'un drapier touchant les anciennes écuries et près du four des chanoines; là était ou fut installée la ménagerie.

Laissons tout cela et d'autres travaux encore, pour arriver à l'œuvre de Jean de Loubières. Elle est de toute première importance. Il est d'autant plus facile de la juger que les constructions élevées par cet architecte sont encore debout.

Il perçait une porte donnant dans la chapelle secrète du pape (payée le 1er octobre 1342), lorsqu'il fut chargé par Clément VI de bâtir une nouvelle tour, où serait établie sa garde-robe. L'édifice devait s'appuyer contre la paroi méridionale de la tour de Plomb et reposer en même temps sur le rempart ou mur du verger. A cet endroit s'élevaient déjà, depuis quelques années ou quelques mois seulement, des constructions commandées par Benoît XII. Clément VI avait fait des étuves, c'est-à-dire une salle de bains, dans l'une des deux petites pièces voûtées sous le déambulatoire du verger. Elles furent conservées et l'on installa dans le local voisin une chaudière pour le chauffage de l'eau; plus tard (1346), la salle de bains eut une baignoire en plomb. Tous les autres bâtiments disparurent. Dès le mois d'août 1342, des matériaux, des pierres, du sable, étaient apportés à pied d'œuvre. Les murs furent vite montés : au 27 décembre de la même année, était inscrit dans les comptes pontificaux le prix de verres de couleur achetés pour les vitraux de la chapelle du haut. La chapelle n'était cependant pas encore bâtie; les fustiers n'y entrèrent que les mois suivants pour poser les cintres de la voûte. Au mois d'août 1343, furent payés les frais de la toiture ; en septembre, les dépenses pour l'enlèvement des échafaudages et des décombres. Les peintres s'y introduisirent aussitôt après. Il y eut encore, il est vrai, quelques travaux de maçons et de fustiers, mais ils portèrent sur des détails d'aménagement.

La tour de la Garde-robe fut affectée spécialement au service du pape. Au bas étaient ses étuves; au troisième étage, de plain-pied avec sa chambre, fut aménagé son cabinet d'étude; Clément VI y installa même un lit. Tout à fait au sommet fut sa chapelle particulière, dédiée à l'archange saint Michel.

Pour avoir accompli cette œuvre, Jean de Loubières éprouva quelques déboires financiers. Son livre de comptes, examiné, prouva qu'il avait dépensé, en dehors des pierres, du ciment, des bois, des clous et des fers, 2.633 livres 10 sols 6 deniers de la monnaie d'Avignon et 103 florins d'or. La somme fut jugée excessive et ne fut pas homologuée. Des experts furent nommés : Pierre Capelier, F. Fiesole, Pierre de Lunel et Jean de Paris, ce dernier sculpteur du tombeau de Benoît XII. Leur rapport fut défa-

vorable à Jean de Loubières : ils conclurent en effet, au mois de mai 1344, qu'il n'aurait pas dû recevoir plus de 1.726 florins et qu'il avait à restituer 270 florins et 31 livres sur les avances à lui consenties. Mais Clément VI, content de ses services, lui en fit grâce.

École de théologie dans le Palais de Clément VI.
(Elle a servi d'écurie dans les derniers temps de l'occupation du Palais par les services militaires.)

C'est que, précisément à cette époque, il faisait étudier un projet grandiose, dont il allait confier la réalisation à son architecte. Benoît XII avait bâti ou reconstruit à neuf les édifices qui limitaient au nord et à l'est ce qu'on appelait alors la place du Palais et ce que nous dénommons aujourd'hui la cour d'honneur. La place était bornée au sud par l'Audience de Jean XXII, édifice certainement peu séduisant; elle était fermée aussi par des barrières et cancels, et limitée à l'ouest par des maisons particulières. L'aspect n'en était pas attrayant; de plus, elle était étroite et ne pouvait contenir toute la foule qui se pressait sous la fenêtre où le pape, à certains jours de l'année, apparaissait pour parler aux fidèles, les bénir et leur distribuer des indulgences.

Clément VI décida donc de faire table rase des constructions gênantes, d'agrandir la place, de la clore au sud et à l'ouest par des bâtiments neufs, qui correspondraient mieux à la noble architecture de sa maison. Ils formeraient un nouveau Palais, *opus novum*; les deux Audiences y auraient un siège digne de la Papauté; le trésorier et le camérier, qu'on avait été bien embarrassé de caser d'une façon tout à fait convenable y trouveraient aussi des locaux suffisants.

Extrémité occidentale de l'Audience de Clément VI.

Il fallut commencer par acquérir les édifices qui couvraient le terrain convoité pour cette œuvre. Les achats commencèrent le 5 mai 1344 et se poursuivirent au fur et à mesure des nécessités, jusqu'au 23 février 1347. Le premier porta sur les maisons que les frères Bertrand et Guy Rainouard louaient déjà pour les écoles de théologie et le logement du porteur d'eau; le dernier sur un immeuble appartenant au doyen de la cathédrale. On démolit aussi les anciennes prisons du maréchal de la Cour romaine, qui paraissent avoir été au sud-ouest de la place (paiement du 15 février 1346). Mais on ne détruisit pas de suite l'Audience de Jean XXII. Le tribunal fut transféré au couvent des Dominicains avec l'Audience des Contradictoires, en attendant que fussent prêts les nouveaux bâtiments. Cependant, l'ancien local fut maintenu pendant quelques années encore; il fut utilisé, semble-t-il, pour l'entrepôt des matériaux. Les écoles de théologie furent aussi nécessairement déménagées : le 8 octobre 1344, on paya le transport des bancs dans la maison où elles furent installées provisoirement.

Les représentants du pape auraient passé contrat, le 30 juin 1343, c'est-à-dire

bien avant le commencement des travaux, avec ceux qui devaient faire place nette pour les nouvelles constructions. Mais nous croyons à un *lapsus* du clerc de la Chambre apostolique et reportons ce prix-fait à 1344. En effet, le premier paiement relevé dans les comptes pontificaux ne figure que le 9 août de cette année : il était au profit de douze manouvriers, qui avaient brisé le rocher et égalisé le terrain pour les fondations. Le sol rocheux sur lequel il fallait bâtir était en effet extrêmement inégal; il devait être entaillé par le pic des carriers. Son inclinaison, comme on le sait, était du nord au sud, jusqu'à la rue Peyrolerie, limite méridionale de l'édifice nouveau. Le terrain était aussi beaucoup plus bas à l'est et à l'ouest qu'au centre. De là l'obligation de nivellements longs à exécuter. Afin de les rendre plus faciles, l'architecte fut amené à construire en sous-sol une salle et des caves. La salle, sous le chevet oriental de la nouvelle Audience, fut réservée aux écoles de théologie. Les caves furent aménagées sous la plus grande étendue de l'aile du couchant.

Départ du grand escalier au nord de l'Audience.

Jean de Loubières reçut donc de Clément VI la mission de construire les deux ailes du nouveau Palais. Primitivement, son plan comprenait une grande Audience élevée à l'ouest de la tour de la Garde-robe, mais plus au sud. Un passage serait réservé entre l'ancien rempart et l'angle nord-est du nouveau bâtiment. Celui-ci

serait à peu près parallèle à l'Audience de Jean XXII, dont le séparait un espace d'une vingtaine de mètres. En retour d'équerre, l'aile occidentale viendrait se raccorder à l'extrémité de l'Audience, elle remonterait vers le nord à peu près jusqu'à la hauteur de la paroi méridionale de l'aile du Conclave. Entre elle et la tourelle du Cardinal blanc, serait une autre porte, dans l'axe de la rue qui conduisait à Notre-Dame des Doms en longeant l'aile des Familiers. Un troisième passage traverserait ce corps de logis et aboutirait à peu près au milieu de la nouvelle cour. Alors que la grande Audience ne comporterait qu'un rez-de-chaussée en contre-bas de la cour, surmonté peut-être de chambres aux murs légers pour le service du personnel (car certainement, l'architecte avait dû songer à mettre toute cette aile en rapports proportionnels avec les voisines), le bâtiment de l'ouest devait présenter un et même parfois deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée plus élevé. Dans sa partie la plus méridionale, serait installée l'Audience des lettres contredites. Le camérier aurait son logement au-dessus, tandis que le trésorier habiterait l'étage de la partie plus au nord et y installerait une partie de ses bureaux. Telles étaient les dispositions principales du futur Palais, telles étaient les grandes lignes du plan à exécuter. Noter encore qu'il y avait lieu d'assurer la défense des trois nouvelles portes et la surveillance des passages, de loger par conséquent les gardes qui stationneraient devant les archères, serviraient les mâchicoulis et manœuvreraient les herses.

Au mois d'août 1344, les chantiers étaient ouverts, les préparatifs se faisaient pour permettre aux maçons de commencer la bâtisse. Le 16 du mois suivant, Pons Sernin accusait réception et marquait le paiement du bois livré pour les cintres et les échafaudages d'un portail au nouvel œuvre édifié par Jean de Loubières. Quelques jours plus tard, était soldé le prix du mortier à porter aux écoles nouvelles pour les piliers à construire; enfin, le 29 octobre, celui des gonds et ferrures à placer aux fenêtres du nouveau bâtiment. Vraisemblablement, il ne s'agissait encore que de la salle de théologie.

Les travaux commencèrent en effet par l'aile méridionale et le portail primitif de la rue Peyrolerie. Il serait trop long et inutile d'en énumérer le détail; on s'en tiendra à l'essentiel. L'année 1345 fut employée entièrement à terminer la salle de théologie, à raser le rocher, à construire la nouvelle Audience. Les écoles étaient voûtées au mois de mai; avant la fin de l'année, dix-huit bancs anciens y avaient été apportés, dix nouveaux y avaient été placés. A mesure que s'élevaient les murailles de l'Audience, le pape Clément VI conçut un projet plus merveilleux encore. Il décida de les pousser plus haut, non plus seulement pour des appartements aux murs relativement légers, mais pour un édifice bien plus important. Il résolut donc de réserver au-dessus de la salle de justice une chapelle des mêmes dimensions, plus élevée encore, par conséquent très spacieuse, beaucoup plus grande que celle de Benoît XII : là pourraient s'accomplir avec un déploiement convenable les plus magnifiques cérémonies. Le peuple y serait admis plus facilement que dans l'autre; en tout cas, il y accéderait avec plus de commodité : une fois admis dans la cour d'honneur, il n'aurait plus à traverser le passage fortifié sous l'aile du Conclave, ni à s'engager dans le cloître de l'ancien Palais. Mais cet accès il fallait l'obtenir par un large escalier. Jean de Loubières reçut mission de le construire en l'accolant au nord de son nouveau bâtiment en chantier; il en logea la double volée avec les postes de surveillance dans un édifice de 8 m. 60 de large (environ 4 cannes et 3 pans de l'ancienne mesure), qui empiéta sur la cour et fit corps avec l'Audience.

Le Dr Colombe, dans une de ses études si pénétrantes, a parfaitement démontré cet accroissement de plan pendant l'exécution des travaux; il a reconnu que, pour donner plus de solidité aux murs de la chapelle, pour leur permettre de porter sans

Palais de Clément VII : aile occidentale.

fatigue le poids d'une voûte sur croisées d'ogives, l'architecte, trop peu familiarisé avec les méthodes de ses confrères du centre de la France pour qui le problème était facile à résoudre, Jean de Loubières, disons-nous, fut amené à ce paradoxe : donner plus d'épaisseur aux parois du premier étage qu'à celles de l'Audience au rez-de-chaussée. La poussée des voûtes devait cependant s'exercer avec trop de force : il était nécessaire d'y pourvoir. Du côté du nord, le bâtiment nouveau, au bas duquel était l'escalier, serait monté assez haut et recevrait lui-même des voûtes d'un tel poids qu'elles annihileraient l'effort de celles de la chapelle. Du côté de la rue, il y aurait ou bien à établir une série d'arcs-boutants ou bien à édifier plusieurs tours qui empêcheraient la paroi méridionale de se renverser.

C'est à ce dernier parti que s'arrêta Jean de Loubières. Il est facile de deviner les raisons de son choix. Le Palais nouveau, avec ses larges et hautes fenêtres donnant sur le dehors, au-dessus d'une voie très fréquentée, n'était pas suffisamment protégé. Des tours abriteraient des gens d'armes, permettraient une surveillance efficace des abords, empêcheraient les malintentionnés d'approcher. Elles auraient donc sur les arcs-boutants de grands avantages. Deux furent décidées, l'une s'appliquerait contre la première travée, celle de l'est; l'autre, moins large, contre la dernière travée du couchant. Mais, tandis qu'il menait activement la construction de toute la partie du bâtiment au nord de l'Audience et de la chapelle, l'architecte, au risque d'accident dans le cours de ses travaux (mais n'avait-il pas confiance dans l'épaisseur de ses

murs qui résisteraient bien pendant quelques années ?), réserva pour plus tard l'élévation des deux tours : il se contenta d'en ménager les amorces contre le mur méridional de la chapelle, et prolongea par ailleurs les contreforts soutenant le mur de l'Audience.

Le paiement des premiers travaux effectués pour l'établissement de l'escalier annonce l'adoption de ce nouveau plan et sa mise à exécution : ce fut le 19 octobre 1346 que furent soldées les nouvelles fosses pour fondations dans le rocher creusé et nivelé. Un an plus tard, les compartiments de la voûte de l'Audience étaient chargés de déblais pour permettre l'établissement de dalles pavant la chapelle, et les sculpteurs avaient reçu 22 grandes pierres pour les statues et bas-reliefs de son portail. S'il avait fallu une année entière pour en arriver là, c'était à cause de l'importance des constructions nouvelles : à l'est de l'escalier, on avait remanié profondément le premier portail de la rue Peyrolerie, voûté deux belles salles superposées, opéré enfin la jonction avec la tour de la Garde-robe.

A partir du mois de novembre 1347, Jean de Loubières paraît avoir conduit moins rapidement les travaux; peut-être agissait-il avec prudence, observant la force de résistance de ses matériaux. Et puis, la peste de 1348, il ne faut pas l'oublier, lui enleva beaucoup d'ouvriers et fit déserter les chantiers. Il est de fait que les comptes sont relativement fort sobres en détails de construction pendant cette malheureuse année et que les dépenses importantes paraissent avoir été faites par les fustiers, les ferronniers et les verriers beaucoup plus que par les maçons. Ainsi donc, l'architecte du nouveau Palais mit quatre années pour achever la chapelle clémentine et en établir la voûte. Dans le même temps, il édifia dans la partie supérieure, au dernier étage du bâtiment qui la flanquait au nord, une pièce également voûtée sur croisées d'ogives, beaucoup plus longue que large, qui fut connue sous le nom de grand Promenoir. L'événement prouva que c'était une erreur. Jean de Loubières, préoccupé surtout de la stabilité de la chapelle, avait bien réussi à l'assurer par ce moyen et par le moyen de tirants de fer qu'il noya dans la maçonnerie à plusieurs reprises; mais les voûtes du grand Promenoir poussaient elles-mêmes dans le vide sa façade septentrionale, que ne soutenait nul contrefort, nul arc-boutant. Encore, si le mur de cette façade avait eu une épaisseur aussi respectable que les parois de la chapelle, l'architecte aurait pu se dispenser de la recherche de l'équilibre. Mais au contraire, ce mur était plutôt faible. Les tirants de fer qui, dès 1351, furent établis pour le relier solidement à la muraille de la chapelle en face, ne devaient et ne pouvaient être suffisants pour remédier au vice initial de la construction. Il fallut donc plus tard démolir toutes ces voûtes pour éviter une catastrophe. Cette opération prouva que celles de la chapelle n'avaient pas besoin d'être ainsi contrebutées, puisqu'elles ne souffrirent pas d'une telle destruction. Le grand Promenoir fut surmonté d'une terrasse dallée et bitumée; la chapelle le fut d'une toiture de tuiles sur charpente, bien qu'on ait eu l'idée momentanée d'établir là une autre terrasse.

Le détail de ces travaux se manifeste assez bien dans les comptes, surtout pendant les années 1351 et 1352 : ainsi, le 26 avril 1351, le scribe de la trésorerie pontificale notait le paiement de 17 barres de fer pour « la chapelle neuve de l'œuvre nouveau », ainsi que le prix d'une serrure placée au commencement de la vis, c'est-à-dire de l'escalier tournant, à côté de la même chapelle et à l'extrémité du Promenoir. A cette époque, les voûtes de ce dernier appartement et de la chapelle reposaient encore sur les cintres de bois qui en supportaient les claveaux. Mais le 21 octobre suivant, Jean de Loubières, sur l'ordre même du pape, reçut une gratification de 100 florins qu'il distribuerait à ses ouvriers pour la pose de la clef de voûte et l'achèvement de la chapelle. Les dalles en pierre de Caromb qui pavèrent cette grande salle, la terrasse

au-dessus du Promenoir et d'autres parties du nouveau Palais, avaient été soldées le 4 mai précédent. Mais ce ne fut qu'au 3 août qu'on paya l'aplanissement du sol d'une chambre neuve au nord de la chapelle, en vue d'établir un dallage convenable. Le 9 juillet, avait déjà été posée la serrure double à la porte papale, dont l'emplacement sera indiqué plus tard. Rappelons qu'en 1352 Clément VI célébra les fêtes de la Toussaint en la chapelle construite par ses soins. Elle fut dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et décorée de parements, draps ou tapisseries de couleur verte avec roses rouges, qu'un certain Étienne Bonardeau avait fait exécuter à Paris.

Palais de Clément VI : tour d'angle.

Si, après la construction des salles du rez-de-chaussée et de l'entresol dans l'aile méridionale du nouveau Palais, les travaux s'étaient ralentis, c'est également parce que l'aile occidentale occupait de nombreux ouvriers. Après la démolition des maisons qui occupaient son emplacement (le prix-fait en avait été donné les 22 mars et 2 avril 1345, et bien que les travaux aient été terminés longtemps aupa-

ravant, les différents paiements en furent inscrits au mois de février 1346, même en mars 1347 pour les avances consenties aux entrepreneurs par l'architecte), après ce déblaiement, les ouvriers se mirent à briser le rocher. Le 14 mai 1345, 400 florins avaient déjà été versés en plusieurs fois pour aplanir le sol des caves en la maison neuve de la Trésorerie. Immédiatement après Jean de Loubières se mit à élever les murs des salles nouvelles. De ce côté-là encore, il eut très vraisemblablement à perfectionner ses plans en cours d'exécution; comme toute la façade occidentale devait se déployer sans aucun appareil défensif autre que la protection de la porte et les mâchicoulis au sommet des murs,il fallut à l'architecte fortifier l'angle nord-ouest par l'adjonction d'une grosse tour carrée, qui fit saillie seulement sur cette façade occidentale. Il l'éleva là où avait été un four. L'aplanissement du rocher qui devait la supporter ne fut commencé, semble-t-il, qu'en février 1346. A l'est de cette tour, si l'on s'en rapporte à un article de compte daté du 8 mars, devaient être des latrines; à la place où elles se trouveraient, on creusa davantage le sol rocheux. Les pluies du même mois de mars génèrent les constructeurs: l'on nota que la grande fosse établie par eux pour les fondations du mur septentrional fut remplie de terre amenée par les eaux.

Au mois de juin suivant, Rostan Berc paya 38 journées de manœuvres qui avaient enlevé le « brésil », c'est-à-dire les débris de pierres taillées aux trois portails construits dans le nouveau Palais par Jean de Loubières. Il n'est pas téméraire d'identifier ces trois portails avec ceux de la rue Peyrolerie, de la porte principale à l'ouest et de Notre-Dame. Le premier était à l'angle sud-est de la cour d'honneur actuelle, entre la tour de la Garde-robe et le grand bâtiment contenant l'Audience et ses annexes; on en a déjà parlé. Le second traversait l'aile occidentale pour déboucher sur la rue des Champeaux longeant le Palais : c'est probablement lui qui était encore signalé aux 14 avril et 7 novembre 1347. Cependant, lorsqu'on entrait par ce *portale majus novi palatii*, on avait à sa gauche un puits. Cette indication serait faite pour dérouter si l'on ne savait par des documents de 1372 que, extérieurement, devant la porte principale du Palais, se trouvait un fossé, dans lequel était un puits. Quant à la porte de Notre-Dame, elle est bien caractérisée dans un article de compte, spécifiant que, le 1er juillet 1346, Rostan Berc reçut un peu plus de 6 florins pour la herse de la grande porte conduisant à l'église cathédrale.

Un métrage général des murs élevés par Jean de Loubières dans l'*opus novum* eut lieu le 19 février 1348. Aucun détail précis ne permet de se rendre un compte exact de la situation. Il est dit seulement que la maçonnerie des gros murs et de leurs contreforts, des escaliers en forme de vis, des canons de cheminée, des cloisons et divisions internes, des voûtes (ces dernières, demandant un travail spécial, étaient comptées à raison de trois cannes pour deux réellement construites), formait un total d'un peu plus de 6.132 cannes carrées. A cela il fallait ajouter 132 cannes carrées pour les dallages. Le mesurage et l'estimation des travaux, dus aux maîtres Pierre Gautier et Jean Massier, députés par le trésorier du pape, furent, semble-t-il, demandés expressément par la Chambre apostolique, désireuse de savoir si les demandes d'argent présentées à chaque instant par l'architecte n'étaient pas excessives. Jean de Loubières paraît, en effet, avoir été un prodigue, un gaspilleur des deniers pontificaux. Il avait eu déjà des difficultés pour le règlement de la tour de la Garde-robe. Cette fois encore, les experts reconnurent que, selon les prix établis, c'est-à-dire 3 florins d'or et demi par canne carrée de maçonnerie et 20 sous de la monnaie avignonaise par canne carrée de dallage, ses constructions ne valaient pas plus de 21.573 florins 15 sols et quelques deniers. Et cependant il s'était fait déjà donner jusqu'à ce jour 30.830 florins 7 sols et 6 deniers. Il était donc débiteur de plus de 9.250 florins; malgré cela, il réclamait encore des avances. Mais la faveur de Clément VI lui était tout acquise : un ordre

du pape au camérier lui valut de nouveau 500 florins. Il ne fallait pas, en effet interrompre les constructions en cours et Clément VI était décidé à accorder des délais à son architecte pour solder ses dettes.

A cette époque, l'aile occidentale était en grande partie achevée; des travaux à la terrasse qui la couvrait furent en effet payés les 18 décembre 1347 et 12 janvier 1348. Bien qu'il y eût encore des projets à réaliser de ce côté, le camérier prit bientôt possession des locaux qui lui étaient réservés dans la partie sud, tout près de la grande chapelle; même, dès le 3 mars 1349, des armoires étaient établies dans l'appartement qui lui servait de chapelle particulière. En la salle du bas cependant, le tribunal, ou Audience des lettres contredites, ne fut installé qu'en 1352 : le 4 mai de cette même année, furent soldés divers travaux de menuiserie, dont le siège de l'auditeur. D'autre part, l'aménagement définitif du trésorier dans la partie nord eut lieu, semble-t-il, en juillet et août 1350, après que l'on eût garni ses fenêtres de bons barreaux de fer. Ce haut fonctionnaire jouit également d'une chapelle à lui; mention en est faite au 7 mars 1352.

En outre du Palais neuf, Jean de Loubières fut chargé de divers travaux dans l'ancien. Ils furent sans grande importance : confection d'escaliers, aménagement de chambres, il est inutile d'en parler. Il faut cependant noter dès maintenant les modifications opérées dans le verger de Benoît XII. Il y en a qui revêtirent un caractère particulier, en ce sens qu'elles préparaient l'avenir : telle, par exemple, cette chambre nouvelle, élevée entre les étuves et le puits du jardin, en mars et avril 1344. Le puits lui-même fut couvert : il est question, dans les comptes de la même année, de deux portes et de six fenêtres au-dessus du puits du verger. Elles donnaient dans un appartement tout en bois, soutenu par des colonnes de pierre et sans doute par le rempart. L'ancien escalier de pierre, conduisant au déambulatoire établi sur le rempart de Benoît XII, avait été démoli très probablement lors de l'édification de la tour de la Garde-robe; il avait été remplacé par des degrés de bois, sous une toiture en charpente et tuiles. Un griffon en pierre, sorte de fontaine, fut installé dans le verger; tout autour fut créé un préau.

Clément VI n'avait guère la possibilité d'agrandir le jardin constitué par son prédécesseur et enserré dans des remparts infranchissables. Il en eut un second, à l'est des murs qui fermaient le premier enclos. Ce nouveau verger servit à la culture des légumes. Il fut entouré lui aussi de murailles. Celles-ci, commencées en 1344, doivent probablement être reconnues dans celles que, le 8 avril 1345, Jacques Contesson promit par-devant notaire au camérier et aux trésoriers de Clément VI de construire, avec ses associés, sans arrêt jusqu'à l'entière perfection. Nous connaissons deux des lapicides qui le secondaient : Jacques Beaupoil et Pierre de Rognes. Le contrat du 8 avril spécifiait aussi la construction d'un déambulatoire ; Rostan Berc traita avec le fustier Pons Perrier pour le couvrir d'un toit et y confectionner deux portes et six fenêtres. Comme toutes les anciennes vues du Palais nous montrent les murailles enveloppant le jardin de Clément VI simplement crénelées avec chemin de ronde découvert en arrière des créneaux, le déambulatoire en question ne devait certainement pas se trouver au-dessus, comme celui que Benoît XII avait fait édifier sur le rempart de son verger. Vraisemblablement, c'était une simple galerie couverte longeant le pied de ces murs.

Les constructions dues à Clément VI furent caractérisées par une décoration sculpturale plus abondante et plus riche que celle de Benoît XII. Mais ce ne fut jamais là qu'un accessoire, sauf toutefois à l'entrée de la grande chapelle. L'ornementation la plus belle fut demandée aux peintres. Elle fera l'objet d'un chapitre de notre ouvrage; nous ne nous y arrêterons donc pas pour l'instant.

Le nouveau Palais ne manqua pas de susciter l'admiration des annalistes contemporains. « Devant celui de Benoît XII, écrivirent-ils, Clément VI en fit élever un autre sur des bases énormes. Le monument, construit avec art, présente une grande beauté; la chapelle en particulier est très ample et fort agréable. » Mais écoutons un des biographes les plus prodigues en louanges : « Clément VI agrandit de moitié le Palais de son prédécesseur autour de la place; il le rendit quadrangulaire. La place fut entièrement close de hautes murailles et de tours aussi fortes que celles de Benoît XII. Bien que toutes les parties aient été édifiées avec grandeur et présentent l'aspect le plus brillant, il y a cependant trois choses qui surpassent le reste : la chapelle, l'Audience et les terrasses du haut. Elles sont si bien disposées et ordonnées qu'il n'existe pas dans le monde de palais où elles soient non pas plus belles, mais au moins semblables. Leur rapprochement surtout est remarquable; on peut, en effet, sans transition, monter ou passer facilement de l'une à l'autre. »

Un esprit impartial n'admettra ces éloges qu'avec une certaine réserve. Il est évident qu'une personnalité du XIVe siècle, qui n'allait pas au fond des choses et ne scrutait pas la solidité des murailles, devait être enthousiasmée par la grandeur et la magnificence des beaux vaisseaux de l'Audience et de la chapelle clémentine, séduite par les dimensions des salles du rez-de-chaussée en l'aile des Grands Dignitaires, par les facilités d'accès à toutes les parties des nouveaux bâtiments, par les flots de lumière baignant les différentes pièces; elle l'était d'autant plus qu'elle comparait avec les édifices de Benoît XII. L'expérience des faits ne lui avait pas manifesté, avec la hardiesse de Jean de Loubières, ses erreurs de calcul et l'empirisme de ses procédés. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins vrai que l'œuvre de Clément VI mérite d'être louée : ceux qui visitent aujourd'hui le Palais n'y manquent pas. Du moins ceux qui savent reconnaître la beauté là où elle existe.

Console de nervures dans le couloir de la porte principale au Palais de Clément VI.

Crénelage de la tour d'angle au Palais de Clément VI.

CHAPITRE V

LES CONSTRUCTIONS D'INNOCENT VI, D'URBAIN V ET DE SES SUCCESSEURS

INNOCENT VI avait l'obligation d'achever l'exécution des plans conçus par son prédécesseur. Les neuf années et cinq mois de son pontificat y furent employés, ainsi qu'à la réparation des dégâts d'incendie et à des aménagements réclamés par la commodité ou la nécessité. C'est ce qu'il faut maintenant exposer.

Il n'eut garde de se priver des services du personnel réuni par Clément VI. Raymond Guibaud resta donc le directeur ou maître des œuvres du Palais. Décédé en 1360, il eut pour successeur Bertrand Nogayrol, qualifié lui aussi de directeur des œuvres du pape aux Palais d'Avignon et de Villeneuve.

Auprès de Raymond Guibaud, Jean de Loubières, l'architecte de Clément VI, était demeuré avec son double titre de sergent d'armes et de maître des œuvres du Palais apostolique. Il était décédé à la date du 26 janvier 1358; mais il eut des continuateurs, notamment en la personne du maçon Bertrand Capelier. Capelier n'eut cependant pas la

même qualité officielle : au service des papes depuis 1345, il fut chargé par Innocent VI de multiples besognes. Il en fut de même des lapicides Pierre Fourcade et Pierre Geoffroy.

Faut-il croire que les fonctions d'architecte aient passé, après la mort de Jean de Loubières, à Pierre Obreri? Sur la foi d'une série d'actes officiels concernant sa veuve, Agnès de Beaufort, de 1362 à 1370, on a pendant longtemps inscrit son nom parmi ceux des architectes qui dirigèrent les constructions pontificales. Les rédacteurs de ces contrats avaient en effet rapporté qu'il avait été *archilatomus*, directeur et maître de l'œuvre du Palais. Par malheur, on n'a encore trouvé aucune mention de sa personne dans les comptes du trésorier apostolique. Et pourtant, on y relève, en 1362, le nom de Jean Obreri, du diocèse de Cahors, et du prêtre Raymond Obreri, tous deux chargés de missions par la Cour. Réservons donc prudemment la question de savoir si réellement Pierre Obreri succéda à Jean de Loubières. A défaut des textes du Vatican, ceux d'Avignon sont tellement formels, qu'incontestablement il faut croire à son action au Palais. A quel moment se produisit-elle? C'est ce qu'on ignore. Fort probablement, elle ne s'exerça que pendant peu de temps. Une très ingénieuse hypothèse de l'érudit Dr Colombe, fondée notamment sur le fait que Jean de Loubières fut qualifié à plusieurs reprises de l'Œuvre ou de l'Obre, conduirait à identifier cet énigmatique Pierre Obreri avec Pierre Poisson, l'architecte de Benoît XII. Trop d'objections se présentent cependant pour que l'on soit tenté de l'accepter.

Rostan Berc continua de même ses fonctions. Sergent d'armes du pape, il fut toujours appelé fustier, maître des œuvres de fusterie aux Palais d'Avignon et de Sorgues. Son activité fut aussi grande au temps d'Innocent VI qu'elle l'avait été précédemment. C'était vraiment un des meilleurs serviteurs de la Papauté. Il dut mourir vers le début de l'année 1361. Après lui, Véran de Brioude fut le fustier habituel du Palais. Guillaume Barnouin, marchand de fer, resta le fournisseur d'Innocent VI; il prit le titre de ferratier du pape. Jenson de Châlons, autrement dit de Saint-Marc, fut le serrurier ou forgeron officiel du Palais, jusqu'à son décès en 1354. Sa veuve, Louise de Verdun, resta quelques années encore à la tête de son atelier; cependant, en 1357, Pierre Dupin avait repris le titre qui l'attachait au Palais.

La première œuvre qui s'imposait était, avec probablement l'achèvement de la terrasse voisine, la consolidation de la chapelle récemment terminée. Les dispositions arrêtées par Clément VI et son architecte subirent encore une modification. Au lieu d'édifier sur le flanc méridional de l'Audience et de la chapelle les deux tours appelées par les pierres d'attente, Jean de Loubières n'en construisit qu'une, la plus orientale. En revanche, comme le grand Promenoir ne longeait pas toutes les travées de la chapelle, il fit décider que, pour parfaire du côté du nord la contrebutée des voûtes, l'Audience des Contradictoires et la chambre du camérier seraient surmontées de nouveaux étages enclos dans une tour. Le changement de plan se révèle dès le 6 avril 1353. Ce jour-là, par convention passée avec la Chambre apostolique, Jean de Loubières s'engagea, moyennant 25.000 florins d'or, à compléter une grande tour du Palais nouveau et à en bâtir entièrement une autre, à côté de la chapelle de Clément VI. La première fut la tour de l'Audience ou de la Gâche; la seconde, la tour du Vestiaire, de la Fourrière ou de Saint-Laurent.

Les travaux durèrent longtemps, bien que l'architecte constructeur se fût fait de bonne heure avancer de grosses sommes d'argent (au 2 août 1354, il avait déjà touché 11.800 florins et 400 écus d'or) et bien qu'il se fût adjoint un collaborateur en la personne de Bertrand Capelier. Toujours est-il qu'il mourut avant de les avoir terminés; Capelier resta seul pour achever l'exécution du contrat, renouvelé, semble-t-il, le 22 avril 1357 par-devant notaire, avec l'assurance d'un versement de 1.657

florins pour la fin de l'ouvrage. En janvier 1358, il reçut encore un acompte de 100 florins.

L'œuvre n'était pas sans présenter de réelles difficultés d'exécution. Non pas la tour de Saint-Laurent, mais celle de l'Audience. Les murs des étages inférieurs n'étaient pas en effet assez résistants pour supporter sans faiblir la masse énorme des pierres qu'on leur imposa : les parois de la tour offrent cet aspect paradoxal d'être d'autant plus épaisses qu'elles sont plus élevées au-dessus du sol. D'autre part, il était nécessaire, si la tour devait être utile à quelque chose, au guet des veilleurs de nuit, qu'elle fût montée bien au-dessus de la toiture de la chapelle voisine. Aussi, que de précautions il fallut pour la maintenir debout ! Reprise des fondations dans la cave au-dessous de l'Audience des Contradictoires (avril 1355), application d'un contrefort contre la paroi occidentale et clôture d'un corridor longeant la chambre du camérier au premier étage (février 1356), fermeture en pierre d'une grande fenêtre et d'une porte dans la salle du rez-de-chaussée (juin 1355 et mars 1356). Malgré tout, l'œuvre était défectueuse ; des écrasements devaient se produire. Finalement, au XVII^e siècle, il fallut supprimer tout le sommet afin d'éviter l'écroulement fatal.

Le grand arc-boutant contre la chapelle de Clément VI.

La tour du Vestiaire se présentait dans d'autres conditions ; rien ici n'était à adapter à un nouvel emploi. Jean de Loubières bâtissait sur table rase et posait ses fondations sur le roc. La tour enjambait primitivement la rue Peyrolerie, qui la traversait de part en part ; deux portes, avec herse et mâchicoulis, arrêtaient la circulation en cas de nécessité. Cependant cette servitude créait de graves inconvénients, aussi bien pour le pape que pour le public. Vers la fin de 1357, le maçon Pierre Geoffroy eut à clore l'entrée occidentale ; la rue contourna l'extérieur de la tour comme nous allons l'expliquer dans un instant, et l'ancien passage fut transformé en magasin d'engins. Les étages inférieurs furent simplement collés contre le mur de l'Audience : salle du rez-de-chaussée, chambre des gardes, chambre pour les auditeurs. Ils aveuglèrent donc les deux fenê-

tres les plus orientales de la paroi du midi dans l'Audience. Plus haut, la liaison avait été ménagée avec le mur de la chapelle; de même, la communication entre cet édifice et l'étage correspondant de la tour avait été assurée dès le premier jour. C'est à ce niveau que fut établi le vestiaire de la chapelle qui donna son nom à la tour.

La suppression, dans les plans, de la tour qui devait flanquer vers l'ouest la paroi méridionale de l'Audience et de la chapelle, n'était pas sans provoquer des craintes. Le 20 novembre 1357, la Chambre apostolique traita avec les maçons Pierre Geoffroy et Pierre Fourcade; elle les chargea, moyennant 1.500 florins, de faire une rue entre le bâtiment en question et l'hôtel du maréchal de la Cour romaine, plus un arc-boutant qui s'appliquerait contre le milieu de la paroi extérieure de la chapelle. En d'autres termes, il s'agissait de détourner la rue Peyrolerie en démolissant la maison d'un certain Étienne Martin, et d'empêcher la circulation sous la tour de Saint-Laurent. Peut-être encore d'abaisser le niveau du sol plus à l'ouest, en abattant la crête du rocher : les passants se trouvaient en effet si près des fenêtres de l'Audience, qu'au mois d'août précédent celles-ci avaient été murées par Bertrand Capelier, probablement jusqu'à une certaine hauteur. Il est vrai qu'il fallait prendre des précautions contre une attaque possible du Palais, les bandes d'Arnaud de Cervole ayant envahi la Provence. En second lieu, Geoffroy et Fourcade auraient à bâtir un épais arc-boutant, qui maintiendrait solidement le mur de la chapelle, malgré le poids des voûtes. C'est celui qui existe encore aujourd'hui au-dessus de la rue Peyrolerie. Pierre Fourcade, resté seul après la mort de son associé, toucha, le 5 février 1359, le solde qui lui était dû pour le double travail.

Nous ne voulons pas quitter cette partie du Palais, sans rappeler les réparations principales ou additions commandées par Innocent VI. Ce fut d'abord, peu de temps après son complet achèvement, c'est-à-dire en 1354, la réfection de la terrasse au-dessus du grand Promenoir. Les dalles portaient sur des poutres et solives de bois qui avaient fléchi. Pierre Geoffroy dut les replacer, mais il n'arriva pas à assurer la solidité de l'œuvre; quatre ans plus tard, il fallut y revenir et soutenir le dallage par des étais placés au-dessous des bois, et ce ne fut pas encore la fin des restaurations de ce côté. On arrivait là primitivement par la vis édifiée à l'est; vers la fin de 1354, une autre voie d'accès fut aménagée à l'ouest, avec un escalier, couvert d'une voûte et surmonté de créneaux. Montant sur le flanc de la tour de l'Audience, elle mit en relation directe la terrasse au-dessus de l'aile des Grands Dignitaires avec celle au-dessus du Promenoir. En 1355, Rostan Berc eut à s'occuper de la construction sur cette dernière terrasse d'une chambre pour les courriers du Palais, veilleurs de nuit; elle semble différente d'un poste de guet, *gachile*, qui fut élevé, au début de 1358, sur un angle à l'est, si toutefois le texte qui fait connaître ce détail doit être considéré comme exactement édité.

Négligeons les travaux de détail et les menues réparations. Il en est une cependant qui mérite d'être relevée : c'est la restauration et la consolidation du portail de la chapelle clémentine. Écrasé par le poids de la muraille qu'il traverse, il menaçait ruine quand les maçons Guillaume de Sagnols, Mathieu et Étienne de Lerne *(de Erna)* furent chargés de le refaire; c'était au début de l'année 1359.

Innocent VI se préoccupa également d'établir des communications plus commodes entre les diverses parties du Palais neuf et celles du Palais vieux. Le 24 mars 1356, après avoir traité avec le maçon Bertrand Capelier, la Chambre apostolique lui versa 150 florins d'acompte, c'est-à-dire la moitié du prix convenu, « pour établir trois piliers et un corridor de passage et de descente du Palais [de Benoît XII] à la grande chapelle, *du côté de la chambre du camérier* » (nous traduisons littéralement); le solde fut payé, après accomplissement de l'œuvre, le 31 mai suivant, et il fut spécifié dans

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

le registre du trésorier que ces trois piliers avec plates-formes étaient pour le pont servant à passer de la grande chapelle au Palais *à travers le nouvel édifice*. Où était ce pont, ce passage? Un auteur récent, qui n'a connu que fragmentés les textes ici invoqués, l'a identifié avec une passerelle de charpente, avec main-courante et partie mobile, citée en 1370; elle permettait d'aller au-dessus du petit Tinel, en venant de la petite terrasse avoisinant la tour de la Garde-robe, située par conséquent au sommet des bâtiments qui recouvraient la porte de la Peyrolerie. Pour nous, nous le placerions de l'autre côté, mais sans pouvoir préciser davantage. Une hypothèse séduisante serait de le reconnaître dans la partie nord du corridor, qui longe à l'est le premier étage de l'aile des Grands Dignitaires et débouche dans le vestibule de la chapelle clémentine. Son tracé est en effet fort accidenté et hétéroclite; sa construction nécessita des remaniements évidents. Dans le langage du temps, le pont n'est pas seulement un passage suspendu au-dessus du vide, c'est quelquefois aussi un escalier bâti sur un arc ou quart de cercle noyé dans la maçonnerie. Quoi qu'il en soit, nous n'osons pas cependant nous y arrêter d'une façon définitive.

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

D'autres textes des 23 janvier et 15 mai 1360 apprennent que Jean de Sagnols édifiait alors les « voûtes et arcs des corridors du Palais neuf, contigus aux chambres du camérier et du trésorier au-dessus de la rue des Champeaux ». Cette fois, on a identifié avec la galerie du second étage, dite du Conclave, celle qui possède d'élégantes voûtes sur croisées d'ogives. Mais ce corridor avait certainement été prévu et construit dès l'élévation de la façade sur la cour, il n'offre aucune des irrégularités de celui du dessous, il ne dessert pas directement les chambres du camérier et du trésorier. Il ne s'agit pas ici non plus du couloir pratiqué derrière la façade donnant sur la rue des Champeaux, qui part de la chambre du camérier, mais ne va pas à celle du trésorier. Il faut donc, semble-t-il, revenir, au corridor du premier étage ; dans l'hypothèse de son aménagement en 1356, quelques parties de voûtes hétérogènes auraient été édifiées seulement en 1360. Les sommes

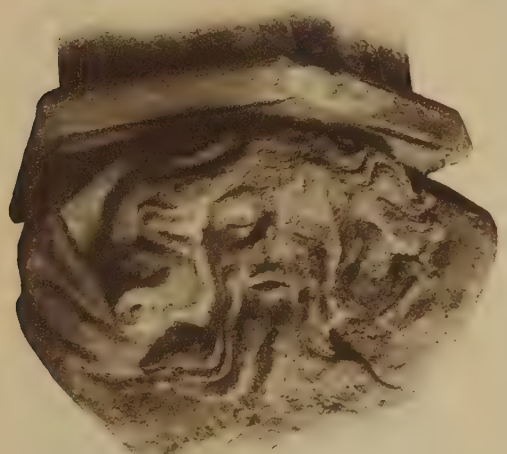

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

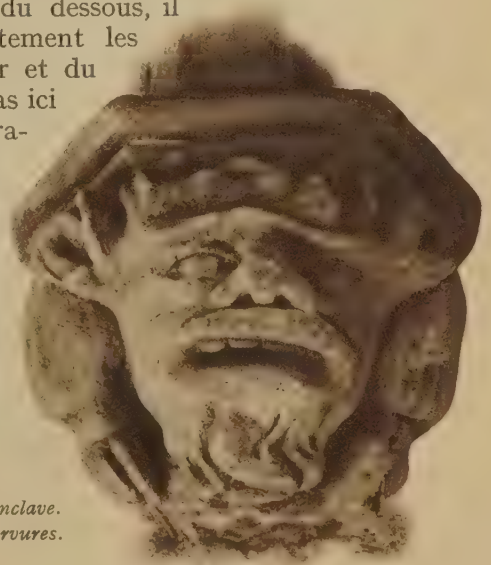

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

payées en dernier lieu sont d'ailleurs faibles (50 et 30 florins d'acompte).

On est bien mieux fixé sur d'autres travaux qui mirent le chevet de la chapelle clémentine en relation directe avec le petit Tinel de Benoît XII. C'est le fameux pont d'Innocent VI, si bien décrit par le Dr Colombe. Il fut construit dans la seconde moitié de l'année 1360, moyennant 800 florins, prix sur lequel furent déduits 20 florins pour malfaçon, par les lapicides Mathieu et Étienne de Lerne, déjà connus, Raoul Hopequin, normand, et Hugues de la Motte, dauphinois. Il consistait en un arc très large entre deux forts piliers, qui portait une galerie couverte, éclairée par plusieurs baies sur la cour. Le pape et son cortège pouvaient y circuler très facilement, arriver ainsi dans l'appartement communiquant avec le chevet de la grande chapelle. Aussitôt que le pont fut terminé, Innocent VI, âgé et tourmenté par la goutte, se fit installer un autel et un lit de repos dans ce dernier appartement. L'ascension à la chapelle Saint-Michel était trop pénible pour lui; il établit donc là son oratoire particulier.

L'Audience et l'aile des Grands Dignitaires reçurent des aménagements intérieurs; les principaux seront exposés plus tard. Lorsque les incursions de brigands et de routiers en Provence inspirèrent des craintes sur la sécurité dont la Cour romaine jouissait en Avignon, Innocent VI prit des précautions pour l'approvisionnement du Palais. Il ne se contenta pas de faire apporter au Palais de la farine moulue à Carpentras; il fit établir un moulin et accumuler du blé dans la grande salle du rez-de-chaussée au nord, au-dessous de la chambre du trésorier. Cependant, il y eut deux autres moulins dans la tour de la Gâche; ils furent enlevés en janvier 1371 et transférés au bas de la tour de Trouillas.

Aux différents bâtiments du Palais de Benoît XII et à la tour de la Garde-robe furent effectuées des réparations plus ou moins importantes. Le lapicide Pierre de Tournon boucha les arcs ouverts pour le Conclave entre la chambre de Parement, le grand et le petit Tinel, il refit le plancher de cette dernière salle, les deux voûtes démolies pour les latrines des cardinaux. Plus tard, on ferma une fenêtre de la tour de la Garde-robe (1354) et l'on établit pour Innocent VI malade un retrait dans la chambre qui a conservé des fresques (1360). Dans la tour de Plomb, la chambre, où le camérier coucha jusqu'en 1354, reçut l'éclairage d'une fenê-

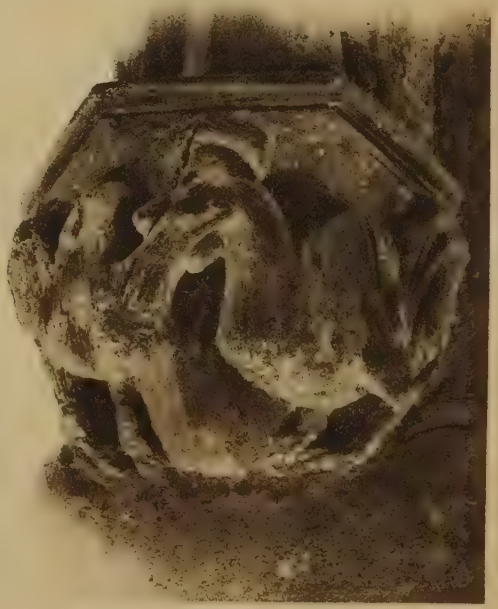

Galerie du Conclave. Culot de nervures.

tre nouvelle, fut desservie par une porte que l'on perça du côté de la Garde-robe, divisée par des cloisons et aménagée pour les écuyers (1353-1357). Jean de Loubières construisit, en 1355, un foyer de cheminée en pierre dans la salle à manger du pape voisine de la chambre de Parement, c'est-à-dire dans le petit Tinel. Les toitures de la chambre de Parement, du grand Tinel, de la grande cuisine, de la chapelle et de la sacristie de Benoît XII et des galeries du cloître furent l'objet de restaurations (1358); une voûte en pierre et un escalier de plâtre furent édifiés par Bertrand Capelier dans la tour des Latrines (1355); le maçon Guillaume Jaquet fit dans le même temps un grand four, où l'on pût cuire en cas de nécessité tout le pain nécessaire aux habitants du Palais.

La tour de Trouillas avait sa couverture endommagée : le 7 mai 1354, la Chambre apostolique passa contrat avec Antoine Bonel pour y travailler. Mais, quelques semaines plus tard, en juillet, un incendie fortuit s'y déclara, les planchers des étages supérieurs et la toiture s'effondrèrent. Le désastre s'étendit aux bâtiments voisins : les toitures de la palaphernerie antique, du fruitier et des cuisines furent détruites. Si elles furent réparées presqu'aussitôt, il fallut plus de temps pour la restauration de la grande tour. Même il semble que deux années entières s'écoulèrent sans qu'on l'ait commencée. C'est seulement le 25 août 1356, que l'on note 300 florins payés en acompte sur les 1.000 promis aux fustiers Colin et Pons Duchesne et Jean Vainier de Bray pour ce travail. Il est vrai que Rostan Berc avait dû faire un voyage en Savoie pour l'achat des bois. La réfection fut menée rapidement : dès le 22 septembre, le couvreur Rostan Aurous recevait une première somme pour la couverture en dalles sur mortier qu'il devait établir. Son œuvre n'était pas encore terminée en juin 1357 : elle approchait de son terme. Le 30 septembre suivant, le chaudronnier Lancelin recevait paiement des quatre fenêtres de plomb faites par lui sur cette toiture, des quatre pommeaux au-dessus de ces baies et de la croix établie au centre. Mais les fustiers ne touchèrent le solde de leur salaire que le 4 décembre 1357.

Le feu était une des grandes menaces du Palais. Déjà, sous Benoît XII, il avait fallu réparer ses dégâts. En 1351, le sommet de la tour de Trouillas avait été éprouvé. L'année suivante, le plancher brûlé du petit Tinel avait été refait. Moins de deux ans plus tard, avait éclaté le grand incendie de la tour de Trouillas. Un cinquième se produisit en 1355, dans les caves sous l'aile des Grands Dignitaires; un sixième en 1359, au mois de janvier. Cette fois, ce fut dans les bâtiments de Trouillas voisins de la tour, le bûcher, la vieille palaphernerie et la maison qu'avait habitée Nicolas de Montclar. La palaphernerie ou écurie était d'ailleurs en assez mauvais état; elle avait dû être sérieusement réparée dans le cours des années précédentes. Après l'incendie, ces mêmes bâtiments ne furent pas démolis, mais au contraire restaurés sous la direction de Raymond Guibaud.

La chapelle de Benoît XII fut enfin l'objet de quelques nouveaux travaux de maçonnerie. Bien qu'elle eut perdu toute son importance après les constructions de Clément VI, elle était loin d'être abandonnée : au mois de décembre 1357, un service funèbre y fut célébré pour le repos de l'âme du roi de Portugal. Les nécessités obligèrent à perfectionner de ce côté les moyens de défense. La tour voisine, celle de la Campane, avait été partiellement évacuée en 1357, afin de servir à la surveillance de nuit. L'année suivante, un poste de guet pour des gens d'armes fut établi au-dessus de la chapelle, à l'est. Mais c'est vers la fin de 1359 et au début de 1360 qu'eurent lieu les principaux travaux : le mur, donnant sur le réfectoire des chanoines de Notre-Dame-des-Doms, fut relevé et garni de créneaux; une porte fut percée dans la paroi de la Campane pour amener sur les coursières; enfin un gros pilier en forme d'arc-boutant fut construit à l'intérieur de la chapelle depuis les fondations, pour consolider la même tour.

Ainsi donc, l'œuvre d'Innocent VI est loin d'être négligeable dans le Palais. Il avait hérité d'une lourde succession en prenant la suite de Clément VI, les événements accrurent encore la charge qui pesa sur ses finances. Il faut lui savoir gré d'avoir tant fait, malgré les difficultés de l'heure et les soucis de la défense du pays. Mais ce ne fut pas tout : il a déjà été dit qu'il fut le fondateur de la Chartreuse du Val-de-Bénédiction à Villeneuve, qu'il voulut y avoir son tombeau. Nous le retrouverons donc dans le dernier appendice à cet ouvrage, et nous admirerons les constructions, hélas ! bien mutilées, qui furent dues à sa magnificence et aux libéralités de son neveu Ardouin Aubert.

* * *

Il semblerait, qu'après les grands travaux opérés par Clément VI et terminés par Innocent VI, le Palais fût parvenu à son état définitif. Ses bâtiments, entourant maintenant deux cours, suffisaient pour le logement du pape, des grands dignitaires, du principal personnel attaché au service ou à la défense; il renfermait les tribunaux de la Cour romaine, il possédait de magnifiques salles pour les réceptions solennelles, les cérémonies religieuses, les délibérations du Sacré-Collège. Que lui manquait-il encore? Des appartements où l'intimité fût possible et que réchauffassent les rayons du soleil. Du moins, ce sont ceux que réclama la simplicité du nouveau pape, le saint pontife Urbain V.

« Dès le commencement de son règne, dit un de ses biographes, il entreprit de bâtir en plusieurs localités (nous avons déjà dit où). Il agrandit notablement le Palais d'Avignon, dans cette partie appelée aujourd'hui vulgairement Rome. Là furent édifiés des chambres, des locaux d'habitation, des déambulatoires et un verger d'une rare beauté et d'un plus grand agrément que toutes les autres parties du Palais. » Il ne se plaisait pas dans les appartements de ses prédécesseurs : même, en attendant que ses constructions fussent achevées, il alla demeurer dans le Palais épiscopal, occupé par son frère Anglic Grimoard. C'est d'ailleurs là qu'il se fit transporter lorsqu'il se sentit atteint du mal qui allait l'enlever : il ne voulut pas mourir ni dans les anciennes ni dans les nouvelles chambres du Palais. Avait-il le

Restes de la tour d'Urbain V dans le verger.

PLANCHE V. — *Vue du Palais et du quartier voisin de la ville. (Dessin du P. Martellange.)*

dessein de témoigner ainsi du caractère essentiellement transitoire du séjour de la Papauté en Avignon?

Il avait auprès de lui un personnel expérimenté, car il conserva les directeurs et maîtres d'œuvre qu'avait choisis ou gardés son prédécesseur. En premier lieu, Bertrand Nogayrol. Ce « directeur des œuvres » du pape à Avignon, Villeneuve et Sorgues, non architecte, avait présidé, en septembre et octobre 1362, aux travaux habituels nécessités par la réunion des cardinaux en conclave, et à la remise en état du Palais. Puis, les fustiers officiels du pape, Véran de Brioude et Étienne Bonaud. Ce dernier fut même qualifié de « maître des œuvres du pape ». Enfin, Bernard Molet eut, en 1363, le titre de serrurier de Sa Sainteté.

Un des premiers travaux importants qu'exigea le nouveau pontife fut le creusage d'un puits dans la cour du Palais de Clément VI. Ce fut une opération de longue haleine : on y travaillait dès le mois de décembre 1363 et l'on y était encore vers le milieu de l'année 1370; il est vrai que l'on y puisait de l'eau déjà en 1365, peut-être même au mois de novembre de l'année précédente, lorsque fut payé le plombier qui avait garni de métal la cuve ou « pile » placée à côté.

L'année 1364 vit entreprendre dans le verger, dès le mois de juin, des constructions qui exigèrent un peu plus de deux années pour être achevées avec leur décoration. C'est l'ensemble à qui l'on a appliqué le nom de Rome, peut-être sur l'inspiration d'Urbain V lui-même, dont la pensée était constamment tournée vers la Ville Éternelle. La partie méridionale du rempart de Benoît XII, au sud du Palais, avait abrité de bonne heure des bâtiments sur l'importance desquels on est loin d'être fixé. Les premiers avaient été l'œuvre de Benoît XII lui-même, les autres de Clément VI. Urbain V en respecta-t-il quelques-uns? On ne sait. Toujours est-il que, après le retour du rempart vers le nord, il appuya sur ce mur une tour carrée; il la flanqua au nord d'un long corridor ou galerie couverte, qui la relia aux appartements particuliers du pape; au sud, d'un autre logis occupant tout l'angle du rempart. La galerie fut édifiée d'une part sur un mur percé de fenêtres, d'autre part sur trois arcs et quatre gros piliers. Elle fut surmontée au moins d'un étage. Elle communiqua, au moyen d'un escalier en vis et de deux portes ouvertes dans le flanc oriental de la tour de l'Étude, avec le vestiaire du pape près de la salle du Jésus, avec son *studium* au-dessus.

Y eut-il davantage? Urbain V commanda-t-il les chambres que portèrent la partie sud du rempart de Benoît XII et trois arcs élevés en face des premiers, chambres qui relièrent le nouvel édifice à la tour de la Garde-robe? On ne possède pas assez de documents pour répondre à cette question; même il en est sur des travaux effectués sur l'ordre de Clément VII, qui pourraient bien avoir été de ce côté. Et puis il n'est pas sûr que les édifices élevés par Clément VI au-dessus ou près du puits du verger aient été détruits. Il semble cependant qu'il y eut deux campagnes de construction : les lapicides Étienne Gilles, Raymond de Faucon, Philippe Firmin et Bérenger de Montagnac furent chargés de la première (1364-1365), Mathieu de Lerne eut à travailler ensuite (1366).

Avec différents travaux d'entretien dans certaines parties du Palais, principalement à la toiture de la chapelle Saint-Pierre, il n'y a plus que l'agrandissement du verger de Clément VI et probablement son embellissement à mettre à l'actif d'Urbain V. Le pape fit procéder, dès 1364, à des achats d'immeubles dont il ordonna la démolition. Ils étaient situés dans le voisinage de Trouillas. Il ne paraît donc pas téméraire d'attribuer au même pontife, soit la rectification du rempart de Clément VI, soit la construction du mur qui le prolongea, engloba les dépendances du Palais existant de ce côté et se raccorda à la paroi nord de la tour de Trouillas.

Quel que fût leur développement, les nouveaux bâtiments dus à son initiative étaient de faible importance par rapport aux autres parties du Palais; ils l'étaient aussi en comparaison des monuments construits ailleurs par ses ordres, à Mende, Montpellier et Marseille. Ces derniers tenaient plus de place dans les préoccupations du pontife; aussi ses maîtres et directeurs d'œuvre, ses fustiers, ses peintres d'Avignon reçurent-ils mission de surveiller ou d'exécuter des travaux pour les fondations papales dans ces différentes villes.

Lorsqu'il se mit en route pour Rome, il fit rester en Avignon Bertrand Nogayrol, à qui furent payés encore, le 24 mai 1367, ses gages de 39 jours. Mais il prit avec lui un certain Gaucelin de Pradelles, scribe de la pénitencerie, chanoine d'Annecy et vice-chancelier de l'Église; ce Gaucelin, qui avait déjà eu des rapports avec Nogayrol, reçut le titre de directeur des œuvres du Vatican. Quant au fonctionnaire avignonais, son nom disparut momentanément; peut-être son service fut-il supprimé ou attribué à une autre personne.

Le commandement dans la ville et le Palais avait été laissé à l'ancien évêque de Cavaillon, Philippe de Cabassole, patriarche de Jérusalem. Celui-ci s'empressa de murer la plupart des portes qui donnaient accès aux différentes parties du Palais, les deux grandes de la Peyrolerie et de Notre-Dame, celles au bas de la tour de Saint-Laurent, de l'école de théologie, de la grande Audience, de l'escalier voisin et de la chapelle clémentine; dans l'intérieur du Palais, les portes des chantres, du maître de la cire, de la bibliothèque, de la vis du verger neuf, du grand Promenoir et de l'ouverture voisine de Trouillas, où l'on faisait monter le bois pour la cuisine. Il ferma de même deux grandes fenêtres de l'Audience. La surveillance était ainsi rendue beaucoup plus facile. Mais quelle triste impression devait alors produire le Palais, abandonné de presque tous ses hôtes et muré comme un tombeau !

Fenêtre dans la tour d'angle au Palais de Clément VI.

Philippe de Cabassole fut appelé à Rome par Urbain V à la fin de février 1369. Il partit le 2 mai, après avoir confié la garde du Palais à l'évêque de Maguelone, Gaucelin de Deux, trésorier du pape; mais il ne lui laissa les joyaux, manuscrits, armures et autres pièces de mobilier qu'après la rédaction d'inventaires, aujourd'hui fort précieux. La direction des travaux à effectuer au Palais, dont Bertrand Nogayrol était privé, avait été aussi donnée à un prêtre du nom d'Alric ou Henri Clusel, qu'Urbain V avait quelques années auparavant expédié à Montpellier pour les constructions dont il supportait lui-même les frais.

Cabassole n'était pas éloigné depuis plus de cinq mois qu'un nouvel incendie se déclarait dans les combles de la chapelle clémentine. C'était le 4 octobre 1369. Il fallut effectuer les réparations : Henri Clusel fut chargé d'opérer l'achat des matériaux nécessaires, de recruter et de payer les ouvriers, de faire disparaître toute trace du sinistre. Il eut à cette occasion plus spécialement le titre de directeur de l'œuvre pour la couverture de la grande chapelle.

Urbain V ne tarda pas à annoncer son prochain retour en Avignon. Le Palais devait être mis en état de recevoir et de loger la Cour romaine. Ce fut un autre personnage qui eut à s'en occuper, le chanoine Bernard Dumas, sacriste de l'église avignonaise de Saint-Didier. Il avait déjà eu à surveiller les réparations effectuées au Palais de Sorgues en 1362, avait été envoyé à Montpellier pour ordonner et payer les travaux commandés par le pape; depuis 1366, il était directeur de l'œuvre des remparts. Il était donc habitué à traiter avec les lapicides, terrassiers, fustiers, ferratiers, etc. Il les mit aussitôt à la besogne, fit faire des trottoirs dans la cour d'entrée et autour du puits nouveau approfondi, aplanir cette même cour là où le rocher mettait trop d'aspérités, élever un parapet du côté de la porte de la Peyrolerie où la descente était trop rapide, rétablir des merlons au crénelage de la tour de la Gâche abattus par le vent, ceux de la terrasse au-dessus du grand Promenoir démolis lorsqu'on avait réédifié la toiture de la chapelle, ceux qui surmontaient le petit Tinel; il eut également le soin de restaurer les terrasses occidentales du Palais neuf, de construire une chambre dans la partie orientale du grand Promenoir, de réparer les appartements de certains fonctionnaires, de murer plusieurs portes, de rouvrir celles qui avaient été closes sur l'ordre de Philippe de Cabassole, d'entoiler les fenêtres, de lancer un pont ou passerelle de bois avec partie mobile et main courante entre la partie supérieure du petit Tinel et la terrasse avoisinant la chapelle Saint-Michel, de recouvrir le fruitier, la galerie nord du cloître de Benoît XII, une chambre récemment édifiée dans le verger, etc.

Le pape, nous le savons, ne revint à Avignon que pour y mourir. Immédiatement on procéda comme d'habitude à l'aménagement du conclave, en agrandissant les communications entre le petit Tinel, la chambre du Parement, le grand Tinel et la chambre de l'Empereur, en préparant les commodités des cardinaux, en murant des portes, etc., toutes dispositions qu'il fallut, comme toutes les fois, supprimer après l'élection du pape.

* * *

Grégoire XI, proclamé le 30 décembre 1370, n'entreprit pour ainsi dire pas d'œuvre nouvelle; il lui suffit de garder en bon état ses Palais d'Avignon, de Sorgues et de Villeneuve.

Il rendit à Bertrand Nogayrol ses anciennes fonctions de directeur des œuvres pontificales. Henri Clusel disparut à son tour et ne figura plus tard dans le personnel du Palais qu'en qualité de garde de l'artillerie et de la Fourrière. Nogayrol présenta mensuellement les comptes de ses dépenses; on n'en possède le détail que pour quelques mois des années 1371 et 1372. Les sommes étaient relativement faibles, et encore elles étaient loin de s'appliquer toutes au Palais d'Avignon; elles concernaient aussi les Palais de Villeneuve et de Sorgues, ainsi que les trois vergers dans ces différentes résidences; par conséquent elles ne représentaient guère que le paiement de travaux d'entretien, comme les réparations des terrasses pour lesquelles on employait du bitume mélangé avec de l'huile et de la limaille de fer, des réfections de cancels, de cloisons, de portes ou de serrures. Il n'y a guère à signaler parmi les œuvres nouvelles que l'établissement de cloisons, et le percement dans le

petit Tinel, de deux fenêtres qui furent munies de grillages de fer, la restauration de la couverture de plomb au-dessus de la tour où le pape avait sa chambre, etc.

A côté de Nogayrol subsistèrent les fustiers Étienne Bonaud (Urbain V l'avait envoyé à Montpellier, puis il s'était occupé de la préparation du dernier conclave) et Véran de Brioude. Qualifié d'huissier mineur du pape, ce dernier artisan, qui eut à s'occuper également des remparts d'Avignon et du Palais de Sorgues, prit beaucoup de fournitures, en 1371, chez le fameux marchand Guillaume Vial dont on a publié les comptes. Plus tard (1374 et 1375), les lapicides Bérenger de Montagnac et Jourdan Amic reçurent directement du trésorier leur salaire pour des travaux en la chambre du camérier et à des déambulatoires nouveaux.

Grégoire XI prit à son tour le chemin de l'Italie. Il laissait encore derrière lui Bertrand Nogayrol; mais il emmenait, pour faciliter son voyage, préparer ses logements en route, puis en Italie, à Rome et ailleurs, Véran de Brioude et Guillaume Colombier. Ce dernier était un lapicide qui avait travaillé au Palais depuis au moins la mort d'Urbain V. Il eut pendant le voyage le titre de maître des œuvres du Palais apostolique; c'était lui qui s'occupait du logement du pape dans les différentes localités où l'on s'arrêtait. Cependant Nogayrol ne conserva ses fontions que pendant quelques semaines. En octobre 1376, il les avait passées à un clerc du diocèse de Mende, Jean Bisac. Ce nouveau directeur présenta, comme son prédécesseur des comptes mensuels pour les trois Palais pontificaux, leurs vergers, le vivier. Ainsi donc, lui aussi n'eut à s'occuper que de l'entretien des bâtiments et des jardins. D'ailleurs, pendant l'absence du pape, on ne pouvait absolument pas penser à entreprendre de constructions nouvelles.

***

Les Avignonais revirent la Cour romaine plus tôt que ce qu'ils avaient espéré. Mais hélas ! la tunique sans couture du Christ était déchirée, et le pape qui réapparut sur les bords du Rhône n'était reconnu que par une partie des princes et des nations. Clément VII installa le siège de sa Cour dans notre Palais, nous l'avons déjà dit, le 20 juin 1379.

Il semble avoir ramené d'Italie Guillaume Colombier. En tout cas, ce personnage était chargé, dès 1382, de la direction des œuvres du Palais. Il la garda jusqu'en 1392. ayant auprès de lui comme chapelain Jean Bisac. Clément VII ne fit d'ailleurs exécuter que peu de travaux nouveaux. On peut signaler seulement une chapelle neuve dans la chambre de Rome, une chambre derrière celle-ci et des déambulatoires. A la fin de 1388, fut donnée à prix-fait la construction d'une vis près de la cuisine de la bouche; elle fut surmontée d'une chambre dont la toiture fut garnie de créneaux.

Le malheur voulut qu'un incendie se produisît encore au Palais. Ce fut en février 1392. On a prétendu qu'il consuma la chapelle de Benoît XII et la partie contiguë du cloître. Il n'est pas certain cependant que la chapelle ait été gravement atteinte; les comptes ne signalent en effet que le déblaiement et la réfection des degrés devant cet édifice et du déambulatoire voisin. Si la chapelle avait été détruite, on l'aurait certainement restaurée; son couronnement et sa toiture étaient en effet de trop grande importance pour la défense du Palais, Clément VII et son successeur Benoît XIII n'auraient pas laissé une telle brèche dans la formidable enceinte qui les protégeait. Un chroniqueur de la fin du XV^e^ siècle, Barthélemy Novarin, nota avoir trouvé « en ung vyel papyer », que le 30 juillet de la même année 1392, vers trois heures du matin, la foudre tomba sur la tour de Trouillas et y brûla tout ce qui était en bois. Il est malheureusement le seul à nous signaler ce fait : nous ne l'enregistrerons donc que sous bénéfice d'inventaire, d'autant plus que Novarin, toujours d'après

« lodyt papyer », prétendit que c'était le premier incendie de la tour. Remarquons cependant que les armoiries de Clément VII avaient été sculptées sur une pierre de Trouillas, ce qui suppose des réparations exécutées sur l'ordre de ce pape.

Le pontificat de Benoît XIII fut désastreux pour le Palais. Les opérations de siège dirigées par Boucicaut en 1398 et l'incendie du bûcher produisirent des dégâts qui ne furent pas immédiatement réparés; les dégradations furent accrues par un second siège dont il faudra parler ultérieurement. Car nous arrêterons ici pour le moment l'histoire du Palais.

En somme, après Innocent VI et Urbain V, les papes n'avaient rien entrepris d'important et ils avaient eu raison : toute adjonction aux édifices prévus par Benoît XII et Clément VI ne pouvait qu'altérer l'harmonie du plan. Ils possédaient un monument véritablement grandiose, où ils trouvaient, avec les commodités du service, l'assurance de vivre en toute sécurité; leur forteresse, comme l'événement le montra, était inexpugnable. A étendre trop les dépendances, ils auraient facilité les attaques du dehors et affaibli la défense. Il suffisait donc d'entretenir et de perfectionner en quelques détails les anciens bâtiments. C'est à quoi ils n'ont pas manqué.

Cependant, ils auraient encore pu envisager des constructions supplémentaires. Le Palais, malgré son immensité et ses agrandissements successifs, était encore loin de pouvoir contenir toute la population qu'on aurait pu y souhaiter. Certes, ce n'était pas toute la Cour romaine que le pape était tenu de loger auprès de lui. On sait que les cardinaux résidaient dans des livrées particulières, où se groupait autour d'eux un nombreux personnel. Mais au Palais apostolique auraient dû se trouver en permanence tous les familiers et commensaux du souverain pontife, ses écuyers, damoiseaux, cubiculaires, huissiers, chapelains, pénitenciers, clercs de la chambre, son médecin, souvent des parents, toujours des sergents d'armes, les gardes des portes et leur chef, capitaine ou châtelain, les employés de la cuisine, de la bouteillerie et de la garde-robe, le maître d'hôtel, le référendaire, le maître de l'eau, le garde de la vaisselle, le cirier, le maître des œuvres, le maître de chapelle et les 12 chantres, puis le camérier et le trésorier, avec les notaires ou fonctionnaires attachés au service des grands dignitaires, enfin les courriers. Cependant, même pour ceux-ci, on avait été contraint de louer quelques immeubles plus ou moins éloignés. Une partie des offices de la chancellerie restait aussi au dehors. Le maréchal de la Cour romaine avait son habitation dans le voisinage; les magistrats des tribunaux pontificaux ne venaient au Palais que pour leurs audiences. Il n'est donc pas téméraire de prétendre que si le Saint-Siège avait été maintenu dans Avignon, de nouveaux bâtiments seraient venus s'agglomérer autour de ceux que nous voyons aujourd'hui. Il en aurait été de notre Palais comme du Vatican; il se serait accru constamment et aurait perdu la belle unité d'architecture qu'il a, malgré bien des avatars, réussi à conserver.

***

Avant de clore ce chapitre, relevons encore quelques détails concernant les horloges du Palais.

Benoît XII en avait fait acheter une pour sa chambre, par l'entremise de son cubiculaire frère Jean Engilbert, au mois de décembre 1336. Elle était certainement mobile et il faut probablement la reconnaître dans celle qu'un autre cubiculaire, Jacques Garnot, fit réparer en avril et août 1343. A cette dernière date, elle se trouvait dans la garde-robe de Clément VI.

S'il n'y avait eu qu'elle, il aurait été inutile d'en parler. Mais il en exista d'autres, dont quelques-unes plus importantes étaient fixes. Le 3 juillet 1353, un moine génois,

Étienne *de Pondeto*, présentait le compte de ses dépenses pour la « maison » de l'horloge du Palais et la réparation du mécanisme : il avait fait travailler un fustier, un peintre, un serrurier et leur avait pris des fournitures. Par la même occasion, avait été réparée, avec un mélange d'or et d'argent, de l'électre, une autre horloge, peut-être celle de 1336 et 1343. On avait aussi fabriqué une lanterne de fer pour la chandelle qui éclairerait le cadran, preuve que celui-ci était à l'air libre. Une troisième horloge fut soldée, en mai 1363, au frère Jean de Venise : elle était destinée à l'arrière-chambre du pape.

Ce n'est pas tout. Si Clément VI, en 1352, avait gracieusement offert une horloge au chapitre de la cathédrale, douze ans plus tard, Grégoire XI en fit commencer une autre pour la commodité des habitants d'Avignon; il ordonna de la placer sur une des tours du Palais apostolique. Ce fut, paraît-il, une grosse affaire. Les dépenses étant payées par un prélèvement sur le produit des gabelles de la ville, un premier versement de 100 florins fut effectué, le 22 mars 1374, entre les mains du maître Jean de Reggio. Vers la fin de la même année, le 17 décembre, le cardinal Anglic Grimoard ordonnança un mandat de valeur double (payé seulement le 30 mars 1375), en faveur du noble piémontais Giacotto Prohana, qui avait fourni des fers au maître de cette grande horloge. Les difficultés de l'œuvre dépassaient sans doute les capacités des artisans locaux : on dut faire venir de Paris un « orlogeur » du roi Charles V, Pierre de Sainte-Béate, que, le 13 juin 1375, on défraya de son voyage et de son séjour en Avignon. Ce mécanicien éprouva-t-il à son tour des déboires? C'est probable, car l'horloge de la tour palatine était encore en construction dans le courant de l'année 1381. Fut-elle même achevée? On peut se le demander.

Dix ans après, sur l'ordre de Clément VII, un autre maître, Jacques Payette, en exécuta encore une, la dernière qui ait été signalée au Palais avant le départ des papes. Ajoutons enfin qu'après avoir quitté Avignon, Benoît XIII appela auprès de lui à Marseille (novembre 1404) le maître horloger resté auprès du rocher des Doms, Géraudin Petit, pour lui demander des travaux de son art.

L'histoire des horloges au XIV^e^ siècle est encore peu connue. Il nous a donc paru que les quelques renseignements donnés ci-dessus, manifestant le goût des papes avignonais pour les nouveautés, ne devaient pas être négligés et que leur place était ici justifiée.

Palais de Clément VI : culot de nervures.

Palais de Benoît XII : galerie supérieure du cloître et sommet de la chapelle, avant la restauration.

CHAPITRE VI

L'ARCHITECTURE DU PALAIS. LE SYSTÈME DÉFENSIF. LA SCULPTURE.

D'UNE majesté incomparable le Palais se dresse devant nous. Nous connaissons l'histoire de sa construction. Une description aussi nette que possible doit en être maintenant présentée. Le monument sera considéré non pas seulement dans l'état où il se trouve aujourd'hui, mais tel qu'il était avant la fin du XIVe siècle, par exemple au temps de Grégoire XI et de Clément VII. Sans doute, un effort sera nécessaire pour reconstituer certaines parties : même on se heurtera à des impossibilités. Peut-être, plus tard, les difficultés seront-elles moindres.

Quelle que soit la façon d'envisager le monument, une distinction doit toujours être établie entre l'ancien Palais, c'est-à-dire les bâtiments élevés par Benoît XII, complétés par Clément VI, et le Palais nouveau entrepris par Clément VI, terminé par Innocent VI. La tour de la Garde-robe et la cuisine supérieure, bien qu'édifiées entièrement après Benoît XII, sur plans non prévus auparavant, doivent encore être considérées comme étant de l'ancien Palais : l'expression *opus novum* sous le pontificat de Clément VI ne s'appliqua jamais à elles. Dans l'étude qui commence ici, les constructions d'Urbain V et de Clément VII dans le verger ne seront pas considérées : la raison en est dans leur disparition à peu près totale. Le peu qu'on en pourra dire

figurera dans un chapitre ultérieur, sur l'état du Palais à la veille de la Révolution.

Évidemment, au premier abord, la différenciation des deux Palais ne s'établirait pas aussi facilement. Le mode de construction est le même : pour l'un comme pour l'autre, les pierres, provenant des mêmes carrières, ont été taillées en moyen appareil et présentent sur leur parement des marques identiques, tracées par les ouvriers ou tâcherons. Groupés en double quadrilatère sur les côtés de deux cours, les bâtiments offrent, d'une part comme de l'autre, la même puissance, le même aspect de forteresse, les mêmes contreforts flanquant leurs murailles surtout à l'extérieur et réunis au sommet par des arcs en tiers point, le même crénelage, les mêmes tours carrées à toitures aiguës dominant nettement. Bientôt, on aperçoit en quoi ils diffèrent, on reconnaît la sévérité des premiers, l'élégance des seconds. Examinons-les.

Quatre chiffres marqueront d'abord leur immensité : les constructions de Benoît XII, sans compter le verger, s'étendent sur une longueur (du nord au sud) de 133 mètres et sur une largeur maximum de 82. Celles de Clément VI, le long de la rue Peyrolerie, comptent 58 mètres; leur façade sur la place du Palais en a 78.

I. — LE PALAIS VIEUX OU PALAIS DE BENOIT XII, COMPLÉTÉ PAR CLÉMENT VI.

Il reproduit les dispositions des monuments construits autour d'un préau : c'étaient celles de l'ancien Palais épiscopal, du Palais de Jean XXII. Les bâtiments, bordés intérieurement d'une double galerie de cloître, s'élèvent autour d'une place irrégulière, dont les plus grands côtés sont à l'est et au nord. Une belle tour massive (la Campane) constitue l'angle nord-ouest; d'autres tours extérieures, fortes ou faibles, défendent le nord-est (Trouillas, Latrines et plus tard cuisine clémentine), flanquent les côtés est (Saint-Jean) et sud (tourelle du Cardinal blanc).

En dehors du quadrilatère, le Palais de Benoît XII prolonge vers le sud l'aile orientale, qu'il termine par une grosse tour, un véritable donjon. En tout cas, cette tour d'avant garde (tour de Plomb, du Pape ou de la Trésorerie) est par sa destinée la plus importante de la forteresse pontificale : le pape y a sa chambre, le trésor de l'Église y est conservé. Elle est donc construite avec un soin tout particulier.

A. — Tour du Pape, de Plomb ou de la Trésorerie (aujourd'hui tour des anges).

Elle a des murs de 3 mètres d'épaisseur, renforcés aux angles et au milieu par des contreforts épais de 0 m. 93 et larges en moyenne de 2 m. 80. Les contreforts existent sur ses quatre côtés, comme si elle devait être entièrement isolée. De toutes celles de Benoît XII, c'est la seule qui offre tant de garanties de solidité. Elle ne compte, comme les autres, qu'une pièce par étage, mesurant intérieurement 10 m. 20 (de l'est à l'ouest) sur 9 m. 65 (du nord au sud). Sa hauteur actuelle est de 46 m. 50.

On a déjà dit qu'elle repose sur un terrain en déclivité, plus bas à l'est qu'à l'ouest. On a donc creusé le roc pour établir son assiette plane. Le rez-de-chaussée n'est visible que du côté du jardin. C'est une cave; elle est voûtée d'un berceau en plein cintre, sans imposte, avec doubleau central du nord au sud. Le génie militaire a cru devoir soutenir les claveaux de cet arc par un pilier, dont l'architecte de Benoît XII n'avait

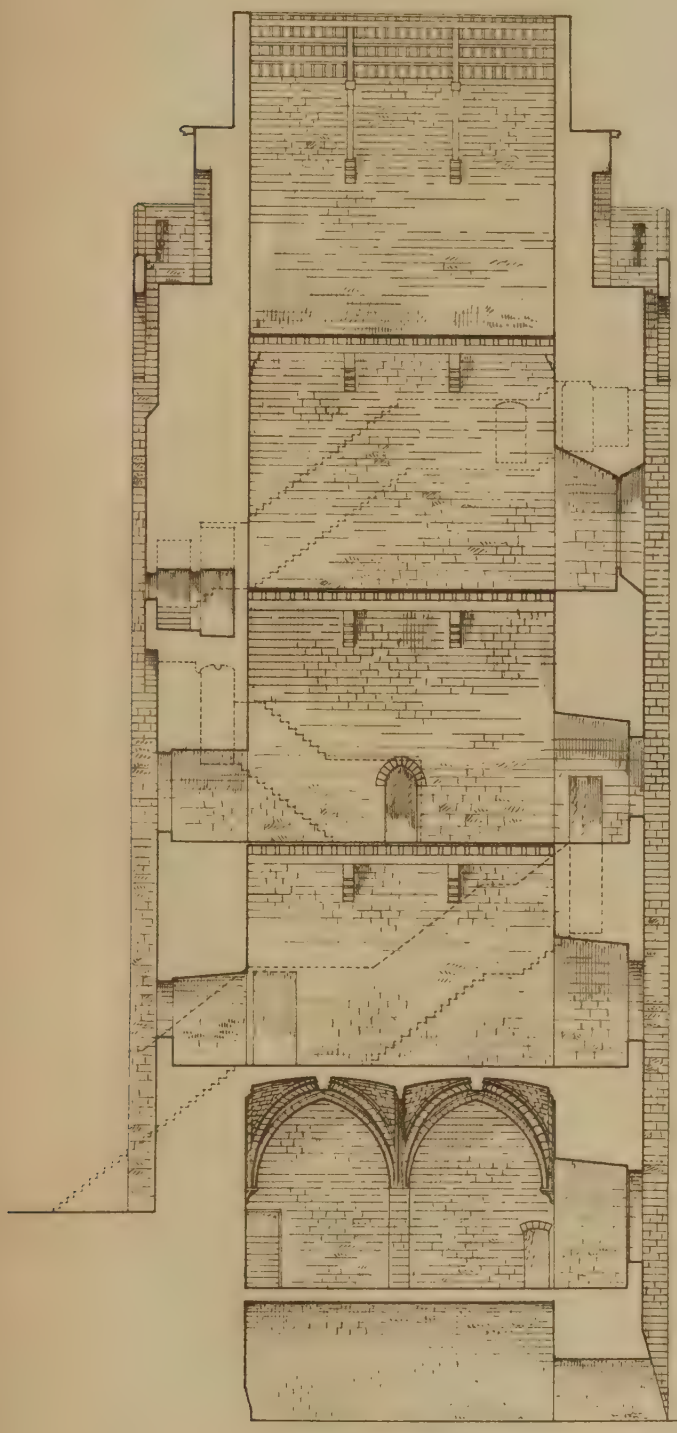

Coupe transversale de la tour de Plomb ou des Anges.
(Dessin de M. Henri Nodet.)

pas reconnu la nécessité. Les deux ouvertures qui existent à l'est sont également l'œuvre de l'administration militaire. La porte, par où l'on introduisait les tonneaux de vin de Beaune, était à l'ouest, au débouché d'un escalier qui descendait du corps de logis flanquant de ce côté la tour de Plomb. Un soupirail ancien s'ouvre au sud par une petite baie en losange et s'ébrase largement ; puis une fenêtre haute, rectangulaire, étroite, garnie de barreaux de fer, à l'extrémité d'un long canon oblique, que vint bloquer plus tard la tour de la Garde-robe.

L'étage immédiatement au-dessus formait le Trésor ou Trésorerie basse. Il est constitué par une pièce, haute de 9 mètres, voûtée en quatre compartiments, que séparent des doubleaux en tiers point. Croisées d'ogives et doubleaux reposent au centre sur une colonne élancée; contre les parois, sur de simples consoles qui supportent également la retombée des formerets. Rien de plus simple, rien de plus logique en même temps, rien de plus satisfaisant au point de vue architectural. Il n'existe aucune ouverture à l'ouest : le sol de cet étage est encore très en contrebas de la cour d'honneur. Au nord, près de la paroi occidentale, débouche, par une porte en plein cintre, un passage voûté d'un berceau rampant, qui par une dizaine de marches montantes, permettait d'arriver dans les locaux voisins.

Dans quelques étages de la tour de Plomb, comme dans la plupart des bâtiments construits par l'ordre de Benoît XII, existaient deux systèmes de fenêtres : les unes basses, rectangulaires, avec croisillon, large embrasure descendant jusqu'au sol et munie de banc de pierre pour la surveillance ; les autres, beaucoup plus hautes, très étroites, avec l'appui fortement incliné, ouvrant fréquemment au dehors sous une archivolte en tiers point. Nous avons bien ici, du côté de l'est, deux larges fenêtres ; mais si elles n'ont pas été agrandies par les vice-légats, elles l'ont été certainement par le génie militaire ; il est impossible qu'à l'origine, à si peu de

Pilier et voûte de la Trésorerie basse.

distance du sol, elles aient présenté d'aussi grandes dimensions, malgré le grillage de fer qui les protégeait. Il y avait en effet dans cet appartement trop de choses précieuses, pour que l'accès du dehors n'en fût pas rendu fort difficile. Une des anciennes baies du rang supérieur, en plein cintre, se voit au sud, quand on pénètre dans la tour de la Garde-robe qui la masque; elle est encore munie de ses vieux barreaux de fer.

La logique, qui présida à la construction de la tour, ne permettait de lourdes voûtes de pierre que dans les étages du bas. Les quatre autres sont donc couverts d'une charpente. Les murs sont pleins dans leur partie inférieure, sauf pour les ouvertures absolument nécessaires ; à partir du deuxième étage, ils sont creusés pour des escaliers.

Le logement de ce deuxième étage fut d'abord, sous Clément VI, destiné au camérier, puis aux écuyers du pape; plus tard encore, le frère de Grégoire XI, Jean Roger, archevêque d'Auch, y coucha. Les solives du plafond, à 8 mètres du sol, comme dans les étages supérieurs, reposent sur deux poutrelles, qui elles-mêmes sont portées par deux grosses poutres perpendiculaires. Poutrelles et poutres s'appuient sur des corbeaux à triple ressaut. Les fenêtres, de l'est et de l'ouest, sont le produit des remaniements opérés par les vice-légats ou le génie militaire; il y en avait encore une au sud, dans laquelle fut pratiqué plus tard un passage vers les salles édifiées au-dessus du rempart de Benoît XII. Les comptes pontificaux de 1353 signalent la percée d'une fenêtre nouvelle : de laquelle était-il question, on ne sait. La construction de la Tour de la Garde-robe en avait aveuglé une, qui aérait les parties hautes de l'étage ; extérieurement elle est de forme rectangulaire, avec les angles arrondis en quart de cercle. A cette date de 1353, fut pratiquée une porte dans la paroi méridionale, donnant dans la même tour de la Garde-robe. L'ancienne porte, celle du début, a été aussi remaniée au XVII^e^ siècle ; elle est près de l'angle

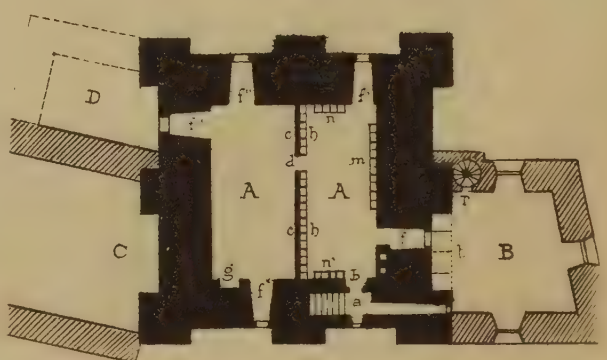

Quatrième étage de la Tour des Anges, d'après le Dr Colombe.

A. Trésorerie haute (à gauche) et Bibliothèque (à droite). — B. Tour de la Garde-robe. — C. Aile des appartements privés. — D. Tour de l'Etude (plus basse). — *a*. Palier de l'escalier venant de la chambre du Pape. — *b*. Porte d'entrée. — *c*. Cloison séparant la Trésorerie de la Bibliothèque. — *d*. Passage entre les deux appartements. — *f*. Fenêtres primitives. — *g*. Cheminée. — *h*. *m*. *n*. Rayons de la Bibliothèque.

Sommet actuel de la tour de Plomb ou des Anges.

nord-ouest. Elle s'ouvre sur un palier aménagé dans l'épaisseur du mur, en face d'une seconde porte donnant dans l'ancienne chambre de Jésus, à côté du départ de l'escalier montant à l'étage supérieur. Les degrés de cet escalier s'élèvent d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud.

On arrivait ainsi à la chambre habituelle du Pape. Elle est très grande et paraît très vaste; jadis des cloisons mobiles la subdivisaient. L'escalier débouche dans l'embrasure de l'unique fenêtre orientale. C'est également dans l'embrasure de la fenêtre méridionale qu'a été pratiqué après coup le passage conduisant, d'une part à la vis de la tour de la Garde-robe, d'autre part à la chambre peinte dite du Cerf dans la même tour. Dans la paroi méridionale est une cheminée, sans hotte extérieure. Au nord, une petite porte en tiers-point conduit à un nouveau palier logé dans l'épaisseur du mur et voûté sur croisée d'ogives; en face, une autre porte semblable menait à la chambre de Parement. A droite (est), un passage coudé descend par six marches dans un des cabinets de travail de Benoît XII (tourelle accolée au nord de la tour de Plomb). A gauche, un escalier monte de l'est à l'ouest, tourne ensuite du nord au sud, dans l'épaisseur du mur occidental, s'arrête à un second palier *(x)*, arrive finalement de plain pied avec le quatrième étage de la tour, près de l'angle sud-ouest.

L'unique salle de ce quatrième étage fut divisée en deux parties par Innocent VI au moyen d'une cloison; au nord, fut la Trésorerie haute; au sud, la Librairie ou Bibliothèque. Quatre belles fenêtres en tiers point, munies de bancs de pierre dans leur embrasure, furent ouvertes, deux à l'est, une au nord, une dernière au sud. Celle-ci fut aveuglée par la construction de la tour de la Garde-robe; c'est aujourd'hui un passage. La Trésorerie haute ou petite Trésorerie était encore éclairée ou plutôt aérée, du côté de l'ouest, par les deux baies géminées en tiers point, dont les traces s'aperçoivent extérieurement. Dans la paroi occidentale est une cheminée.

Pour se rendre à l'étage supérieur, il faut commencer par redescendre les huit marches de l'escalier d'arrivée jusqu'au palier a. De là, on s'engage à gauche dans un deuxième couloir aménagé encore plus à l'ouest, dans l'épaisseur du mur. Cependant, la maçonnerie, n'étant plus assez massive, a été élargie par un arc extérieur, jeté entre deux contreforts de la tour. Le couloir, éclairé par trois petites baies rectangulaires et s'élevant de quatre marches, conduit droit au-dessus de la salle de Parement, au chemin de ronde qui longeait son toit de tuiles; en même temps il mène à l'escalier, qui monte en deux volées, dans les murs nord et est de la tour, jusqu'au châtelet (dernier étage) et jusqu'au chemin de ronde établi derrière les créneaux, aux dépens des murs de cette dernière salle. Les soldats de la garnison qui logeaient ici étaient largement éclairés par des fenêtres en tiers point, deux au sud, une à l'ouest et au nord; ils pouvaient arriver au chemin de ronde, non seulement par l'escalier, mais encore par une porte à l'ouest. Le sommet du châtelet, détruit au moins deux fois, a été refait en partie; il reste encore aux angles des gargouilles d'un caractère ancien, plus un deuxième chemin de ronde derrière un nouveau crénelage porté par des arcs en tiers point. Les murs en retrait, sur lesquels s'appuie la toiture à double rampant sont loin d'être l'œuvre du premier constructeur. On sait qu'au temps des papes, la toiture de plomb était à quatre pans. Au centre s'élevait la croix sur une fleur de lys.

Telle était, telle est encore la tour de Plomb ou de la Trésorerie, dite aujourd'hui des Anges. Elle méritait une description qui aurait pu être plus détaillée encore, s'il avait fallu appeler l'attention sur différentes particularités de son architecture. Elle n'était pas destinée, malgré ses contreforts, à rester isolée. Les premiers plans de Benoît XII comportaient l'application contre sa paroi septentrionale d'un corps de logis, qui obliquant vers l'est la réunirait à l'aile du Consistoire; le développement apporté à ses conceptions détermina la construction de nouveaux bâtiments qui

doublèrent ce logis en épaisseur et s'accrochèrent au parement ouest de la tour, puis d'une tourelle qui acheva de masquer la partie de sa paroi septentrionale restée libre vers l'est. Plus tard encore, Clément VI lui accola au sud la tour de la Garderobe. Seul, le côté oriental resta découvert.

B. — Appartements particuliers de Benoit XII.

Ainsi, entre la tour et l'aile du Consistoire, furent édifiés les appartements privés du pape. Ils se distinguaient nettement de l'aile qui les continuait au nord par une élévation moins grande. Massacrés par le génie militaire, ils ne sont pas toujours aisés à reconstituer. Leur plan, un peu irrégulier, leur donne comme dimensions 25 mètres (à l'ouest) et 23 (à l'est) sur 9 m. 25 de largeur dans œuvre. Ils eurent un rez-de-chaussée de 5 mètres de hauteur environ, enfoncé dans le sol à l'ouest; un premier et un second étage, ceux-ci, hauts de 8 mètres, correspondant aux chambres du camérier et du pape. La coupe, dessinée en l'an XIII, montre le bas couvert d'une charpente (il en reste encore une partie), les deux étages voûtés en berceau et une toiture de tuiles à deux pentes posée sur charpente. Les voûtes n'étaient pas très anciennes; primitivement, il n'y avait que des planchers en fusterie. Pourtant, ici comme ailleurs, les murs extérieurs avaient reçu des contreforts. L'éclairage et l'aération des appartements superposés étaient certainement défectueux : ils ne pouvaient être obtenus ni au nord, ni au sud, ni même à l'ouest (sauf la chambre de Parement qui pouvait avoir de ce côté ses petites baies d'aération); à l'est, la tour de l'Étude masquait encore une partie de la muraille. Il ne restait donc que la possibilité d'avoir trois grandes fenêtres, ce qui était insuffisant. La moitié des salles, la plus rapprochée de la tour de Plomb, devait rester dans le demi-jour.

L'appartement du haut, doté d'une cheminée, était la chambre de Parement. Elle communiquait au sud avec la chambre du pape, au nord avec le grand Tinel, à l'ouest avec le petit Tinel. Mais l'architecte avait si peu songé à établir ses niveaux que cette salle était plus basse que le grand Tinel et la chambre du pape, plus élevée que le petit Tinel; des escaliers rachetaient ces différences, procédé toujours incommode. Au-dessous, était la salle de Jésus, où le pape arrivait par les degrés descendant de sa chambre à l'intérieur des murs; il la traversait toute entière pour arriver au Consistoire. Son nom provient, nous l'avons déjà dit, du monogramme du Christ peint sur ses parois. Le plancher de la partie nord se trouvait peu élevé au-dessus du

Coupes et élévation de l'an XIII, montrant la façade occidentale des appartements privés avec le pont d'Innocent VI.

sol extérieur à l'ouest; là s'ouvrait, en haut d'un petit escalier, une porte sur le dehors; qualifiée de « vieille » au XVIII^e siècle, elle datait probablement du XIV^e. Au rez-de-chaussée, que reliaient au verger des degrés longeant la tour de l'Etude et au premier étage des appartements sis à l'ouest un autre escalier à lui extérieur, était la grande Trésorerie voisine du Trésor bas : là étaient le dépôt des registres de comptabilité, la salle d'audience du camérier, peut-être dans la partie nord en 1338 une garde-robe, des bureaux du fisc. Il paraît y avoir eu là plusieurs pièces.

La tour de l'Étude avait été rajoutée assez maladroitement contre la paroi septentrionale de la tour papale restée libre et contre la façade orientale des appartements qui viennent d'être étudiés; le défaut de liaison est manifeste. Pas plus là que dans la salle de Jésus et la chambre de Parement, pas plus que plus tard dans les chambres de la tour de la Garde-robe, on n'essaya d'y masquer les contreforts de la grosse tour contre laquelle elle s'appuyait. Au bas, de plain pied avec le verger, était une cave, dont la voûte en berceau a été refaite ou restaurée; une petite baie rectangulaire, conservée au nord, montre ce que devait être l'éclairage de cette pièce, avant les percées récentes effectuées à l'est. Les étages supérieurs constituent des pièces irrégulières de 6 m. 75 sur 4 m. 50 dans leurs plus grandes dimensions; ils ont été fort dénaturés. Le premier, couvert d'une charpente, communique avec la salle du Trésor bas par un passage en pente douce traversant le mur de la tour de Plomb (innovation des vice-légats ou du génie militaire); il a été coupé en deux par une voûte moderne. On y accédait par une porte à l'ouest avec escalier descendant. C'était la petite chambre où délibéraient en secret le trésorier et les gens de la Chambre apostolique, autrement dit la chambre secrète du Trésor. Négligeons l'étage adventice. Celui du dessus correspond à l'ancienne chambre du camérier, avec laquelle elle fut mise après coup en relation par un couloir couvert de dalles; une porte en tiers point ouvre aussi dans la salle de Jésus. Cette pièce fut affectée à la conservation de livres et des registres de lettres apostoliques; elle servit aussi de vestiaire pour le pape avant son entrée au Consistoire. Nous dirons plus tard comment, réduite à moitié de sa hauteur par une voûte en berceau, elle fut transformée en chapelle. Le dernier étage

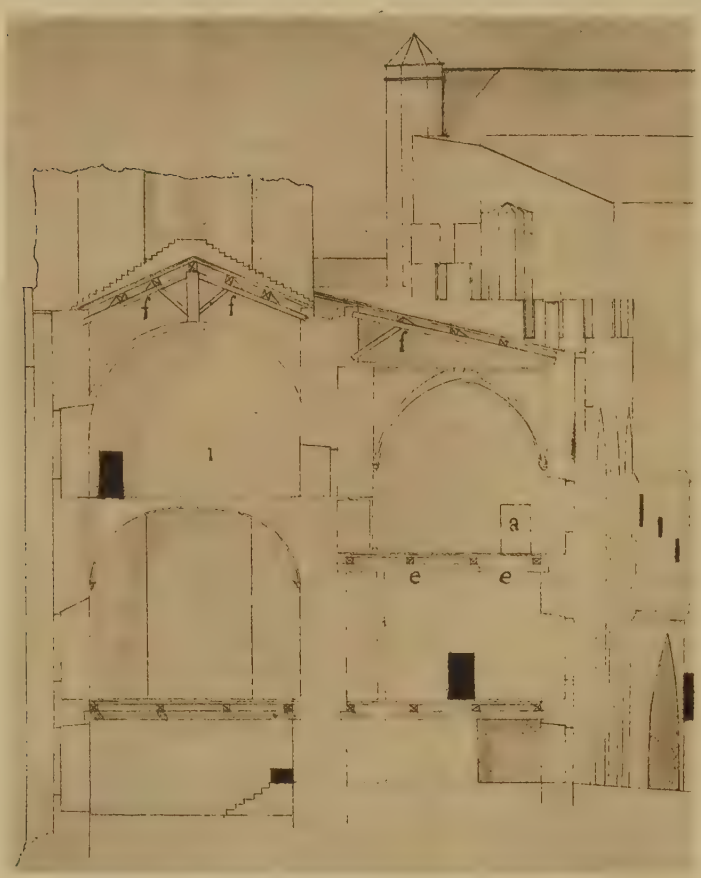

Coupe de l'aile des appartements privés en l'an XIII.

servit de *studium* au pape Benoît XII; il communique donc avec sa chambre par le couloir dont il a déjà été question; une porte, amortie en arc brisé, s'ouvrait encore du côté de la chambre de Parement. On traversait ce cabinet pour arriver aux appartements dits de Rome, édifiés par Urbain V, en empruntant soit la baie nord amortie en anse à panier (si toutefois elle existait au XIVe siècle, ce qui est fort douteux), soit la porte en tiers point à l'est. La paroi où se trouve cette dernière montre des remaniements successifs, qui importent peu ici. La voûte de cette pièce et tout le sommet de la tour sont le fait du génie militaire : il n'y a pas à s'en préoccuper.

Plus difficiles à décrire sont les bâtiments qui, du côté de l'ouest, vinrent, dès 1337, flanquer la tour de Plomb, la salle de Jésus et la chambre de Parement. Ils ont en effet entièrement disparu. Dans la partie la plus méridionale, leur façade reposait sur le rempart de Benoît XII, d'un tracé oblique; dans la partie du nord, plus régulière, ils présentaient les contreforts habituels réunis en tête par des arcs en tiers point, sauf cependant la travée extrême qui en était privée, du moins dans les derniers temps de son existence. On pouvait donc les partager en deux sections : l'une, à peu près mais non complètement rectangulaire, flanquait l'aile de la chambre de Parement; elle en avait approximativement les dimensions (un peu moins large cependant); l'autre, prolongée contre la tour de Plomb, affectait un plan triangulaire.

La première section comptait deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée peu élevé. On entrait dans la ou les pièces du bas par une porte en plein cintre, que montre une élévation de l'an XIII; un faible éclairage, donné par de rares petites baies, montre qu'il n'y avait là qu'une sorte de magasin ou débarras. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, un large escalier, avec perron extérieur surmontant quelques marches, pénétrait dans la travée septentrionale du bâtiment par dessus le rez-de-chaussée. Il allait droit à la salle de Jésus. On ne saurait dire à quelle époque il avait été établi, si restauré et agrandi il ne remplaçait pas les degrés du XIVe siècle; il est impossible aussi de reconnaître si primitivement se trouvait là une entrée particulière pour le premier étage de l'aile que nous avons à examiner. Ce premier comprenait, le long de la salle de Jésus, deux chambres couvertes d'une charpente, dotées chacune d'une cheminée et de deux fenêtres à l'ouest. On arrivait à la seconde par un étroit passage pratiqué à l'extrémité méridionale de la salle de Jésus.

Au-dessus était le petit Tinel, si fréquemment cité dans les documents depuis 1338, appelé au début du XVe siècle le Tinel de Saint-Antoine. C'était une belle salle oblongue de cinq travées voûtées sur croisées d'ogives, avec cheminée à double foyer, cinq fenêtres et quatre baies d'aération à l'ouest. Le niveau en était plus bas que le sol de la chambre voisine de Parement, avec laquelle elle communiquait. On sait qu'à l'occasion des conclaves, on ouvrait entre les deux pièces un grand arc, que l'on fermait après l'élection du pape. Le petit Tinel se reliait à d'autres appartements : un escalier, voisin de la porte donnant sur la chambre de Parement, descendait à l'étage inférieur; un couloir assez étroit prenait encore au même endroit, montait quelques degrés et conduisait à l'extrémité orientale de l'aile du Conclave grâce à un pont fermé construit sur un arc visible à l'extérieur. Enfin, à l'angle sud-ouest de la même salle, s'amorçait le couloir passant sur le fameux pont d'Innocent VI et menant à la grande chapelle Clémentine. A l'origine cependant, le petit Tinel n'avait pas des dimensions aussi vastes; la travée la plus au nord, avec sa large fenêtre en tiers point, servit de chapelle secrète à Benoît XII et pendant quelque temps à Clément VI. Il semble bien aussi que la dernière travée du sud en était distincte; au moins le compte de la construction de sa voûte en 1341 tend à le faire croire. C'était probablement un lieu de passage pour les appartements plus au sud : la porte qui accédait à ces derniers traversait obliquement le dernier contrefort de la tour de Plomb. Il est aussi

dans les comptes de fréquentes mentions de cloisons établies dans le petit Tinel, qui en restreignaient certainement l'étendue.

La deuxième section, sur plan triangulaire, fut remaniée à diverses reprises au temps de Benoît XII et de Clément VI. Sur les coupes et élévations de l'an XIII, elle est cachée par le pont d'Innocent VI. Elle était divisée elle-même en trois parties, La première, au nord, comprenait probablement, au-dessus d'un sous-sol, deux étages voûtés sur croisées d'ogives. Celui du bas avait été probablement une des garde-robe de Benoît XII. Celui du haut, correspondant au petit Tinel, en fut certainement une autre. A côté, plus au sud, avait été la cuisine secrète de Benoît XII, brûlée le 14 novembre 1339. Reconstruite, elle compta deux étages sur croisées d'ogives, qui subsistèrent jusqu'au XIX^e siècle; le premier était encore sur rez-de-chaussée. Des communications faciles devaient exister avec le petit Tinel, dont les convives recevaient les plats préparés ici. Entre cette cuisine, la grande tour et le rempart de Benoît XII, se trouvait un dernier corps de logis, composé de trois pièces superposées, voûtées sur croisées d'ogives. Tout cela avait été profondément modifié lors de la construction de la tour de la Garde-robe. La cuisine secrète, qui avait précédemment communiqué avec le verger à travers les pièces voûtées annexées au sud, fut désaffectée de son emploi et l'on ne saurait dire ce qu'elle devint. Le pont d'Innocent VI vint ensuite enlever une grande partie du jour à tout ce corps de logis triangulaire : les pièces durent servir d'annexe à la garde-robe. Notons que des latrines secrètes pour le pape furent aménagées dans la partie la plus voisine des étuves, c'est-à-dire la plus méridionale.

De tout cela, il ne subsiste aujourd'hui que la base du rempart qui du côté de l'ouest servait de support aux bâtiments et des traces d'arcs contre la tour des Anges. Il ne reste aussi du pont de pierre édifié par Innocent VI entre le petit Tinel et une pièce contiguë à la chapelle clémentine, que le bas des piles qui en soutenaient l'arc légèrement brisé. L'élévation que nous en reproduisons dispense d'entrer dans une longue description : c'était un couloir long d'une quinzaine de mètres, large de deux, dont le plancher était accusé sur le parement extérieur par un ressaut de la maçonnerie. Complètement clos et couvert d'une toiture, il était éclairé du côté de l'ouest par trois petites baies rectangulaires, aux châssis garnis de toile cirée.

C. — Tour de la Garde-robe, ajoutée par Clément VI au Palais vieux.

Pour n'avoir plus à revenir de ce côté, examinons la tour de la Garde-robe. Bien que Clément VI l'ait construite et collée contre la paroi méridionale de la tour de Plomb (on n'eut donc à bâtir que trois de ses côtés seulement), elle fut toujours considérée comme une annexe du Palais de Benoît XII. Sa paroi méridionale est montée, comme on le sait, sur le rempart préexistant. La direction de ce mur commande son plan trapézoïdal. Ses dimensions, dans œuvre, sont du nord au sud 7 m. 75 et 8 m. 10; de l'est à l'ouest, de 6 m. 80 et 8 m. 50. Elle a 40 mètres de hauteur.

Le rez-de-chaussée est divisé en deux parties par un mur transversal; la partie du nord est couverte d'une charpente; l'autre est encore partagée en deux pièces qui se communiquent : une à l'est, petit appartement voûté sur croisées d'ogives; la seconde, à l'ouest, voûtée en berceau. C'étaient là les étuves, la salle de bains des papes. Ce rez-de-chaussée, éclairé par d'étroites baies à l'est et au sud, paraît aujourd'hui enterré par rapport au verger; mais le sol extérieur a été relevé d'environ 1 m. 50. Une porte en tiers point servait de passage; elle donnait accès également à l'escalier en forme de vis, aménagé près de la tour de Plomb, dans l'épaisseur du mur oriental que renforce un massif de maçonnerie en saillie. Cet escalier,

qui n'empiète ainsi en rien sur la surface des appartements, dessert les différents étages de la tour; il monte même jusqu'à la terrasse du sommet, où il se coiffe d'une tourelle carrée.

Les étages sont au nombre de quatre: trois couverts de charpente avec grosses poutres sur corbeaux, le dernier voûté sur croisées d'ogives, avec nervures reposant sur des consoles sculptées. Les deux premiers constituaient la Garde-robe, le troisième était le cabinet de travail de Clément VI et de ses successeurs; il servit aussi quelquefois de chambre à coucher et fut dénommé chambre du Cerf. Au sommet fut la chapelle particulière du pape consacrée à saint Michel. Les fenêtres, qui apportaient la lumière dans les trois pièces non voûtées, ont été modifiées; on reconnaît cependant encore bien dans le *studium* leur place et leurs dimensions primitives : une à l'est et deux au sud, de forme rectangulaire, avec une large embrasure descendant jusqu'au sol et amortie en anse de panier. Il en exista même originairement une quatrième à l'ouest, qui fut transformée en porte lorsque fut édifié le nouveau Palais : c'est par là que les papes passaient pour se rendre directement à la chapelle clémentine. Une autre porte basse, qui paraît avoir été de service, fermait en l'angle sud-ouest, un escalier descendant dans l'épaisseur des murs jusqu'à l'étage du bâtiment voisin, de plain-pied avec la même chapelle; cet escalier avait naturellement fait l'objet d'une addition.

La chapelle Saint-Michel avait été beaucoup plus soignée par l'architecte. Isolée sur trois côtés, elle présenta trois belles fenêtres élancées, avec meneau central et quatrefeuilles dans le tympan; les moulures de leur archivolte comprennent une succession de gorges plus ou moins profondes, alternant avec quatre tores sans chapiteau ni imposte. Leur appui reste à 2 m. 20 du sol.

D. — Batiments sur le coté oriental du cloitre : tour Saint-Jean, Consistoire, grand Tinel, cuisines, tour des Latrines.

Jusqu'ici on est resté en dehors du quadrilatère des bâtiments édifiés autour de l'ancien préau épiscopal. L'aile orientale, joignant bout à bout la salle de Jésus et la chambre de Parement, était constituée par deux très grandes salles superposées : au bas le Consistoire, au-dessus le grand Tinel. De 48 mètres de long sur 11 de large en moyenne (la partie septentrionale est plus large que celle du sud), elles étaient couvertes l'une et l'autre d'un plafond en charpente apparente. Bien

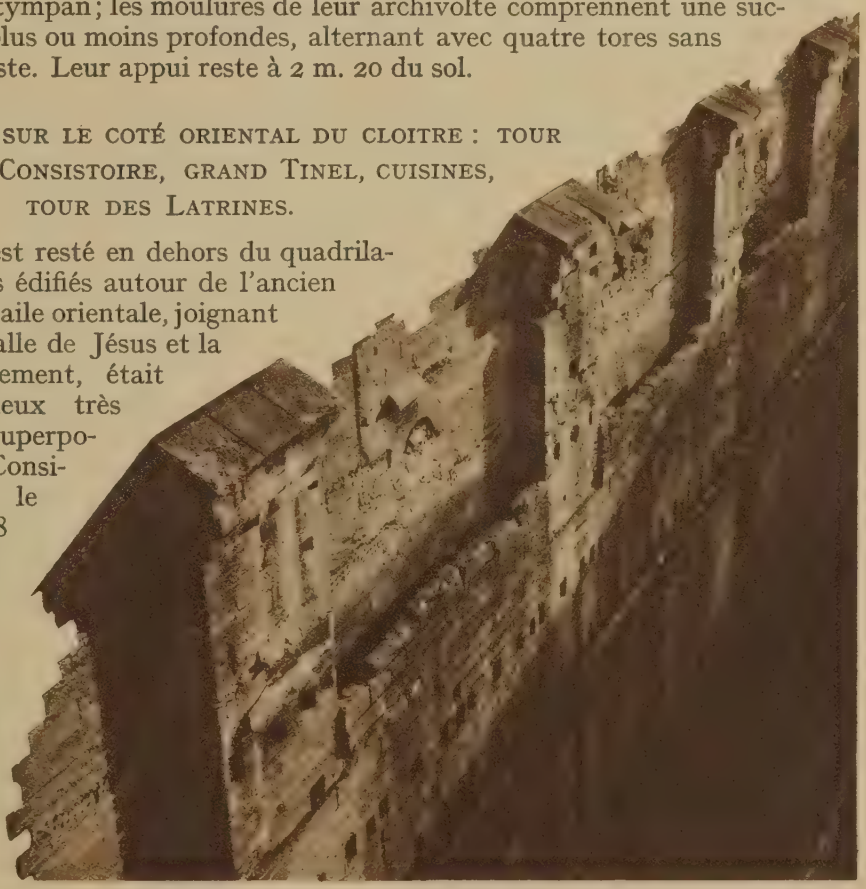

Aile du Consistoire : sommet du mur occidental.

que leurs murs fussent extrêmement épais (2 m. 20 à l'est; 1 m. 80 à l'ouest), ils étaient cependant soutenus encore par des contreforts, que les comptes ont signalés : si ce n'était pas pour une raison de solidité, c'était pour la protection du Palais, grâce aux mâchicoulis établis en arrière de leurs arcs de tête.

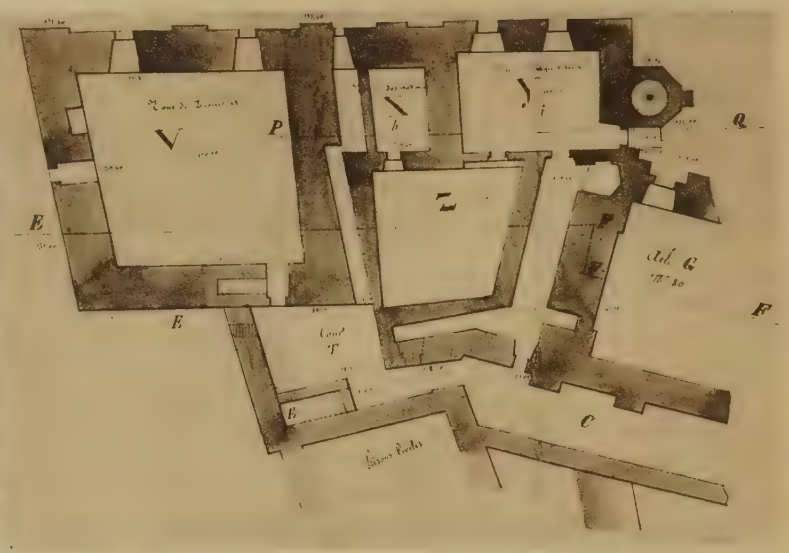

Plan exécuté en 1846, par Gras, des tours de Trouillas (V) et des Latrines (X), des cuisines de Benoît XII (Z) et de Clément VI (Y), au niveau de la ligne A-B de la coupe ci-dessous.

La petite tour carrée, dite aujourd'hui de Saint-Jean, appliquée contre la paroi orientale, avait la même destination : elle devait en plus contenir les chapelles particulières du Consistoire et du grand Tinel. Comme elle est de dimensions restreintes, elle a pu être voûtée de haut en bas sans aucun danger, bien que les contreforts s'appliquent seulement sur sa face orientale. Les murs ont un peu plus de 2 mètres d'épaisseur. Le rez-de-chaussée et le premier étage, mutilés par le génie militaire en partie pour une affectation ignoble, sont couverts d'un berceau en plein cintre. Tout le luxe d'architecture est réservé pour les deuxième et troisième étages consacrés au culte divin : c'est d'abord la chapelle Saint-Jean, dont le sol est aujourd'hui un peu plus élevé que celui du Consistoire ; c'est au-dessus, la chapelle Saint-Martial, d'un niveau plus bas que le plancher du Tinel. Elles sont voûtées sur croisées d'ogives et sont éclairées au nord, à l'est et au sud, par de grandes fenêtres à deux formes tréflées et avec oculus quadrilobé dans le tympan ; cependant, la fenêtre du nord, en la chapelle supérieure, est plus étroite, plus basse, quoique toujours en tiers-point ; elle s'ouvre au fond d'une embrasure amortie en anse à panier et munie d'un banc de pierre *(Voir page 127)*. Un quatrième appartement, toujours voûté sur croisée d'ogives,

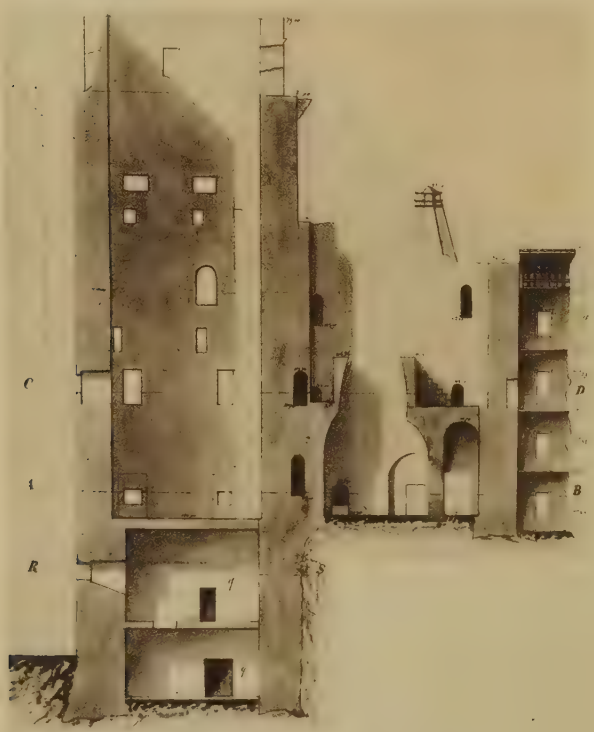

Coupe exécutée par Gras, en 1846, de la tour de Trouillas et de la cuisine de Benoît XII, selon la ligne E-F du plan ci-dessus.

surmonte la chapelle du Tinel. On y arrive par un escalier établi à l'intérieur du mur méridional, que le génie militaire a fait commencer dans le dernier des étages créés par lui dans l'aile du Consistoire. Elle est éclairée à l'est par une large baie en tiers point. Dans l'angle nord-est, une porte également en tiers point donne accès à un escalier qui monte encore dans l'épaisseur des murs, de l'est à l'ouest, et dessert le chemin de ronde sur la toiture du grand Tinel. L'escalier reprend de l'ouest à l'est à l'intérieur de la paroi méridionale; il arrivait jadis au châtelet, établi sur la plate-forme de la tour en arrière du crénelage.

Les salles du Consistoire et du grand Tinel peuvent être reconstituées par la pensée. Car on verra dans les chapitres ultérieurs qu'elles ont été détruites par un incendie en 1413, abandonnées pendant longtemps et aménagées au XIX^e siècle pour le logement des soldats. Le pape entrait au Consistoire par la salle de Jésus. Les étrangers y arrivaient par une porte en tiers point, s'ouvrant sous la galerie orientale du cloître. On sait aussi par un compte de verrier qu'il y avait huit fenêtres; cependant il semble qu'il n'y aurait eu de place que pour six de ces baies du côté de l'est. Où étaient donc les autres? Donnaient-elles à l'ouest sur la galerie inférieure du cloître? Faut-il au contraire supposer que deux des travées entre contreforts possédaient chacune deux ouvertures? Mais ces huit fenêtres sont qualifiées de petites et les dimensions de leurs vitraux étaient d'un mètre de hauteur sur 0 m. 86 de largeur. Il y en avait donc de grandes? Ce seraient alors ces dernières que l'on aurait garnies de châssis avec toiles cirées. L'exemple de baies ainsi disposées sur deux rangs est fréquent dans le Palais de Benoît XII.

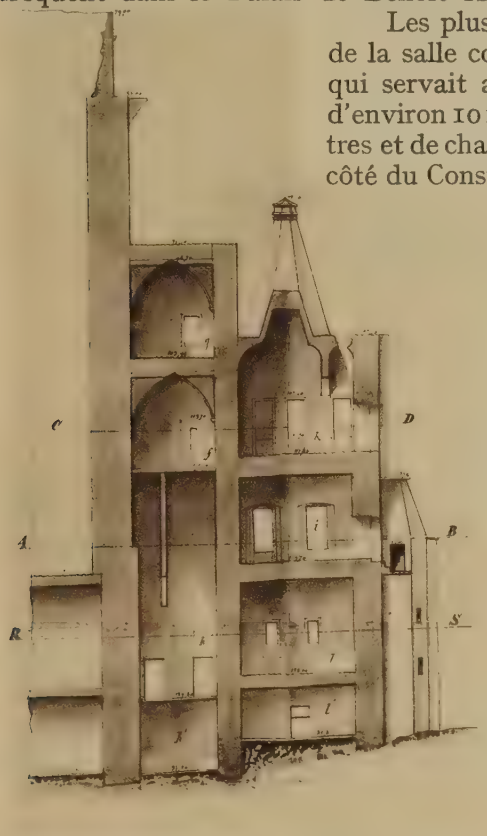

Coupe par Gras, en 1846, des tours des Latrines et de la cuisine clémentine suivant la ligne P-Q du plan de la page 108.

Les plus anciens plans du Palais montrent, à l'intérieur de la salle consistoriale, dans sa partie nord, un bâtiment qui servait alors d'écurie et qui fut démoli vers 1822. Long d'environ 10 mètres, il réservait en arrière un espace de 5 mètres et de chaque côté un couloir de 0 m. 80 de large, fermé du côté du Consistoire. Deux étroites portes étaient pratiquées au nord, une large fenêtre au midi. A quelle époque remontait-il? On a prétendu qu'il datait du XIV^e siècle. Il était en réalité beaucoup plus récent. La construction «dans la cour de la salle Brûlée», d'«une salle couverte avec charpente et tuiles à mortier», avait été décidée après un rapport du 1^er mai 1757; le maçon Lapalme avait achevé cette «étable» au 24 décembre 1761.

Le grand Tinel possédait trois portes, sans compter celle qui ouvrait sur la chapelle Saint-Martial. Il n'est pas difficile de les nommer : il y en avait une au sud, débouchant sur le palier de l'escalier descendant à la chambre de Parement; une autre au nord, livrant passage aux gens de service venant de la cuisine; enfin, une à l'ouest permettant d'arriver aux degrés menant à la salle des herses au-dessus de la porte principale du vieux Palais, à la galerie supérieure du cloître, au passage qui longeait l'extrémité de l'aile du Conclave et arrivait au

petit Tinel. Mais il y eut certainement des communications plus nombreuses avec le premier étage du cloître voisin. Le grand Tinel possédait les deux systèmes de fenêtres que nous connaissons, les grandes dans le registre inférieur, les plus petites dans le haut. Des vitraux, de mêmes dimensions que ceux du Consistoire, furent placés à dix fenêtres. On ne risque rien de les placer à l'est et à l'ouest dans le registre supérieur : effectivement, au-dessus de la toiture du cloître, on aperçoit encore aujourd'hui quatre baies étroites, amorties en tiers point sous un petit larmier. Le grand Tinel était chauffé, sans doute très médiocrement, par une cheminée.

Le mur fermant au nord l'aile du Consistoire est doté de contreforts et d'un épais talus. A l'intérieur a été logé l'escalier, large de 1 m. 30 et de pente très douce, qui mettait la cuisine de Benoît XII en communication avec le grand Tinel. Il est marqué dans un plan de 1811 ; on l'a retrouvé il y a quelques années. Le mur oriental montre aussi d'une façon assez nette qu'il renferme un autre escalier, descendant du nord au sud au-dessus du verger.

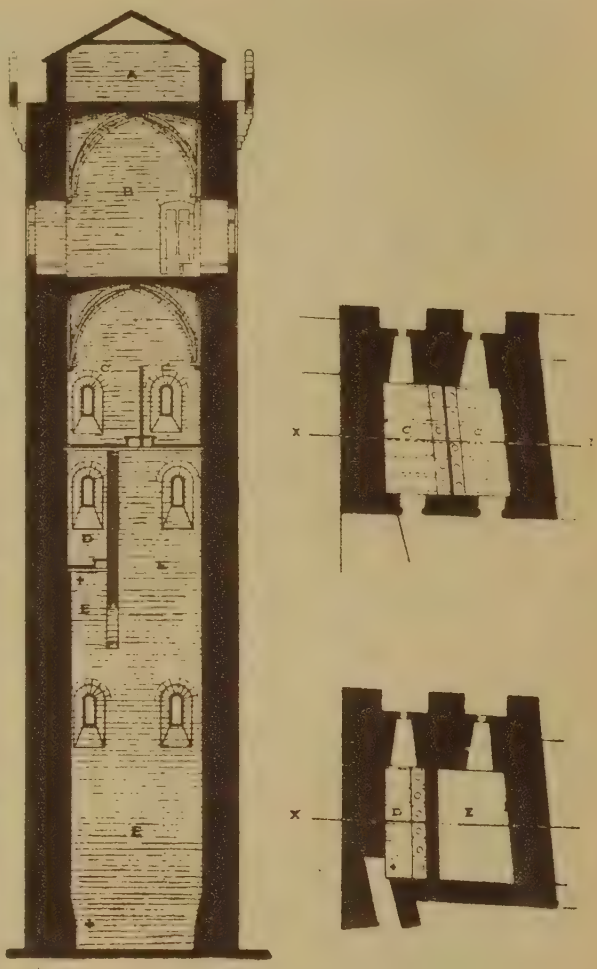

Tour des Latrines : plans et coupe dessinés par M. Gazagne et publiés par le Dr Colombe.

Entre le Consistoire et la tour de Trouillas sont édifiées à l'ouest la cuisine de Benoît XII, à l'est celle de Clément VI et la tour des Latrines. Il est bien difficile à l'heure actuelle de tenter une reconstitution de leur état ancien, surtout de la première cuisine. Elle a été remaniée plus d'une fois après sa construction et il serait téméraire d'affirmer que les dispositions primitives étaient toutes conservées un quart de siècle après. Ainsi les textes annoncent la construction, dès 1339, d'une voûte sous la cuisine ; mais d'après les renseignements fournis par les derniers auteurs qui en ont vu les restes au XIXe siècle, le niveau de son sol était en contre-bas du cloître voisin et son dallage n'était certainement plus sur voûte. Ce que l'on sait bien, c'est qu'elle était elle-même couverte d'une voûte pyramidale, comme l'étaient les édifices contemporains de ce genre et comme le fut plus tard la cuisine clémentine *(voir la coupe, page 108)*. Cependant, sur les reins de cette voûte, avaient été aménagés deux étages de chambres, avec, plus au nord, un escalier desservant les mêmes chambres et les étages supérieurs de la tour des Latrines.

La cuisine de Benoît XII n'était pas collée contre le mur septentrional du Consistoire ; un couloir l'en séparait, sur lequel elle s'ouvrait et qui débouchait sous la galerie du cloître : la porte, qui se trouvait là, était dénommée de la Bouteillerie. Le corridor desservait en effet, dans le voisinage de la cuisine, la bouteillerie et la paneterie.

PLANCHE VI. — *Extrémité septentrionale de l'aile du Consistoire, rempart de Benoît XII, cuisine de Clément VI, tours des Latrines et de Trouillas.*

Étaient-ils dans l'étroite chambre que l'on trouvait immédiatement à gauche, étaient-ils au fond, sur l'emplacement de la tour sommée de la cuisine clémentine? Les dépendances du grand Tinel, dressoirs, garde-manger, sont également difficiles à localiser: en 1346, est signalée au pied de l'escalier montant au dressoir supérieur, près de la cuisine clémentine, l'ouverture d'une grande fenêtre dans le vieux mur de la cuisine basse; il était un autre dressoir dans cette dernière. Le garde-manger était également au rez-de-chaussée.

Au nord de la cuisine de Benoît XII, un couloir menait aux latrines inférieures dans la tour de ce nom. Le Dr Colombe a noté avec ingéniosité les caractéristiques de cet édifice. Il fut construit par Benoît XII en dehors de l'enceinte fortifiée qui entourait le verger; sa position avancée, isolée sur trois faces, au nord, à l'est et au sud, répondait d'abord à la préoccupation d'éloigner des centres habités de pareils retraits; elle lui permettait ensuite, avec l'ancienne tour de Trouillas, celle du temps de Jean XXII, de surveiller les annexes du Palais et plus particulièrement de défendre l'entrée du verger. Elle était d'ailleurs de dimensions restreintes; en plan elle constituait un rectangle presque parfait de 5 m. 60 (du nord au sud) sur 5 mètres dans œuvre, avec des murs épais de plus de 2 mètres à l'est, sans les contreforts, un peu plus faibles au nord et au sud. Cette tour, avec celle de Saint-Jean, était la moins importante de tout le vieux Palais. Elle ne flanquait que la partie la plus septentrionale de la façade est de la cuisine bénédictine. Elle comprenait au bas une fosse profonde descendant jusqu'au-dessous du sol du verger. Un égout l'irriguait, en conduisant à travers le mur méridional les eaux des cuisines; il se déversait, comme nous l'avons dit, dans un canal souterrain, aboutissant à une dérivation de la Sorgue. La fosse était aérée à mi-hauteur par deux fenêtres étroites et vers le haut par une troisième.

Les latrines inférieures, celles auxquelles on arrivait du cloître par le couloir longeant la cuisine de Benoît XII, avaient été obtenues au moyen d'une cloison bâtie sur une arcade et d'un plancher sur poutres. Éclairées par une fenêtre à l'orient, elles n'avaient guère que 2 mètres de largeur dans la partie nord de la tour. Les latrines supérieures étaient au niveau de la cuisine clé-

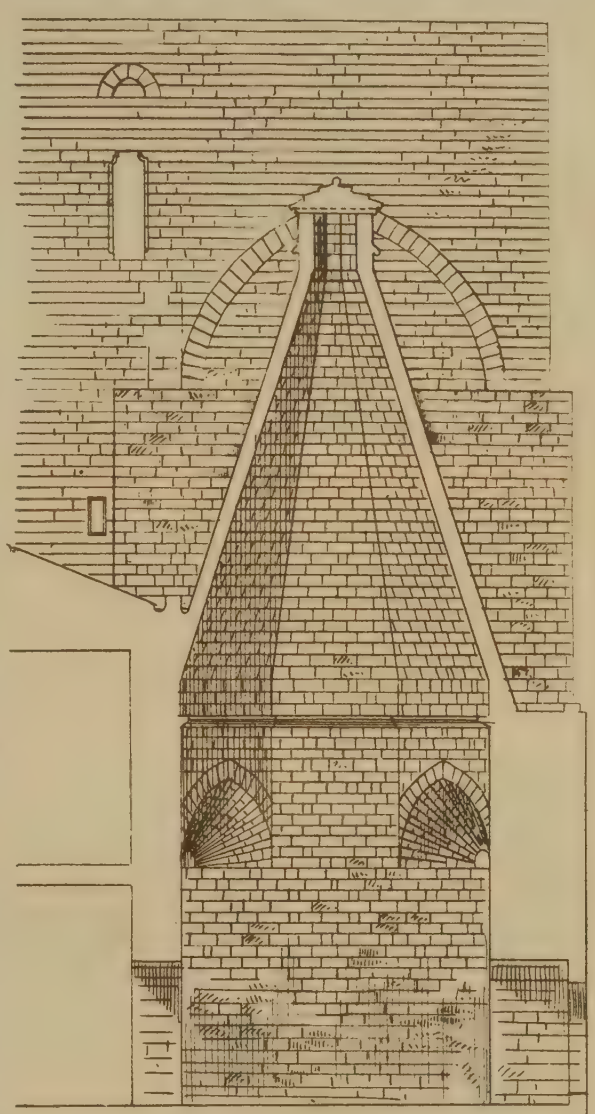

Coupe, dessinée par M. H. Nodet, de la cuisine clémentine.

Cuisine de Clément VI : voûte pyramidale.

mentine; leur plancher sur charpente s'étendait sur toute la surface de la tour; grâce à une cloison de plâtre intermédiaire, avait été obtenu dans le milieu un double rang de sièges. Cette pièce possédait deux portes et deux petites fenêtres en plein cintre; elle était voûtée sur croisée d'ogives; on la retrouve encore facilement, malgré toutes les modifications apportées de ce côté par le génie militaire. Au-dessus était une chambre, voûtée de même façon, qui servit quelquefois de logement, par exemple pour le châtelain du Palais, mais plus souvent de magasin d'armes. Ses fenêtres étaient de grandes dimensions, avec croisillon et bancs de pierre dans l'embrasure. A l'origine elles étaient au nombre de trois; plus tard, celles du nord et du sud furent obstruées et il ne resta plus que celle de l'est. Le sommet de la tour, garni d'un parapet crénelé en encorbellement, se

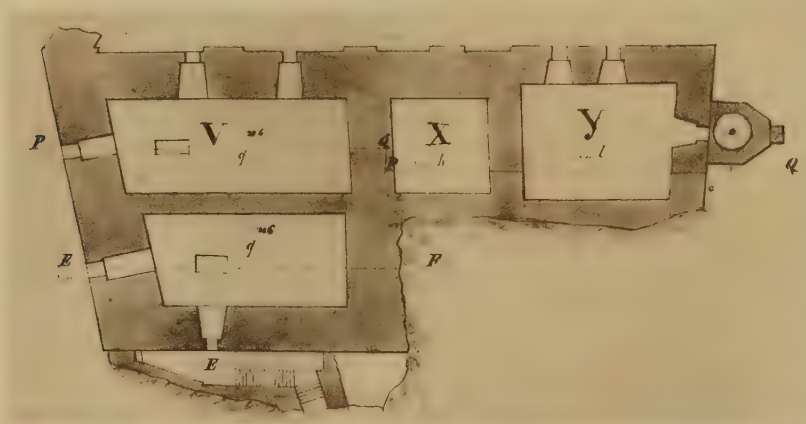

Plan dressé en 1846, par Gras, des tours de Trouillas, des Latrines et de la cuisine clémentine, selon la ligne R-S des coupes des pages 110 et 111.

(1)

terminait, en arrière du chemin de ronde, par un châtelet, peu élevé, couvert d'une toiture à double pente.

Clément VI, dès le début de son pontificat, fit, comme on le sait, bâtir une nouvelle cuisine en la partie supérieure d'un corps de logis encastré entre l'ancienne cuisine, la tour des Latrines et le rempart du verger. La disposition du terrain imposa aussi la forme d'une tour, située toute entière hors du jardin de Benoît XII. Le plan est celui d'un trapèze, dont les dimensions, aux étages où elles sont les plus grandes (la présence du rocher a diminué les salles du bas), sont dans œuvre, au nord 6 m. 55, au sud 6 m., à l'est 9 m. 75 et à l'ouest 8 m. 95. On sait qu'au sud ce bâtiment reposa sur le rempart; comme il aurait obstrué la porte du verger, l'angle sud-est fut rabattu dans la partie inférieure pour laisser libre le passage *(voir l'illustration de la page 69)*. La pièce du bas est voûtée en berceau; on y arrivait par une petite porte donnant sur le verger et par un escalier qui descend du nord à travers la muraille et s'arrête très au dessus du sol. Un premier étage, éclairé au levant par deux petites fenêtres en plein cintre, est encore en sous-sol par rapport au niveau du Consistoire, de la cuisine bénédictine et des latrines inférieures. Un deuxième étage était sans doute couvert de charpente comme le précédent; au-dessus enfin était la cuisine. Comme elle était plus large que longue, elle fut divisée en deux parties inégales par un arc surbaissé sous un autre arc de décharge en tiers point:

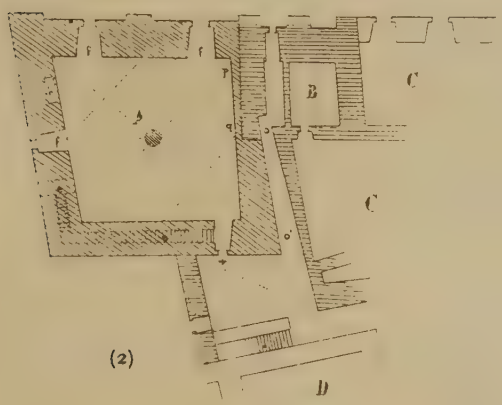

(2)

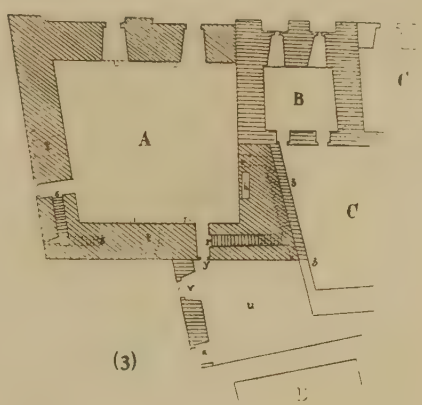

(3)

Tour de Trouillas.

1. *Coupe établie en 1846 par l'architecte Renaux et publiée par le Dr Colombe :* N. *Rez-de-chaussée voûté (bûcher).* — M. *Premier étage voûté en berceau.* — *P. Second étage (prison), voûté sur quatre compartiments d'ogives.* — Q. *Troisième étage (chambre des Sergents), voûté au XVe siècle.* — R. R. *Quatrième et cinquième étages, non voûtés.* — S. *Châtelet.*

2. et 3. *Plans des second et troisième étages, établis par le Dr Colombe :* A. *Tour de Trouillas.* — B. *Tour des Latrines.* — C, C. *Cuisines.* — D. *Chapelle bénédictine.*

la partie méridionale, la moins large, fut voûtée en berceau; l'autre, de plan à peu près carré, fut couverte d'une voûte pyramidale à huit pans, établie sur trompes en cul-de-four dans les angles. Cette voûte, percée au centre et coiffée d'une mitre octo-

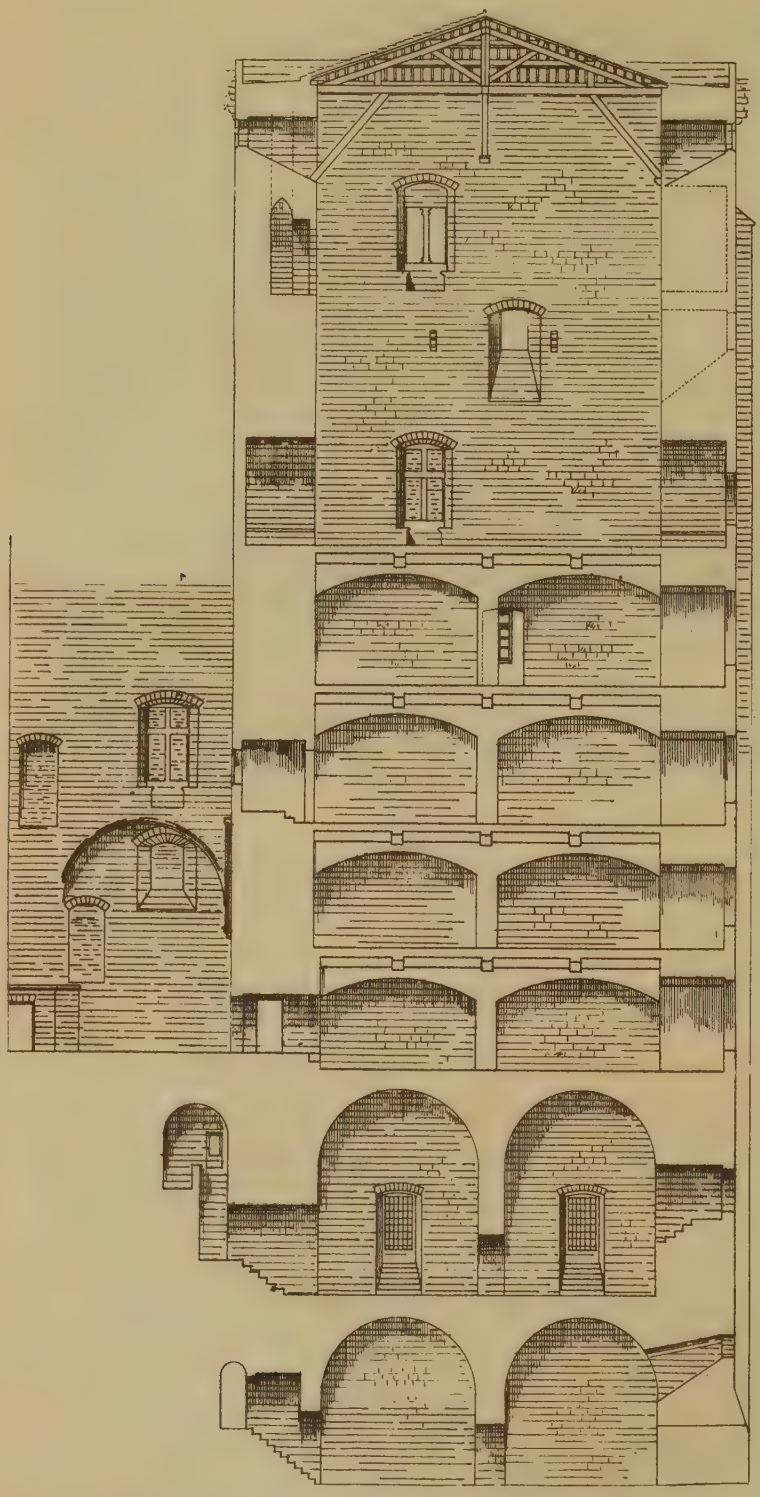

État actuel de la tour de Trouillas (Coupe par M. H. Nodet).

gonale, servit de cheminée. C'était, on se le rappelle, la répétition de ce qui existait déjà pour la couverture de la cuisine bénédictine. Mais, tandis que la pyramide de Benoît XII disparut extérieurement au milieu des chambres qui l'entourèrent, celle de Clément VI resta apparente. Elle donne un caractère fort pittoresque à cette partie du Palais. La nouvelle cuisine posséda trois fenêtres rectangulaires du côté de l'est.

Une tourelle à pans coupés, avec épais contrefort au milieu, est appliquée contre la paroi méridionale de cette tour clémentine; elle s'éleva jusqu'à la hauteur de la cuisine ; aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, elle était couverte d'une toiture en appentis. Elle a été abaissée depuis. Elle contient l'escalier à vis, qui mettait les étages en communication avec le jardin et avec le chemin de ronde sur le rempart de Benoît XII. Cependant les portes n'ouvraient pas directement dans les pièces des étages supérieurs; elles donnaient sur une terrasse bâtie sur le rocher et sur une galerie, aujourd'hui disparue; il fallait passer par là pour entrer au bas dans la partie extrême du Consistoire et la chambre au-dessous de la cuisine clémentine, en haut dans cette même cuisine et le grand Tinel.

E. — Tour de Trouillas.

Benoît XII, après avoir bâti sa cuisine et la tour des Latrines, décida la démolition de la tour que Jean XXII

avait élevée à Trouillas au-dessus du bûcher. Il voulait en effet fortifier davantage cet angle extérieur du Palais et construire là comme un second donjon très puissant. On sait qu'il édifia seulement les parties basses; tout le haut fut l'œuvre des maçons de Clément VI. On n'a pas oublié non plus que de nombreux incendies s'y déclarèrent. En conséquence, elle remplit difficilement le rôle qui lui avait été dévolu. Essayons, à la suite du Dr Colombe qui y a fort bien réussi, de la reconstituer telle qu'elle était avant qu'elle ne fût ruinée intérieurement.

Elle est sur plan quadrangulaire, irrégulier. En ses étages du milieu, elle compte dans œuvre, du nord au sud 13 m. 50 à l'est et 12 m. 10 à l'ouest; de l'est à l'ouest, 12 m. 80 au nord et 12 m. 45 au sud, avec des murs épais de 2 m. 75 (à la base, ils ont 3 m. 25). Sa hauteur, avant la démolition du châtelet, était de 52 m. 50. Au sud, elle repose sur la muraille appartenant à la tour des Latrines, qu'on fut obligé de reprendre dans les fondations; les créneaux supérieurs de cette tour ont même été conservés dans la bâtisse nouvelle. Mais comme celle-ci est plus large que les Latrines, elle se prolonge vers l'ouest tout contre la cuisine de Benoît XII. Elle possédait six étages au-dessus du rez-de-chaussée.

Les parties basses, comme les signalent les textes, comprennent le rez-de-chaussée et le premier étage; elles sont enterrées du côté de l'ouest. Près de la chapelle de Benoît XII, fut établi, en 1346, pour y descendre un escalier extérieur à la tour; les gens de service pénétraient aussi de plain-pied dans le rez-de-chaussée par une porte ouverte au nord. Tout d'abord en effet, ce fond de tour servit de dépôt pour le charbon; plus tard, une chambre spéciale recueillit ce combustible; on la construisit entre la paroi occidentale de la tour de Trouillas et le chevet de la chapelle bénédictine. Le bas de la tour servit alors de bûcher. Comme il ne pouvait contenir tout le bois, un second dépôt fut établi à côté, au nord, dans un bâtiment sur le prolongement de l'ancienne palaphernerie. Rez-de-chaussée et premier étage, divisés par un mur épais, orienté du nord au sud, forment chacun deux salles voûtées en berceau; les deux pièces communiquent par une porte établie sur le côté. L'éclairage est obtenu, tout-à-fait au bas, dans la salle de l'ouest, par une fenêtre au nord fermée par une grille. Son embrasure est voûtée par une succession de quatre arcs, plus ou

Tour de Trouillas.
Porte de l'escalier arrivant du troisième au quatrième étage.

moins larges et droits, en anse de panier, à des niveaux de plus en plus élevés; l'appui est également à ressauts. La salle orientale reçoit le jour par trois soupiraux rectangulaires; elle avait aussi la porte du nord, signalée ci-dessus donnant sur le bûcher annexe. L'étage supérieur reproduit les mêmes dispositions (sauf la porte du nord), avec des baies de forme moins compliquée.

Le milieu de la tour se compose également de deux étages. Le plus bas était, au XIVe siècle, seul voûté. Il l'était comme la salle de la Trésorerie basse en la tour du Pape. Trouillas peut d'ailleurs se comparer à ce dernier édifice pour beaucoup de ses dispositions architecturales. La colonne centrale et les croisées d'ogives qui supportaient les quatre compartiments de la voûte avaient disparu lorsque le génie militaire entreprit ses travaux d'aménagement. L'appartement où nous sommes a servi de lieu de détention au fameux tribun romain Nicolas Rienzi, probablement aussi à d'autres personnages de marque, prisonniers dans le Palais. Il n'avait aucune communication directe avec l'extérieur; on ne pouvait y arriver que par un escalier, fermé par trois portes et descendant de l'étage supérieur dans l'épaisseur des murs, d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud. Comme toutes les chambres qui le surmontent, il possédait une cheminée; comme elles, il était éclairé par deux rangées de fenêtres, celles du bas larges, avec croisillon de pierre, banc dans l'embrasure sous une voûte surbaissée; celles du haut plus étroites, amorties extérieurement par un arc en plein cintre, intérieurement par un linteau. Ici cependant les deux rangées n'existaient probablement qu'à l'est; au nord, il n'y aurait eu qu'une croisée basse; la seule baie pratiquée dans le mur de l'ouest ne devait servir qu'à donner du jour à l'escalier.

Mur entre la tour de Trouillas et la chapelle de Benoît XII.

Au-dessus de la prison (ce nom n'est pas excessif, bien qu'il n'ait jamais été employé dans les documents) se trouvait la chambre des sergents d'armes. Il fallait passer par là, non seulement si l'on voulait descendre à l'étage inférieur, mais encore si l'on avait le dessein d'aller plus haut. C'était donc une des pièces principales de la tour. On y arrivait du dehors par la terrasse couverte, qui, établie au-dessus de la chambre du charbon, était le prolonge-

Mur de l'aile du Consistoire montrant les anciennes ouvertures et l'emplacement des poutres pour le plafond et la toiture de la galerie supérieure du cloître. En avant, sommet du mur de façade du cloître sur le préau, avec la trace de ses ouvertures aveuglées.

ment de la galerie supérieure du cloître : nous en reparlerons. La baie en tiers point servant d'entrée était fermée par une porte de fer. Au XIVe siècle, l'appartement était simplement couvert d'une charpente, comme dans la tour de Plomb la chambre du camérier.

Dans l'embrasure de la porte d'entrée, au sud, commence l'escalier conduisant aux parties supérieures et tout d'abord au quatrième étage. Le visiteur qui s'y engage s'élève d'abord de 16 marches du nord au sud à l'intérieur du mur, puis gravit 24 autres marches étroites de l'ouest à l'est contre l'ancienne muraille des appartements au-dessus de la cuisine bénédictine; il vient presque buter contre la paroi occidentale de la tour des Latrines, arrive à un palier voûté en berceau brisé et éclairé au sud par une petite baie rectangulaire, passe à gauche par une porte cintrée, dont le tympan plein repose sur deux corbeaux, pénètre enfin dans une grande salle, jadis magasin d'armes ou entrepôt de pièces de salaison. Il aperçoit à main droite la partie supérieure de la tour des Latrines avec son encorbellement. La charpente qui couvrait cette pièce a disparu; les corbeaux, qui en soutenaient les grosses poutres, sont encore visibles; de plus, à la hauteur du plancher supérieur, les parois sont en retrait.

Une porte dans la paroi méridionale, à quelques pas de celle par où l'on est arrivé, donne accès à un dernier escalier. Il monte dans l'épaisseur des murs, d'abord de l'est à l'ouest, puis du sud au nord, enfin d'ouest en est; jadis il desservait les deux derniers

étages de la tour, dépôts d'armes au temps d'Urbain V et de Grégoire XI. D'étroites baies rectangulaires l'éclairent, percées à l'ouest et au nord. Une combinaison de voûtes en arc brisé le recouvre, excepté dans la dernière partie où il est plafonné de dalles plates. Au milieu de la volée la plus longue (sud-nord), une baie en plein cintre permettait d'entrer dans l'appartement du cinquième étage. Les dispositions en étaient les mêmes qu'au-dessous : cheminée, deux rangs de fenêtres. Notons cependant la présence d'une porte au sud, par laquelle les défenseurs du Palais devaient passer pour descendre sur le chemin de ronde longeant les toitures de la tour des Latrines, des appartements au-dessus de la cuisine bénédictine, du grand Tinel, etc.

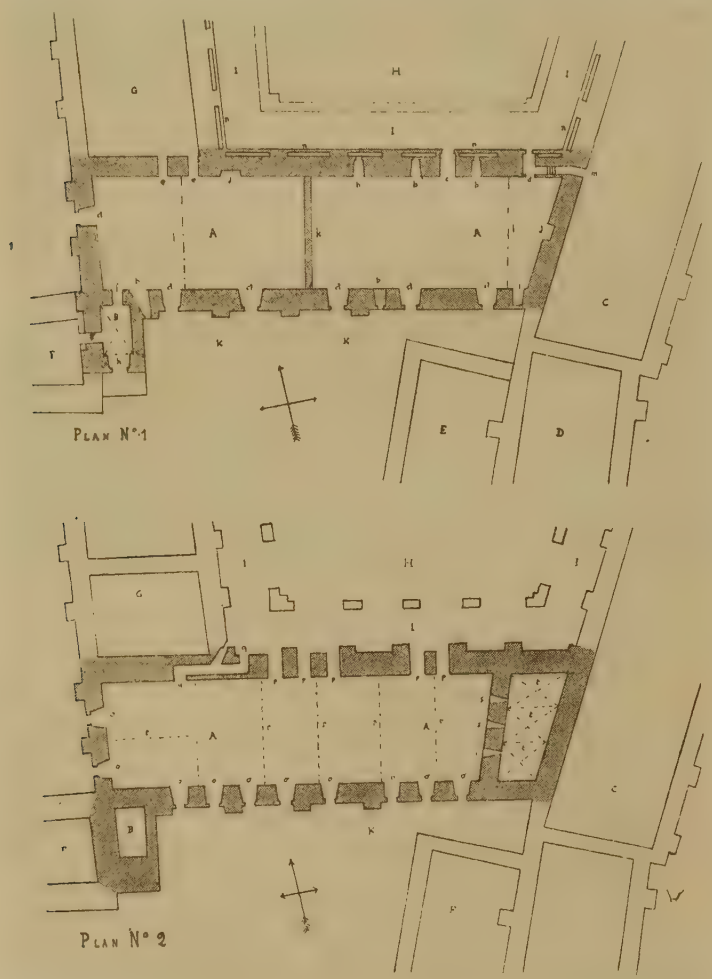

Plan de l'entresol (au bas) et du premier étage de l'aile du Conclave, d'après le Dr Colombe : A. *Aile du Conclave.* — B. *Tourelle du Cardinal blanc.* — C. *Aile du Consistoire.* — D. *Aile des appartements privés.* — E. *Bâtiments du petit Tinel.* — F. *Palais de Clément VI (bâtiment au-dessus de la porte Notre-Dame).* — G. *Aile des Familiers.* — H. *Préau du cloître.* — I. *Galerie du cloître.*

Le châtelet crénelé qui couronnait l'édifice a aujourd'hui disparu. Un chemin de ronde était aménagé extérieurement contre sa base; il permettait la surveillance du dehors et le service des mâchicoulis. Primitivement, le châtelet portait sur sa charpente une chape de plomb. Après l'incendie de 1354, il n'eut plus qu'une toiture de lauses ou pierres plates; quatre lucarnes, avec un encadrement sommé de panneaux de plomb, et une croix plantée au centre sur une fleur de lys, en constituèrent l'ornement.

Entre la tour de Trouillas et le chevet de la chapelle bénédictine un emplacement se trouva libre; on y fit l'entrée de l'escalier descendant au bas de la tour et l'on y construisit en 1345 la chambre du charbon, dont il a déjà été parlé. Elle était voûtée sur croisées d'ogives, communiquait au nord avec les parties basses du cloître capitulaire par une porte et une fenêtre. Un escalier extérieur conduisait à la terrasse qui la recouvrait, terrasse elle-même abritée par une toiture et reliée à la galerie supérieure du cloître de Benoît XII. Là se trouvaient les sergents d'armes, qui, par la fenêtre à croisillon encore visible, surveillaient les abords du Palais du côté de Notre-

PLANCHE VII. — *Tour de la Garde-robe (au sud de la tour des Anges) et rempart de Benoît XII.*

Dame-des-Doms. Cette terrasse avait aussi une porte plus à l'ouest, qui permettait de sortir du côté du cloître des chanoines.

F. — Le cloitre et ses galeries.

Voilà donc tous les bâtiments qui constituaient l'aile orientale du vieux Palais, complétée par les constructions de Clément VI. Il nous faut maintenant pénétrer dans le préau de l'ancien Palais épiscopal, conservé par Benoît XII au centre de ses édifices. On y arrivait par le passage pratiqué à l'extrémité orientale de l'aile du midi, dite du Conclave, et comprenant trois travées voûtées sur croisées d'ogives. Puissamment défendu à son entrée et à sa sortie par un long mâchicoulis et une herse, il était protégé à l'ouest par trois meurtrières derrière lesquelles se tenaient dans une chambre les gens d'armes, et fermé à chaque bout par des vantaux de bois; après quoi, du côté du cloître, se trouvait encore un dernier mâchicoulis. Une chambre des herses le dominait en entresol.

La cour où l'on arrivait était de plan irrégulier, plus large à l'est et au nord; sur ses quatre côtés s'élevait le cloître à double étage. Les galeries inférieures s'ouvraient sur le préau par de grands arcs brisés portés par des piliers rectangulaires, sans autre sculpture que les moulures de leur imposte : il existait ainsi cinq larges baies à l'est et au sud, quatre à l'ouest; au nord, il y en avait cinq, de dimensions variables; seules, les deux les plus occidentales étaient visibles; les autres étaient cachées par le long escalier fermé qui avait été appliqué contre elles. Les degrés montaient de l'est à l'ouest et desservaient la galerie supérieure et les bâtiments voisins. Le rez-de-chaussée du cloître était couvert d'une charpente. Cependant les plans des ans XI et XIII marquent à l'ouest la projection d'une croisée d'ogives, si longue qu'elle aurait été impossible à bâtir; une autre, qui aurait été plus vraisemblable (mais elle n'a certainement pas existé en réalité), dans le carré formé par la jonction des galeries nord et ouest, enfin dans la galerie septentrionale trois appartements ou magasins oblongs voûtés sur croisées d'ogives. Ces dernières voûtes sont encore invraisemblables : une élévation de 1821 n'indique là qu'un plancher et il n'y eut certainement pas autre chose. L'ancien puits avait été conservé sous la galerie méridionale, dans la travée précédant celle qui était commune avec la galerie de l'ouest. Une telle disposition n'était pas rare : le cloître arlésien de Saint-Trophime a conservé un pareil puits dans une de ses galeries.

Au fond de la galerie nord, du côté de l'ouest, est une porte ancienne ouvrant sur un couloir pratiqué dans l'épaisseur de la muraille. On arrivait par là, après avoir gravi quelques degrés et franchi une seconde porte à gauche, dans le fond de la tour de la Campane.

Les galeries supérieures avaient également un plafond en charpente sous un toit de tuiles à une seule pente. Complètement fermées, elles possédaient pour leur éclairage une succession de baies géminées en tiers point avec colonnettes séparant leurs ouvertures et petit oculus au-dessus; comme dans les grands appartements de Benoît XII, ces fenêtres alternaient avec d'autres plus petites, placées plus haut et amorties comme elles en arc brisé. Il en a subsisté quelques-unes au nord; leur trace est encore visible dans le mur oriental, dont on a aveuglé toutes les ouvertures, même dans la paroi d'en face, malgré les remaniements.

Les murailles contre lesquelles s'appuyaient les galeries du cloître, sauf au nord, étaient munies de mâchicoulis derrière les arcs réunissant la tête de leurs contreforts. Il semblerait que cette protection ait été inutile. On pensait pourtant bien l'utiliser. A cet effet, on avait d'abord jeté au rez-de-chaussée entre les contreforts d'autres arcs en

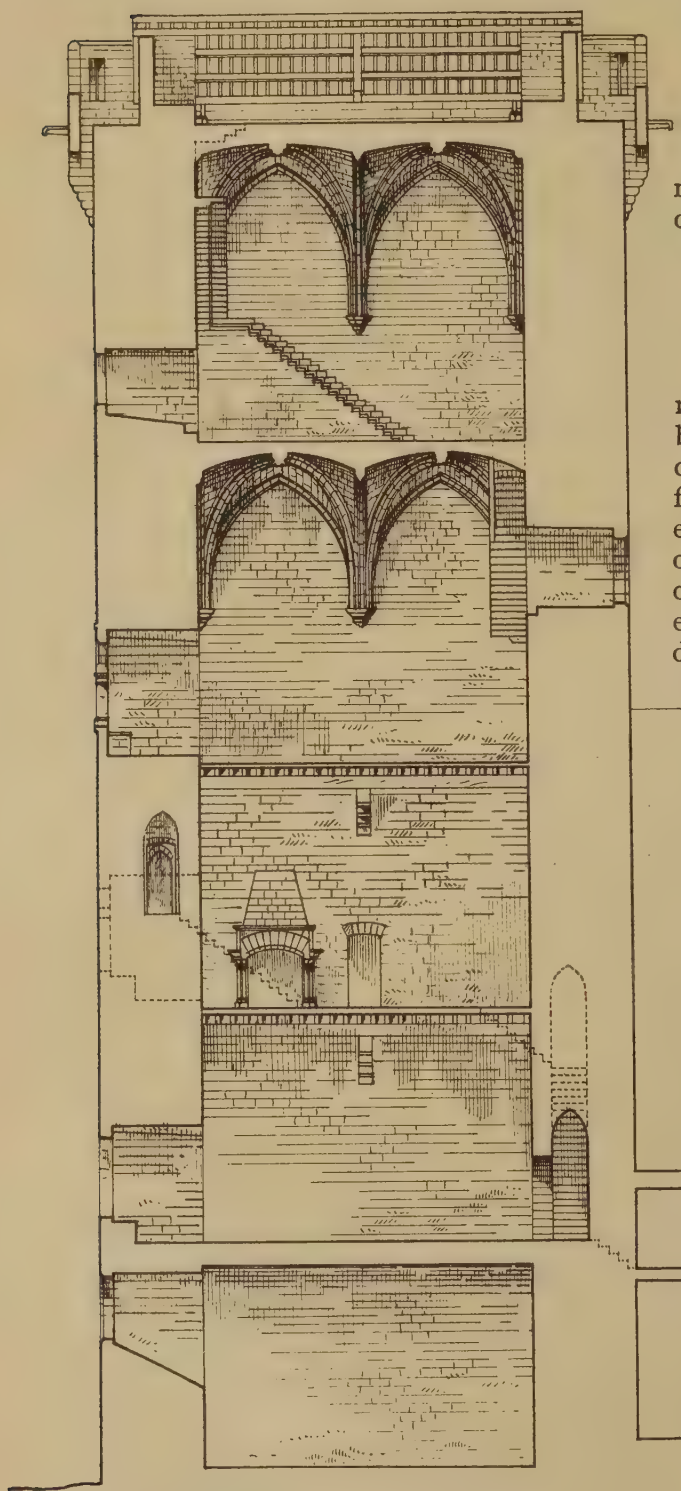

Coupe de la tour de la Campane par M. H. Nodet.

tiers point avec nouveaux mâchicoulis en arrière et l'on avait doublé le fond des galeries supérieures par un mur formant une gaîne pour le passage des projectiles. Cette disposition est extrêmement curieuse. Elle se voit très nettement dans la partie orientale du cloître qui a perdu plafonds et toiture.

G. — Aile du Conclave; tourelle du Cardinal blanc.

L'aile méridionale du Palais de Benoît XII était constituée par un long bâtiment de 40 m. de long sur 10 m. 50 de large. Comme la plupart des édifices voisins, le quadrilatère qu'il forme est irrégulier, les angles en sont obtus ou aigus. Au bas se trouvait le grand cellier, le cellier devant le puits. Le sol en avait été creusé dans le roc; on devait donc, lorsqu'on venait du cloître, descendre les marches d'un escalier pour y parvenir. Il n'avait que cette entrée. Sept ou huit piliers, qui devaient supporter les grosses poutres de la charpente (car la cave n'était très probablement pas voûtée), avaient été bâtis au milieu. Au-dessus étaient les chambres des employés de la bouteillerie et de la paneterie, et tout-à-fait à l'est la salle des herses où stationnaient les défenseurs de la porte d'entrée au cloître. Elles étaient couvertes d'une charpente. On y arrivait du dehors par trois ou quatre escaliers, car leur plancher était plus élevé que le niveau du préau. Le Dr Colombe, qui a fort bien étudié toute l'aile en question (*Voir page 118*), a même signalé au nord six ouvertures, correspondant à des locaux distincts séparés par des cloisons : les textes signalent six de ces divisions. Le même archéo-

logue a compté également huit anciennes fenêtres au midi et deux à l'ouest. C'était plus que suffisant pour l'éclairage des chambres.

Au-dessus de ces appartements et de la salle des herses était ce qu'on appela la chambre du Roi, après la visite de Jean II, roi de France, en 1350, puis la chambre de l'Empereur, lorsqu'elle eut été habitée par l'empereur Charles IV (23 mai-9 juin 1365). Ce fut encore l'appartement des Hôtes, le grand Tinel du Conclave. Cette immense salle (*Plan p. 118*) fut divisée en son milieu par un mur de refend ; elle fut ainsi partagée en deux parties que subdivisèrent encore des cloisons. En tout cas, il n'y eut pas de gros mur intérieur. Les deux rangs de fenêtres, qui ont été signalés plusieurs fois déjà, l'éclairaient ; au nord, il n'existait, comme dans le grand Tinel, que les fenêtres les plus relevées, percées au-dessus de la toiture du cloître. L'extrémité orientale, close sans doute par une cloison, servit d'abord de passage pour le pape venant de ses appartements par le pont couvert déjà signalé : il franchissait la porte en tiers point visible encore aujourd'hui au sud, et arrivait à la galerie supérieure du cloître par une première porte au cintre surbaissé, puis par une seconde en arc brisé. Entre ces deux dernières portes aboutit le couloir marqué plus haut, arrivant du grand Tinel et desservant l'escalier qui descend à la chambre des herses. L'entrée principale en l'appartement des Hôtes était donnée, du premier étage du cloître, par une large baie située plus à l'ouest. Vers l'extrémité occidentale, toujours au nord, deux baies en tiers point ouvraient sur l'aile des Familiers ; enfin, au sud, une dernière faisait communiquer avec la tourelle du Cardinal blanc. Deux cheminées pratiquées l'une au nord, l'autre à l'est, arrivaient sans doute fort difficilement à réchauffer l'atmosphère. La chambre des Hôtes n'était pas voûtée ; elle était simplement couverte d'un plafond en charpente. Au-dessus, toiture en tuiles, avec chemin de ronde derrière les créneaux.

La tourelle rectangulaire dite du Cardinal blanc avait été appliquée contre la paroi méridionale de l'aile du Conclave, à son extrémité ouest. Elle se liait au système défensif du Palais ; sa base fut même renforcée par le mur fortifié, achevé en 1341, qui rejoignit le petit Tinel et protégea l'accès du vieux Palais. Elle était de dimensions restreintes : 5 mètres en moyenne sur 6 dans œuvre

Tour de la Campane ; cheminée du second étage.

aux étages supérieurs. Le rez-de-chaussée, auquel on arrive actuellement par une porte à l'est, derrière le rempart de Benoît XII, est voûté en plein cintre. Au-dessus, des archères, tournées vers l'est, permettaient de combattre un ennemi qui aurait forcé la porte traversant le rempart. Le premier étage correspond aux chambres des panetiers et bouteillers; il est aujourd'hui couvert d'une voûte en berceau légèrement brisé; l'était-il au XIVe siècle? L'étage supérieur, au niveau de la chambre des Hôtes, a été divisé dans sa

Tour de la Campane: voûte du troisième étage et sommet de l'escalier montant au quatrième.

hauteur par le génie; il a conservé une voûte assez soignée sur croisée d'ogives. Il s'éclairait sur le midi. Anciennement, les défenseurs du Palais avaient au sommet une dernière chambre, donnant sur le chemin de ronde qui longeait les créneaux de l'aile du Conclave; elle a disparu. La tourelle devait primitivement être couronnée d'un crénelage sur encorbellements. Elle ne possède pas de contreforts; elle est d'ailleurs tellement étroite qu'elle n'en avait aucunement besoin.

H. — Aile des Familiers; tour de la Campane.

L'aile des Familiers relie l'aile du Conclave à la tour de la Campane. C'est la plus petite, ayant été construite sur le côté le plus étroit du cloître, celui de l'ouest; elle mesure dans œuvre 26 mètres sur une moyenne de 10, car elle présente encore un plan un peu irrégulier. Elle est bâtie sur un terrain plus élevé que celui de l'aile du Conclave; le sommet de ses murs se profile nettement sur le ciel à une plus grande hauteur. Extérieurement, on l'a déjà remarqué, se distingue à l'ouest la trace de diverses reprises : le rez-de-chaussée et le premier étage ont fait partie d'une même campagne de construction, le deuxième a été édifié ensuite; puis ont été jetés entre les contreforts les cinq grands arcs légèrement brisés qui supportent les créneaux et dissimulent les mâchicoulis. Du côté du cloître, les arcs ont disparu, sauf un; ils ont certainement existé en même nombre qu'à l'ouest. Mais ici, ils n'ont pas eu le même inconvénient d'empiéter sur le tableau des fenêtres.

Le rez-de-chaussée se compose de deux grandes pièces voûtées en berceau (avec des cloisons on en avait obtenu quatre en 1340). La première, la plus au sud, est divisée en trois travées par deux doubleaux. La seconde, au sol plus élevé de quelques marches, a sa voûte perpendiculaire à la première, c'est-à-dire de l'est à l'ouest. Ces pièces basses servaient encore de cellier, du moins celle qui se trouve le plus au sud. D'étroites fenêtres, dont on aperçoit encore pour quelques-unes l'archivolte en plein cintre,

Chapelle de Benoît XII, restaurée par H. Révoil (Archives départementales).

les éclairaient; anciennement, on y accédait par la galerie inférieure du cloître.

Le premier étage correspond à la chambre des Hôtes, avec laquelle elle communiquait comme il a été dit. Non voûté, il était divisé en deux salles, celle du nord plus longue que l'autre; chacune d'elles put se partager en plusieurs, grâce à des cloisons dont on retrouve mention dans les comptes. Primitivement, le camérier et l'évêque de Riez, médecin de Benoît XII, devaient avoir là leur logement, mais le camérier partit bientôt. A la place qu'il avait occupée, le pape se fit aménager en 1340, avec un mur de refend, un cabinet de travail, un *studium*; il le fit même voûter. Son successeur n'y vint pas et tout l'étage fut consacré aux familiers. Les deux grandes salles avaient chacune leur cheminée; à la fin du XVIII^e^ siècle, elles étaient éclairées chichement par d'étroites fenêtres rectangulaires qui conservaient leur barreaux de fer extérieurs. Nous dirons pourquoi plus tard. Mais il est peu probable qu'elles l'aient été davantage au XIV^e^ siècle. Peut-être avaient-elles possédé du côté de l'ouest la double rangée habituelle de fenêtres.

Le second étage ne paraît pas avoir jamais été habité; le fait est que, sans plafond, il se trouve sous la toiture de tuiles supportée par des fermes en charpente; il ouvre sur la tour de la Campane et communique par un passage couvert, établi au dehors dans l'angle nord-est, avec un escalier conduisant à la galerie supérieure du cloître. Il a conservé aussi à l'est ses cinq anciennes fenêtres grillées. Elles sont en plein cintre; à l'intérieur, leur embrasure descend jusqu'au sol, mais en laissant au-dessous de la

baie un massif de pierre qui pouvait servir de siège. A l'ouest existent aussi en partie les anciennes fenêtres : ce sont, comme au premier étage du cloître, des baies géminées en tiers point séparées par une colonnette centrale. La dernière, la plus méridionale, ne comprend qu'une seule baie. Des barreaux de fer protégeaient toutes ces ouvertures.

L'arc qui réunit les deux contreforts, les plus au sud, de la façade sur le cloître supporte le petit clocher en arcade, où se balançait jadis la cloche du pape. On la sonnait pour annoncer les offices religieux présidés par le vicaire du Christ, les séances du Consistoire. On l'a dite d'argent : c'est une légende. On l'approchait en gravissant un escalier, qui part du chemin de ronde surmontant l'aile des Familiers. Remarquer que la plus grande épaisseur du dernier contrefort a permis de le prolonger en ressaut contre le parement oriental du clocher. La cloche d'argent n'était pas la seule dans le Palais: nous savons en effet qu'il en était une grande, que l'on mettait en branle au moyen d'une corde ou que l'on frappait avec un bâton ferré.

La tour de la Campane était dite tour à côté de Notre-Dame ou de la chapelle Saint-Jean, même pendant très longtemps elle fut appelée la tour de Saint-Jean; elle constitue une puissante protection de l'angle nord-ouest du vieux Palais. Bâtie sur le rocher au point le plus élevé, elle paraît, grâce à ses 45 mètres de hauteur, comme la plus importante de tout le monument. Il n'en est rien cependant : la tour de Plomb et celle de Trouillas avaient une plus grande valeur défensive et comptaient plus d'étages. Les dimensions des pièces inférieures sont encore ici plus réduites : 9 mètres sur 7 m. 50 en moyenne. La tour de la Campane est la seule bâtie par Benoît XII qui soit complètement dépourvue de contreforts extérieurs (les tourelles de l'Étude et du Cardinal blanc sont ici hors de cause). Elle a été construite d'une façon tout-à-fait illogique : les étages voûtés sont en effet au sommet. Mais, avec des murs de 3 mètres d'épaisseur, cette fantaisie pouvait être tolérée (*Voir la coupe page 120*).

L'entrée dans la tour pouvait s'effectuer par les étages de l'aile des Familiers (les ouvertures actuelles sont ou paraissent récentes; elles en remplacent peut-être de plus anciennes). La voie principale était par la galerie supérieure du cloître. On pénétrait ainsi de plain-pied, par l'angle sud-est, dans le premier étage couvert de charpente.

Chapelle de Benoît XII restaurée: alternance des grandes et petites fenêtres latérales.

Deux fenêtres, une grande et une étroite cintrée par le haut, l'éclairaient du côté de l'ouest; une cheminée établie du même côté la chauffait. Une trappe dans le plancher s'ouvre sur le sommet d'un escalier, qui descend par trois volées jusqu'au bas du rez-de-chaussée. Il y eut une autre communication entre les deux étages par une seconde trappe au-devant de la grande fenêtre, mais elle ne fut peut-être pas ancienne. Avant le XIXe siècle, le rez-de-chaussée avait une communication avec le bâtiment du sud, et près de l'angle sud-est avec la galerie inférieure du cloître; la porte en tiers point était au-dessus d'un escalier partant du fond de la tour. On sait que du côté du cloître il fallait aussi descendre quelques degrés. La salle est voûtée en berceau; elle fut dès l'origine divisée, par un mur de refend, en deux pièces de niveaux différents. Celle de l'ouest, plus basse, occupe toute la largeur de l'édifice et s'éclaire du côté du couchant par une mince fenêtre à barreaux de fer. La seconde est plus étroite, car il a fallu réserver sur son flanc méridional la place de l'escalier; elle ne prend qu'un jour médiocre sur la première au moyen d'une large baie en plein cintre grillée. Il semblerait aussi qu'en 1341, on eût aménagé dans ce rez-de-chaussée un entresol, avec plancher sur poutres. Probablement c'était pour en faire un dépôt des objets précieux, qui plus tard furent transférés dans le Trésor bas en la tour de Plomb.

Au premier étage, une porte en tiers point ouvre sur l'escalier qui conduit aux parties supérieures. Les degrés montent dans l'épaisseur de la muraille, d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, enfin du nord au sud. Ils sont éclairés par d'étroites baies pratiquées au nord et au couchant. Ils desservent ainsi deux chambres superposées. La plus basse (deuxième étage) a son entrée au milieu de la seconde volée. Elle est aussi non voûtée, s'éclaire du côté de l'ouest par une large fenêtre avec bancs de pierre dans l'embrasure; elle communique par une porte rectangulaire et deux fenêtres accolées avec le réduit à l'est dont il sera question plus loin. Elle s'aère enfin du côté du nord par une baie placée très haut. La particularité de cette chambre est la cheminée qu'elle a conservée du temps de Benoît XII. La présence de l'escalier par derrière n'avait pas permis d'en loger le foyer dans l'épaisseur des murs comme l'étaient toutes les autres du Palais. Il fallut donc l'établir sous une hotte, dont le manteau est supporté par deux montants simplement moulurés à la base et au sommet (*Voir page 121*). C'est la cheminée de tradition romane; il en est un autre exemple non loin de là, dans une tour du fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon.

Le troisième étage est, comme le quatrième, voûté sur croisées d'ogives en deux travées séparées par un doubleau. On y entre par une porte en tiers point à l'ouest; une autre porte, en face, donne sur le chemin de ronde au-dessus de la chapelle de Benoît XII. Une grande fenêtre au couchant avec croisillon de pierre, une autre, beaucoup plus petite et plus élevée à l'est, donnent la lumière et l'air.

Contre les parois méridionale, puis orientale, de cette chambre sont fixés les degrés qui permettent d'arriver à celle du haut, en traversant la voûte. A leur sommet seulement ils sont protégés par un mur latéral (*Voir page 122*). Ce quatrième étage est éclairé du côté de l'ouest par une baie étroite en tiers point et du côté du midi par une belle fenêtre à croisillon, dont l'embrasure est munie de bancs. Un même système d'escalier découvert amène enfin au sommet de la tour, au chemin de ronde en arrière des créneaux portés sur encorbellement. A l'origine, un châtelet existait là pour les défenseurs du Palais. Depuis longtemps en ruines, il a été supprimé complètement au XIXe siècle et remplacé par une toiture en tuiles.

Les appartements que l'on vient de décrire n'eurent pas au XIVe siècle une affectation définitive. Ils servirent jusqu'en 1357 d'annexe au trésor, puis furent débarrassés pour les veilleurs de nuit; ils furent aussi employés à loger par exemple un marchand du nom de Durand (1342), un parent de Clément VI, Guichard de Comborn (1361),

le prévôt de Forcalquier et l'abbé de Montmajour, fonctionnaire d'Urbain V (avant 1369). La salle du haut était un dépôt d'armes.

La tour de la Campane ne fut pas appliquée exactement contre la chapelle de Saint-Jean ou grande chapelle de Benoît XII. Entre les deux resta un petit espace triangulaire, dans lequel on jeta des arcs à différentes hauteurs. Des latrines y furent certainement aménagées.

I. — Chapelle de Benoit XII.

Arrivons-y enfin. On a déjà dit les difficultés du problème qu'elle soulève. Elle fut l'objet en effet de maints travaux qu'il n'est pas facile de reconnaître, surtout depuis qu'a été démoli le plancher qui la séparait des parties basses. Aujourd'hui elle forme un vaisseau de 38 mètres de long sur 9 de large. Sa voûte a été relevée par M. Henri Révoil, qui s'est inspiré des amorces laissées contre le mur occidental. Elle est en berceau surélevé et brisé, sans le moindre doubleau, sans la moindre nervure. Cependant, le restaurateur a laissé de chaque côté, à la hauteur de l'imposte, une file de corbeaux, comme s'il avait à y faire reposer l'extrémité des poutres d'une charpente. En avait-il trouvé les témoins? Une telle voûte est rare dans la région à l'époque gothique; si l'on voulait en voir une pareille, bien plus ancienne, il faudrait aller à l'église paroissiale du Thor. Mais la voûte du Thor a été établie au-dessus d'une autre plus basse sur croisée d'ogives, pour éviter la construction d'une charpente et permettre sur ses reins la pose des dalles de la toiture. Il n'est pas vraisemblable que celle de notre chapelle ait eu ce même rôle secondaire; et pourtant les textes font mention de colonnes, de piédroits, de nervures « montant au-dessus des chapiteaux pour faire les voûtes de la grande nef », de dix « crosieiras », c'est-à-dire de dix compartiments sur croisées d'ogives, « tant des chapelles que des petites nefs », etc. Il est impossible de reconnaître ces éléments d'architecture dans le monument que nous possédons; il est également impossible d'imaginer leur existence dans la partie inférieure. Au dehors, les murs sont flanqués de contreforts, irrégulièrement espacés. Ceux qui sont le plus à l'ouest empiètent même sur le tableau des fenêtres, indice de la modification d'un état de choses primitif et différent.

Les chapelles qui se trouvaient dans des châteaux ou des forteresses ne présentaient pas forcément un plan différent des églises de la région. Au Palais d'Avignon, elles s'en distinguent cependant d'une façon nette, sauf de celle des Templiers, par leur chevet plat (il en était de même au Palais épiscopal de Narbonne). Celle du Palais de Benoît XII procède du style roman, si longtemps en faveur dans le pays; elle pourrait même se comparer à une église cistercienne, sans transept, ni absidioles, ni collatéraux. Ce rapprochement s'imposerait, car justement Benoît XII appartint à l'ordre de Cîteaux et y resta fidèle toute sa vie, si l'on était certain que la chapelle de Jean XXII n'était pas ainsi déjà. Cet exemple fut suivi par Clément VI : sa chapelle de Saint-Pierre, bien que dotée d'un autre système de voûte, est sur un plan rectangulaire analogue.

La chapelle de Saint-Jean (*Voir pages 123 et 124*) est éclairée à l'est par une grande baie à triple forme, avec quatrefeuilles dans le tympan. Cette fenêtre est flanquée de deux autres moins hautes, en lancette, tréflées au sommet. Les côtés présentent les deux genres d'ouvertures: grandes fenêtres avec meneau central et quatrefeuilles au sommet; baies plus petites presque rectangulaires à l'intérieur, amorties en tiers point au dehors. Il est à remarquer seulement qu'au nord les petites fenêtres n'alternent avec les grandes que dans la partie orientale; au midi, c'est au contraire dans la partie occidentale. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer de leur présence pour

déterminer les portions les plus anciennes de la chapelle. Au sud, une large porte en tiers point permettait d'arriver au vestiaire établi dans la galerie supérieure du cloître. Une autre, plus étroite, à l'extrémité occidentale du vaisseau, communiquait avec le cloître par uu escalier avec l'étage le plus élevé de l'aile des Familiers.

Les exemples ne sont pas rares de chapelles palatines (à commencer par la Sainte-Chapelle de Paris, celle du Palais archiépiscopal de Reims, etc.), édifiées comme celle du vieux Palais d'Avignon au-dessus d'une autre formant rez-de-chaussée. Mais si ailleurs les dispositions des oratoires bas se reconnaissent facilement, il n'en est pas de même ici. Tout a été bouleversé. L'ancienne église St-Étienne, restaurée par Jean XXII, était construite sur la voûte, probablement en berceau, d'une chapelle inférieure. Benoît XII, en augmentant sa surface, agrandit aussi le rez-de-chaussée. Cependant, il ménagea à l'extrémité orientale un cellier (la Fromagière du XVIII^e siècle), voûtée en berceau et complètement isolé par une cloison sous un arc transversal. La chapelle basse, voûtée elle aussi, fut promptement désaffectée. Éclairée du côté du nord par d'étroites baies oblongues, à large ébrasement intérieur, que fermaient des châssis avec toile cirée, elle était fort sombre: dès 1340, on la qualifiait de grande chapelle basse obscure. Elle convenait donc soit à l'entrepôt de matériaux (comme on le fit en 1346 après l'incendie de la tour de Trouillas), soit à un service de magasin ou de cave: en 1369, on y trouva six « piles » d'huile.

Embrasure de fenêtre en la chapelle du grand Tinel.

Le monument est aujourd'hui couvert de dalles portant directement sur les reins de la voûte. Il était probablement ainsi dès le XIV^e siècle. Il était également crénelé, le parapet étant porté par les petits arcs bandés entre des consoles en encorbellement. Les mâchicoulis entre les corbeaux permettaient la défense des murs au nord et au midi. Au nord, la chose était facile, puisque, de ce côté, la chapelle était en grande partie isolée; au sud, il avait fallu laisser libre entre elle et les galeries voisines du cloître une étroite languette de terrain. C'était une variante de ce qui avait été fait sur les trois autres

côtés du cloître. Enfin un poste de surveillance ou de guet avait été établi sur la toiture à l'est.

J. — Caractères du vieux Palais; ornementation sculptée.

Tel était le Palais de Benoît XII. Déjà imposant par sa masse, muni partout d'un appareil défensif, il était encore protégé par des remparts extérieurs. Entre la tourelle du Cardinal blanc et le petit Tinel était un mur épais, crénelé et taluté, avec chemin de ronde au sommet; au milieu, la porte principale était pratiquée dans une tour. Le passage était fort bien défendu avec ses herses, ses mâchicoulis, ses archères latérales, ses créneaux. D'autre part, à l'extrémité sud du petit Tinel aboutissait le grand rempart qui enveloppait tout le verger oriental, la tour de Plomb et les appartements qui lui avaient été adjoints. Il existe encore dans plusieurs de ses parties, notamment le long du portail de la Peyrolerie, sous la tour de la Garde-robe, le long de la rue du Vice-légat et dans la région voisine de la cuisine de Clément VI. Très épais, il était des deux côtés garni de corbeaux, qui soutenaient les parois d'une galerie fermée et couverte d'une toiture de tuiles à double rampant. Le passage était éclairé de part et d'autre par une série de fenêtres rectangulaires ou de baies jumelles semblables à celles du cloître. Les défenseurs du rempart y étaient parfaitement à l'abri pour, de part et d'autre, le service des archères et des mâchicoulis.

Ce Palais de Benoît XII aurait pu passer à lui seul pour un des monuments les plus vastes du XIVe siècle. Mais il accusait une certaine confusion dans son plan. Ce fut justement autour du donjon, de la tour de Plomb, où les projets primitifs se révélèrent d'une conception trop étroite pour un personnage d'une telle puissance. Ailleurs, en relevant les anciens bâtiments du Palais épiscopal, Benoît XII imposa une logique plus sévère, des dispositions plus régulières et mieux coordonnées. Cependant, on sent qu'une étude serrée des conditions à remplir manqua plusieurs fois avant la mise en chantier. Il était par exemple assez maladroit d'établir une chambre de Parement en contrebas des deux pièces principales voisines, la chambre du pape et le grand Tinel; puis d'accoler le petit Tinel à un niveau encore différent. Lorsqu'on le construisit, on ne songea pas davantage à mettre le *studium* de Benoît XII de plain-pied avec sa chambre. A cette époque, ce n'étaient pas seulement les architectes du Palais qui négligeaient d'établir un nivellement parfait.

Les constructeurs n'adoptèrent pas toujours les mêmes méthodes. Les salles consacrées au culte divin étaient voûtées, la grande chapelle en berceau (?) surélevé et brisé, la chapelle basse probablement en plein cintre, les oratoires sur croisées d'ogives. Les appartements, non enfermés dans les tours, étaient couverts de plafonds en fusterie avec poutres, poutrelles et solives apparentes ; les rez-de-chaussée, celliers et entresols l'étaient de même, sauf dans l'aile des Familiers dont le bas était voûté en berceau. Mais, d'autre part, les cinq travées du petit Tinel, au-dessus d'étages avec charpente, avaient une voûte d'ogives; plus au sud, les deux étages étaient pareillement voûtés et le rez-de-chaussée non; plus loin encore, là où avait été la cuisine secrète, c'était le rez-de-chaussée et les deux étages. La cuisine, comme en beaucoup d'autres palais, châteaux ou monastères, présentait une voûte pyramidale sur plan octogonal; même on n'avait pas craint de la charger extérieurement de chambres non voûtées. Clément VI imitera cet exemple, mais laissera au dehors la cheminée complètement dégagée.

Les tours possédaient toutes des rez-de-chaussée voûtés en berceau, et au sommet, en retrait derrière leurs créneaux, des châtelets sous charpente apparente; mais celle du pape, le donjon, avait un premier étage avec voûte sur quatre croisées d'ogives

et colonne centrale, puis ses autres chambres avec plafond de charpente; la tour de la Campane eut ses deux premiers étages non voûtés et les deux du dessus voûtés sur croisées d'ogives en deux travées; celle de Trouillas, un premier avec deux voûtes en berceau, un second avec colonne centrale supportant les nervures de quatre compartiments de voûtes d'ogives, les autres séparés par des planchers. Lorsque Clément VI, au début de son pontificat, voulut établir la tour de la Garde-robe, il fit édifier sous charpente tous les étages intermédiaires, et plaça au sommet une chapelle voûtée sur croisée d'ogives. Les petites tours se prêtaient mieux à plus d'uniformité dans les voûtes : en dehors du rez-de-chaussée toujours en plein cintre (sauf pour des raisons spéciales la tour des Latrines), elles avaient partout des croisées d'ogives.

Deux conclusions se dégagent de ce rapide exposé : les systèmes de voûtes sont aussi variés que possible; malgré la difficulté de s'approvisionner en bois dans la région, l'obligation d'aller chercher jusqu'en Savoie les poutres de mélèze, le rôle du fustier avait été très important dans le Palais de Benoît XII.

Les dégagements étaient nombreux. Autour du préau, ils étaient facilités par les galeries du cloître, des escaliers extérieurs. Ailleurs, on n'avait pas jugé suffisantes les communications directes entre appartements : le pont ou galerie couverte, jeté entre le petit Tinel et l'appartement des Hôtes, l'arc dans l'angle nord-ouest du cloître à la hauteur du dernier étage de l'aile des Familiers furent des additions. Les différentes parties du Palais étaient aussi en relations par les chemins de ronde ménagés par dessus les appartements. En dehors du cloître, les montées aux étages supérieurs étaient obtenues au moyen d'escaliers logés dans l'épaisseur des gros murs. Seuls les deux étages supérieurs de la tour de la Campane ont les degrés de leur escalier fixés latéralement à leurs parois et libres de l'autre côté. Au temps de Benoît XII, pas d'escalier en vis; c'est Clément VI qui fit bâtir les premiers à la tour de la Garde-robe et auprès de sa cuisine. La couverture des escaliers, de leurs paliers et des couloirs est aussi extrêmement variée : voûtes en plein cintre ou en arc brisé, voûtes surbaissées, voûtes rampantes, voûtes plates à ressauts, voûtes divisées en compartiments à des hauteurs différentes, dalles portant sur des consoles en quart de rond. Deux paliers, près de la chambre du pape, montrent une croisée d'ogives.

Palais de Clément VI : portail de la rue Peyrolerie.

Les portes de communication étaient amorties par un arc en tiers-point; fréquemment par un linteau sur consoles. Dans les parties basses, les fenêtres étaient étroites, oblongues, en plein cintre extérieurement, en rectangle largement ébrasé intérieurement. Plus haut, dans les chapelles et dans la travée la plus septentrionale du petit Tinel, elles étaient en lancette ou bien se composaient de plusieurs formes. Ailleurs, les plus grandes étaient rectangulaires, avec croisillon de pierre; leur embrasure descendait jusqu'au sol, était garnie de bancs de pierre, se trouvait amortie en anse de panier ou cintre surbaissé *(voir page 127)*. En général, elles étaient accompagnées d'autres ouvertures à un niveau supérieur; ces dernières, plus étroites, avec appui fortement incliné, servaient à l'aération et non à l'éclairage; au dehors, elles avaient l'aspect de baies en tiers-point. Les galeries (cloître, remparts, etc.), avaient de petites fenêtres géminées en tiers-point, séparées par une colonnette.

Les chambres et les salles ont toutes des cheminées (sans parler ici de la cuisine); sauf une fois en la tour de la Campane, leur canon est tout entier logé dans l'épaisseur des murs; l'ouverture rectangulaire fort large de leur foyer est amortie en anse de panier. Quand on n'y allumait pas de feu, on fermait par des vantaux de bois *(voir page 158)*, procédé qui resta longtemps usité en France : on en peut citer des exemples au XVII^e^ siècle. De la cheminée exceptionnelle de la tour de la Campane il a déjà été question suffisamment pour qu'il n'y ait plus à y revenir. Quelle était la forme des mitres? Il est impossible de le savoir, car la plus ancienne de celles qui dominent la tour de Plomb est postérieure au XIV^e^ siècle. On possède bien encore un dessin de 1809, représentant au Palais deux têtes de cheminée, l'une avec couronne de petits arcs tréflés. Malheureusement, on ne sait où elles se trouvaient. Leur gracieuse ornementation permettrait de les attribuer à Clément VI ou Innocent VI plutôt qu'à Benoît XII.

Tous les bâtiments, sauf peut-être le petit Tinel en terrasse et la grande chapelle couverte en « lauses » ou dalles, étaient abrités par des charpentes avec toitures de tuiles. Leurs murs étaient, au sommet, garnis de créneaux avec archères en croix et mâchicoulis établis de deux façons différentes. La généralité était ménagée en arrière des grands arcs en tiers point jetés entre les contreforts. On a dit que c'était une invention avignonaise, et que par ces mâchicoulis les défenseurs du Palais pouvaient faire tomber sur les assaillants des poutres de bois, appellées poutres rasantes, parce que dans leur chute elles effleuraient les parements. C'est une double erreur. Les mâchicoulis derrière les grands arcs étaient usités partout dès le XII^e^ siècle : c'était donc une disposition archaïque qui tendait à disparaître au XIV^e^. On sait d'ailleurs que les constructeurs avignonais n'aimaient pas beaucoup innover. Ils étaient timides, ils s'en tenaient aux procédés bien éprouvés. Ensuite, l'impossibilité se manifeste évidente de lancer des poutres par de tels mâchicoulis : d'abord ces matériaux auraient été fort encombrants et difficiles à hisser ; puis, si l'on s'était donné la peine de regarder, on aurait vu que les mâchicoulis sont divisés en plusieurs segments par des dais de pierre; ils ne laissaient passer que des projectiles de dimensions réduites. Le deuxième système, qui se substituait de plus en plus au premier, était celui des mâchicoulis réservés entre les

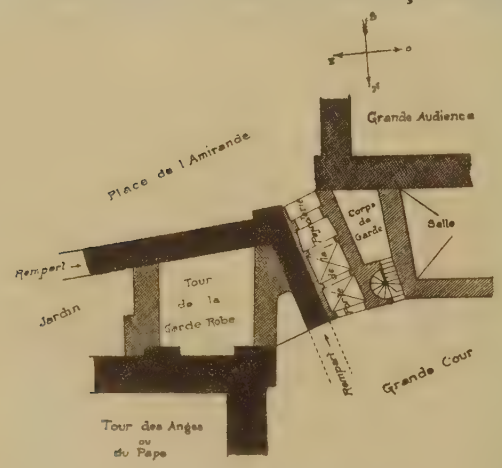

Plan, par le D^r^ Colombe, de la porte de la Peyrolerie et des bâtiments voisins.

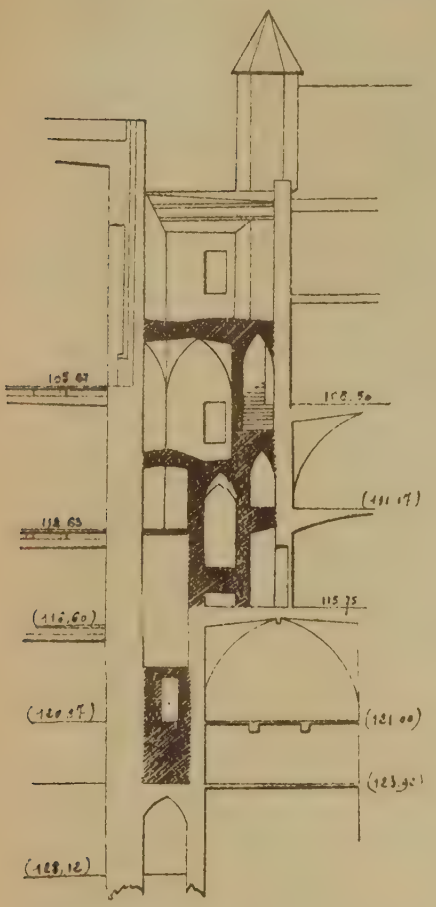

Coupe du bâtiment au-dessus du passage vers la Peyrolerie. Plan de 1840, publié par le Dr Colombe.

Le Génie militaire a déjà construit des étages intermédiaires, aux côtes 121, 111.17, etc. Il propose de détruire les parties en noir. Le sol de la salle des herses est à la cote 123.92.

Plans dressés en 1840 et publié par le Dr Colombe.

En haut : *Premier étage de la tour de la Garde-robe (aile C) et salle des herses au-dessus du passage vers la Peyrolerie.*

En bas : *Etage au-dessus, avec dans l'aile D la sacristie de la chapelle clémentine.*

consoles en encorbellement, formant comme une couronne au sommet des murs et supportant le crénelage : c'est celui qui fut adopté à la chapelle de Benoît XII, aux tours de Saint-Jean, des Latrines, de Trouillas et de la Campane, enfin aux remparts.

Avec un pape moins sévère que Benoît XII, il y aurait eu matière à une abondante décoration sculpturale, soit avec les grands portails, avec les archivoltes et les jambages des fenêtres et des portes, soit avec les colonnes, colonnettes et piliers, soit avec les nervures des voûtes, les impostes des arcs, etc. Mais Benoît XII imposa partout une règle d'austérité qui ne fut pas enfreinte. Pas d'ornements extérieurs aux ouvertures, sauf un larmier des plus simples; aucun à l'intérieur; les colonnettes entre les baies géminées sont simplement moulurées. La grande colonne du Trésor bas est sans chapiteau. Les nervures sont du profil le plus rudimentaire; ordinairement, elles sont simplement épanelées; quelques doubleaux et ogives sont des gros tores aplatis avec filet central; d'autres ogives, rares, sont constituées par un boudin entre deux petits tores. Leurs retombées ont lieu sur des culots sans grâce, supports taillés en pointe, moulures superposées. Aucune sculpture, sauf un rudiment de motif déco-

ratif aux culots finement moulurés dans la tourelle du Cardinal blanc, où les détails ont été plus soignés qu'ailleurs. Les clefs de voûte sont aussi sans ornement. Quelques-unes présentent un écu uni (tour des Latrines), ou bien les armoiries de Benoît XII. Mais ce pape avait été aussi sévère pour son blason que pour le reste: il avait un écu plein avec une bordure (tour de la Campane, tourelle du Cardinal blanc); il le sommait des clefs de l'Église posées en sautoir.

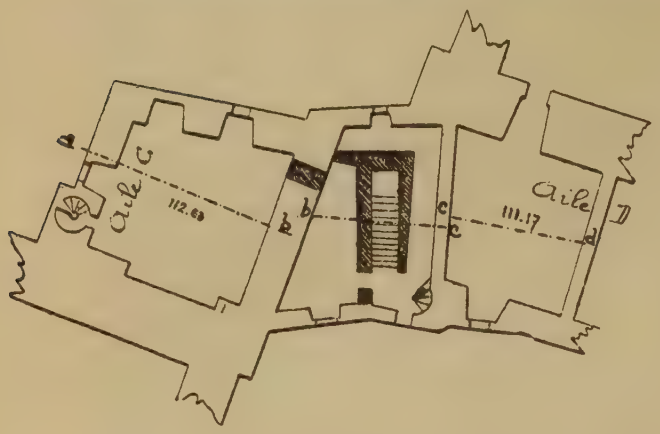

Plan dressé en 1840 et publié par le Dr Colombe : Bâtiment au-dessus du passage vers la Peyrolerie au niveau du sol de la chambre peinte en la tour de la Garde-robe (aile C).

Quand on aura fait remarquer les moulures cylindriques qui ornent le sommet des contreforts dominant le cloître, les gargouilles au sommet de la tour de Plomb, presque frustes aujourd'hui et probablement refaites, on aura à peu près tout dit. Quel contraste avec le Palais neuf, où le sculpteur eut tant d'activité ! Cette opposition s'accuse, comme on le verra, dès les premiers ouvrages commandés par Clément VI.

II. — LE NOUVEAU PALAIS OU PALAIS DE CLÉMENT VI, ACHEVÉ PAR INNOCENT VI.

Il comprend les bâtiments qui ferment la place, aujourd'hui cour d'honneur, au sud et à l'ouest. Séparées du vieux Palais par les portes de la Peyrolerie et de Notre-Dame, les constructions se distinguent à première vue par les caractères généraux suivants : il n'existe pas, dans la cour qu'elles embrassent, de galerie de cloître pour desservir les divers appartements; les façades intérieures sont éclairées par de plus nombreuses fenêtres, larges ou petites; elles ont au rez-de-chaussée de vastes ouvertures pour le passage. Celle du sud n'a aucun contrefort, celle de l'ouest n'en a que dans la partie basse, au-dessous d'un triple cordon horizontal en ressaut qui la divise en deux parties inégales; les deux façades, dépourvues de mâchicoulis, étaient cependant crénelées.

A l'extérieur, les parois de l'aile méridionale (Audience et chapelle clémentine) ont seules, comme le vieux Palais, des contreforts entre lesquels s'ouvrent des baies d'éclairage bien plus larges et hautes que celles de Benoît XII; l'aile occidentale, avec son retour d'équerre au nord, n'en a que dans sa partie inférieure; avec leurs arcs de tête, ils soutiennent un chemin de ronde où étaient creusés les mâchicoulis. Les deux contreforts qui encadrent la porte principale supportaient encore en tas de charge deux tourelles ou échauguettes, hexagonales, coiffées d'une flèche aiguë; réunies par une bretêche, elles contribuaient très efficacement à la défense du Palais et formaient en même temps un décor pittoresque, qui rompait l'uniformité des lignes. Une même tourelle, mais sans flèche, protégeait l'angle nord-ouest de la tour carrée appliquée contre la partie septentrionale de la façade.

En contre-partie des tours du Palais de Benoît XII, le nouveau Palais n'en présente que trois : celle dont il vient d'être question et qui n'était pas plus élevée que le bâtiment voisin; la tour de la Gâche, aux proportions démesurées et dangereuses, malgré les contreforts prolongés contre sa paroi occidentale ; enfin la tour du

PLANCHE VIII. — *Audience du Palais de Clément VI.*

Vestiaire ou de Saint-Laurent, la mieux conçue. Si la tour de la Gâche était coiffée d'une toiture à quatre pentes, si la voûte de la grande chapelle portait une charpente couverte de tuiles, les autres édifices étaient sommés de terrasses.

Tous enfin se différenciaient du Palais de Benoît XII par un décor sculptural abondant. Entrons maintenant dans le détail.

Salle de théologie : retombée des nervures de la voûte.

A. — La porte de la rue Peyrolerie et les chambres qui la surmontent.

Le nouveau Palais est tout-à-fait en dehors du rempart élevé par Benoît XII pour fermer son logis à l'ouest, au sud et à l'est. Les accroissements décidés dans le voisinage de la tour de Plomb par le même Benoît XII, puis au début de son pontificat par Clément VI, avaient reporté jusque sur le rempart les appartements du vieux Palais; rien n'avait été bâti au-delà. Lorsque Jean de Loubières établit les fondations de la nouvelle Audience, il laissa un espace libre, destiné à servir de passage entre les deux Palais; lorsque lui aussi développa ses plans et eut à construire, non seulement l'Audience, mais encore l'escalier et les chambres qui la flanquèrent au nord, puis la chapelle et ses annexes, il eut toujours soin de réserver les communications entre la cour et la rue Peyrolerie. Le passage fut fortifié; par dessus, la jonction se fit entre les anciens bâtiments et les nouveaux *(voir le plan de la page 130)*.

Le portail extérieur a donc été élevé entre l'angle sud-ouest du rempart et l'angle nord-est de l'Audience; il est des plus simples. Dominant l'escalier, qui de la rue de la Peyrolerie permet d'y arriver, il constitue une ouverture sous un arc presque en plein cintre. Il était protégé en avant par des mâchicoulis entre les consoles en encorbellement haut placées, qui ont aujourd'hui disparu. En arrière, un large mâchicoulis, une herse, deux vantaux de bois tournant sous un segment de voûte en plein cintre, défendaient l'entrée. Le passage est ensuite voûté en deux travées sur croisée d'ogives. Pour soutenir la voûte et ses nervures, le rempart a été doublé par un nouveau parement, ayant toute l'épaisseur de ses consoles en encor-

Salle de théologie : fenêtre.

Audience de Clément VI : piliers supportant les nervures de la voûte.

bellement. Il semble pourtant qu'on ait pratiqué à l'intérieur de ce rempart une galerie, où se tenaient, devant des archères, les défenseurs du Palais. La sortie dans la cour du Palais à l'endroit le plus bas (le portail paraît enterré) s'effectue aussi sous les mêmes mâchicoulis qui surplombaient l'entrée : ils sont, eux, conservés.

A l'ouest, une salle de plan irrégulier flanquait le passage et servait de corps de garde; des archères, percées dans la muraille, montrent qu'une surveillance sévère était exercée de ce côté. En remontant de cette salle vers la cour, les gardes rencontraient un escalier en vis, qui prend ici son départ et s'élève jusqu'au deuxième étage; il débouche sur la cour par une porte en plein cintre.

Les démolitions et les reconstructions des vice-légats et des chefs du Génie militaire ont rendu très difficile la reconstitution de toute cette partie supérieure. Le Dr Colombe s'y est essayé avec succès, grâce aux plans qu'il a retrouvés *(voir pages 131 et 137)*. Ses conclusions, corroborées par nos observations personnelles, seront ici présentées. La chambre de la herse, établie immédiatement au-dessus du passage et du corps de garde, est une belle pièce voûtée sur croisée d'ogives. Elle communique avec la vis, ci-dessus marquée, par une porte percée dans le tableau occidental de l'embrasure au fond de laquelle une fenêtre prend jour sur la cour. Dans le mur du sud étaient à l'origine simplement des archères; plus à l'ouest, une porte donne au-dessus de l'escalier descendant dans la salle d'Audience.

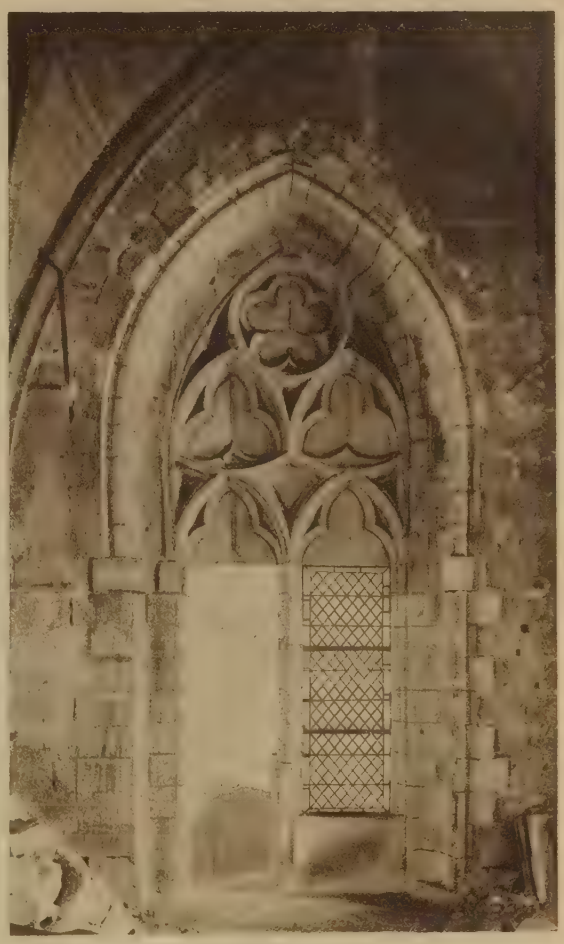

Audience de Clément VI : fenêtre ancienne ouvrant dans la tour Saint-Laurent.

Négligeons des détails de construction et précisons bien les rapports entre l'ancien et le nouveau Palais. La voûte de la salle de la herse, construite avec soin, est très haute; car elle doit supporter un dallage au même niveau que celui du premier étage du Palais clémentin (chapelle et sacristie). On retrouve à l'est l'ancien rempart et son doublage; la galerie ou corridor fermé, qui le surmontait là comme partout ailleurs, se signale au-dessus du doublage, c'est-à-dire à la hauteur des consoles soutenant les nervures de la voûte, par les archères et les fenêtres dont le tracé est conservé dans le mur. En arrière existait ce corridor ou plutôt ce qui en avait été conservé après la construction de la tour de la Garde-robe. Il formait une pièce triangulaire, qui faisait suite au premier étage des appartements construits par Benoît XII contre la tour de Plomb; il était par conséquent de même niveau à peu près que la garde-robe au-dessous de la chambre du Cerf; il eut de ce côté une porte, au moins sous les vice-légats.

La vis ne montait pas plus haut que le second étage. Ici, les dispositions étaient

Audience de Clément VI.
Côté sud de la grande travée de l'est, avec l'escalier reconstitué dans l'embrasure d'une fenêtre.

toutes différentes. La pièce où l'on se trouvait était moins étendue vers l'ouest que la salle de la herse. Elle communiquait par une large ouverture avec la sacristie pontificale; le mur de séparation avait été bâti au-dessus du milieu de la voûte inférieure renforcée par un arc rampant. De l'autre côté, l'appartement était fermé par une paroi construite au-dessus de l'ancien rempart. Au nord et au sud, avaient été aménagés au-dessus des mâchicoulis et au-devant des archères sur les façades, deux loges voûtées en plein cintre. Le milieu de la pièce était à son tour divisé par un mur qui, sous une voûte en tiers-point, enfermait à l'est un escalier droit, montant du sud au nord. Les degrés parvenaient à un palier, qui s'ouvrait vers l'est sur un réduit triangulaire avec plafond en charpente, au-dessus de ce qui restait de l'ancien corridor du rempart (entre les deux existait une pièce intermédiaire, communiquant avec la chambre du Cerf par l'escalier pratiqué dans l'épaisseur des murailles en l'angle sud-ouest). Le réduit était de plain-pied avec la chambre du Cerf, cabinet de travail de Clément VI : il ouvrait directement sur elle par la porte, que nous avons déjà signalée, plus tard transformée en cheminée. C'était par là que, avant le pont d'Innocent VI, passait le pape allant de ses appartements à la grande chapelle : arrivé sur le palier dont il vient d'être question, il n'avait qu'à descendre les degrés qui le conduisaient tout près de la sacristie. De ce même palier, il pouvait encore monter au grand Promenoir au-dessus de la sacristie; il empruntait alors, dans l'angle nord-ouest, une nouvelle vis, arrivait sur un deuxième palier voisin de la pièce du troisième étage, voûtée sur ogives, qui

s'étendait au-dessus du premier escalier droit et du réduit triangulaire, prenait un dernier escalier dont les degrés montaient encore droit du nord au sud, à l'ouest de cet appartement. Il débouchait enfin dans le grand Promenoir par la porte pratiquée dans l'angle nord-est de cette immense salle. Il trouvait de plus, dans l'angle sud-est du Promenoir, la porte d'une troisième vis, dont les degrés l'élevaient d'abord sur la terrasse crénelée couvrant tout le corps de bâtiment qui vient d'être décrit, presque au niveau de l'appui de la fenêtre éclairant la chapelle de Saint-Michel, puis sur la terrasse au-dessus du grand Promenoir.

Ainsi donc, la construction, élevée au-dessus du passage entre la cour et la rue Peyrolerie, était destinée d'abord à en assurer la défense, puis à faire communiquer facilement l'ancien Palais, plus particulièrement la tour de la Garderobe, avec l'aile méridionale du nouveau Palais. La vis inférieure assurait également aux gens de service, venant de la cour, des relations faciles avec la sacristie et la chapelle de Clément VI. Il était intéressant de relever toutes ces particularités; le mérite de l'avoir fait pour la première fois en revient, nous le rappelons, à l'érudit Dr Colombe.

Vestibule de l'Audience.

B. — L'aile méridionale du nouveau Palais : la salle de Théologie, l'Audience.

L'aile méridionale est bâtie sur un terrain tellement inégal, qu'on a dû établir en sous-sol, à l'est, une salle basse (école de Théologie), à l'ouest une cave.

La salle de Théologie faisait bien partie du Palais, mais elle pouvait rester longtemps ignorée des visiteurs ordinaires; elle avait en effet une entrée particulière, complètement isolée. Les personnes étrangères au service n'y accédaient que par une ouverture sous le chevet oriental de l'Audience, en venant directement de la rue

Galerie au nord du grand escalier.

Peyrolerie. Après avoir franchi la porte en tiers-point et le passage, voûté en deux parties, qui traverse le mur, elles débouchaient dans une pièce rectangulaire de 11 mètres de large (est-ouest) sur 15 m. 80 de long (nord-sud).

Au centre, une colonne trapue, basse, sans chapiteau, reçoit les retombées des nervures de la voûte d'ogives divisée en quatre compartiments *(voir page 73)* : ces nervure sont un tracé en plein cintre, cintre surbaissé ou légèrement brisé, selon l'étendue plus ou moins grande de leur portée ; elles donnent une impression de force et de solidité. Contre les parois elles se pénètrent, se croisent et se terminent en queue d'aronde, sans aucun culot pour les supporter *(voir page 133)*. C'est le seul exemple qui existe au Palais. On n'en retrouverait pas non plus d'autres dans la région avignonaise.

La salle est éclairée du côté de l'est par deux fenêtres rectangulaires, séparées par un meneau central en deux parties grillées et abritées au dehors par un larmier *(voir page 133)*. A l'intérieur, le sommet de ces baies coupe la voûte, l'embrasure est amortie par deux arcs en ressaut, plus élevés que le formeret ; elle a son appui en escalier.

Cette salle de Théologie, où enseignaient les maîtres les plus savants, n'est pas sans relations directes avec d'autres pièces du nouveau Palais : mais les deux baies de communication, qui traversent les murs du nord et du sud et permettent de gravir les degrés montant soit à une chambre d'artillerie, soit à la chambre des herses dans la tour Saint-Laurent, ne sont établies qu'à 1 m. 75 ou 2 m. 50 du sol ; précaution utile en cas d'attaque, car pour y arriver, il faut ou une échelle ou un escalier volant facile à supprimer. Un dernier escalier au sud, plus à l'ouest que le premier, arrive dans la partie supérieure du rez-de-chaussée de la même tour.

L'Audience des causes apostoliques, ou tribunal de la Rote, tenait ses assises dans le magnifique vaisseau au rez-de-chaussée de l'aile méridionale du nouveau Palais. Elle est en contrebas de la cour ; il faut donc descendre quelques degrés pour y arriver. Avec la chapelle qui la surmonte, c'est assurément la pièce la plus élégante et la plus vaste de tout le monument papal. Longeant la rue Peyrolerie, elle est haute de 11 mètres, et mesure dans œuvre 52 mètres de long sur 15 m. 80 de large ; ses murs,

soutenus, comme on le sait, par des contreforts extérieurs, ont de 2 m. 10 à 2 m. 60 d'épaisseur. Elle est divisée en deux nefs par une rangée de cinq grosses colonnes, chacune flanquée de huit colonnettes, supportant les retombées des nervures de la voûte d'ogives *(voir page 134)* ; ces nervures reposent d'autre part sur des culots sculptés, plantés dans les murailles. Les six travées ainsi obtenues dans chaque nef sont d'inégales dimensions, les dernières à l'ouest sont moins longues que les quatre intermédiaires; les premières à l'est le sont davantage (13 m. contre 7 m. 60). Là siègeaient les juges, là Jean de Loubières avait bâti la rote, édifice circulaire en maçonnerie, où prenaient place les magistrats délibérant sur les affaires à eux soumises. Une cloison avait été élevée entre le dernier pilier et le mur latéral sud, pour l'isoler davantage.

L'éclairage de ce beau vaisseau avait été copieusement réparti à l'origine : il était distribué par quatre fenêtres percées deux à l'est et deux à l'ouest dans l'axe des nefs. Chaque travée de la nef méridionale comptait aussi une large baie du côté du midi; celle de l'est en avait deux, qui furent aveuglées lorsque fut bâtie la tour Saint-Laurent. On a retrouvé dans la maçonnerie leur remplage ancien *(voir page 135)*: on a ainsi pu reconstituer celui de toutes les autres. Un meneau central les divise en deux formes rectangulaires; le tympan, au-dessous de l'archivolte, est constitué par des dalles décorées d'arcs tréflés, de trèfles et de quinte-feuilles, exemple qui sera imité plus tard dans d'autres édifices de la ville, comme le couvent des Célestins. L'amortissement de la baie, largement ébrasée, est obtenu par un arc en tiers-point à l'extérieur et par un arc en anse de panier à l'intérieur. Les ouvertures étaient plus ou moins hautes, l'appui en escalier descendait plus ou moins loin du sol. Malgré tout, les fenêtres offraient trop de facilités à l'effraction, surtout le long de la rue, avant que le niveau de celle-ci fût abaissé : on a lu plus haut qu'Innocent VI fut obligé de les faire aveugler, au moins partiellement. Cette clôture dut être maintenue encore plus énergiquement, lorsque Benoît XIII se prépara à une défense opiniâtre dans le Palais.

L'Audience communique avec le dehors par une porte établie dans la quatrième travée comptée depuis l'est. La baie est amortie en anse de panier à l'intérieur, en tiers-point à l'extérieur; au-dessus de huit degrés, elle donne dans un vestibule dont nous aurons à reparler. Une autre, dans la cinquième travée, permet de passer dans la salle d'Audience des lettres contredites; enfin, une petite porte, en haut d'un escalier étroit, fut percée tout contre la paroi orientale par ordre de Clément VI, qui venait par là surveiller la marche des travaux. Ces trois ouvertures sont pratiquées dans le mur septentrional. Une autre le fut au sud, lorsque fut bâtie la tour Saint-Laurent; dans l'embrasure de la deuxième fenêtre fut établi un escalier en vis (reconstitué ces dernières années, *voir page 136*), qui donne d'abord dans la chambre des herses, puis à l'étage du dessus.

C. — L'aile méridionale (*suite*): le grand escalier et ses annexes.

Il a été exposé dans un chapitre précédent que Clément VI fit modifier, en cours d'exécution, les plans dressés pour l'aile méridionale de son nouveau Palais. Il voulut que l'Audience fût surmontée d'une chapelle, à laquelle on accèderait par un large escalier. Donc, il décida, pour loger les volées de cet escalier, que Jean de Loubières doublerait le bâtiment de l'Audience du côté de la cour. En arrière des degrés, plus à l'est, il aménagerait de nouvelles salles jusqu'au passage descendant à la rue Peyrolerie. L'accès à la grande Audience fut réservé par un vestibule, ouvert sur la cour par une large et haute arcade légèrement brisée *(voir page 137)*. Il se compose de deux travées voûtées sur croisées d'ogives; à droite, c'est-à-dire vers l'ouest, s'ouvrent une porte, puis une

fenêtre de la salle voisine, consacrée au tribunal des lettres contredites; à gauche, une arcade en tiers-point, sous une petite fenêtre rectangulaire, forme l'entrée d'un couloir semblable à une galerie de cloître; plus au sud, était la porte en bois fermant dans une large baie, amortie en arc brisé, l'entrée du grand escalier.

Le couloir dont il vient d'être question, compte de l'ouest à l'est trois travées, voûtées sur croisées d'ogives. Les ogives et les épais doubleaux retombent en pénétration, de part et d'autre, sur de gros piliers rectangulaires aux arêtes chanfreinées *(voir page 138)*. Les piliers encadrent près de la cour trois arcades ouvertes en tiers-point, qui primitivement étaient plus hautes, plus larges et en plein cintre ; on a dû les rétrécir afin de leur donner plus de solidité. On sait que lorsqu'il entreprenait une construction, Jean de Loubières n'était pas toujours aussi prudent qu'il l'aurait fallu et ne craignait pas de s'exposer à de sérieux mécomptes. Il y eut d'ailleurs par là des remanîments effectués dans le cours des siècles : il serait trop long de les énumérer. Au sud, les arcades sont presque en plein cintre ; sous la première a été pratiquée une ouverture en tiers-point, pour communiquer directement avec le palier au bas du grand escalier. Derrière les deux autres, est aménagé, sous la première volée de l'escalier, un appartement rectangulaire, couvert d'une voûte en quart de cercle, éclairé par deux petites fenêtres sur le cloître ; sa porte est en tiers-point. Au fond de la dernière travée, une seconde porte, amortie en anse de panier, permet d'arriver aux pièces établies à l'ouest du passage de la rue Peyrolerie, au nord de la salle de Théologie et de l'Audience.

Pénétrons-y par cette porte et descendons plusieurs marches, car nous arrivons dans une espèce de sous-sol par rapport à la cour d'honneur, mais sous-sol formant presque un premier étage comparé à la salle de Théologie. L'appartement qui se présente servait sous les papes de dépôt d'engins d'artillerie ; il est constitué par deux travées d'inégale largeur (celle de l'est plus large et de plan irrégulier), couvertes l'une et l'autre d'une voûte sur croisée d'ogives. Nous ne sommes plus ici dans le Palais de Benoît XII, où tous les appartements du rez-de-chaussée étaient sous charpente ou avec voûte en berceau. Celui-ci était éclairé du côté du nord par deux fenêtres très haut placées *(nos 1 et 2 de la figure de la page 141)* ; la plus orientale a dû être aveuglée en partie par la pile du pont d'Innocent VI, qui fut, précisément là, appliquée contre la façade sur la cour. La travée occidentale communiquait avec la salle de Théologie, par les degrés pratiqués à travers le mur, qui ont déjà été signalés. A l'origine, ce local était sans doute complètement isolé du corps de garde, situé plus à l'est contre le passage descendant à la rue Peyrolerie ; aujourd'hui, les deux pièces sont en relation par une porte au-dessus de quelques degrés.

Il n'est pas non plus dans le Palais de Benoît XII d'escalier comparable à celui qui mène au premier étage de l'aile méridionale dans le Palais de Clément VI. Il est très large et très clair ; les degrés sont coupés par des paliers de repos. Ils montent d'abord de l'ouest à l'est, sous quatre travées de voûtes d'ogives établies horizontalement à des hauteurs différentes. Le premier doubleau est très épais et en plein cintre ; les autres sont des nervures moulurées, d'un tracé plus ou moins parfait comme demi-cercle. A l'extrémité de la première volée, palier voûté sur croisée d'ogives ; ensuite, du sud au nord, six marches abritées par un épais doubleau en plein cintre ; enfin, deuxième palier voûté comme le premier et à la même hauteur. Là commence la seconde volée, de l'est à l'ouest, tout contre le mur de la façade, c'est-à-dire au-dessus du cloître inférieur. Avant de s'y engager, il fallait jadis ouvrir une porte en bois. Les premiers degrés se trouvent sous une voûte en berceau ; les autres sous deux travées de voûtes à croisées d'ogives édifiées sur le même plan, beaucoup plus haut que le berceau précédent ; le doubleau qui sépare

PLANCHE IX. — *Fresques de l'Audience : Énoch, Job, Salomon et David.*

Façade sur la cour de l'aile méridionale du nouveau Palais.

les compartiments de la voûte est aussi en plein cintre, simplement mouluré. Une dernière porte avec vantaux de bois tournait au sommet des degrés, dans une arcade légèrement brisée ; elle ouvrait sur un dernier palier et sur le vestibule de la grande chapelle.

Grand escalier entre le palier de l'entresol et le premier étage.

La première volée construite entre l'Audience et le cloître, n'a naturellement pas de fenêtre d'éclairage donnant directement sur le dehors ; pour en trouver, il faut s'élever jusqu'au palier au bas de la deuxième volée. Là, existe une baie rectangulaire, avec croisillon de pierre et bancs dans l'embrasure, amortie en tiers-point *(n° 3 de la figure de la page 141)* ; plus haut, sont deux autres fenêtres plus petites à des hauteurs différentes, la première de forme rectangulaire à l'extérieur *(n° 4)*, sous un arc en anse de panier à l'intérieur ; la seconde sous un arc très surbaissé *(n° 5)*.

Quand on a monté la première volée de l'escalier, on se trouve en face d'une porte qui donne à l'est dans une pièce bâtie au-dessus du magasin d'artillerie. Mais il

faut descendre, comme jadis probablement, des degrés en bois, pour arriver sur le sol. Cette salle se compose, à l'imitation de celle du dessous, de deux travées voûtées sur ogives. Elle avoisine à l'est la chambre de la herse au-dessus de la porte Peyrolerie. Ses parois portent la trace de multiples remaniements; on peut affirmer sans crainte que jadis, dans chaque travée, était percée une fenêtre prenant jour sur la cour *(nos 6 et 7 de la figure de la page 141)*, en observant toutefois que le pont d'Innocent VI dut aveugler la baie la plus orientale.

L'escalier possède des dépendances installées au-dessus de la première volée et au-dessous de la seconde. Après la porte au bas de la deuxième volée, on trouve à gauche une autre petite porte basse, amortie en anse à panier. Elle permet d'arriver à un couloir voûté en berceau brisé, s'éclairant faiblement sur la cage d'escalier. Au fond et au nord, une nouvelle porte ouvre sous les degrés de l'escalier dans un réduit ou vestibule étroit, voûté en quart de cercle, éclairé du côté de la cour par une petite baie *(no 8 de la figure de la page 141)*. Ce vestibule précède une grande salle, occupant à l'ouest toute la largeur de la cage d'escalier du nord au sud. Elle est divisée en deux travées, toutes deux sans doute voûtées primitivement sur croisées d'ogives. Elle possède au nord deux fenêtres rectangulaires *(nos 9 et 10)*, dont une grande avec meneau central. La deuxième travée, celle qui surplombe la première volée, communique de toute sa largeur avec une autre pièce, située à un niveau plus élevé; avec un épais doubleau à l'entrée, celle-ci était couverte à l'origine d'une même voûte d'ogives. Là se tenaient les gardes qui surveillaient l'escalier, au moyen d'une fenêtre dominant le premier palier; une seconde fenêtre rectangulaire, percée au nord, au-dessus du couloir d'arrivée, essayait d'apporter un peu d'air ou de lumière dans cette chambre obscure. A signaler encore une cheminée au sud, contre la paroi de l'Audience.

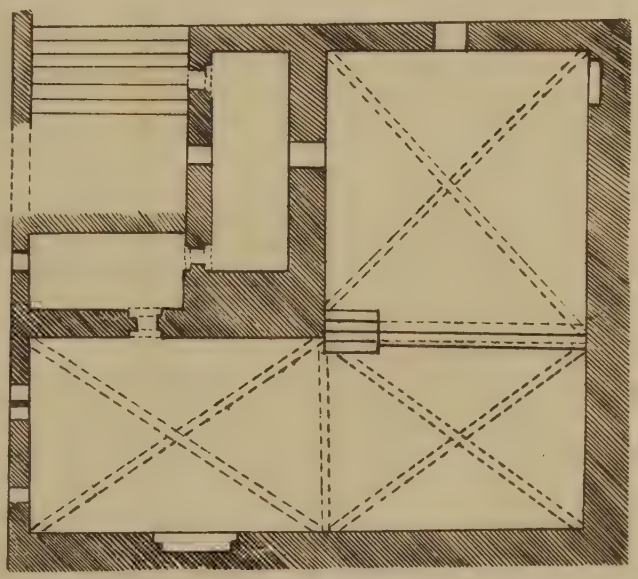

Plan de l'entresol du grand escalier.

Il n'y a donc, dans les constructions de Jean de Loubières, aucune place perdue. Partout l'architecte s'était ingénié à créer des chambres ou des magasins. Il en réserva encore dans la partie la plus élevée de la cage de l'escalier. Lorsqu'on est parvenu sur le palier du haut, on rencontre à sa gauche, c'est-à-dire au sud, une porte en tiers-point; par trois marches, elle donne accès à un appartement oblong, dont l'axe est dirigé de l'ouest à l'est. Ce local est couvert très haut d'une voûte en berceau brisé et possède une cheminée au sud; il communiquait jadis à l'est avec une chambre flanquant le vaisseau de la chapelle, et prenait jour sur le vestibule de la chapelle et sur l'escalier. Au-dessus de la deuxième baie amortie en anse de panier, deux grandes arcades en plein cintre limitent un deuxième appartement aménagé à un étage supérieur; il porte en effet sur la voûte couvrant les deux dernières travées de l'escalier. On ne pouvait y arriver que par une échelle. Il est lui-même voûté en berceau brisé, à la même hauteur que la première pièce, en réalité

sous le plancher du grand Promenoir. Il fut très facile de l'éclairer au moyen de deux fenêtres rectangulaires qui donnent sur la cour *(nos 12 et 13 de la figure de la page 141)* ; celle qui est le plus à l'ouest est divisée en deux formes par un meneau.

Fenêtre dite de l'Indulgence : remplage reconstitué.

PLANCHE X. — *Portail de la chapelle clémentine.*

D. — L'aile méridionale *(suite)* : la chapelle de Clément VI, son vestibule et ses annexes; le grand Promenoir.

Revenons au dernier palier de l'escalier. Il est voûté à grande hauteur sur croisée d'ogives, et a vue sur la cour par une fenêtre rectangulaire *(n° 11)*; un banc établi dans l'embrasure permet à un surveillant de stationner là longuement. Une dernière marche à gravir et l'on est dans le vestibule de la chapelle clémentine.

C'est une pièce à peu près carrée, dont la voûte sur croisée d'ogives, détruite par le Génie militaire, a été refaite récemment. Le long des parois orientale et occidentale sont des bancs de pierre, qui se prolongent même au sud. Tout le côté méridional est occupé par le portail de la chapelle; au nord, contre l'angle de l'ouest, est la porte ouvrant sur la galerie de l'aile des Grands Dignitaires au premier étage, et surtout la très large baie qu'on a décorée du nom de fenêtre de l'Indulgence. Il est extrêmement possible qu'elle le mérite; elle seule à peu près convient pour le cérémonial de la bénédiction pontificale. Le pape, sortant de la grande chapelle, se trouvait dans notre vestibule comme dans une sorte de tribune, d'où il dominait la foule assemblée dans la cour du Palais. C'est une pareille disposition qu'on reconnaissait autrefois dans la peinture célèbre de Giotto, qui représentait Boniface VIII proclamant les indulgences du Jubilé. On sait que de cette fresque il n'a subsisté qu'un fragment exposé aujourd'hui dans la basilique du Latran; un ancien dessin en a cependant conservé les lignes générales. Mais la tribune des Indulgences devait être très largement ouverte; il fallait que le pape pût s'avancer à la vue du plus grand nombre de fidèles et faire très facilement les gestes qu'on attendait de lui. Si donc Clément VI, à la fin de son pontificat, et ses successeurs ont pu apparaître là, il faut admettre que la baie ne présentait pas ce luxe de meneaux qu'on lui a rendu lors de sa restauration; si elle l'avait eu, le souverain pontife aurait dû forcément rester en arrière et être gêné dans ses mouvements.

Le portail de la chapelle avait été si maladroitement ouvert, juste à l'aplomb de la retombée d'un faisceau de nervures dont il fallut couper le piédroit (plus exactement, le poids de cette retombée s'exerce sur le jambage occidental), qu'il faillit être détruit par le poids du mur qu'il traversait. Le Dr Colombe a fort bien démontré que, primitivement, Jean de Loubières l'avait amorti par un linteau sculpté, soutenu au milieu par un trumeau. L'écrasement se produisit : les pierres du linteau, du tympan et de l'archivolte se brisèrent; il fut nécessaire, en 1359, de reprendre l'œuvre et de la consolider pour éviter un malheur. C'est alors que Mathieu et Étienne de Lerne élargirent le trumeau central, reprirent les jambages, amortirent les deux baies de la porte par des arcs en anse de panier bâtis au-dessous du linteau primitif. A l'intérieur de la chapelle ils restaurèrent tout le parement, fermèrent chacune des deux ouvertures par un tympan sous un arc en plein cintre, lui-même établi au-dessous d'un arc en anse de panier. Toute cette maçonnerie solide fut abritée par un arc de décharge, logé sous la pointe de l'arc brisé primitif, qui correspond à la voussure la plus basse du portail. Du décor il ne sera rien dit à l'heure actuelle : nous ne considérons maintenant que l'architecture du monument.

Nous voici dans la grande chapelle édifiée par Clément VI et consacrée à l'apôtre saint Pierre. Surmontant la salle d'Audience, elle en a les mêmes dispositions; mais elle ne forme qu'un vaisseau unique rectangulaire, en sept travées (une de plus que l'Audience), la dernière moins large que les autres. Toutes sont voûtées à 20 mètres de hauteur sur croisées d'ogives, doubleaux et formerets. Ici, pour la première fois dans le Palais, nous observons que ces nervures reposent, non sur des consoles,

mais sur des faisceaux de colonnettes adossées. Il a été dit que seul le piédroit au-dessus du portail d'entrée fut coupé; il reposa sur un culot de feuillages. La chapelle aurait le même nombre de fenêtres que l'Audience si, lorsqu'elle fût bâtie, Jean de Loubières n'avait pas laissé aveugle le mur méridional des deux premières travées, contre lequel devait s'appuyer la tour de Saint-Laurent. Mais il ménagea un passage qui conduirait dans un étage de cette tour; dans la dernière travée à l'ouest, il en prépara un autre, de bien moins grandes dimensions, mais toujours en tiers-point, qui donnerait accès à la deuxième tour projetée de ce côté.

Les fenêtres sont ici plus régulières que dans l'Audience; elles ont toutes leur appui incliné à la même hauteur, sauf une de l'est plus élevée. Celles de l'est et de l'ouest, plus larges, sont divisées en trois formes par un double meneau; leur remplage, restauré, se compose de deux quinte-feuilles surmontés d'un trèfle pointu. Celles du sud n'ont qu'un meneau et un oculus quadrilobé.

Outre les portes déjà signalées, il en existe quatre autres du côté du nord, communiquant avec la chambre du camérier dans l'aile des Grands Dignitaires et avec deux appartements collatéraux à la chapelle. Celle dans la première travée de l'est, quoique de petites dimensions, est très joliment ornée avec les moulures de son archivolte en tiers-point, encadrant un tympan plein sur un linteau également mouluré. Elle ouvre dans l'ancienne sacristie pontificale, et c'est par là que passait le pape venant de ses appartements, soit par l'escalier descendant de la chambre du Cerf, soit par le pont d'Innocent VI. Cette sacristie surmonte le magasin d'artillerie et la pièce ouverte sur le premier palier de l'escalier. Son plan est irrégulier; sa paroi orientale, oblique, est bâtie, on se le rappelle, sur la voûte de la chambre de la herse défendant le passage vers la Peyrolerie. Sa propre voûte consiste en deux travées sur croisées d'ogives. Deux fenêtres l'éclairent au nord *(nos 15 et 16 de la figure de la page 141)*, où l'on a rétabli dernièrement des croisillons de pierre, bien que l'une d'elles ait dû être transformée en porte au débouché du pont d'Innocent VI. En plus de la porte papale, deux autres baies devaient donner passage aux appartements situés à l'est et à l'ouest; la première était fort large. Une troisième, entre la travée occidentale de la sacristie et la grande chapelle, est sans doute postérieure au XIVe siècle.

Petite porte du pape en la grande chapelle.

La deuxième chambre flanquant la chapelle, à la suite de la sacristie, est bâtie au-dessus des paliers entre les deux volées de l'escalier. A peu près carrée, elle possédait jadis une voûte sur croisées d'ogives. Elle est éclairée sur la cour par une fenêtre à croisillon *(no 17)*. On sait qu'elle communiquait directement avec la chapelle, la sacristie et la pièce ouverte sur le palier supérieur de l'escalier.

PLANCHE XI. — *Palais de Clément VI : chapelle au-dessus de l'Audience.*

Le grand Promenoir.

La hardiesse du constructeur de la chapelle n'était pas sans témérité. Il a déjà été dit que Jean de Loubières fut très préoccupé des effets de la poussée exercée par le poids de la voûte sur les murs latéraux. C'est pour cela qu'il donna à ces murailles une plus grande épaisseur qu'à celles de l'Audience, qu'il imagina d'abord de construire contre la paroi méridionale deux tours, et d'autre part de surélever en forme de tour la partie méridionale de l'aile des Grands Dignitaires, enfin de contrebuter le sommet de la nef par une salle également voûtée (grand Promenoir), établie au-dessus du vestibule de la chapelle, de la cage d'escalier, de la chambre qui vient d'être décrite et de la sacristie. Puis, ses plans furent encore modifiés : il éleva bien le grand Promenoir, les tours de Saint-Laurent et de la Gâche, mais il abandonna le projet de celle qui devait flanquer au sud la dernière travée occidentale de la chapelle, et un énorme arc-boutant fut entrepris. Il faut maintenant examiner ces dispositions architecturales.

Et d'abord le grand Promenoir. Il est au sommet de l'aile méridionale, dont il occupe la partie nord. Quoique de moindres dimensions (36 m. de long sur 7 m. 20 de large), il se compose comme la chapelle de sept travées, jadis voûtées sur croisées d'ogives, avec en plus à l'est une très courte travée supplémentaire, de plan triangulaire, sous un berceau brisé. Dès son origine, il compta dans la paroi sud, tout contre la chapelle, une cheminée, et dans la paroi nord sept fenêtres donnant sur la cour, dont quatre avec croisillon intérieur (*n*^{os} *18 à 24 de la fig. de la page 141*). Une mince cloison, fortement remaniée depuis, le fermait à l'est ; de ce côté, à l'angle sud-est, une porte communiquait avec l'escalier venant des appartements au-dessus du passage de la Peyrolerie et avec la vis montant encore plus haut. A l'autre bout de la salle, une porte donnait au nord

au-dessus de l'escalier descendant à la galerie du Conclave, qui longe le deuxième étage de l'aile des grands Dignitaires; une troisième, élevée à 1 m. 30 au-dessus du sol, dans un encadrement en tiers-point très joliment décoré, permettait de passer à l'ouest dans une chambre de la tour de la Gâche.

En 1370, une modification fut apportée à cet état. Deux chambres superposées, séparées par un plancher, furent édifiées dans l'angle nord-est; la fenêtre nº 18, qui éclairait celle du bas, fut agrandie et divisée dans sa hauteur par une seconde traverse; une cheminée fut construite plus à l'ouest; enfin un passage fut ouvert sur l'appartement voisin à l'est. La chambre du haut se trouva sous la voûte du Promenoir; elle fut dotée d'une fenêtre rectangulaire *(nº 25 de la figure de la page 141)*. Rappelons que le grand Promenoir était dès cette époque qualifié de grenier, nom qu'il conserva jusqu'à la fin du XIVe siècle au moins, ce qui ne l'empêchait pas de servir de salle de réunion pour les personnages de la Cour et même de salle à manger pour des hôtes de qualité.

Rez-de-chaussée de la tour de Saint-Laurent.

En montant, à l'intérieur d'une cage hexagonale, l'escalier en vis qui vient d'être signalé, on parvenait sur la terrasse en dalles de Caromb, qui couvrait le grand Promenoir. Bordé d'un parapet crénelé, elle longeait la toiture en charpente et tuiles élevée au-dessus de la chapelle. Elle portait une chambre pour les veilleurs de nuit, les courriers du pape, peut-être encore à l'est un poste de guet. C'est là que l'imagination de nombreux auteurs a vu des jardins suspendus, qui auraient suscité l'émerveillement des visiteurs de la Cour ; là, au milieu d'un cercle de gentilhommes fastueux, de prélats magnifiques et de

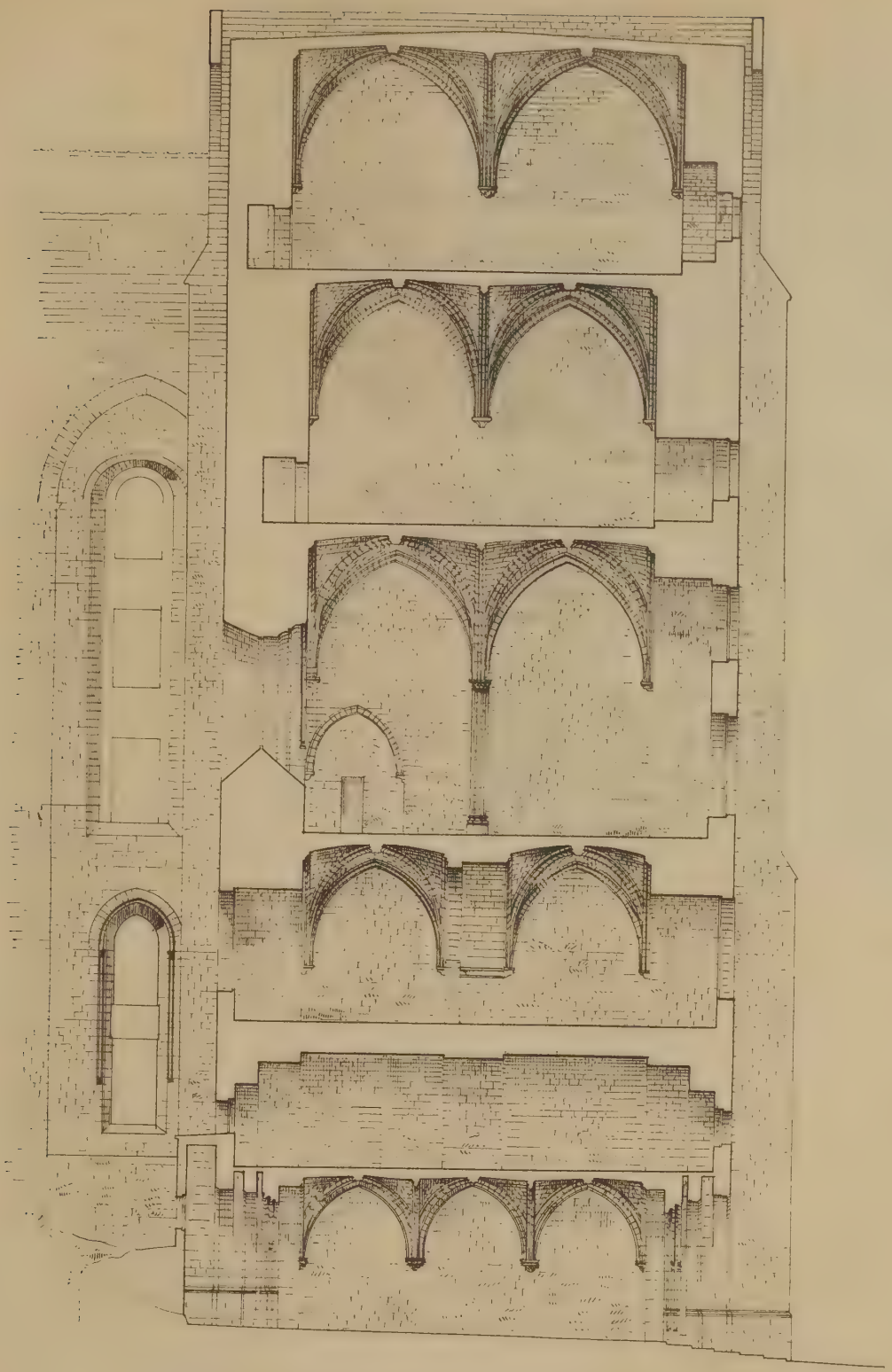

PLANCHE XII. — *Tour de Saint-Laurent : coupe par M. H. Nodet.*

dames aimables, se seraient récréés, en véritables satrapes orientaux, les vicaires du Christ. Il faut en rabattre de ces conceptions légendaires : il n'y eut jamais de jardins plantés à cette hauteur dans le Palais, pour la bonne raison qu'ils n'auraient pu résister ni à la chaleur des soleils d'été, ni à la rigueur des vents d'hiver, si violents qu'ils emportaient parfois les créneaux.

Passage entre la chapelle clémentine et le vestiaire.

E. — La tour de Saint-Laurent; le grand arc-boutant.

Le deuxième élément de consolidation pour les voûtes de la chapelle de Saint-Pierre fut constitué par la puissante tour de Saint-Laurent. Elle est bâtie au sud contre la grande travée de l'Audience et les deux travées orientales de la chapelle. Sur plan rectangulaire, elle a comme dimensions dans œuvre 12 mètres de l'est à l'ouest, sur 7 du nord au sud. Sa hauteur totale est de 44 mètres. Ses murs, épais de 3 mètres, sont encore renforcés par deux contreforts à l'est et à l'ouest, trois au sud. Les contreforts subissent deux diminutions d'épaisseur dans leur élévation; leur tête est réunie par les arcs en tiers-point cachant les mâchicoulis et supportant les créneaux. L'historique de sa construction a fait ressortir, à l'intérieur des étages les plus bas, la présence des contreforts de la salle d'Audience; il a montré que primitivement son rez-de-chaussée était traversé par la rue Peyrolerie, mais qu'il fut bientôt fermé à son extrémité ouest et transformé en magasin d'engins ou d'artillerie, pendant que la voie publique était détournée et ne faisait plus que longer le pied extérieur des murs.

Cette pièce du rez-de-chaussée a conservé ses deux anciens portails en tiers-point, défendus l'un et l'autre par un large mâchicoulis, protégés ensuite par une herse et enfin par des doubles vantaux de bois. Remarquer que celui de l'est n'est pas tout-à-fait dans le même axe, mais plus au sud qu'au nord. Le passage entre les deux portails est divisé, par de solides doubleaux plein cintre, en trois travées voûtées sur croisées d'ogives.

Du rez-de-chaussée, un escalier montant droit à l'intérieur de la muraille méridionale, conduit au premier étage sous une voûte en berceau brisé, sectionnée en plusieurs compartiments. L'établissement de cette voie de communication dans le mur en question était critiquable, mais on ne pouvait agir autrement. L'étage, où l'on parvenait, se trouvait à la hauteur de l'Audience : c'était la chambre où se tenaient les gardes qui desservaient les mâchicoulis et manœuvraient les herses. Les trous des premiers et les rainures des secondes se voient encore à l'est; de même à l'ouest, des archères dans la direction de la rue. La pièce est couverte d'une voûte en plein

cintre surbaissé, divisée en deux parties par un large doubleau peu saillant. C'est ici, mieux encore que dans l'étage supérieur, que l'on reconnaît combien la tour était peu prévue à l'origine; non seulement on retrouve les contreforts de l'Audience, mais encore le talus à la base du mur; la voûte ne colle pas avec les gros piliers latéraux qui la traversent; pour l'établir, il fallut même entailler la paroi extérieure de l'Audience avant de poser les premières assises. D'autres observations intéressantes sont encore à relever. En effet, le constructeur a recherché ici avant tout une solidité à toute épreuve : des arcs trapus en plein cintre amortissent les embrasures orientale et occidentale, à l'extrémité desquelles sont ménagées des archères et ouvertes des fenêtres ; les deux ouvertures d'éclairage au sud sont étroites et percées au fond de véritables réduits, où pouvaient se tenir des surveillants. C'est entre ces deux dernières baies que débouche par une porte, amortie en anse de panier, l'escalier venant du rez-de-chaussée. En face, contre l'ancien contrefort, arrive l'escalier de la salle de Théologie; plus loin, dans la travée occidentale, une porte communique avec l'escalier tournant restauré dans une fenêtre primitive de l'Audience. Les gardes se chauffaient à une cheminée près de l'angle nord-est.

Cette salle des herses est assez basse de voûte. La hauteur est à peu près la moitié de celle de la grande salle voisine de l'Audience. Aussi l'architecte a-t-il pu établir au-dessus d'elle un deuxième étage. On ne pouvait y accéder qu'en empruntant l'escalier tournant dont il vient d'être question. Les deux travées qui sont ici, séparées, comme dans la pièce au-dessous, par l'épais doubleau en tiers-point qui correspond au contrefort de l'Audience (il s'y raccorde d'ailleurs très mal), sont voûtées sur croisées d'ogives; elles sont éclairées par deux grandes baies à l'est et à l'ouest. Il existe au sud une troisième fenêtre plus étroite et une cheminée. La paroi nord montre encore les anciennes fenêtres de l'Audience avec leur remplage que l'on a récemment dégagé. A l'angle sud-ouest commence l'escalier en vis aménagé dans l'épaisseur du mur, qu'élargit le contrefort adjacent; il dessert les étages supérieurs.

Celui auquel on parvient d'abord est au même niveau que la grande chapelle de Clément VI. On sait que la tour était prévue quand on éleva la chapelle, par conséquent il n'existe plus ici de contrefort primitif faisant saillie dans l'appartement. Le passage entre les deux fut aussi préparé dès l'origine. En tiers-point, il est décoré d'archivolte moulurée à l'entrée et à la sortie, et voûté sur une petite croisée d'ogives; mais les nervures sont d'un dessin assez maladroit; elles se pénètrent dans leurs piédroits sans chapiteaux. Cette annexe à la chapelle servait de vestiaire et a donné souvent son nom à la tour. Elle est voûtée d'après le même système que le grand vaisseau voisin : deux travées sur croisées d'ogives; piédroits des nervures constitués par des faisceaux de colonnettes. Elle est magnifiquement éclairée par trois belles fenêtres, une à l'est, la seconde au sud dans la première travée orientale, la dernière à l'ouest. Ces larges baies sont divisées par un meneau central, supportant dans le tympan un oculus quadrilobé.

Les quatrième et cinquième étages de la tour se ressemblent. Ils forment l'un et l'autre des salles divisées en deux travées et voûtées sur croisées d'ogives; mais ici les retombées des nervures s'effectuent, comme au rez-de-chaussée et au deuxième étage, sur des consoles sculptées. Chaque pièce avait sa cheminée, sa fenêtre principale à l'est, une autre au sud. La première en a même deux, peut-être depuis seulement les temps modernes. La forme des baies de l'étage supérieur est à remarquer; elles sont amorties par un linteau posé sur deux consoles; elles s'ouvrent au fond d'une arcade épaisse en plein cintre, dont l'embrasure est garnie de bancs de pierre. L'escalier qui est parvenu jusqu'ici, reprend dans l'angle nord-ouest, afin de pouvoir donner un accès facile au chemin de ronde qui longe la toiture de la chapelle; il s'élève

Façade occidentale du Palais de Clément VI avec la porte principale.

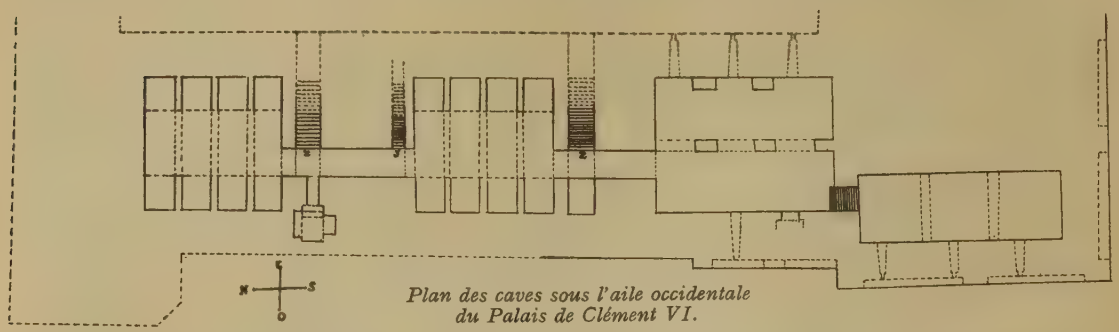

Plan des caves sous l'aile occidentale du Palais de Clément VI.

enfin jusque sur la terrasse en dalles de la tour. Les plus anciennes représentations du Palais montrent qu'il n'existait pas de châtelet au-dessus de cette terrasse, comme au sommet de Trouillas par exemple.

A défaut d'une seconde tour, qui ne passa jamais du projet à l'exécution, bien que l'on en eût ménagé les amorces et la communication avec la chapelle, le pape Innocent VI fit édifier l'énorme arc-boutant sous lequel passe la rue Peyrolerie. L'arc s'appuie contre le deuxième contrefort après la tour de Saint-Laurent, il l'enveloppe même entièrement. D'une masse inélégante, il est grossièrement bâti. Ses constructeurs, n'ayant pas su reconnaître à quel point exact s'exerçait la poussée des nervures, ont fait gros pour faire solide : c'étaient des maladroits.

Palais de Clément VI: voûte du passage de la porte principale.

Si Jean de Loubières renonça à la deuxième tour du sud, il en éleva une autre au nord, au-dessus de salles dans l'aile des Grands Dignitaires qui n'avaient pas été destinées à supporter la charge qu'on leur imposa. Quelle était leur situation primitive ? Quelles sont d'abord les dispositions générales de cette partie du nouveau Palais ? C'est ce qu'il faut établir.

PLANCHE XIII. — *Palais de Clément VI : aile des Grands Dignitaires, façade orientale.*

F. — L'aile occidentale du nouveau Palais : le sous-sol, le rez-de-chaussée.

C'est un long bâtiment rectangulaire, avec en principe un rez-de-chaussée sur caves et un premier étage. Un passage traverse le rez-de-chaussée : c'est la porte des saints Pierre et Paul, celle qui actuellement donne accès de la place (autrefois rue des Champeaux) à la cour d'honneur. A droite et à gauche de ce passage, sont deux grandes salles dites des gardes ; à l'extrémité méridionale, tout contre l'Audience, la salle de la petite Audience ou Audience des lettres contredites. Entre cette pièce et la salle des gardes voisine est l'escalier descendant aux caves ou montant au premier. D'autres escaliers sont au nord et au sud de la porte des saints Pierre et Paul. Le premier étage, avec ses nombreux dégagements et son chemin de ronde sur la façade extérieure, se compose essentiellement, du sud au nord, de la chambre du camérier, d'une autre grande pièce, de la salle des herses dominant le passage, enfin de la chambre du trésorier. Un second étage, au niveau duquel est établie la galerie dite du Conclave, ne comprend d'appartements que dans la partie sud et médiane : au nord, la chambre du trésorier occupe toute la hauteur du bâtiment au-dessus du rez-de-chaussée. A l'angle nord-ouest est appliquée une tour quadrangulaire, dont l'étage principal (le deuxième) communique par des voies plus ou moins directes avec les chemins de ronde sur les façades du nord et de l'ouest. Enfin, la jonction s'opère avec le Palais de Benoît XII, au moyen du bâtiment traversé au rez-de-chaussée par le passage dit de Notre-Dame. Voilà ce qui était prévu ou édifié avant que ne fût conçu le projet de la tour de la Gâche, au-dessus de la chambre du camérier.

Les caves du sous-sol avaient été aménagées pour racheter la différence de niveau

Voûte avec pendentif à l'issue du couloir de la porte principale.

entre la cour du Palais et la rue des Champeaux que borda la façade occidentale. Elles comprennent deux pièces sous les deux salles des gardes, une troisième sous l'Audience des Contradictoires, puis descendent jusque sous la grande Audience. Les deux premières sont d'égales dimensions (10 m. du nord au sud, sur 9 m. 80); elles présentent à l'est et à l'ouest quatre alvéoles profondes voûtées en anse de panier et séparées par de longs piliers. Entre les piliers de l'est et ceux d'en face, sont jetés des arcs doubleaux qui soutiennent une voûte en berceau. Le couloir voûté qui réunit les deux caves, long de 9 m. 75 et large de 2, reçoit l'arrivée de l'escalier, large encore de 2 mètres, venant de la cour d'honneur *(x)*, puis un escalier plus étroit *(y)*, pratiqué dans l'épaisseur du mur au sud du passage des Champeaux. De même, le couloir qui met en communication la deuxième cave avec la troisième sous la petite Audience (il n'a que 7 m. 40 de long), reçoit le deuxième grand escalier venant de la cour *(z)*. En face du premier, dans l'épaisseur du mur occidental, est un trou de latrines; en face du second, il en est un autre, complètement fermé sur le devant. La troisième cave, aussi large que les précédentes (9 m. 80), est longue de 13 mètres; elle est divisée dans sa largeur en deux parties par trois gros doubleaux successifs portés par de larges piliers isolés; chaque partie est couverte d'un berceau surbaissé; la paroi de l'est accuse la base des contreforts de la façade extérieure et se trouve percée de soupiraux (il en existait un aussi à l'ouest, avec un passage menant très probablement à une fosse de latrines). Un escalier de dix degrés sous une voûte rampante descend enfin dans la cave au-dessous de la grande Audience. Cette dernière est longue de 15 mètres (la longueur toujours comptée du nord au sud); mais elle n'est large que de 5. Elle est divisée en trois travées par deux doubleaux, qui soutiennent la voûte en berceau. Trois soupiraux l'aéraient du côté de l'ouest.

Culot de nervures dans la salle au sud du passage des Champeaux.

La porte des saints Pierre et Paul ou des Champeaux, aujourd'hui porte principale du Palais, et le couloir auquel elle donne issue, partagent le rez-de-chaussée de l'aile des Grands Dignitaires en deux parties inégales. Remarquer que l'entrée, au XIV^e^ siècle, n'était pas sur perron comme aujourd'hui. Bien qu'elle fût très probablement de plain-pied avec la rue des Champeaux, il est à peu près certain qu'elle était protégée par un avant-corps, remplacé par d'autres constructions au XV^e^ siècle. La porte est en tiers-point et les voussures multiples de son archivolte retombent sur d'élégantes colonnettes. Son approche était sévèrement défendue par les gardes établis sur le chemin de ronde de la façade, devant les archères sous les grands arcs inférieurs, dans les deux tourelles ou échauguettes qui la dominaient, dans la tour d'angle; puis par ceux qui servaient les mâchicoulis de la bretèche entre les deux tourelles et en arrière de l'arc jeté entre les deux contreforts qui encadraient l'entrée. Elle était ensuite protégée par un autre mâchicoulis intérieur, par la herse, par les vantaux de bois tournant sur leurs gonds. Le passage comprend deux travées voûtées sur croisées d'ogives; il est ensuite clos par le portail à plusieurs voussures qui la sépare de la cour avec vantaux de bois et herse glissant dans des rainures. Après quoi il existe encore une dernière travée très courte, voûtée avec une clef pendante tout-à-fait originale : à cette époque, dans le midi de la France, ce devait être une nouveauté architecturale. Remarquer aussi l'arc extérieur servant de support à cette voûte;

il est en anse de panier et s'appuie sur deux grotesques en guise de consoles.

Au nord du passage est une grande salle dite des gardes, dont le sol est à un niveau plus élevé de 1 mètre 20 environ. C'est un appartement de belles et nobles proportions

Petite Audience ou Audience des Contradictoires.

(17 m. sur 10), avec deux travées inégales, voûtées sur croisées d'ogives; deux grandes fenêtres à meneau central, percées vers l'est (celle du sud descend plus bas que l'autre); une fenêtre au nord, plus petite et rectangulaire; une cheminée à l'ouest, sous un linteau appareillé et en saillie. Il possédait de nombreux dégagements. Nous allons d'ailleurs observer, dans toute l'aile occidentale du nouveau Palais, un luxe extraordinaire de portes et d'escaliers. Notre salle communique donc : 1° au nord-est, avec le réduit où se tenaient les surveillants de la porte Notre-Dame; 2° à l'ouest, à main droite de la cheminée, par une seconde porte en tiers-point, avec l'escalier aménagé dans l'épaisseur du mur de la tour d'angle extérieure; les degrés montent droit, d'abord de l'est à l'ouest, puis du sud au nord; ils arrivent au premier étage de cette tour; 3° au sud, par une troisième porte proche du mur occidental, avec le palier d'un large escalier

droit *(a)*, montant jusqu'au couloir *A*, qui longe à l'est le premier étage de l'aile; 4° près de l'angle sud-est, par une quatrième porte, avec un escalier en vis *(b)*, dont on aura à reparler; 5° enfin, au milieu de la paroi sud, avec un réduit *(c)* voûté en berceau et aménagé sous l'escalier droit *(a)*; là se tenaient, probablement devant des archères, les gardes spécialement chargés de surveiller le passage des Champeaux.

Ce passage possède actuellement au nord une première porte pour l'escalier *a*, une seconde pour le réduit *c;* mais ces ouvertures n'existaient pas au XIVe siècle, elles sont l'œuvre, soit des derniers vice-légats, soit du Génie militaire. La seule qui, de ce côté, soit ancienne, est en tiers-point, près du portail oriental; le seuil en est élevé de 1 m. 20 au-dessus du sol, pour faciliter, en cas de besoin, la rupture des communications; là débouche un escalier *(d)* venant de la salle des herses au premier étage par une volée droite, puis par des degrés tournants.

Ce n'est pas tout. En arrivant dans la cour d'honneur, on trouve, à gauche, une large porte en tiers-point, qui clôt le palier de l'escalier *x* montant de la cave; au nord de ce palier, un petit couloir, que ferme une porte amortie par un linteau sur corbeaux, conduit à la vis *b*. C'était la voie primitive qui permettait d'aller de la cour à la partie septentrionale du premier et au second étage des Grands Dignitaires; le milieu en fut peu après traversé par le couloir *A*, établi après coup.

Au sud du passage des Champeaux est une autre magnifique salle, plus petite que la précédente (10 m. 25 sur 9 m. 75). Sa destination ancienne n'est pas encore connue; si nous lui donnons provisoirement le nom de salle des gardes, ce n'est pas pour préjuger la solution que l'avenir réserve peut-être. Quoi qu'il en soit, comme la salle des gardes du nord, elle possède deux travées voûtées de même; mais les consoles recevant les retombées des nervures sont ici plus soignées. Même cheminée à l'ouest, mêmes grandes fenêtres à l'est avec meneau central; des bancs sont réservés dans l'embrasure pour les surveillants de la cour. A l'ouest, haut placées, deux baies rectangulaires d'aération sont très largement ébrasées sous un arc en anse de panier. Cette salle, dont la porte actuelle sur le passage est moderne, présente, dans l'angle nord-est, une seconde porte donnant accès à l'escalier *y*, qui descend droit à la cave dans l'épaisseur des murs, et à la vis *(e)* qui, à l'intérieur du mur de façade sur la cour, monte au premier étage de même que l'autre vis *b;* comme elle, elle a été coupée par l'établissement de la galerie *A*. Une troisième porte au sud (c'était jadis la principale, celle qui permettait d'entrer ici) établit des relations directes entre la salle des gardes et l'escalier principal *(f)*, qui menait de la cour à l'appartement du camérier; une quatrième, du même côté, ouvre sur une petite salle aménagée à l'ouest de la cage de cet escalier. Voûtée sur croisées d'ogives, elle est éclairée par une baie rectangulaire.

Culot de nervures dans la petite Audience.

L'escalier *f*, dont il vient d'être question, a sa porte sur la cour amortie en anse de panier. Il ne s'engage pas directement; le constructeur a dû contourner au sud les degrés *z*, qui, juste en face de cette baie, descendent à la cave; il a donc pratiqué un couloir, fermé par une porte et couvert par un berceau en tiers-point; le départ de l'escalier a lieu au retour du couloir vers l'est. On le retrouvera au premier étage; il y arrive en plusieurs volées éclairées du côté de l'est. Avant d'y parvenir, il passe au-devant d'une chambre en entresol, où les gardes

PLANCHE XIV. — *Palais de Clément VI: porte principale dite des Champeaux.*

exerçaient une surveillance constante sur les allées et venues dans cette partie du Palais. Cette loge a fait l'objet d'une restauration récente. Les témoins retrouvés ont donné le droit de la couvrir d'une voûte sur croisée d'ogives. A gauche de la porte en tiers-point donnant sur l'escalier, elle présente une large baie quadrangulaire, devant laquelle se tenaient les gens de service. Au-dessus, une autre plus étroite, était jadis garnie de barreaux de fer. En face, existent une cheminée et une fenêtre donnant sur l'ouest, avec embrasure garnie de banc.

La salle de l'Audience des lettres contredites occupe tout le reste du rez-de-chaussée jusqu'à la grande Audience. Elle est d'un caractère aussi architectural que les deux autres pièces très vastes qui viennent d'être décrites. Longue de 14 m. 80, large de 9 m. 25, elle est divisée en deux travées. La première au nord, voûtée sur croisée d'ogives ordinaire, est plus étroite; le dallage de son sol est de trois marches plus élevé que celui de la seconde; c'était assurément pour permettre aux juges, siègeant ici, de dominer l'assistance. La deuxième travée possède une voûte sexpartite : c'est la seule de ce genre qui existe dans le Palais. Un pareil système était, du reste, fort rare dans la région. La porte principale d'entrée est au milieu de la salle, à l'est, et s'ouvre sous le vestibule de l'Audience. Elle est pratiquée dans la partie inférieure d'une embrasure presque aussi haute et large que celle des grandes fenêtres. Aussi a-t-on pu supposer qu'il n'existait là d'abord qu'une fenêtre. A gauche de la porte, quand on la regarde de l'intérieur, une fenêtre à meneau avec appui à ressauts et bancs, est semblable à celles de la salle des gardes voisine; à droite, une autre baie, grande et large, avec meneau central, s'ouvre au fond d'une embrasure rectangulaire voûtée sur croisée d'ogives. Si un caractère particulier a été donné à cette embrasure, c'est à cause de sa destination; elle reçut un autel : les cavités, pratiquées au nord et au sud pour contenir les objets du culte, l'indiquent suffisamment.

La petite Audience a une large porte en tiers-point, au sud, sur la grande Audience; une autre, plus étroite, au nord, sur le couloir de l'escalier *f*. Du côté de l'ouest, elle possède quatre ouvertures : d'abord, contre la paroi méridionale, un large passage à travers la muraille; il aboutit, après une descente de six degrés, à une petite plate-forme voûtée en berceau légèrement rampant et sur laquelle pouvaient tourner les vantaux d'une porte, car il se termine par une baie en tiers-point visible sur la façade occidentale à plus de deux mètres au-dessus du sol actuel (qui a été abaissé). Servit-elle au XIV^e^ siècle pour livrer accès au Palais? Fut-elle construite après coup, à la place de la grande fenêtre qu'on avait dû murer en 1355? On ne sait. Au-dessus de ce passage, qui montre des traces de reprise dans sa voûte, est une fenêtre d'aération à large ébrasement. Plus au nord, une porte en tiers-point donne accès à une petite pièce aménagée dans l'épaisseur de la muraille; voûtée en berceau brisé, elle est éclairée par une étroite fenêtre. La petite travée exiguë de l'Audience des Contradictoires possède enfin à l'ouest une grande fenêtre avec meneau central, semblable à celle de l'est; l'appui en est garni d'abord de six degrés montant de l'est à l'ouest, puis de quatre autres, perpendiculaires aux premiers; cet escalier traverse donc le tableau méridional de l'embrasure et conduit à une nouvelle petite salle édifiée en entresol, au-dessus de celle qui vient d'être signalée dans l'épaisseur du mur au rez-de-chaussée; elle est voûtée éclairée de même. Ses dimensions sont de 3 m. 33 de long sur une largeur de 1 m. 75. Jean de Lombières ne prévoyait certainement pas la construction d'une tour au-dessus de ses murs lorsqu'il en évidait ainsi l'intérieur. Ces deux pièces superposées, réclamées sans doute par la destination de la salle voisine, doivent encore être signalées comme une singularité intéressante.

G. — L'aile occidentale *(suite)* : le premier étage.

L'aile occidentale du nouveau Palais présente partout des particularités. Elles se vérifient aussi bien au premier étage qu'au rez-de-chaussée. Ce premier est desservi par le couloir *A*, aménagé dans l'épaisseur du mur : il en a déjà été plusieurs fois question. Il a fait, pensons-nous, l'objet d'un remaniement opéré en 1356 et 1360. Il commence dans l'angle nord-ouest du vestibule de la chapelle clémentine, longe toute la façade sur la cour, s'éclaire de ce côté par une succession de baies rectangulaires et aboutit au chemin de ronde inférieur sur la façade septentrionale. Il est bien évident qu'un constructeur, quelque maladroit qu'on le suppose, ne lui aurait jamais donné un tracé aussi irrégulier, s'il avait dû se conformer à un plan primitivement établi. Irrégulier ce passage l'est de toutes les façons, dans sa largeur, dans sa hauteur, dans le niveau de son sol et dans ses divers systèmes de voûtes (tous les genres, sauf les croisées d'ogives). Il a très vraisemblablement utilisé les dégagements qui préexistaient, par exemple le palier du grand escalier *f*; il a même coupé les vis *e* et *b*. Lorsqu'on vient du vestibule de la chapelle et que l'on veut gagner l'extrémité nord de l'aile des Dignitaires, on marche d'abord de plain pied, puis l'on descend quelques degrés, on en remonte d'autres, on passe devant une plus grande baie à meneau central (au-dessus du portail du rez-de-chaussée), qui se trouvait tout d'abord dans la chambre des herses (la voûte de son embrasure sert de voûte au couloir); après avoir coupé la vis de l'escalier *b*, on arrive dans la partie la plus étroite en gravissant dix degrés; au fond, une deuxième montée de dix marches fait parvenir au palier extrême. Comme on le voit, rien n'est d'aspect plus baroque.

La première porte qui s'ouvre à l'ouest dans le couloir *A* est celle de la chambre du camérier. Le niveau de cette pièce est élevé à peu près d'un mètre au-dessus de ceux du couloir et de la chapelle. De belles dimensions (14 mètres sur 10 environ), elle se compose de deux travées inégales, voûtées sur croisées d'ogives; la plus étroite est au nord, tout comme dans la petite Audience au-dessous. Dans chacune des travées s'ouvre à l'ouest une fenêtre : celle qui est plus au sud est la seule avec croisillon de pierre et bancs pour la surveillance dans sa large embrasure. Depuis le XVI^e^ siècle au moins jusqu'au XIX^e^, elle donna sur une loge bâtie contre la façade entre le grand contrefort de la tour de la Gâche et l'avancée de la grande chapelle, loge ouverte par une arcade en tiers-point et une petite baie rectangulaire. La seconde fenêtre,

Cheminée dans la pièce du premier étage entre la chambre du camérier et la salle des herses.

placée plus haut que la première, est plus étroite, avec appui fortement incliné, servait surtout pour l'aération. Il existait deux cheminées, l'une au nord, l'autre au sud; enfin des cloisons intermédiaires. La retombée des nervures de la voûte s'effectuait jadis sur des consoles sculptées, qu'il fallut remplacer au XVII^e siècle par des pilastres plus solides; leur poussée, au centre de la paroi occidentale, est contrebutée au dehors par le gros contrefort qui dut être appliqué en 1356, afin d'empêcher l'effondrement de la tour de la Gâche : car on se rappelle que la surélévation de la chambre du camérier en tour n'avait pas été prévue à l'origine, que les murs, trop faibles pour supporter le poids énorme qu'on leur imposa, eurent à être consolidés, qu'il fallut en particulier bloquer complètement une galerie existant le long de cette chambre, dans l'épaisseur des parois. Cette galerie n'était certainement pas sur l'emplacement du

Extrémité méridion de la galerie dite du Conclave.

couloir *A*, achevé de construire en 1360; elle se trouvait à l'ouest; on en a reconnu une partie.

La chambre du camérier ne manque pas, dans son état actuel, de communications avec les pièces voisines : on a déjà signalé la porte au-dessus du couloir *A*, elle en a une autre au sud, du côté de la chapelle clémentine. La principale est au nord et donne sur un vestibule voûté d'ogives : c'est le palier de l'escalier *f*. Enfin, dans l'angle nord-ouest, une dernière, plus petite, en tiers-point, ouvre sur la galerie *(B)*, qui mène dans l'épaisseur du mur jusqu'à la salle des herses. Elle devait primitivement se prolonger vers le sud, au-delà de la porte du camérier, jusqu'à des Latrines; mais il a déjà été dit que ce couloir fut fermé. La galerie *B* est très irrégulière aussi de niveau et de voûte : elle monte d'abord, puis descend beaucoup plus et débouche enfin dans le tableau méridional de l'embrasure de la fenêtre en la salle des herses. Les gardes qui empruntaient cette voie, avaient accès non seulement dans la chambre du camérier, mais encore dans les deux appartements intermédiaires; ils pouvaient aussi lancer des traits par les archères, visibles du dehors au-dessus du grand arc de la façade, le plus proche du portail; enfin, il leur était loisible d'arriver par des ouvertures latérales au chemin de ronde sur la façade.

Escalier montant contre la tour de la Gâche à la terrasse surmontant le grand Promenoir.

La première pièce au nord de la chambre du camérier était aménagée entre la cage d'escalier et la façade de l'ouest. Elle était au-dessus du petit appartement voûté sur croisée d'ogives au sud de la salle des gardes et du poste de surveillance établi à l'entresol. Elle ne fut pas voûtée. On serait tenté de reconnaître ici la chapelle du camérier; mais il est infiniment plus vraisemblable qu'elle servit encore de chambre aux gardes du Palais. Son unique porte en tiers-point ouvrait en effet sur la galerie *B*, en face du passage conduisant au chemin de ronde extérieur; elle possédait une cheminée dans sa paroi septentrionale et s'éclairait ou s'aérait du côté de l'ouest, au-dessus de la galerie *B*, par une petite fenêtre rectangulaire suffisamment ébrasée.

Le vestibule ou palier de l'escalier *f*, qui permet d'entrer dans la chambre du camérier, dessert également une grande pièce fort élevée, non voûtée. Elle est au-dessus

de la salle méridionale des gardes et en reproduit les dimensions : 10 m. 30 sur 9 m. 80. La charpente est établie d'après le même système que celle des appartements de Benoît XII : ici Jean de Loubières a commencé à suivre les exemples donnés par ses prédécesseurs. Étant donnée pareille hauteur, on serait amené à supposer l'appartement partagé en deux étages par un plancher intermédiaire. Cette hypothèse séduirait d'autant plus qu'on trouverait le moyen de loger la chapelle de l'évêque d'Avignon et une chambre, signalées en 1370, qu'on est embarrassé de placer. Nous n'osons cependant la présenter, même sous forme dubitative : on ne voit pas en effet les traces ni de ce plancher, ni des fenêtres qu'il aurait fallu percer pour donner de la lumière à l'étage supérieur. La chambre s'aère et s'éclaire au-dessus du chemin de ronde à l'ouest au moyen d'une petite, puis d'une grande fenêtre à meneau central ; elle se chauffait, grâce à une cheminée dans sa paroi du nord. Nous en reproduisons l'aspect *page 158*, avec les vantaux qui lui ont été restitués. La pièce a de nombreux dégagements, outre sa porte principale d'entrée ; à l'est, une baie amortie par un linteau sur corbeaux, donne sur un escalier *(h)*, montant du nord au sud dans l'épaisseur de la muraille. Ces degrés sont la suite de la vis *(e)* montant de la garde des salles inférieures ; ils mettent notre chambre en relation soit avec le couloir *A*, soit avec la galerie dite du Conclave *(C)* au second étage. Une troisième porte semblable, au nord, près de l'angle ouest, permet d'arriver à un autre escalier en vis *(i)*, qui monte à la chambre au-dessus de la salle des herses, puis à la terrasse du sommet. Une quatrième, toute voisine, est la voie directe vers le chemin de ronde sur la façade. Enfin, une cinquième, en l'angle sud-ouest, ouvre sur la galerie *B*.

La salle des herses domine le passage des Champeaux. Elle est à un niveau bien inférieur à celui des chambres voisines. La fenêtre à meneau qui l'éclaire à l'ouest, avec bancs dans l'embrasure, est en effet au-dessous du chemin de ronde de la façade au lieu d'être au-dessus. On a déjà dit qu'à l'origine la pièce prenait aussi jour sur la cour, grâce à la fenêtre dominant le portail intérieur. Plus tard, le couloir *A* l'en sépara. De ce couloir lui-même, il fallut descendre quelques degrés pour arriver ici. Comme le passage du rez-de-chaussée, la salle est voûtée sur croisées d'ogives en deux travées (celle de l'est plus courte) ; mais elle possède une annexe ; la travée occidentale est flanquée au nord sur toute sa longueur d'une autre travée, voûtée de même, qui est établie au-dessus du palier inférieur de l'escalier *a*, entre le passage et la salle des gardes septentrionale. Une cloison devait la séparer de la salle des herses proprement dite. C'est là qu'on serait disposé à placer la chambre des notaires du trésorier, signalée dans les documents de 1355, comme étant au-dessus de la première porte du Palais neuf. Cependant, en 1370, des cloisons de plâtre furent bâties dans les trois chambres des notaires « au-dessus de la grande porte ». Doit-on croire qu'ils avaient fini par occuper la salle des herses elle-même? Ce serait excessif. Car cette salle était admirablement disposée, soit pour la défense du passage au-dessous, soit pour la facilité des communications avec les autres appartements. On a déjà marqué la galerie *B*, qui, percée dans l'embrasure de sa fenêtre occidentale, va jusqu'à la chambre du camérier. Une autre *(D)* part de l'angle nord-ouest de la chambre des notaires, en face d'une petite baie rectangulaire qui l'éclaire, donne accès à des latrines à main gauche, se prolonge vers le nord à l'intérieur du mur et débouche au premier étage de la tour d'angle.

A l'est de la travée annexe constituant la chambre des notaires arrive l'escalier *d*, montant directement du passage des Champeaux jusqu'ici ; là commence aussi le départ des degrés allant à un autre escalier *(j)*, logé entre cette travée et le couloir oriental *A*. Quelques détails sont ici nécessaires, car la complication est assez grande. L'ancienne vis *b* et par suite le couloir *A* qui la coupe à la hauteur du premier étage, se trouvent en relation avec l'escalier *a*, puis, un peu plus au sud, avec un palier flanquant au nord

la travée orientale de la salle des herses. Le palier possède d'ailleurs une porte ouvrant sur cette salle; en face, il a une baie qui permettait de surveiller l'escalier *a*. Au fond, à l'ouest, il ouvre au sommet des degrés descendant à la chambre des notaires; au nord, s'amorce l'escalier *j*, montant dans la chambre du trésorier.

Cette chambre est une immense salle, que divisaient certainement des cloisons au XIVe siècle. Correspondant à la salle des gardes septentrionale du bas, elle en présente à peu de chose près les mêmes dimensions de surface. Elle est très haute; un plafond en charpente la recouvre. Elle est aussi de plain pied avec le palier supérieur du couloir *A*, qui y donne accès en se coudant dans l'angle nord-est. Elle communique encore par un escalier en bois, établi contre sa paroi méridionale, avec la galerie du Conclave *C*. Enfin, nous savons que les degrés de l'escalier *j* la mettent en relation, soit avec la chambre des notaires, soit avec le couloir *A* dans sa partie basse et l'escalier *a*. Une dernière porte, pratiquée dans l'angle nord-ouest, fait passer au moyen d'un couloir coudé dans le deuxième étage de la tour d'angle. Possédant une cheminée dans sa paroi d'ouest, elle est éclairée du même côté par une grande fenêtre à meneau et avec bancs dans l'embrasure; au nord, par deux fenêtres semblables, surmontant un appui à ressauts.

H. — L'aile occidentale *(suite)* : second étage, partie supérieure de la tour de la Gache.

Avant de décrire la tour d'angle qui vient d'être nommée, il est nécessaire de passer au second étage de l'aile des Dignitaires. Il ne comprend que très peu d'appartements, car plusieurs de ceux du premier étage (les deux grands qui encadrent au nord et au sud la salle des herses) s'élèvent jusque sous la terrasse. Il est desservi sur toute sa longueur par la galerie *C*, dite du Conclave, qui met le grand Promenoir en relations directes avec l'extrémité opposée de l'aile occidentale et avec le vieux Palais de Benoît XII, appartement des Hôtes, aile du Conclave. Mais le grand Promenoir est à un niveau bien plus élevé que l'aile du Conclave : la galerie est donc munie, dans sa partie sud, d'un escalier de 26 marches. Le palier du haut est sous une voûte en tiers-point, mais le couloir lui-même est voûté sur croisées d'ogives et comporte 17 travées d'aspect élégant, éclairées de deux en deux sur la cour par des baies rectangulaires avec une archivolte extérieure moulurée. Dans sa partie nord, il change de caractère; deux portes le ferment, entre lesquelles le passage se rétrécit et se couvre d'un berceau brisé; après quoi, il continue jusque sur la façade du nord, où il aboutit à une nouvelle porte qui le sépare du chemin de ronde supérieur.

La première travée méridionale sur croisées d'ogives communique, par sept degrés ascendants, avec la salle aménagée au-dessus de la chambre du camérier. Lorsque cet appartement fut construit, le projet de la tour de la Gâche était passé dans le domaine de la réalisation. Jean de Loubières donna donc aux parois latérales de ce second étage une épaisseur que n'avaient pas connue les salles du dessous : il l'exagéra même, ce qui occasionna l'écrasement des matériaux et la production de lézardes. La charge était trop forte; malgré toutes les précautions que nous avons déjà fait connaître, elle créait un danger permanent. Le constructeur aurait pu alléger le poids des murs en ne couvrant sa nouvelle salle que d'une charpente. Il joua jusqu'au bout la difficulté et établit en deux travées inégales une voûte sur croisées d'ogives comme dans les étages inférieurs. Il lui donna du côté de l'ouest le même éclairage qu'à la chambre du camérier, et logea la gaine d'une cheminée dans l'épaisseur du mur méridional. Il ouvrit des portes non seulement sur la galerie *C*, mais encore sur le grand Promenoir (c'est la baie très joliment moulurée qui a déjà été signalée et sera reproduite page 177;

Tour d'angle sur la façade occidentale du Palais de Clément VI.

elle dominait quelques degrés d'escalier sans doute en bois) ; une dernière, amortie en anse de panier, permit de monter sur la terrasse voisine, couvrant l'aile des Grands Dignitaires.

La tour de la Gâche comprenait un dernier étage, auquel on devait monter par un escalier à l'intérieur des murs. Le dessin du P. Martellange, reproduit en planche hors texte (nº V), l'indique encore fort bien avec son couronnement de toiture à quatre pans en arrière du crénelage. Elle avait vue par des fenêtres rectangulaires peut-être vers l'est, mais assurément vers le sud et le couchant. Était-elle voûtée?

Porte Notre-Dame vue du vestibule de l'Audience.

Probablement non, car le contrefort appliqué au milieu de la façade occidentale de la tour s'arrêtait à sa base, avec un autre qu'on avait ajouté à l'angle sud-ouest.

Une porte dans la quatrième travée de la galerie du Conclave dessert une chambre aménagée au-dessus de la cage de l'escalier *f* et de l'appartement en arrière. Elle est couverte d'une charpente, montre à l'est un foyer de cheminée et à l'ouest deux grandes fenêtres modernes; primitivement, elles étaient certainement de plus petites dimensions. Sous l'angle nord-est de cette chambre, une sorte de soupirail, partagé en son milieu par un meneau et doté d'un appui extrêmement incliné, jetait un peu de lumière de la galerie *C* dans le vestibule de l'escalier *f* au premier étage. Plus loin, dans la septième travée de la galerie, aboutissent les degrés de l'escalier *h*, qui montent à l'intérieur du mur.

Enfin, la dixième travée donne dans la chambre au-dessus de la salle des herses du premier étage. C'était, en 1370, la pièce habitée par un cubiculaire du pape, Bernard de Saint-Étienne. Couverte d'une charpente, elle a au couchant une magnifique fenêtre à meneau central et avec bancs de pierre latéraux comme les plus belles du premier étage. Jadis, cette baie s'ouvrait entre les deux tourelles de la façade qui l'encadraient; au devant, existait la toiture de la bretêche réunissant les deux tourelles, couverture qui fut payée précisément en cette même année 1370. La chambre a plusieurs dégagements ; dans l'embrasure nord de sa fenêtre un escalier dans l'intérieur du mur conduit à la terrasse du haut; on y arrive aussi et à l'étage inférieur par l'escalier en vis *i*, dont la porte est dans l'angle sud-ouest; enfin, à l'est, une seconde porte, non loin de la première, donne encore sur la onzième travée de la galerie *C*. Dans son embrasure aboutissent les derniers degrés de la vis *b* montant du rez-de-chaussée.

Dans la treizième travée de la galerie, une porte en tiers-point sous une petite baie rectangulaire donne au-dessus de l'escalier de bois, qui descend contre la paroi méridionale de la chambre du trésorier. Au bout de la galerie, avant son débouché sur la façade du nord, une autre porte en tiers-point domine de même façon la chambre dont il vient d'être parlé. Presque en face se greffe un autre couloir *E*, de facture

PLANCHE XV.— *Raccord du nouveau Palais à celui de Benoît XII : aile des Grands Dignitaires, porte Notre-Dame, tourelle du Cardinal blanc (avec au-devant fragment de l'ancien rempart).*

moderne, qui longe, de l'ouest à l'est, la façade septentrionale et qui a été installé aux dépens de la chambre au-dessus du portail Notre-Dame.

Toute l'aile occidentale du nouveau Palais, sauf naturellement la tour de la Gâche, était couverte de terrasses; nous l'avons déjà dit plusieurs fois. Elle était munie à l'ouest, au nord et à l'est, d'un parapet crénelé. A l'angle sud-est, un escalier monte sous voûte contre la paroi de la tour de la Gâche jusque sur la terrasse du grand Promenoir *(voir page 160)*. C'est le complément du système si ample des dégagements imaginés de ce côté du Palais.

I. — La tour d'angle.

La tour rectangulaire, qui fut accolée contre la façade occidentale à son extrémité nord, est une des moins élevées ; la terrasse qui la couvre continue celle des Grands Dignitaires. Extérieurement, elle forme saillie du côté de l'ouest; au nord, elle ne fait

Salle des herses au-dessus de la porte Notre-Dame.

que continuer le chevet de la chambre du trésorier et de la salle inférieure. Sa base est talutée comme tout le rez-de-chaussée des bâtiments qu'elle flanque. Elle présente sur ses faces ouest et nord un grand arc dissimulant les mâchicoulis. L'angle sud-ouest est rabattu; celui du nord-ouest, supporte en tas de charge une tourelle hexagonale ou échauguette, semblable aux deux qui s'élevaient jadis au-dessus du portail des Champeaux. Elle ne fut jamais cependant coiffée d'une flèche; au-dessus, était à découvert un poste de surveillance.

Son rez-de-chaussée, où l'on entrait par la salle des gardes voisine, se compose d'une pièce presque carrée (4 m. 50 sur 5). Elle laisse une très grande épaisseur au mur méridional (5 m.); c'est à cause de la présence d'une fosse de latrines, à laquelle un couloir de 2 m. 50, sous une voûte en berceau rampant, permet d'arriver. Les dispositions prises pour l'établissement du berceau qui couvre ce rez-de-chaussée sont assez ingénieuses, en ce sens qu'elles réservent au nord et au sud, des cheminées d'aération. Les parois ont d'ailleurs été très remaniées: elles présentent la trace de plusieurs ouvertures, outre la porte vers l'est et une baie d'éclairage à l'ouest.

Un premier étage est constitué par une salle voûtée sur croisées d'ogives, avec clef aux armes de Clément VI. On y arrive, soit par le couloir *D* venant de la chambre des notaires, soit par l'escalier montant du rez-de-chaussée (salle des gardes septentrionale). Elle n'a que des petites fenêtres : une, longue et étroite au nord, avec appui divisé en trois paliers inclinés; l'autre, à l'ouest, par dessus l'escalier cité précédemment. La cheminée a son foyer divisé en deux parties par une cloison intermédiaire; un des côtés sert pour l'aération du rez-de-chaussée.

Au-dessus, il n'existe qu'une pièce voûtée de la même façon. C'est le deuxième étage, de plain pied avec la grande chambre du trésorier. On sait qu'une communication par un couloir coudé est établie entre les deux appartements. Cette seconde salle est également en relations directes avec le chemin de ronde sur la façade ouest du Palais; elle le rejoint à travers sa paroi méridionale par un deuxième couloir voûté en quart de cercle. Elle a une troisième porte dans l'angle sud-ouest; là est un troisième chemin, aménagé sur la façade occidentale de la tour; il traverse l'embrasure de la grande arcade en plein cintre ouverte de ce côté et très nettement marquée sur l'illustration de la page 163; il aboutit ensuite dans l'échauguette. Sous la même grande arcade prend jour la fenêtre rectangulaire, avec banc contre le jambage nord, qui éclaire la salle. Avant de pénétrer dans l'échauguette, nous signalerons la complication extrême des percées faites dans la paroi sud, pour établir des latrines dans deux réduits, avec d'étroites fenêtres rectangulaires.

L'échauguette, polygonale au dehors, est ronde intérieurement. Des planchers de bois, portant sur des impostes en encorbellement, la divisaient en trois salles superposées; dans chacune se tenaient des gardes, qui, par les archères, défendaient l'approche du Palais. Celle du bas ouvre encore sur le chemin de ronde inférieur longeant la façade nord du nouveau Palais et desservi à son extrémité par le couloir *A*. Il est aujourd'hui à découvert; jadis il était fermé et plafonné de dalles formant le sol du chemin supérieur. Ce dernier, protégé sans doute par un simple parapet, passait au devant des fenêtres du trésorier et permettait aux gardes du Palais d'aller de la galerie *C* (extrémité septentrionale) au deuxième étage de l'échauguette; de là ils empruntaient un autre passage dans l'épaisseur des murs de la tour, trouvaient de nouvelles latrines au-dessus de celles de l'étage inférieur et montaient enfin sur la terrasse du haut. L'échauguette et la tour contribuaient donc d'une façon efficace à la défense de l'habitation pontificale.

J. — Porte Notre-Dame; jonction avec l'aile du Conclave.

Pour achever le tour du Palais de Clément VI, il ne reste plus que la porte Notre-Dame et les salles qui la surmontent. Cette construction est simplement appliquée contre le Palais de Benoît XII, comme la porte de la rue Peyrolerie et les bâtiments du dessus le sont contre l'ancien rempart et la tour de la Garde-robe.

Le passage a une pente extrêmement inclinée : la différence de niveau entre la

rue extérieure et la cour d'honneur n'est pas moindre de trois mètres. Le portail du dehors consiste en une baie profonde avec archivolte moulurée en tiers-point; il était défendu par un mâchicoulis, fermé par une herse, puis par des vantaux de bois. Le passage lui-même est divisé en deux travées inégales, la première couverte d'une voûte en berceau surbaissé, la seconde d'une voûte sur croisées d'ogives. Il s'ouvre du côté de la cour sous un arc simple en plein cintre; ici la protection est assurée, comme au-dessus des portails de la Peyrolerie, par des mâchicoulis entre les corbeaux soutenant l'avancée du mur.

Porte Notre-Dame.

Cen'étaitpas tout: un poste de surveillance avait été établi à l'ouest, dans un réduit coudé à angle droit, assez compliqué, ouvert sur la cour par une porte en tiers-point. Pour y arriver, au début du XIXe siècle, il fallait gravir un escalier; sur le même palier du haut aboutissaient à l'ouest les degrés dont avait été munie la fenêtre de la salle voisine des gardes, à l'est d'autres degrés venant du passage Notre-Dame. En arrière de la porte, une voûte étroite en anse de panier soutient un autre petit poste particulier, aménagé auprès d'une fenêtre rectangulaire, sous une seconde voûte en quart de cercle. Dans le bas, à côté de l'entrée, est à l'ouest une seconde porte pour l'escalier de la salle des herses *(k)*. Une voûte rampante en anse de panier, montant du sud au nord couvre le poste principal; la paroi qui le sépare du passage présente une fenêtre rectangulaire ébrasée obliquement. La seconde partie du réduit descend, de l'est à l'ouest, vers la porte au fond de la grande salle des gardes.

Au-dessus du passage est naturellement la salle de la herse. Voûtée sur croisée d'ogives, elle possède au nord et au sud des murs très épais. Dans celui du nord a été aménagé, en arrière d'un arc très large et très surbaissé, un palier ou loge, voûté en anse de panier, où se tenaient les gardes surveillant l'extérieur par une baie aujourd'hui agrandie ; là ils se trouvaient à côté des archères et manœuvraient derrière eux la herse. A l'ouest du palier débouche l'escalier *k*, qui monte en deux volées dans l'épaisseur des murs, sous des voûtes de différents modèles (dalles, tiers-point horizontal, berceau rampant). Au sud, quelques degrés permettent de s'élever sur une petite plate-forme au-devant de la fenêtre; là débouchent deux très étroits couloirs voûtés en tiers-point, où stationnaient devant des archères les défenseurs du Palais. Celui de l'est avait au fond une ouverture sur la cour. La salle des herses a enfin, dans l'angle

sud-ouest, une porte amortie par un linteau sous un arc de décharge qui donne sur le couloir *A*.

Au-dessus, comme deuxième étage, était une autre salle voûtée sur croisées d'ogives en deux travées; le Génie militaire l'a partagée dans sa hauteur et en a modifié le caractère. On y arrivait par la galerie du Conclave. Elle avait sur la cour deux fenêtres sous une archivolte en tiers-point; la plus large, qui était le plus à l'est, était divisée en deux formes par un meneau central.

Clef de voûte en la salle de Théologie.

K. — Caractères particuliers du nouveau Palais. — La sculpture.

Tel était le Palais conçu et exécuté sur les ordres de Clément VI par Jean de Loubières, achevé et perfectionné sous le pontificat d'Innocent VI. Sa construction prête à des critiques qu'on n'a pas manqué d'adresser à l'architecte. La grande chapelle est un merveilleux morceau et l'on comprend que Clément VI en ait été fier; malheureusement, Jean de Loubières fut extrêmement maladroit dans les procédés qu'il adopta pour assurer la stabilité de sa couverture : la voûte qu'il établit contre son flanc septentrional, au-dessus du grand Promenoir, poussait dans le vide une paroi qui n'était consolidée au dehors par rien; il arriva un moment où il fallut la démolir. La tour de la Gâche qu'il éleva plus tard, au-dessus d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage qui n'étaient pas faits pour la porter, fut montée trop haut; malgré tous les remèdes préventifs, elle écrasa sa base et dut être abaissée au XVII^e^ siècle. Si encore ses constructeurs l'avait allégée par des charpentes! Enfin, le portail de la chapelle fut si mal placé qu'il faillit lui aussi se rompre sous le poids dont ses jambages furent chargés. On peut reprocher encore la façon grossière dont fut appliqué l'énorme arc-boutant au-dessus de la rue Peyrolerie, l'imprudence commise en ouvrant les fenêtres de l'Audience trop à portée des passants (il fallut, comme on le sait, les aveugler en partie), l'insuffisance primitive des dégagements simples et rapides dans l'aile occidentale au premier étage, ce qui nécessita après coup l'aménagement si bizarre du couloir *A*, etc.

Culot en la sacristie au nord de la chapelle clémentine.

Culot de nervures au vestibule de l'Audience.

Jean de Loubières était un architecte d'une science insuffisante pour sa hardiesse, pour sa témérité

Culot de nervure, vestibule de l'Audience.

Culot de nervure, vestibule de l'Audience.

Culot de nervure, grande Audience.

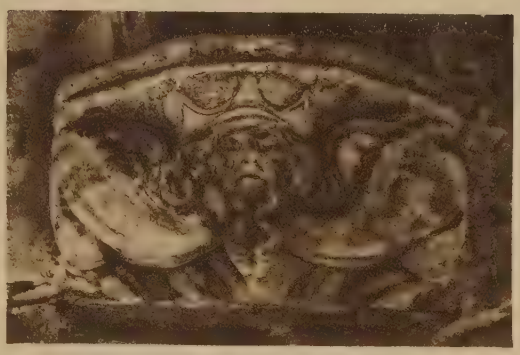

Culot de nervure, grande Audience.

Culot de nervure, grande Audience.

Culot de nervure, grande Audience.

Culot de nervure, grande Audience.

Culot de nervure, grande Audience.

même. Devons-nous encore en donner des preuves? Nous n'en citerons que deux : la construction d'un double mur au-dessus de la voûte couvrant la salle de la herse par dessus le passage de la Peyrolerie; la montée des murs de façade portant sur les consoles de mâchicoulis au-dessus des portails Peyrolerie et Notre-Dame, deux opérations hasardeuses, qui nécessitèrent pour la première l'addition d'un arc supplémentaire, pour la seconde l'établissement d'étais. Il n'épargna pas les moyens empiriques pour éviter des désastres : il imagina des formes extrêmement trapues pour ses doubleaux dans les étages inférieurs, il ne crut jamais assez donner d'épaisseur à ses murs, il noya des tirants dans le cerveau de ses voûtes. Ses prédécesseurs, il est vrai, lui avaient montré la voie : il ne se trouva jamais au Palais d'Avignon d'architecte formé aux méthodes de l'Ile-de-France ou de la Champagne, calculant si bien la force de ses colonnes, piliers, contreforts et arcs-boutants, qu'il pouvait alléger considérablement ses murs, y percer de grandes ouvertures. Tout en maintenant le caractère de forteresse au monument, il aurait été, croyons-nous, facile d'employer beaucoup moins de matériaux.

Culot en la salle des gardes méridionale.

Le nouveau Palais est remarquable par les facilités qu'il procurait à ses défenseurs. Trois portes donnaient accès à la nouvelle cour intérieure, mais elles furent formidablement défendues, surtout la principale, celle des Champeaux. Les gardes pouvaient gagner facilement et rapidement toutes les parties menacées : les voies d'accès et de dégagement étaient nombreuses : chemins de ronde au sommet des bâtiments et en arrière de leurs créneaux, chemin de ronde sur la façade de l'ouest, couvert en grande partie d'un toit en appentis et traversant la bretèche entre les tourelles; deux autres chemins analogues sur la façade du nord, galeries creusées dans l'intérieur des murs ou réservées à côté des appartements, escaliers fréquents, larges ou étroits, droits ou tournants (les escaliers en vis ne furent construits on le sait déjà, qu'après Benoît XII). Clément VI fit même servir à sa protection ce qui pourrait être considéré aujourd'hui comme des agréments d'architecture, telles les échauguettes et la bretèche au-dessus du portail des Champeaux, l'échauguette sur la tour d'angle.

Culot en la salle des gardes méridionale.

Il ne croyait cependant pas avoir à redouter autant que son prédécesseur les attaques venant du dehors : il négligea de s'enfermer dans des remparts aussi puissants que ceux de Benoît XII. S'il entoura le nouveau verger créé auprès de l'ancien, il ne construisit qu'une muraille, solide certes, mais sans excès; il ne la surmonta pas d'une galerie fermée.

Dès l'abord, il estima suffisantes pour sa sûreté les tours du vieux Palais, surtout quand il eut élevé celle de la Garderobe (qui annihilait en partie celle de la Trésorerie) et la cuisine, quand il eut aussi achevé Trouillas. Ce n'est que par un perfectionnement de plan que la tour d'angle fut édifiée en son nouveau Palais. Deux tours furent projetées contre l'Audience et la chapelle, mais ce fut surtout pour contrebuter la poussée des voûtes. L'une fut bâtie au temps d'Innocent VI, celle du Vestiaire ou de Saint-Laurent; l'autre fut abandonnée, et

la tour de la Gâche qui la remplaça ne joua qu'un faible rôle dans la défense, de par sa position défectueuse.

Le même système de mâchicoulis en arrière des arcs réunissant la tête des contreforts, usité sous Benoît XII, continua à être en honneur, mais ne fut pas adopté aussi généralement, sauf contre les parois de l'Audience et de la chapelle, contre la tour de Saint-Laurent; la façade de l'aile méridionale sur la cour en est dépourvue complètement; ailleurs, ils sont descendus à la hauteur du premier étage. Les arcs de la cour n'étaient-ils pas simplement des éléments décoratifs? On peut se le demander, car le service de leurs mâchicoulis semble difficile

Culot à tête de Mercure.

A côté de ce dispositif, se trouvent au-dessus des portails de Notre-Dame et de la Peyrolerie des mâchicoulis entre corbeaux, qu'utilisaient les gardes placés soit dans la salle de la herse, soit plus haut. De pareils mâchicoulis existaient encore en la bretèche qui dominait en avant le portail des Champeaux et sur les côtés le chemin de ronde de la façade. Naturellement, le sommet de tous les murs était crénelé, et leurs merlons étaient percés d'archères, comme dans le vieux Palais.

Culot de nervures dans le passage des Champeaux.

Le Palais de Clément VI se recommande par un plus grand nombre de pièces voûtées que celui de Benoît XII. Toutes les chambres ou salles de l'aile méridionale, sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, premier et même second étage l'étaient; il n'y avait de plafond en charpente que dans les parties hautes de l'aile des Grands Dignitaires. Parmi les systèmes de voûte, celui des croisées d'ogives est en bien plus grande proportion que dans le vieux Palais. Grâce à cela, les incendies ont été par ici moins fréquents, leurs dégâts ont été plus faciles à réparer et n'ont pas trop compromis la solidité des édifices. Le Palais de Benoît XII avait de magnifiques salles de très vastes dimensions : Consistoire, grand Tinel, appartement des Hôtes; mais elles étaient couvertes de fusterie et furent de bonne heure détruites. Au contraire, la chapelle et l'Audience de Clément VI, heureusement voûtées, ont bravé les atteintes du temps et nous sont parvenues dans leur état primitif. Il est vrai que la voûte de la chapelle de Benoît XII n'empêcha pas sa ruine : son éloignement du centre d'activité des légats et vice-légats dans le Palais fit sans doute négliger les soins qui l'auraient sauvée.

Si le caractère des voûtes est plus uniforme dans les constructions de Clément VI, sans s'imposer cependant d'une façon absolue, il n'est pas difficile d'y retrouver encore la persistance de certaines traditions romanes archaïques, avec des procédés qui paraissent des nouveautés

Culot de nervures dans le passage des Champeaux.

pour l'époque et le pays où on les employa, comme les pénétrations des nervures. Ainsi le tracé des doubleaux, surtout dans les parties basses, est fréquemment encore en plein cintre, même au temps d'Innocent VI (rez-de-chaussée de la tour de Saint Laurent); d'autre part, il arriva que les croisées d'ogives ayant une longue portée fussent très nettement surbaissées (par exemple salle de la herse au-dessus de la porte Notre-Dame); le même tracé est moins accusé dans la chapelle de Saint-Pierre, dont la largeur est, il est vrai, assez insolite. Il est d'ailleurs assez rare de constater une forme très aiguë pour les doubleaux et formerets : nulle part, on ne la voit mieux que dans le petit cloître au nord de l'Audience, dans la galerie du Conclave et à la petite voûte avec clef pendante à l'issue du passage des Champeaux sur la cour. Dans beaucoup d'autres salles, ces nervures sont à peine brisées. Dans la grande Audience elles ont le tracé classique en tiers-point.

En général, les doubleaux, ogives et formerets sont d'un profil beaucoup plus élégant que dans le vieux Palais. Il n'est pas rare cependant de voir des doubleaux, même des ogives, montrant en coupe un rectangle aux angles simplement rabattus (vestibule de l'Audience, petit cloître voisin, passage de la Peyrolerie). Plus souvent, doubleaux et ogives sont amincis au-dessous de leur bandeau par un cavet plus ou moins large et profond et se terminent par un autre bandeau aux angles rabattus (salle de Théologie, grande Audience, galerie du Conclave, etc.). Les plus riches présentent trois tores ou boudins séparés par des cavets; le gros tore du milieu est alors très fréquemment garni d'un filet (chapelle, salle des gardes, petite Audience, etc.). Les formerets, toujours plus simples de composition, ne montrent pas de filet.

Les clefs de voûte sont sculptées; rondes, elles sont chargées le plus souvent de feuillages disposés de diverses façons. On a là aussi des mufles de lion (salle de Théologie; *voir page 168)*,des visages humains grimaçants, des masques à longues oreilles (grande Audience), ou encore le blason de Clément VI (passage des Champeaux, grande Audience, salle des gardes septentrionale, salle au premier étage de la tour d'angle). Innocent VI fera de même sculpter ses armes à la voûte du vestiaire, en la tour de Saint-Laurent. Remarquer encore les lettres S P Q R précédées d'une croix, à la clef de voûte peinte de l'Audience.

Les nervures des voûtes ne reposent sur des faisceaux de colonnettes, avons-nous

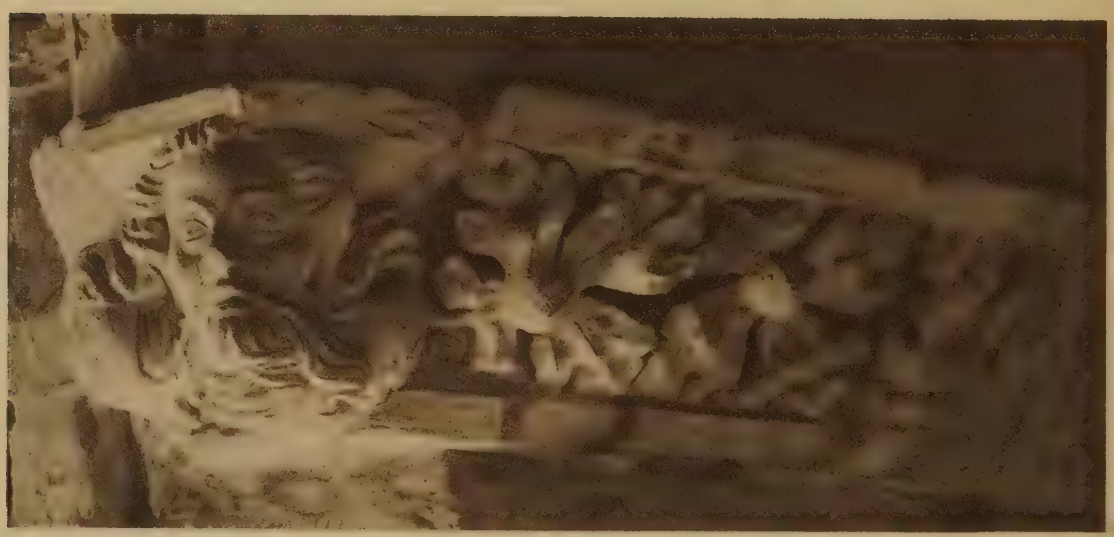

Imposte dans le grand Promenoir.

dit, que dans la grande chapelle et le vestiaire voisin. Mais il est à observer que sur les cinq colonnettes, quatre reçoivent la retombée des seules ogives (une pour chacun de leurs tores); les formerets, qui devraient avoir leurs piédroits, se perdent dans les premiers claveaux des ogives. Dans l'Audience il fallut de toute nécessité établir des supports au milieu de la salle entre les deux nefs : ils furent constitués par des piliers à huit colonnettes engagées *(voir page 134)*. Les colonnettes des doubleaux entre les nefs ont un profil parfois aminci. Toutes sont à bases polygonales, et sont couronnées par des chapiteaux à double rangée de feuilles : c'est le type classique du XIVe siècle. Dans la salle de Théologie, la colonne trapue qui reçoit les retombées au centre de la pièce *(voir page 73)* est du même style que la colonne en la tour de Plomb de Benoît XII, sans chapiteau.

Hors de la grande chapelle, du vestiaire et de la salle de Théologie, des culots, supportent partout les nervures. C'est par la sculpture de ces culots que le nouveau Palais se distingue le mieux des bâtiments édifiés par Benoît XII. Elle est l'œuvre d'artistes plus ou moins habiles. Il y en eut même parmi eux qui ne s'étaient pas encore dégagés des habitudes romanes ; tel celui à qui l'on dut un des culots de la sacristie au nord de la chapelle : il le chargea d'un mufle de lion au milieu de feuillages, au-dessous d'une rangée de denticules et d'une file de perles et pirouettes *(voir page 168)*.

Les sujets sont extrêmement variés et il serait fastidieux d'en donner ici la nomenclature, sans compter que ce serait aussi parfois difficile, un certain nombre se trouvant encore enrobés dans le badigeonnage de l'administration militaire, d'autres étant devenus très frustes. Ceux du vestibule de l'Audience sont particulièrement larges, à cause de l'épaisseur des doubleaux *(voir pages 168 et 169)* : le sculpteur les a ornés, le premier d'un lion dévorant un autre animal, le second d'un buste d'homme barbu en cariatide, lion et buste accompagnés de bêtes fantastiques adossées, avec pattes de chien, ailes d'oiseau et mufles humains ; un troisième, d'un masque décoratif perdu dans le feuillage et accosté d'une tête de lion et d'une figure humaine ; le dernier, d'un oiseau au corps allongé terminé en queue de serpent. Dans la grande Audience, les plus remarquables *(voir page 169)* sont ceux qui présentent deux corps de quadrupèdes affrontés avec une seule tête humaine couronnée, à longue barbe et cheveux bouclés; un autre quadrupède à tête de singe; un lion dévorant un quadrupède ailé qui le mord; un singe à qui un satyre (?) présente un pot; un sanglier, armé d'une épée et d'un bouclier et tenant un pot; le combat d'un lion avec un animal ailé à tête de chien; un dragon ailé accroupi, avec deux grandes oreilles pendantes; un dragon, avec tête humaine retournée, casquée ; deux corps d'animaux à pieds fourchus, affrontés sous une même tête à longues oreilles horizontales; un buste d'homme couronné étouffant deux oies, etc. Ces animaux fantastiques, ces combats de bêtes, sont fréquents dans le Palais; on en rencontre à peu près partout, avec des visages humains traités en caricature. On les retrouve notamment dans l'Audience des lettres contredites avec d'autres sujets : singe et harpie, singe et chien se caressant, corps d'animal à tête humaine coiffée d'un chapeau et à queue de serpent; autre avec une tête de bouc.

La salle des gardes méridionale est plus favorisée, avec une sculpture d'un art supérieur; elle ne comporte que des groupes ou des personnages humains accroupis ou en cariatide, dont un guerrier casqué, avec armure sur une cotte de mailles *(voir page 170)*. Les culots du centre de la pièce sont composés de groupes, l'un d'eux est mutilé et l'autre très enchevêtré : au centre, un roi accosté de quatre personnages, dont deux femmes et un soldat casqué; aux pieds du roi un enfant emmailloté : c'est assurément le Jugement de Salomon. Le passage des Champeaux a aussi quelques

culots, dont deux au moins sont tout-à-fait remarquables : ce sont ceux qui montrent un quadrupède aux côtes saillantes, avec tête humaine barbue et mantelet rejeté en arrière *(voir page 179)*; puis un dragon ailé à longues oreilles et cornes sur une sorte de tête de lion. Les personnages accroupis, alternant avec des animaux plus ou moins échappés des Bestiaires du Moyen âge, existent encore dans la salle des gardes septentrionale. Signalons enfin la tête de Mercure *(voir page 171)* dans la sacristie de la grande chapelle; dans la galerie du Conclave, toute une série de petits sujets, quelques-uns grossiers, mais d'autres fort amusants par leur côté caricatural : l'un d'eux même (tête humaine à barbe et cheveux longs) est d'un assez noble caractère, bien qu'elle soit un peu mutilée.

A toute cette sculpture il faut joindre l'imposte extrêmement élégante qui se trouve dans le grand Promenoir, avec un rang de quatre-feuilles et une tête d'homme barbu *(voir page 172)*.

La plupart des dispositions adoptées au temps de Benoît XII pour les percées des cheminées, des portes et des fenêtres, continuèrent à être mises en pratique. Mais Clément VI exigea un décor plus abondant des jambages, des archivoltes, des linteaux; même, il fit orner de moulures en relief l'arc d'ouverture des foyers *(voir page 158)*. Déjà, dans la tour de la Garde-robe, il avait fait appliquer les nouveaux principes. Son successeur suivit son exemple.

Si la porte d'entrée de la salle de Théologie, si les portails de Notre-Dame et de la Peyrolerie sont encore des plus simples et ne se recommandent par aucune qualité décorative particulière (n'oublions cependant pas de signaler les deux tores et les gorges dans l'embrasure du portail extérieur de Notre-Dame; on ne les aurait probablement pas eus au temps de Benoît XII), il n'en est pas de même de celui des Champeaux qui est resté le principal du nouveau Palais. Son archivolte présente une succession de six tores et de gorges. Les premiers ont pour piédroits des colonnettes avec chapiteaux feuillagés; la voussure la plus extérieure est remplie de feuilles de chou frisé. Au-dessus, dans un encadrement de minces colonnettes supportant sous un gable fleuronné un arc en plein cintre, tréflé intérieurement, le blason de Clément VI, chargé d'une bande et de six roses en orle, soutenu par deux angelots, sommé des clefs et de la tiare, rappelle à quel pape on dut la construction de cette partie du Palais. La porte donnant sur la cour est plus simple; elle est cependant encore ornée de trois tores sur colonnettes.

L'entrée du vestibule de l'Audience, les arcades de la galerie de cloître voisine, les portes du grand escalier ont la même sobriété de lignes que les édifices de Benoît XII. La porte de l'Audience est plus ornée : elle présente une double voussure retombant sur des colonnettes à chapiteau feuillagé et s'abritant sous une moulure saillante portée par de petits culots sculptés.

Mais c'est au portail de la grande chapelle que le constructeur déploya le plus de richesse. L'archivolte présente, entre des groupes de moulures, deux grandes voussures en tiers-point, bordées de petits quatre-feuilles. Dans la plus basse dix personnages (anges), debout ou assis, étaient sculptés sous des dais finement ornés; la plus haute en avait douze. Correspondant à ces voussures, quatre grandes statues occupaient les niches aménagées dans les piédroits; il n'en reste malheureusement qu'une, fort mutilée. Elles étaient posées sur des socles en équerre, qui présentent ainsi deux faces. Chacune de ces faces montre, dans un encadrement de deux colonnettes soutenant un arc tréflé sous un oculus en quatre-feuilles et un gable, un double motif décoratif en faible relief : bête fantastique avec arrière-train de cheval, pattes de chien et corps drapé; quadrupède avec tête humaine et ailes de chauve-souris; cigogne; masques d'hommes se combinant avec une profusion de poils ou de feuillages; chimères, tête de femme

voilée, animal avec arrière-train de lion, tête de femme avec étoffes, griffon ailé, sirène, singe devant un chien ou se regardant dans un miroir. Sous les arcs tréflés, un ange accroupi tenant un phylactère, des têtes d'hommes barbus, de

Décoration des piliers soutenant l'archivolte du portail de la chapelle clémentine.

femmes ou d'enfants, des grotesques. Cette décoration rappelle étrangement celles des soubassements des portails des cathédrales de Rouen (portail des Libraires) et de Lyon. On ne doit pas s'en étonner : les relations entre Lyon et Avignon n'ont jamais cessé d'être extrêmement fréquentes. Même, à l'époque où ce portail était édifié, vivaient dans la ville papale deux sculpteurs, Guichard et Siffrein de Lyon, qualifiés l'un et l'autre de *magister ymaginum de alabaustro*. Le premier y trouvait tellement d'avantages qu'il y acheta deux maisons, les 4 et 25 février 1351. Il ne serait donc pas impossible qu'ils aient importé ici les traditions de leur pays d'origine et qu'ils aient été les auteurs des sculptures ornant le portail de la chapelle clémentine.

Ce n'est pas tout; l'ancien linteau de la porte, très large, montre dans sa partie droite, sous une succession de petits dais, les damnés brûlant des flammes de l'enfer ou précipités dans la gueule de Léviathan. Ce bas-relief a malheureusement subi des mutilations fort regrettables. La partie gauche a complètement disparue; présentait-elle les élus conduits au Paradis, opposition si en honneur dans les portails français? C'est probable. On aurait eu ici comme un schéma du Jugement dernier. Dans le tympan étaient des statues en haut relief : le Christ et la Vierge, peut-être les anges annonciateurs du dernier jour, peut-être encore les symboles des évangélistes. Nous en sommes ici réduits à des conjectures, car il ne reste plus que des fragments de sculptures. Le linteau portait sur un trumeau, qui lui-même était orné d'une grande statue sous un dais : l'apôtre saint Pierre très probablement, car il ne faut pas oublier que la chapelle était dédiée à ce premier pape. Lorsque le portail menaça ruine, il fut consolidé par

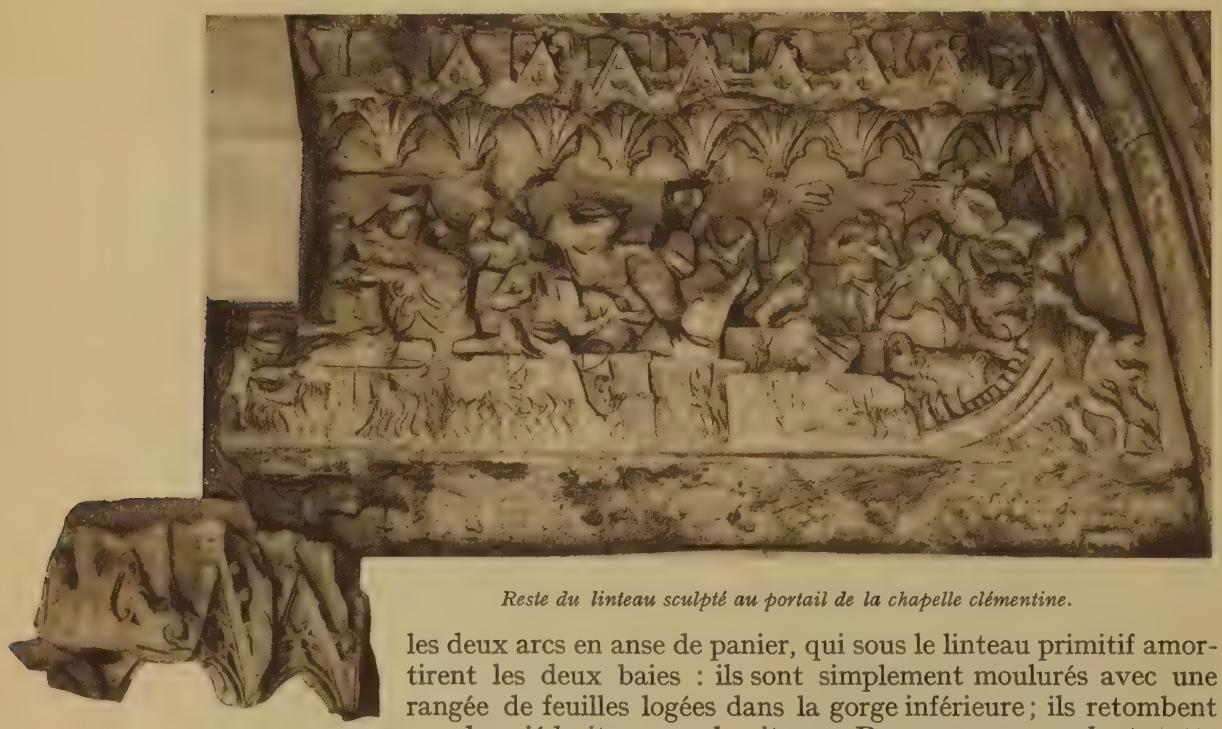

Reste du linteau sculpté au portail de la chapelle clémentine.

les deux arcs en anse de panier, qui sous le linteau primitif amortirent les deux baies : ils sont simplement moulurés avec une rangée de feuilles logées dans la gorge inférieure; ils retombent sur des piédroits avec chapiteaux. Remarquer cependant cette anomalie : des culots sculptés avaient été implantés au-dessus des chapiteaux.

Le passage que nous avons déjà signalé entre la chapelle et le vestiaire dans la tour de Saint-Laurent est aussi à considérer, avec les nervures de sa voûte sur croisées d'ogives et le décor mouluré de son entrée et de sa sortie. Les faisceaux de gorges et tores qui constituent le décor et forment les nervures ont bien des bases, mais pas de chapiteaux. La pénétration des moulures y est très nette. On peut en juger d'après la représentation qui en est donné page 149.

Entre la chapelle et la sacristie au nord est ce qu'on appelle la porte du Pape, qui a fait également l'objet d'une photographie publiée ci-dessus, page 146. Elle est très joliment encadrée d'un groupe de moulures (tores et gorges) harmonieusement combinées, avec bases et chapiteaux pour les piédroits. Le linteau qui amortit la baie en reproduit une partie. Le tympan sous l'archivolte est nu; il était probablement peint. D'un décor plus abondant est la porte au fond du grand Promenoir donnant dans

la tour de la Gâche que l'on verra ci-dessous. Elle est cependant de même style : les quatre voussures de l'archivolte retombent sur quatre colonnettes avec bases polygonales et chapiteaux feuillagés classiques.

Telles sont les principales portes du nouveau Palais. Toutes les autres sont extrêmement simples; en général, elles sont amorties d'un côté en tiers-point, d'autre côté en anse de panier (système commode pour une parfaite clôture); d'autres le sont par un linteau. N'insistons pas davantage.

La forme générale des fenêtres en la chapelle de Saint-Michel et celle des plus grandes dans le nouveau Palais, avec archivolte en tiers-point et meneau simple ou double, est déjà connue par ce qui a été dit précédemment. Il est cependant utile d'y revenir, pour noter la préoccupation constante d'une plus grande élégance qu'au temps de Benoît XII. A celles de l'Audience,

Embrasure de la fenêtre en la petite Audience.

Porte au fond du grand Promenoir.

l'embrasure extérieure concave est entourée d'un tore avec bases et chapiteaux à la hauteur de l'imposte; par contre, l'embrasure intérieure est absolument nue. Dans la chapelle de Saint-Pierre, les tableaux des fenêtres, curvilignes, s'encadrent entre deux fines colonnettes avec bases et chapiteaux ; les meneaux sont de pareilles colonnettes; à l'extérieur, l'embrasure est sans ornement. La chapelle de Saint-Michel avait déjà présenté un pareil décor, mais sans chapiteaux pour les piédroits : c'est l'exemple le plus ancien qui s'en trouve au Palais.

Cette ornementation fut jugée trop simple pour le décor extérieur d'autres fenêtres dans l'aile occidentale ou au-dessus de la porte Notre-Dame et de

la grande baie dite fenêtre de l'Indulgence. Elles sont entourées d'un tore en tiers-point retombant sur des colonnettes avec mêmes bases et mêmes chapiteaux que les piédroits des arcs de leur tympan; elles s'abritent sous une archivolte moulurée, appuyée sur des culots sculptés, chargée de crochets de feuillages et sommée d'un fleuron. On n'a pas oublié que, sauf dans les chapelles de Saint-Michel et de Saint-Pierre, excepté encore celle de l'Indulgence, toutes ces grandes fenêtres en tiers-point, divisées en deux formes, ont un tympan plein, chargé d'arcs tréflés et d'oculus à redents; à l'intérieur leur embrasure est amortie en anse de panier.

Décoration du placard pour le service de l'autel en la petite Audience.

On peut rapprocher de l'ornementation de ces fenêtres, celle du petit placard latéral aménagé dans une embrasure de fenêtre de la petite Audience pour le service de l'autel : tympan avec arc tréflé, tore en plein cintre (remarquer cette persistance d'une forme archaïque) porté par des colonnettes, archivolte avec crochets et fleuron de feuillages profondément découpés.

Une troisième série de fenêtres comprend celles de forme rectangulaire, qui s'ouvrent au dehors entre un larmier et un appui saillant. Divisées en quatre parties par un croisillon, ou bien partagées en deux baies jumelles par un meneau, ou plus simplement encore présentant une seule ouverture, elles ne manquent pas d'avoir leurs jambages, meneaux et croisillons, appuis et larmiers finement moulurés : dans les baies simples ou jumelles, les moulures ont des bases; dans celles avec croisillon, des bases et des chapiteaux.

Enfin, comme dans l'ancien Palais, il existe ici, pour éclairer la galerie du Conclave, des petites fenêtres, avec colonnettes soutenant l'archivolte qui entoure leur tympan plein. Cette archivolte est accompagnée d'une seconde moulure sur console, mais sans crochets ni fleurons.

Tels sont les principaux caractères de l'ornementation que Clément VI et Innocent VI demandèrent aux sculpteurs de leurs chantiers. L'œuvre principale est malheureusement fort dégradée : les débris qui subsistent du portail de la grande

chapelle témoignent cependant qu'elle ne manquait pas d'un certain mérite. On retrouve encore un véritable talent dans la facture de quelques séries de consoles ou culots de nervures ; mais, en général, la sculpture est assez médiocre et peut difficilement se comparer à ce qui était exécuté à la même époque dans des pays plus imprégnés de l'art français.

Si les papes n'attachèrent pas une importance primordiale à la décoration obtenue par le ciseau, c'est parce qu'une autre avait toute leur préférence. Les peintres qu'ils entretenaient avaient un rôle éminent. Leur art, s'inspirant de maîtres dont l'influence rayonnait hors de l'Italie, paraissait plus séduisant ; Clément VI le goûtait fort. Grâce à lui, le Palais revêtit une splendeur qui n'est pas entièrement abolie.

Il y eut autre chose : les tentures murales. Jean XXII en avait possédé, qu'il avait sans doute trouvées dans le trésor pontifical ; plusieurs, vieilles ou neuves, étaient orientales, *pannos tartaricos*. Ses successeurs en acquirent fréquemment, même le sévère Benoît XII, et ces achats se poursuivirent jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, puisqu'en 1395-1397, le Palais reçevait encore des tentures roses d'Arras, dont quelques-unes étaient destinées à la chambre des Greniers, à la chapelle Saint-Michel, à la chambre du Cerf.

Assurément, il existait à Avignon, dès 1337 et probablement auparavant, des artisans capables de tisser des parements de laine en les illustrant de figures. Cependant, c'est surtout du dehors que les papes en firent venir. Une acquisition importante de Clément VI, en 1347, porta sur 40 draps d'or sur fond blanc, bleu, vert, vermeil et violet, provenant de Damas, puis sur 18 autres draps semblables. On en faisait venir de Paris, de Tournai, de Reims, surtout d'Arras. Il y avait de nombreuses verdures avec oiseaux et animaux, mais d'autres montraient des scènes religieuses, la Passion du Christ, l'Annonciation, le Couronnement de la Vierge, la représentation des Apôtres, l'histoire de sainte Catherine, de sainte Madeleine et de sainte Marthe, etc.

Peintures et tentures charmaient incontestablement les yeux et retenaient l'attention : aussi la sculpture pouvait-elle être considérée comme accessoire.

Culot de nervures dans le passage des Champeaux.

Carte
1º M. — Nº 2.

CARTE DU TERRITOIRE CONTESTÉ
montrant le rapport entre la surface réclamée par la Grande Bretagne dans le Bassin de l'Amazone et la surface réclamée par le Brésil dans le Bassin de l'Essequibo.
dressée par Henri Tropé
1903
Échelle = 1:3.500.000e
kilomètres
milles anglais
2&500 Kil. carres
5'500 Kil.car.
Demerara
(Georgetown)
Mahaicony
Berbice
New Amsterdam
New Roterdam
New Nickerie
Burnside
Corome
Christianburg
Daagteraad
Mara
Old Vigilante
Old Amsterdam
Fort Nassau
Locodia
Vauxhall
Couchmans Marocco
Orurucobra
Pongabi
Pantecobra
Hope Town
Ampa
Bartika Grove
Berlin
Loo
Amsterdam
Hipeya
Cach. Aritaka
Lucky
Akyma
Seba
Palemon
Puba
Saya
Cartabo
Penal Settlemt
Suwarema
Saltos Grandes
Dutch Post
Plaisance
Pharoi
Greete Cr.
Burton
Victoria
Lancaster
Mahaicony
Mahaica
Abary
Corentyne
Courantyne
Nickerie
Maruticca
Wierenie
Canje
Berbice

PLAN ACTUEL

du PALAIS DES PAPES

avec l'indication des parties anciennes détruites.

Dressé par M. H. NODET,
Inspecteur général des Monuments historiques,

avec le concours de M. OLAGNIER,
Architecte départemental de Vaucluse

Les cotes de niveau sont inscrites dans des cercles. Le chiffre zéro est au seuil de l'entrée principale du Palais; les signes + ou — indiquent que le niveau du sol est plus ou moins élevé

LÉGENDE du PLAN

Palais-Vieux ou Palais de Benoît XII, complété par Clément VI.

A. Tour de Plomb, du Pape ou des Anges (étage du trésor).
B. Tour de la Garde-Robe (1er étage).
C. Tour de l'Etude.
D. Aile des appartements privés (Trésorerie au-dessous de la salle de Jésus et de la chambre de Parement).
E. Bâtiment (démoli) contenant le petit Tinel.
F. Porte principale donnant accès au cloître.
G. Salle du Consistoire (au-dessus, grand Tinel).
H. Tour Saint-Jean (étage de la chapelle des Saints-Jean).
I. Cuisine de Benoît XII.
J. Cuisine de Clément VI.
K Tour des Latrines.
L. Tour de Trouilles, commencée par Benoît XII et terminée par Clément VI (étage des prisons avec reconstitution de la voûte).
M Chambre du charbon (détruite).
N. Galeries du cloître de Benoît XII.
O. Préau du cloître.
P. Puits.
Q. Escalier (détruit) montant au 1er étage du cloître.
R. Chapelle de Benoît XII (rez-de-chaussée).
S. Tour de la Campane.
T. Aile des Familiers (**T'** est maintenant l'entrée des Archives départementales).
U. Aile du Conclave.
V. Tourelle du Cardinal Blanc.
X. Rempart de Benoît XII.
Y. Verger de Benoît XII.
Z. Puits du verger creusé par Pierre Poisson.

Palais Neuf ou Palais de Clément VI, avec les additions de ses successeurs.

a. Porte de la Peyrolerie.
b. Grande Audience.
c. Tour du Vestiaire ou de Saint-Laurent (1er étage).
d. Grand arc-boutant au-dessus de la rue Peyrolerie.
e. Vestibule de l'Audience.
f. Grand escalier
g. Galerie de cloître au nord du grand escalier.
h. Petite audience ou Audience des Contradictions.
i. Escalier du camérier.
j. Salle dite des gardes au sud du passage des Champeaux.
k. Passage des Champeaux, porte principale du Palais.
l. Avant-corps ajouté par les légats.
m. Salle des gardes au nord du passage des Champeaux.
n. Tour d'angle.
o. Porte Notre-Dame.
p. Puits d'Urbain V, creusé sur le bord de l'ancienne Audience de Jean XXII.
q. Rez-de-chaussée des appartements des vice-légats.
r. Tour d'Urbain V.
s. Galerie dite de Rome, construction d'Urbain V.
t. Rez-de-chaussée de la Mirande.
u. Rempart de Clément VI.
v. Verger de Clément VI.
x. Glacière.
y. Pont d'Innocent VI.
z. Escaliers construits au XIXe siècle.

The Hackman Bindery, Inc.
N. Manchester, Ind.
MAY 1953